

صحة من الاموال

LE CHEF DE L'ÉTAT POLONAIS ASSISTE A LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DE JEAN PAUL II LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fouvet

1.80 F Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 1,30 mt; Belgique, 1,70 B; Espagne, 1,70 pes.; France, 1,80 F; Italie, 2,00 L; Luxembourg, 1,20 fr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 2,00 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1,10 S.F.A.; C.C.F. 4287-23 Paris

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Grèce au seuil du Marché commun

Pour la seconde fois cette année, M. Constantin Caramanlis, chef du gouvernement grec, vient d'entretenir avec M. Giscard d'Estaing l'état des conversations sur l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne.

Mais les réunions des ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf et celles des experts à l'égard des négociations des obstacles qui se mettent en travers du principe admis de l'entrée de la Grèce dans la Communauté.

Ainsi, le 17 octobre à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères ne sont-ils pas parvenus à s'entendre sur les modalités de la liberté de circulation des travailleurs migrants grecs exigée par les traités de Rome.

En fait, il s'agit moins de contrôler les émigrants grecs (ils sont deux cent quarante mille dans la C.E.E.), dont le mouvement s'est notablement ralenti, que de ne pas ouvrir à terme la porte aux émigrants portugais et espagnols.

La concurrence grecque ne constitue pas de véritable « menace » pour les productions agricoles françaises et italiennes.

M. Constantin Caramanlis, en dépit de fort bonnes cartes et malgré les relations amicales qu'il entretient en France, se heurte à des réalités politiques profondes.

Avec ce réajustement, c'est toute la structure institutionnelle de la C.E.E. qui sera à remanier, c'est une stratégie des relations avec les autres pays de la Méditerranée qui devra être définie, en y comprenant des problèmes aussi délicats que les relations grecs-turques ou les résurgences des affaires balkaniques.

Les négociations de Washington

Jérusalem consulte sa délégation mais estime que les conversations avec l'Égypte « ne sont pas dans l'impasse »

Jérusalem se refuse à qualifier d'« impasse » les difficultés apparues dans les négociations égypto-israéliennes qui se déroulent à Washington avec la participation active des Américains.

MM. Dayan et Weizman, respectivement ministre israélien des affaires étrangères et de la défense, sont attendus en Israël où ils participeront selon toute probabilité au conseil des ministres prévu pour dimanche matin.

A Damas, d'autre part, on a annoncé officiellement samedi que le président Assad de Syrie accomplirait une « visite de travail » en Irak la semaine prochaine.

De notre correspondant

Washington. — Les difficultés apparues quatre jours dans les négociations israélo-égyptiennes ont conduit, au terme d'une dangereuse escalade, à une situation qui a toutes les apparences d'une impasse.

LES INDUSTRIELS FRANÇAIS DE L'ARMEMENT REDOUTENT D'ÊTRE SUPPLANTÉS EN ÉGYPTE PAR LEURS RIVAUX AMÉRICAINS

(Lire en page 3 l'article de Jacques ISNARD)

Le débat sur la social-démocratie

Deux analyses divergentes au sein du secrétariat du P.C.F.

Le débat engagé au sein du parti communiste ne se limite pas aux cellules de base. Il se développe également au sein du secrétariat du P.C.F. où deux analyses s'opposent.

Le parti socialiste, quant à lui, a réuni, samedi 21 octobre, son comité directeur. Il devait adopter un manifeste qui servirait de base à la campagne du P.S. pour l'élection européenne du 10 juin.

Le débat engagé au sein du parti communiste au lendemain des élections législatives a permis d'évoquer déjà de nombreux thèmes, mais il tendait à se polariser sur la vie interne et le fonctionnement du P.C.F.

Tel est le cas en particulier des relations des communistes français avec l'Union soviétique. La sortie du livre P.U.R.S.S. et nous, qui avait été encouragée par Jean Kanapa avant son décès, a permis qu'un débat s'engage sur ce sujet à tous les échelons du parti.

Jusqu'à présent, la presse communiste avait écrit de soutenir à l'égard de l'Union soviétique (19 octobre), en dépit des efforts de cinq auteurs, il convient donc de relever l'article signé par Michel Cardozo dans l'Humanité du 21 octobre, qui,

Les industries navales en crise

Marins et dockers lancent des appels à la grève

L'ensemble des industries navales et des transports maritimes traverse une grave crise économique et sociale. Les marins C.G.T. ont lancé le 20 octobre un ordre de grève générale illimitée pour s'opposer à l'embauche de marins du tiers-monde sur les navires.

Des milliers de manifestants qui ont défilé dans Paris, vendredi, ont souligné l'extrême gravité des conséquences qu'aurait l'effondrement des chantiers navals.

Neuf ans de régime militaire en Somalie

Les dirigeants de Mogadiscio ont sauvé l'essentiel après la défaite de l'Ogaden

M. William Harrop, adjoint au secrétaire d'Etat américain, chargé des affaires africaines, est arrivé le vendredi 20 octobre à Mogadiscio où il dirige la délégation qui doit assister, ce samedi, aux cérémonies du neuvième anniversaire de l'accession au pouvoir du général Siyad Barre.

Mogadiscio. — L'éditorial du nouvel hebdomadaire officiel de langue anglaise chante les louanges de l'« invincible révolution ».

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

le guide pratique l'étudiant 1978-79 EST PARU 500 PAGES EN VENTE PARTOUT - 16 F

AU JOUR LE JOUR

Rencontres

La corporation des intellectuels est très flattée qu'un de ses membres les plus notoires ait été choisi pour faire partie de la délégation française aux cérémonies qui ont marqué l'avènement de Jean Paul II.

ROBERT ESCARPIT.

Des efforts pour l'exportation

A la différence de la sidérurgie, la situation financière de la plupart des chantiers est relativement saine.

Mais les chefs d'entreprise estiment qu'ils ne peuvent courir le risque de mettre en péril leurs comptes d'exploitation, puisque aussi bien les réserves financières dont ils disposent doivent être en priorité affectées à des activités nouvelles tournées vers l'exportation et créatrices d'emplois qualifiés.

(Lire page 8 le reportage de François Grosrichard sur la conversion industrielle dans la Basse-Loire.)

L'UNESCO ET LE PATRIMOINE CULTUREL ÉQUATORIEN

Sauver Quito

Quito : 10 000 hectares, sept cent mille habitants ; le centre historique (c'est-à-dire la vieille ville coloniale) : 348 hectares, cent dix mille habitants.

La vallée de Quito, bosselée de collines et enserrée entre les deux cordillères couronnées de volcans enneigés, semble avoir été occupée pendant plusieurs millénaires avant Jésus-Christ.

(1) Cette phrase ainsi que les détails qui précèdent et qui suivent sont extraits du livre Quito Eterna (Éditions Paralela Cero, Quito : 377 pages ; très nombreuses et très belles photos ; texte quadrilingue : espagnol, français, anglais, allemand).

YVONNE REBEYROL (Lire la suite page 36.)

VIETNAM

Examen de conscience

par MARC BEIGBEDER

Le Cambodge, le Laos, le Vietnam : goulags à leur tour, plus ou moins forcés. Pour le troisième au Nord, cela doit être d'ailleurs en train depuis longtemps.

Il est vrai qu'une impulsion neuve est venue au Vietnam avec ce qu'on peut appeler, d'un mot, le gauchisme. Incontestablement, mal 68 a commencé de déterminer, chez nous, une assez profonde transformation des mœurs, de la culture, des rapports individuels et sociaux, et a redonné un sang aux militants, même au P.C.F.

Quelles leçons devons-nous en tirer, nous qui, à tel ou tel moment, récent ou lointain, avons été — mentalement ou pratiquement — compagnons, auxiliaires, sujets ou objectifs directs ou indirects de cette route ?

Sur le plan intérieur, comme je l'écrivais en mai 1956 dans la Boutefeuille à la ruzer et dans Combat, en appelant le P.C.F. et ses dirigeants à une transformation radicale des structures du parti — ce qui me valut, bien que non adhérent, d'être remercié des Lettres françaises par moi-même.

L'impulsion de mai 68

Si quelques-uns commencent ou recommencent aujourd'hui à dédramatiser le mot de social-démocratie, il me semble que, généralement, ils évitent encore l'un des principaux problèmes. Ils se proclament anticapitalistes d'une façon plutôt sommaire, sinon littéraire. Car s'il est vrai qu'une social-démocratie véritable s'attache carrément aux maux du capitalisme et peut le contraindre à plus de justice, elle n'en supprime pas, et de loin, tous les méfaits.

Dans l'extérieur, la leçon n'est pas plus gale, et surtout elle a peu de chances de mettre fin à l'ambiguïté. Quant au Soljenitsyne — prophète au courage indubitable — on ne sait, sinon refuser, de condamner les dirigeants du Vietnam du Sud, en arguant que ce serait ouvrir la voie au

communisme et partant, au goulag, nous ne comprenons pas. Nous nous distons : « Il est mal informé. » Et aussi : « La défense de la liberté, la protestation contre les tortures, etc., ne peuvent avoir de bornes. » Nous nous trompons pour le premier point ; il avait une vision claire de l'événement, la suite le montre.

Aucune complicité n'est acceptable

En revanche, nous ne nous trompons pas en dénonçant les horreurs du régime de Thieu — pas plus que, maintenant, celles d'Argentine, d'Iran et d'ailleurs. Nous avons raison de tenir qu'aucune complicité, qu'aucun soutien, ne sont acceptables, quelles qu'en soient les justifications, dans de telles situations.

LA MEUTE

par GABRIEL MATZNEFF

Marx a bon doc. Le véritable inspirateur de ceux qui réduisent les peuples en esclavage n'est pas Marx, mais Hobbes.

Selon Hobbes, l'humanité n'est qu'un ramassis de canailles égoïstes que seule la force peut contraindre à coexister pour le bien commun. Hobbes nie la distinction, entre le bien et le mal, et soutient que l'individu se laisse uniquement guider par son intérêt.

Un intellectuel français n'a pas à porter un jugement moral sur la licence des pays asiatiques où le dollar est roi ; mais il n'a pas davantage à en porter sur la coercition de ceux qui ont basculé dans le camp de Léviathan.

les secondes; mais nous n'avons pas à parer nos vices du noble masque de la défense des droits de l'homme. Chez les nostalgiques de l'ancienne Indochine coloniale, la condamnation des actuels régimes du Cambodge et du Vietnam a toujours quelque chose de suspect ; elle sent irrémédiablement le fagot.

Répliques... à Laurent Schwartz

La publication dans le Monde du 5 octobre d'un rapportage de Roland-Pierre Paringaux au Vietnam et d'un éditorial condamnant la violation des droits de l'homme dans ce pays, puis les réponses de l'ambassade du Vietnam, du secrétaire général de l'Association d'amitié franco-vietnamienne, du professeur Laurent Schwartz (le Monde du 11 octobre), enfin de M. Nguyen Khac Vien

(le Monde du 15-16 octobre), nous ont valu un abondant courrier. Nous publions et dessinons deux répliques à M. Laurent Schwartz, rédigées par Claudie et Jacques Broylelle (coauteurs, avec E. Tschirhart, de Duxième Retour de Chine, et auteurs du Bonheur des pierres) et Jean-Pierre Le Daniec (auteur des Dangers du soleil). Tous trois ont autrefois milité dans les comités Vietnam de base, qui dénonçaient la guerre américaine ;

l'autre par M. Doan Van Thoi, vice-président de l'Union des étudiants de Saigon (1969-1970), président du Comité des étudiants contre l'oppression du régime Thieu, porteparole des prisonniers patriotes du Vietnam, rédacteur en chef de la revue Tuquet (Autodétermination) de 1968 à 1973. Le professeur André Roussel, en revanche, partage la surprise de Laurent Schwartz.

Pour une commission d'enquête

J'ai été, comme Laurent Schwartz, surpris par la violence des articles de M. Paringaux et du dernier éditorial.

Au Vietnam, qui a souffert mille morts pendant si longtemps, le droit à la vérité est d'autant plus important que l'oppression a été plus longue et que la répression a été plus dure.

La différence

Comme Laurent Schwartz, nous avons été, nous aussi, très engagés dans le soutien à la lutte contre l'agression américaine au Vietnam, et, comme lui, nous nous sentons donc « très concernés par ce qui s'y passe ».

Il nous est pénible de voir continuellement les récits des réfugiés nous arriver depuis longtemps et que l'on ne pourra plus nier désormais, à savoir : le régime vietnamien est une dictature intolérable, absurde. Et d'ailleurs Laurent Schwartz, dans sa lettre, ne discute pas les faits concernant la dégradation systématique, la répression, les travaux forcés imposés au peuple vietnamien ; non, dit-il, « j'approuve tout à fait que paraissent à son sujet (dit Vietnam) des informations non biaisées et vraies ».

La tentative de toutes les dictatures de façonner l'âme des citoyens

Elle est bien belle la « vie familiale » au Cambodge, contrairement au Vietnam, où elle est vécue. Certes, on n'y dispense pas toutes les familles par la force, mais on les mène par la détention de leur fils de la dénoncer pour que le reste de la famille puisse continuer de travailler et d'être alimentée.

Et puis, encore ceci. Laurent Schwartz, vous dites que le Vietnam est un pays ouvert pour les réfugiés qui y ont été persécutés en mer, tentant de fuir dans d'atroces conditions, après avoir eu la chance de s'offrir un cadre communiste. Or ne s'ouvre-t-il que sur la manne des aides économiques attendues de l'Occident ?

Pourquoi ?

Prisonnier politique du gouvernement fantoche de Thieu et de l'ancien régime, je suis très peiné par l'attitude du professeur Schwartz, dont j'admire la lutte pour les droits de l'homme, particulièrement en U.R.S.S. Ne trouve-t-il pas que les principes de liberté doivent être défendus partout et pour tous ?

Le professeur Schwartz affirme qu'il a toujours affirmé une position antiautoritaire et je ne doute pas de sa sincérité. Mais sait-il que M. To Huu, membre du bureau politique du parti communiste vietnamien, a écrit dans un poème bien connu : « Le Vietnam a l'oncle Ho, le monde a Staline, le Vietnam a la liberté ».

LE MONDE diplomatique NUMERO D'OCTOBRE Les accords de Camp David UNE PAIX « JUSTE ET DURABLE » ? La contestation en R.D.A. L'élargissement de la C.E.E. Le numéro : 6 F 3, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09. Publication mensuelle du Monde. En vente partout.

ANDRÉ ROUSSEL

ANDRÉ ROUSSEL

JACQUES BROYLELLE, CLAUDIE BROYLELLE, JEAN-PIERRE LE DANIEC.

DOAN VAN THOI

Handwritten signature or date at the bottom of the page.

سکتا من الاجل

étranger LES CRISES DU PROCHE-ORIENT

Les Israéliens consultent leur délégation

(Suite de la première page.)

L'aspect le plus remarquable de cette nouvelle phase est que la tension montante a été évitée, au moins signalée à l'opinion par la partie israélienne exclusivement. C'est le général Dayan qui a fait état le premier de « difficultés » mardi, en présence du président américain, en considérant comme « très douteuse » la possibilité d'un « très rapide », et c'est encore le ministre israélien des affaires étrangères qui, le vendredi 20 octobre, à la télévision de Jérusalem, a « vestes désecoués sur des principes fondamentaux ».

Ce « forcing » a amené certains observateurs israéliens à parler d'un « cas Dayan » et à opposer à son collègue, le ministre israélien de la défense, M. Weizman, jugé « beaucoup plus raisonnable » à ces alléguations, un répond, du côté israélien, dans la même veine, que « les négociateurs du Gaza sont beaucoup moins souples quand le président Sadate n'est pas là ».

M. Carter a tenté de contraindre cette offensive israélienne du pessimisme en faisant dire à tous les échos de son « tout allait bien ». Mais cette belle assurance s'est érodée au fil du jour. Une déclaration publiée par entretenu du président, en présence de deux délégations, vendredi 20 octobre, a provoqué un grand coup plus prudemment à ne pas voir dans le départ de la délégation israélienne « le signe d'un désastre imminent ».

Précisément pour éviter ce « désastre », M. Carter a multiplié ses interventions, et fait présenter ses deux délégations, jeudi soir, une nouvelle version américaine — la seconde — d'un projet de traité. La manière dont le nouveau texte répond aux préoccupations des uns et des autres n'a pas été précisée, mais l'on sait qu'une des principales difficultés provient du désir des Égyptiens d'inclure dans le traité lui-même une clause relative au règlement d'ensemble, et par conséquent, aux problèmes des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. Israël entend bien séparer les deux questions et ne se rallier, dans le meilleur des cas, qu'à une formule extrêmement vague et générale.

Le niveau des relations diplomatiques à établir entre les deux pays après le retrait partiel des Israéliens du Sinaï est un autre problème non réglé, de même que le volume des compensations à fournir à l'Égypte pour le pétrole extrait du golfe de Sués pendant l'occupation.

Les Israéliens auraient demandé, de leur côté, des compensations pour les infrastructures construites par eux dans le Sinaï. Plus généralement, les questions financières ont pris une importance grandissante au fur et à mesure que l'on entrain dans les détails, et les États-Unis en viennent eux-mêmes à s'inquiéter des contributions qui leur sont demandées.

JÉRUSALEM : les conversations « ne sont pas dans l'impasse »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les milieux politiques israéliens viennent d'être soumis à une douche glaciale. Alors que, trois jours auparavant, le ministre de la défense, M. Weizman, laissait entendre que les négociations du Sinaï s'étaient au mieux, le 20 octobre (le Monde du 18 octobre), le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a annoncé vendredi soir, au cours d'une interview diffusée par la télévision israélienne, que les discussions avec la délégation égyptienne rencontraient des « difficultés certaines » qui nécessitaient son retour et celui de M. Weizman à Jérusalem, pour des consultations avec le gouvernement.

M. Dayan a affirmé que les négociations « n'étaient pas dans l'impasse », mais il a admis de graves difficultés devant les discussions de Washington et il a même reconnu que les difficultés actuelles pouvaient encore rester en cause le processus d'élaboration du traité de paix avec l'Égypte.

Le ministre de la Défense, M. Weizman, a déclaré que l'Israël ne voulait pas de la paix à n'importe quel prix. M. Dayan s'est montré très discret sur la nature du « blocage », mais il a insisté sur ce qui s'agissait notamment d'une question de calendrier, celle, sensée être une rétrocession, du Sinaï et de l'ajustement des « relations normales » entre l'Égypte et Israël. Pour expliquer les raisons de son retour à Jérusalem, M. Dayan a précisé que les négociations seraient plus faciles si elles avaient lieu, comme à Camp David, au sommet d'État et de gouvernement.

La décision de rappeler MM. Dayan et Weizman en Israël « pour quelques jours » a été arrêtée lors d'un conseil des ministres extraordinaire qui a eu lieu à Jérusalem vendredi matin. Ce conseil-ci était sous le sceau du « secret » de la défense, et n'a été connu que dans la soirée. Il a été clair que la responsabilité de la suspension des discussions est imputée au gouvernement israélien.

M. Weizman, en cherchant à retarder le retour de ses négociateurs, On estime ici qu'Américains et Égyptiens voudraient préparer des éléments globaux ou, au moins, obtenir d'Israël certaines garanties.

A propos du statut futur de la Cisjordanie et de Jérusalem, des divergences de vues existent entre Israël et les États-Unis. M. Begin a eu l'occasion, vendredi, de le rappeler à M. Harold Saunders, adjoint au secrétaire d'État américain, arrivé à Jérusalem en provenance de Riyad le 19 septembre. M. Alfred Atherton, ambassadeur américain itinérant, M. Saunders et un représentant américain à Jérusalem, plusieurs personnalités « modérées » de Jordanie. Celles-ci, au nombre de dix, ont parmi lesquelles il y avait deux ministres de Gaza et de Bethléem, ont déclaré de nouveau que les « accords » de Camp David étaient valides et qu'une solution du problème palestinien devait être envisagée avec le conseil de l'O.I.P. De son côté, M. Saunders a déclaré que les résultats obtenus à Camp David ne pouvaient pas être appliqués à l'ensemble du territoire d'Israël. D'autre part, les partisans de l'O.I.P. ont organisé de nouvelles démonstrations, vendredi à Gaza, dans le commandement des accords de Camp David.

L'administration s'apprête toutefois à revoir l'ensemble de ses programmes d'assistance aux pays de la région où la lumière des accords de Camp David et de l'Égypte. Paradoxalement, un premier résultat pourrait être un accroissement des fournitures militaires américaines, dans la mesure où l'Égypte en devient progressivement l'un des principaux bénéficiaires. M. Harold Brown, ministre américain de la Défense, a reçu vendredi ses deux collègues égyptien et israélien pour procéder à un premier échange de vues sur ces questions.

MICHEL TATU.

Les industriels français de l'armement redoutent d'être supplantés en Égypte par les Américains

La livraison à l'Égypte de cinquante avions américains Northrop F-5 a été retardée, car estimée à 2 520 millions de francs, n'a pas commencé ses versements. Le retard mis par Riyad à envoyer les premiers règlements résulte de l'augmentation du prix des appareils et de la pression que les Saoudiens exercent ainsi déjà, sobriété chasseurs-bombardiers modernes des négociations, comme l'accident survenu à un Alpha-Jet de démonstration sur l'aéroport militaire du Caire depuis que, à Camp David, Israël et les États-Unis ont jeté les bases, encore bien fragiles, d'un accord de paix.

C'est ce qui ressort de constamment, non sans amertume, des industriels français de l'armement implantés en Égypte. Du même coup, s'interrogeant avec, désormais, une inquiétude accrue pour le sort de leurs tractations actuelles avec l'Organisation arabe d'industrialisation (O.A.I.) sur le point de savoir si l'une des conséquences de la tentative de « Pax arabsana » entre Israël et l'Égypte n'est pas, indirectement, de les exclure des marchés militaires du Proche-Orient au profit des États-Unis.

A Paris, les informations, non démenties à ce jour, sur l'existence de clauses annexes et secrètes à l'accord de Camp David alimentent les réflexions des industriels. S'il est exact que l'Égypte accepte le principe d'une importance stratégique militaire des États-Unis pour renforcer et réorganiser ses forces armées, la fin de l'opération industrielle que tentent de monter, non sans difficultés, avec l'O.A.I., les constructeurs français d'avions de combat n'est plus une éventualité à écarter.

On sait que le groupe Dassault-Breguet, la SNECMA-Thomson-C.S.F. et Matra — mettent sur pied avec l'O.A.I. une série de contrats pour la construction sur place, dans l'immediat, de l'avion d'appui Alpha-Jet et, ultérieurement, de l'intercepteur Mirage-2000.

Depuis la réunion de Camp David et ce qui s'est ensuivi, les négociateurs français apparaissent moins optimistes. Ils avancent plusieurs arguments pour expliquer leurs soudaines inquiétudes face à l'offensive commerciale de leurs rivaux américains.

Le moindre de ces arguments n'est pas le limogage — ou la mise à l'écart — du général Ganassali, de fonctions de ministre égyptien de la Défense, et de M. Aghaf Marouane, de son poste de président de l'O.A.I. Malgré des incidents de dernière heure, on pouvait remettre en cause l'abandonnement

Entre l'Égypte et les États-Unis, le contrat n'est pas remis en cause puisque les Américains s'attendent à recevoir une partie du règlement financier le mois prochain. D'une manière générale, la perspective de tels accords est intervenue par les industriels français de l'armement comme une volonté de leurs concurrents américains de les supplanter sur les marchés du Proche-Orient, surtout au Caire.

Des négociations, comme l'accident survenu à un Alpha-Jet de démonstration sur l'aéroport militaire du Caire depuis que, à Camp David, Israël et les États-Unis ont jeté les bases, encore bien fragiles, d'un accord de paix.

Ne dit-on pas, en effet, que les industriels américains seront autorisés et invités par l'administration à aller chercher en Égypte les commandes de pièces d'armement de blindés, de missiles anti-aériens, d'avions de combat modernes (comme le F-15 et le F-19) et des missiles tactiques (so-so), qui remplaceront le matériel soviétique ?

Dejà des missions commerciales américaines sont arrivées au Caire et présenteront, par exemple, des missiles Sidewinder concurrents de matériels français de la même classe.

Les constructeurs américains ont, sur leurs rivaux français, l'avantage de pouvoir offrir un matériel éprouvé, souvent moins cher et, surtout, livré plus rapidement. Autant d'avantages auxquels un client étranger est, en tout état de cause, très sensible, comme venant encore de la prouver le gouvernement indien en choisissant, de préférence au Mirage dont il avait demandé des détails, la version britannique du Jaguar, parce que le Royaume-Uni a accepté de fournir à New-Delhi dix-huit premiers avions initialement destinés à la Royal Air Force.

Au Proche-Orient, les Israéliens — partie prenante des accords de Camp David — seront sans doute exclus de l'industrie française des marchés militaires arabes, au bénéfice des États-Unis.

En jouant les troisièmes larrons aux côtés des Soviétiques et des Américains, qui demeurent, de loin, les deux principaux fournisseurs d'armes dans cette région du monde, les Français ont été souvent accusés de participer, avec des fournitures militaires, à la désintégration du Proche-Orient. En revanche, une fois que l'Égypte aura été désolidarisée de fait, ces ventes, dans ce domaine aux États-Unis, contribueront à renforcer l'autorité de l'administration américaine pour un meilleur contrôle de la paix entre Israël et l'Égypte.

LE PRÉSIDENT ASSAD EFFECTUE EN IRAK « VISITE DE TRAVAIL »

Damas (A.P.P.). — Le président syrien Hafez Al Assad va faire, dans les prochains jours, une « visite de travail » à Bagdad, a annoncé le 20 octobre l'agence syrienne d'information Sana. Selon la note-papier officiel du président Assad en Irak à été bilie entre Damas et Bagdad depuis le 30 septembre dernier, et « les dirigeants syriens et irakiens examineront les moyens d'affrontement en commun l'agression sioniste à la nation arabe ».

Cette visite préside à la réunion à Bagdad, le 2 novembre, d'une conférence au sommet des pays du Front de la libération (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, Irak). Elle intervient après une longue période de hostilité entre Bagdad et Damas et sous le pouvoir de deux branches rivales du parti Baas.]

Iran

L'ayatollah Khomeiny, chef spirituel de l'opposition iranienne, envisagerait de quitter la France, pour aller se réfugier à Bagdad. Il a été annoncé par le 20 octobre 20 octobre, l'ayatollah chercherait à s'assurer qu'il exercerait librement ses activités avant de prendre une décision définitive. Il a également été invité par des personnalités iraniennes à se rendre dans leur pays, mais ne penserait pas que la situation actuelle lui permette de donner une réponse positive.

Les phalangistes semblent disposés à saisir toute occasion de « désescalade »

De notre envoyé spécial

Beirut. — Achrachief soupire, soulagé. Il s'en va, le fils de l'Égypte, le fils de l'Égypte. En langage militaire, on dirait docilement qu'ils ont été « redéploies ». Ils ? Les Syriens, bien entendu, mais aussi les descendants de leur père, les Phalangistes. Le haut perchotir bétonné en haut de cette tour plantée sur la colline comme un indestructible radar. Ils ont quitté les points plus les vers le nord où depuis trois semaines les franges-tours s'élevaient de cartons sur lesquels on s'approchait d'un invisible harbelé. Ils sont partis, oui, mais pas bien loin, juste de l'autre côté du fleuve à Sin-El-Pil ou sur les bosses avoisinantes. Et ils sont encore là, le long du « front », de la place des canons où les fusillades résonnent dans un amas de ruines lépreuses — celles de la « guerre d'avant » — jusqu'aux banlieues sud, plus méconnaissables que jamais.

Qu'importe, un pas est franchi. Les sceptiques n'y verront qu'un bien maigre changement. Ils auront raison. Mais pour qui a connu l'angosse des abris, c'est un pas de géant. Une menace qui s'éloigne, un blocus qui prend fin. Et Achrachief, sans cri ni presse, a retrouvé cet impérieux désir de vivre qui, en trois ans d'épreuves, n'a jamais paru devoir abandonner le Liban.

au milieu du quartier qui revit. Les épicier s'étaient retirés et les légumes sur le trottoir. Cette fois le ravitaillement est arrivé de Jounieh ou de la montagne par les ponts « libérés ». A Borj-Hammoud, l'un des deux points où la bataille fit rage, on fait la queue, pare-chocs contre pare-chocs, dans les deux sens. Hier encore, on ne passait qu'à pied, le pas pressé et la gorge serrée. Désormais, plus le moindre contrôle. Des gendarmes libanais, assis sur un mur, derrière leur mitraillette, regardent indifférents, au passage, indifférents. A quelques pas de là, les vieux ont retrouvé leurs bistrot, leur pain endommagé. Ils fument leur narguilé. Douce sérénité, comme hier, comme demain.

L'influence des Saoudiens

Personne ne se méprend vraiment sur la portée des mesures prises en œuvre. Psychologiquement, elle est indéniable pour ceux qui, jusqu'au bout, sont restés dans le ghetto et pour les milliers d'autres qui, réfugiés dans la montagne, sont revenus dans la maison, l'appartement ou le quartier, et décider d'un événement. Mais politiquement, ce n'est, bien sûr, qu'une timide amorce, un test. Positif, à tout prendre : les plus « ultras », qui de « toute armée arabe » et réclamaient, comme seule garantie, l'intervention des « casques bleus » oustens, se sont, tant bien que mal, contentés de la relève saoudienne. M. Camille Chamoun s'est même déclaré « satisfait », bien qu'il maintienne sa position de principe contre la présence de toute armée étrangère au Liban.

Les chamounistes ont, en fait, dû se ranger à la détermination du parti phalangiste, dont les dirigeants avaient clairement fait entendre qu'ils joueraient, eux, le jeu d'une conciliation rigide par des négociations. Les dirigeants des katabz ne manquent pas, en effet, une occasion de rappeler les relations cordiales et fraternelles qu'ils ont de tout temps entretenues avec l'Arabie Saoudite. L'influence, discrète mais grandissante, que celle-ci semble prendre dans la phase actuelle du conflit libanais, leur apparaît donc comme un atout qu'il ne faudrait à aucun prix méconnaître.

Les hommes de Riyad, après tout, entretiennent aussi d'excellents rapports avec une partie du leadership traditionnel de la communauté musulmane, ainsi qu'avec certains dirigeants — et non des moindres — de la résistance palestinienne. Il est assurément trop tôt pour en conclure que, forts de ce réseau d'amitiés disparates, les Saoudiens sont disposés à s'engager plus avant, ou des prochains mois, dans le rôle d'arbitre-conciliateur. Mais les appels, plus ou moins pressants, au dialogue avec l'autre bord qui apparaissent côté chrétien, sont significatifs, même si, dans le passé, bien d'autres invites sont restées sans suite.

M. Béchir Gemayel, chef militaire des Phalangistes, généralement considéré comme pas enclin au compromis, ne s'affirme-t-il pas lui-même — au moins publiquement — disposé à ce dialogue. Vendredi, un peu avant midi, il a, lui aussi, franchi le pont au volant de sa Land-Rover. Comme si de rien n'était, apparemment ravi de voir là des Saoudiens qui dit-il en passant « nous n'ont pas rien, eux, aucune visée territoriale sur le Liban ». Nous l'avons rencontré un peu plus tard, à la maison centrale des katabz. La façade est éventrée du sol au toit. À l'étage, le bureau de tout vent et encombré de poutres et de pierres.

Nous avons publié (nos dernières éditions du 21 octobre) les réponses du chef militaire des Phalangistes, dont voici l'essentiel : Estimer que la distinction entre une aile « ultra » et une aile plus « modérée » dans les milieux libanais est « absurde », M. Béchir Gemayel assure que « la balle est maintenant dans le camp du président Sarkis ».

Mais c'est un président qu'hier encore vous compaiez à Pétaïn ? — Nous ne faisons confiance à personne mais il faut bien sortir de ce bourbier. Nous avons rompu avec une victoire, celle de la résistance. Avec le crédit de cette victoire nous sommes disposés à entaquer le dialogue.

Comment réengager le dialogue avec l'autre bord, avec l'Ouest ? — L'Ouest est traumatisé par ce qui s'est passé ici. Il a peur. Peur de notre défaite qui le laisserait seul face aux Syriens. Peur d'un retrait syrien qui le laisserait seul face à nous. Nous voulons traverser nos partenaires de l'autre côté. Nous n'avons aucune visée ni aucune mauvaise intention, mais, de grâce, qu'on nous la rende cette main.

DOMINIQUE POUCHIN.

Éditions sociales la condition féminine RECHERCHES OUVRAGE COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DU CERM "Au cœur de ce recueil, à la fois synthétique (il fait un excellent bilan des connaissances) et composite (ce n'est pas heureusement l'harmonie entre tous les auteurs du livre) voilà un élan qui donne envie de poursuivre." Catherine Clément "Le Monde"

ASIE

La révolution afghane en marche

III. — Maintien d'une influence occidentale

Le régime révolutionnaire pro-soviétique a assuré son autorité sur l'ensemble du pays, mais il considère les "Frères musulmans" comme étant ses ennemis n° 1.

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Kaboul. — L'influence des Soviétiques à Kaboul dépend dans une large mesure de celle que sont prêts à y exercer les Occidentaux.

De 20 millions de dollars, le Japon finance un projet d'irrigation et un système de télécommunications pour le renforcement d'un émetteur de la radio nationale.

ghan tandis que d'autres, hostiles au nouveau régime de Kaboul, ont pris refuge au "Pachouistan" — région nord-ouest du Pakistan peuplée de pachouins.

DRAPEAU ROUGE

Le drapeau rouge a été adopté, le 19 octobre, comme nouvel emblème national de l'Afghanistan.

Embarras de la Chine et des Etats-Unis

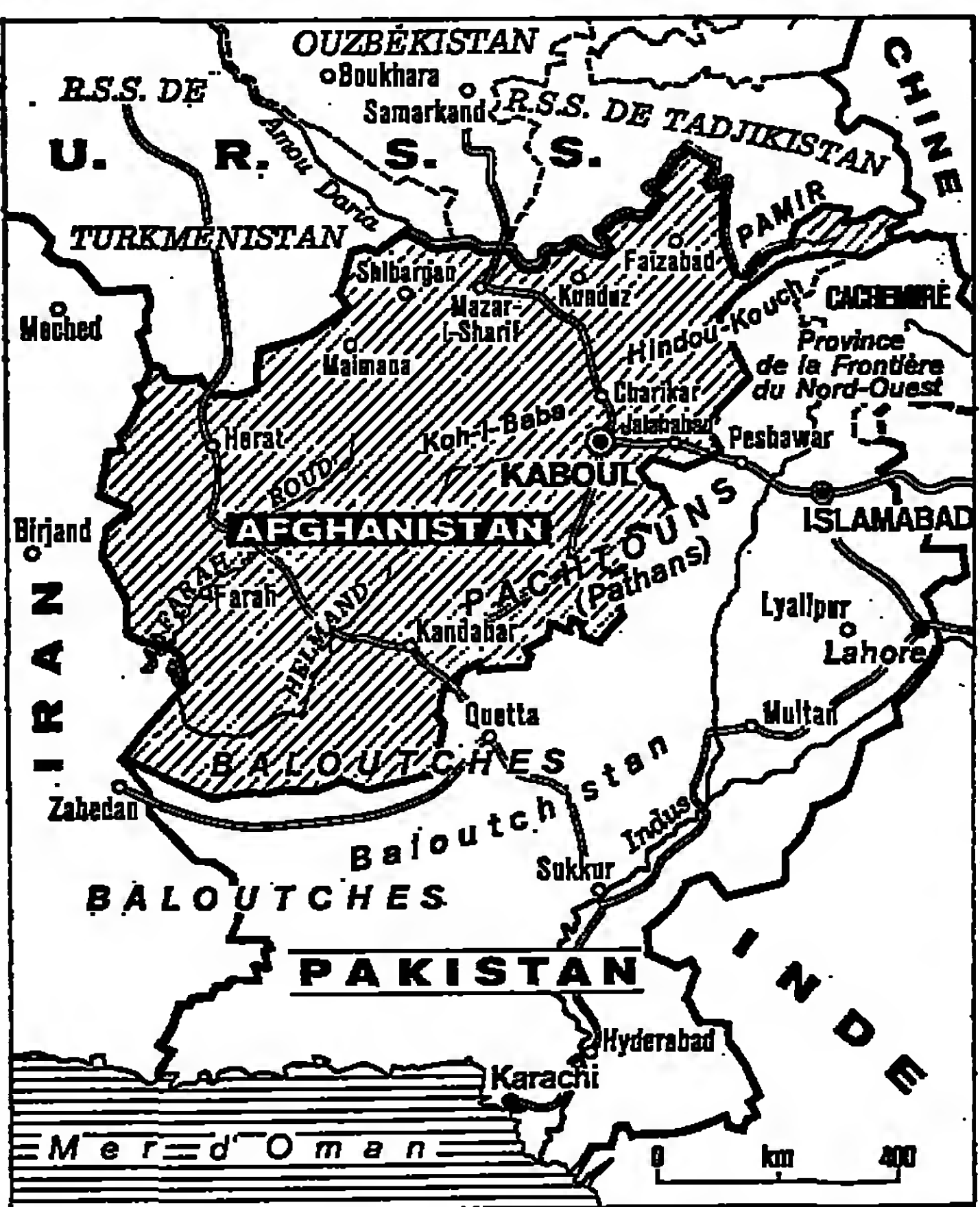
Deux grands pays suivent avec une attention embarrassée la situation en Afghanistan.

Remplacer l'armement soviétique

Le président Syaad Barre a réagi en réorganisant le commandement de l'armée et en épurant l'administration et l'université de leurs éléments les plus douteux.

Qu'est devenue la guérilla d'Ogaden ?

Mogadiscio. — Une guérilla en Ogaden ? On l'oublierait facilement si tant est que, en mars, des troupes régulières somaliennes semblaient avoir marqué le point final d'une campagne d'extermination.



sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, a dit que son pays a souhaité un régime d'Etat démocratique et normal.

Rebellions potentielles

Jusqu'à maintenant le régime pro-soviétique afghan a évité tout geste pouvant compromettre ce que M. Taraki a appelé "l'établissement de relations normales" avec les autres voisins.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

QUARANTE-SIX PRISONNIERS POLITIQUES et trente-trois membres de leurs familles doivent quitter Cuba ce samedi 21 octobre pour les Etats-Unis.

Portugal

LE PRIX DE L'ESSENCE a été relevé de 20 % ce samedi 21 octobre, a annoncé le ministère de l'Industrie et de la Technologie.

Guatemala

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS, M. Olivero Castañeda, a été assassiné, vendredi 20 octobre, dans la capitale.

Union soviétique

SEPT CENTES FAMILLES TATARES DE CRIMÉE qui étaient rentrées illégalement en Crimée ont été arrêtées ce mois-ci.

AFRIQUE

Neuf ans de régime militaire en Somalie

(Suite de la première page.)

Au moment où il célèbre le 21 octobre, le neuvième anniversaire de son accession au pouvoir, le général Syaad Barre tente inlassablement de réparer les dommages de la défaite.

Remplacer l'armement soviétique

Le président Syaad Barre a réagi en réorganisant le commandement de l'armée et en épurant l'administration et l'université de leurs éléments les plus douteux.

Qu'est devenue la guérilla d'Ogaden ?

Mogadiscio. — Une guérilla en Ogaden ? On l'oublierait facilement si tant est que, en mars, des troupes régulières somaliennes semblaient avoir marqué le point final d'une campagne d'extermination.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

QUARANTE-SIX PRISONNIERS POLITIQUES et trente-trois membres de leurs familles doivent quitter Cuba ce samedi 21 octobre pour les Etats-Unis.

Portugal

LE PRIX DE L'ESSENCE a été relevé de 20 % ce samedi 21 octobre, a annoncé le ministère de l'Industrie et de la Technologie.

Guatemala

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS, M. Olivero Castañeda, a été assassiné, vendredi 20 octobre, dans la capitale.

Union soviétique

SEPT CENTES FAMILLES TATARES DE CRIMÉE qui étaient rentrées illégalement en Crimée ont été arrêtées ce mois-ci.

AFRIQUE

Neuf ans de régime militaire en Somalie

(Suite de la première page.)

armes de contrebande en provenance d'Aden et auraient pris quelques otages, mais leur isolement actuel incite le pouvoir à la fermeté plutôt qu'à une attitude conciliante.

Remplacer l'armement soviétique

Le président Syaad Barre a réagi en réorganisant le commandement de l'armée et en épurant l'administration et l'université de leurs éléments les plus douteux.

Qu'est devenue la guérilla d'Ogaden ?

Mogadiscio. — Une guérilla en Ogaden ? On l'oublierait facilement si tant est que, en mars, des troupes régulières somaliennes semblaient avoir marqué le point final d'une campagne d'extermination.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

QUARANTE-SIX PRISONNIERS POLITIQUES et trente-trois membres de leurs familles doivent quitter Cuba ce samedi 21 octobre pour les Etats-Unis.

Portugal

LE PRIX DE L'ESSENCE a été relevé de 20 % ce samedi 21 octobre, a annoncé le ministère de l'Industrie et de la Technologie.

Guatemala

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS, M. Olivero Castañeda, a été assassiné, vendredi 20 octobre, dans la capitale.

Union soviétique

SEPT CENTES FAMILLES TATARES DE CRIMÉE qui étaient rentrées illégalement en Crimée ont été arrêtées ce mois-ci.

AFRIQUE

Neuf ans de régime militaire en Somalie

(Suite de la première page.)

livré des armes légers dans le passé, il n'avait les moyens ni la volonté de renflouer l'armée somalienne.

Remplacer l'armement soviétique

Le président Syaad Barre a réagi en réorganisant le commandement de l'armée et en épurant l'administration et l'université de leurs éléments les plus douteux.

Qu'est devenue la guérilla d'Ogaden ?

Mogadiscio. — Une guérilla en Ogaden ? On l'oublierait facilement si tant est que, en mars, des troupes régulières somaliennes semblaient avoir marqué le point final d'une campagne d'extermination.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

QUARANTE-SIX PRISONNIERS POLITIQUES et trente-trois membres de leurs familles doivent quitter Cuba ce samedi 21 octobre pour les Etats-Unis.

Portugal

LE PRIX DE L'ESSENCE a été relevé de 20 % ce samedi 21 octobre, a annoncé le ministère de l'Industrie et de la Technologie.

Guatemala

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS, M. Olivero Castañeda, a été assassiné, vendredi 20 octobre, dans la capitale.

Union soviétique

SEPT CENTES FAMILLES TATARES DE CRIMÉE qui étaient rentrées illégalement en Crimée ont été arrêtées ce mois-ci.

Union soviétique

SEPT CENTES FAMILLES TATARES DE CRIMÉE qui étaient rentrées illégalement en Crimée ont été arrêtées ce mois-ci.

Le conseil exécutif du parti... Le problème... Le conflit du... et le F.L.N. étonner à tout... M. PIERRE GECAMPS MASSADEUR DU BENIN... LE MONDE... LES BUREAUX...

Handwritten note: 10/22/78

en Somalie

AFRIQUE

Rhodésie

Le conseil exécutif de Salisbury accepte de participer à une conférence réunissant toutes les parties

Un communiqué commun, publié vendredi 20 octobre à Londres et à Washington, indique que les membres du conseil exécutif de Rhodesie ont accepté de participer à une conférence sur la Rhodésie réunissant toutes les parties engagées dans le conflit...

Le raid avait fait environ cinq cents morts. M. Joshua Nkomo, chef de la ZAPU, a déclaré, vendredi, que le bilan était finalement de deux cent vingt-neuf tués et six cent vingt-deux blessés.

Le problème de la Namibie

LE GROUPE AFRICAIN A L'ONU CONDAMNE LE « PRÉTENDU COMPROMIS » ENTRE LES CINQ ET PRETORIA

L'Afrique du Sud n'a donné aucune garantie aux cinq puissances occidentales qui ont négocié au début de la semaine à Pretoria que des élections sous supervision de l'ONU se tiendraient l'année prochaine...

Le groupe africain rappelle qu'il s'est simplement engagé à tenter de convaincre les cinq puissances occidentales de la nécessité d'une solution acceptable intégralement, selon les termes du communiqué commun publié jeudi à Pretoria.

Le conflit du Sahara occidental

Le P.C.F. et le F.L.N. demandent à la France de renoncer à tout engagement militaire

Une délégation du Front de libération nationale d'Algérie est arrivée en France du 17 au 21 octobre. Elle a été reçue par M. Georges Marchais et elle a eu des entretiens avec une délégation du P.C.F. Le communiqué commun publié samedi 21 octobre souligne notamment :

Le groupe africain réaffirme son soutien au peuple namibien, « sous la direction de la SWAPO, son seul représentant authentique dans sa lutte pour la liberté et une indépendance véritable dans une Namibie unifiée ».

M. Pierre Décamps Ambassadeur au Bénin

Le Journal officiel du samedi 21 octobre publiera la nomination de M. Pierre Décamps comme ambassadeur au Bénin.

Le problème du Sahara. — M. Mohamed Boucetta, ministre d'Etat marocain des affaires étrangères et de la coopération, a regagné Rabat vendredi 20 octobre à l'issue d'une visite en Mauritanie.

Turquie

L'ancien recteur de l'université technique d'Istanbul assassiné en pleine rue

De notre correspondant

Ankara. — La violence quotidienne continue : le professeur Bedri Karafakioglu, doyen de la faculté d'électronique et ancien recteur de l'université technique d'Istanbul, a été assassiné vendredi 20 octobre dans la matinée, en pleine rue, dans la banlieue d'Istanbul par trois individus roulant à bord d'une voiture volée.

M. Ecevit, il s'agit là de « des derniers crimes désespérés » des organisations terroristes que l'on démantèle depuis plusieurs semaines.

Avant de l'École nationale supérieure des télécommunications de Paris, le professeur était âgé de soixante-trois ans. Personnalité libérale, il était reconnu comme une autorité dans sa spécialité des télécommunications.

La Turquie (modérée) et la DISK (gauche), les deux centrales ouvrières turques, se sont récemment entendues pour lutter en commun contre le terrorisme.

Union soviétique

UN ARMÉNIEN RÉFUGIÉ A L'AMBASSADE DE FRANCE QUITTE LES LIEUX DE SON PLEIN GRÉ

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Djoumchet Lalazarian, Arménien qui s'était réfugié le 2 juillet dernier à l'ambassade de France à Moscou, a quitté les lieux le vendredi 20 octobre, de son plein gré, en compagnie de plusieurs membres de sa famille venus le chercher.

En accord avec le ministre français des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Moscou, M. Bruno de Laesse, a décidé de laisser partir l'Arménien.

On précise à l'ambassade de France que le fait, pour un citoyen soviétique, de se réfugier dans une représentation étrangère, ne tombe sous le coup d'aucune loi de l'U.R.S.S. Des conversations se poursuivent avec les autorités soviétiques afin de chercher à éviter à M. Lalazarian des sanctions trop lourdes.

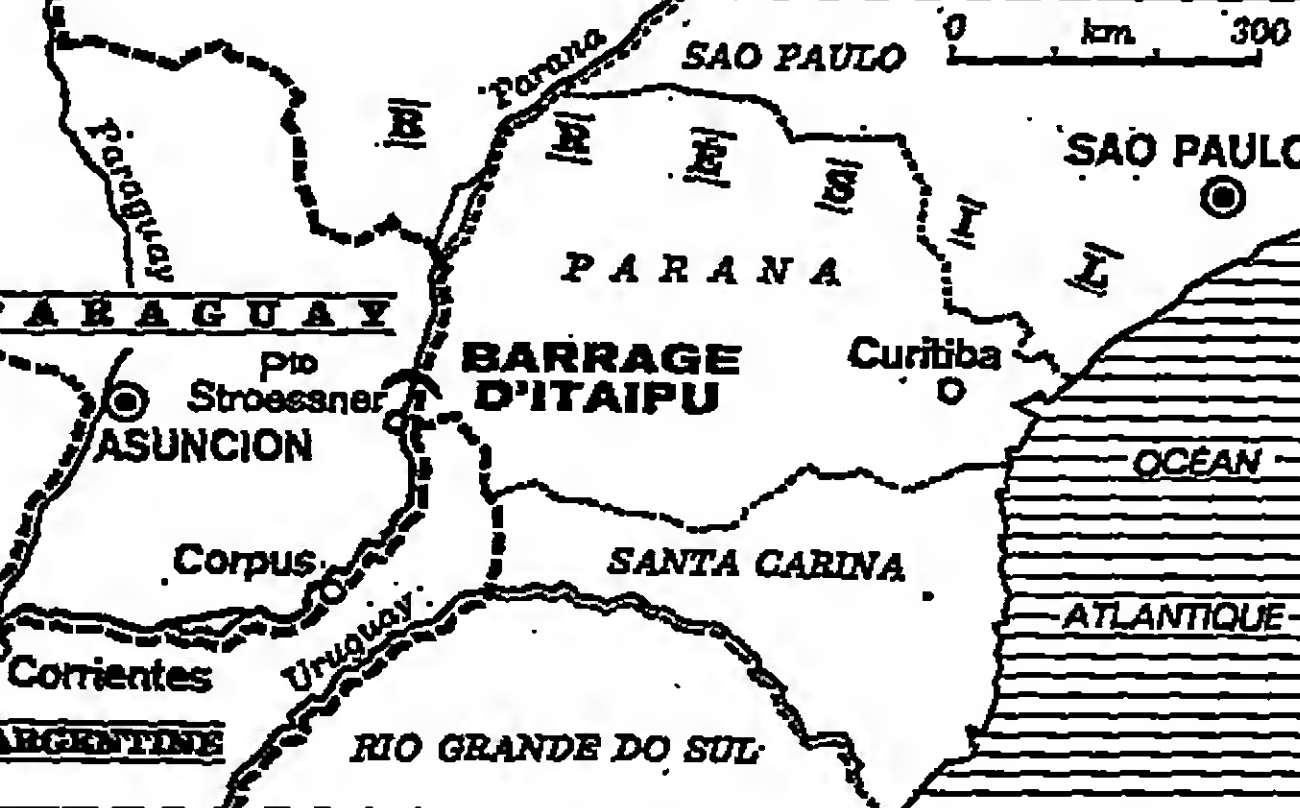
Brésil

A LA FRONTIÈRE PARAGUAYO-BRÉSILIENNE Le détournement du fleuve Parana va permettre la construction du barrage d'Itaipu

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le coup d'arrêt définitif à la construction du gigantesque barrage d'Itaipu, à la frontière du Brésil et du Paraguay, a été donné vendredi 20 octobre, en présence des chefs de deux pays.

L'Argentine craint, en effet, que par son gigantesque Itaipu n'affecte considérablement le cours du fleuve Parana, qui traverse en aval une grande partie de son territoire.



Du côté brésilien, tout a été fait pour donner à la cérémonie un relief particulier. Outre le président Geisel, son successeur réélu, le général Figueiredo, cinq ministres et plusieurs chefs militaires ont assisté à l'explosion.

entre les représentants du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay était prévue dans le courant du mois d'octobre, mais aucune date n'a encore été annoncée.

EUROPE

Espagne

L'Etat maintiendra une aide importante à l'Eglise

De notre correspondant

Madrid. — Un impôt religieux sera établi en Espagne. Les négociations menées entre l'administration madrilène et le Saint-Siège pour remplacer le concordat de 1953 ont abouti à cette formule qui maintiendra l'aide de l'Etat à l'Eglise, mais sous une autre forme.

pour prix de ses libéralités : le droit de présentation des évêques. L'accord signé à Rome par le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, prévoyait en échange l'abandon du « fuero » ecclésiastique, c'est-à-dire le droit pour les prêtres espagnols de n'être poursuivis en justice qu'avec l'accord de leur évêque.

Tchécoslovaquie

L'ÉCRIVAIN PAVEL KOHOUT OBTIENT UN VISA D'ÉMIGRATION

Prague (A.F.P.). — L'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohout, signataire de la Charte 77, a reçu samedi un visa d'émigration pour l'Autriche.

Ces modalités s'inspirent apparemment de l'ancien accord de 1953. La presse espagnole publie souvent des enquêtes sur les richesses de l'Etat, ainsi bien foncières (le chiffre de 100 000 hectares de terres agricoles a été avancé) qu'immobilières, bancaires ou artistiques.

AMÉRIQUES

Argentine

TROIS DÉTENUX FRANÇAIS POURRAIENT ÊTRE LIBÉRÉS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

M. Jacques Miquel, avocat de l'Association des parents et amis des Français détenus ou disparus en Argentine, a annoncé, vendredi 20 octobre à Buenos-Aires, qu'il avait « bon espoir d'obtenir, sans doute avant la fin de l'année, plusieurs libérations ».

TANINO CRISCI COLLECTION PRINTEMPS 79 Salle d'exposition 116, Champs-Élysées

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. LES BUREAUX que vous recherchez.

Le Monde

politique

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AU SÉNAT

M. Giraud : c'est en modernisant nos industries que nous provoquerons le progrès social

Vendredi matin 20 octobre, sous la présidence de Mme Goutmann (P.C.), l'Assemblée nationale poursuit l'examen des crédits de l'industrie.

Dans la discussion générale, M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais) constate que les mesures sociales nécessaires n'apparaissent pas au premier plan des préoccupations gouvernementales. Il cite par exemple, la sidérurgie. « Il reste un avenir pour le charbon », affirme-t-il en précisant que la politique charbonnière doit s'accompagner de la réindustrialisation du bassin minier.

« On veut jouer aux échecs, mais à condition que mon partenaire respecte les règles », déclare M. NEUWITZ (R.P.R., Loire) qui note que la concurrence internationale implique la réciprocité des attitudes.

Pour M. LONGUET (U.D.F., Meuse), la forêt française est mal utilisée. Il reconnaît cependant que le gouvernement a fait des efforts exceptionnels pour ce qui concerne l'usage industriel du bois, mais il pense qu'il faudrait aussi aider les exploitants forestiers.

« Votre politique pétrolière conduit à terme à un démantèlement du raffinage en France », estime M. CHILLES (P.S., Paris), qui juge très décevants les résultats enregistrés dans le domaine des économies d'énergie. Il condamne la politique du secret dans le domaine nucléaire, y compris en ce qui concerne la sécurité. Aussi demande-t-il une nouvelle fois, qu'un débat ait lieu sur ce problème.

Pour M. BARIANT (U.D.F., Paris) la désindustrialisation de la capitale devient dramatique. Aussi

souhaite-t-il une politique incitative en faveur des P.M.I. ce qui implique, précise-t-il, un infléchissement des règles de l'aménagement du territoire.

M. DUROURE (P.S., Landes) relève que le poste « bois-pâte à papier » est, après celui du pétrole, le plus déficitaire de notre balance des comptes. Notre appareil industriel est, à son avis, inadapté à une bonne exploitation des forêts. Le député insiste particulièrement sur la situation catastrophique de l'industrie du meuble. Le délabrement de notre industrie du bois, conclut-il, est le signe d'une démission du pouvoir.

M. PIERRET (P.S., Vosges) consacre son intervention à l'industrie textile qui, observe-t-il, est celle qui a le plus licencié entre 1974 et 1977 : cent onze mille emplois supprimés. A son avis, cette industrie est la plus en retard socialement, la plus exposée à la concurrence étrangère et la plus entaillée. Votre politique, déclare-t-il, est celle du redéploiement, du « repli ordonné ». L'orateur souhaite la réunion d'une conférence nationale sur le textile, demandant au gouvernement de faire respecter l'accord multilatéral et estime souhaitable la nationalisation des textiles synthétiques.

« Que vos faits le gouvernement pour protéger la sidérurgie des « coûts spéciaux », demande M. BARNIER (R.P.R., Savoie), qui note que dans la Tarantaise et dans la région lyonnaise, y compris en ce qui concerne la sécurité. Aussi demande-t-il une nouvelle fois, qu'un débat ait lieu sur ce problème.

Dernier orateur, M. HAMEL (U.D.F., Rhône) exprime l'inquiétude qui existe dans la région Rhône-Alpes. Il souhaite que l'on impose aux banques un quota de prêts à caractère économique et humain ». M. WAGNER (R.P.R., Yvelines) insiste, de son côté, sur l'importance de la récupération des déchets.

Dernier orateur, M. HAMEL (U.D.F., Rhône) exprime l'inquiétude qui existe dans la région Rhône-Alpes. Il souhaite que l'on impose aux banques un quota de prêts à caractère économique et humain ». M. WAGNER (R.P.R., Yvelines) insiste, de son côté, sur l'importance de la récupération des déchets.

Faire confiance aux chefs d'entreprises

Répondant aux orateurs, M. GIRAUD, ministre de l'Industrie, développe successivement les deux axes sur lesquels a porté l'effort du gouvernement :

- 1) Une politique de l'énergie et des matières premières.
- « Notre combat pour économiser l'énergie fait l'admiration de certains États étrangers, mais il est encore insuffisant. Il faut cependant éviter de porter atteinte à la compétitivité de nos entreprises et de tomber dans les traverseries administratives. Le problème de l'isolement des locaux devra résorber dans les prochains jours, et de nouvelles mesures seront prises dans le domaine des bâtiments.
- « Pour ce qui concerne les sources d'énergie, une subvention de 3 milliards 585 millions de francs est allouée aux Charbonnages de France. Nous tenons beaucoup au contrat de programme passé avec cette entreprise (...).
- « La structure du bilan de l'É.D.F. est préoccupante mais, lorsque le service public est en cause, il est autorisé de recourir à des méthodes de financement particulières. Ainsi le financement par l'emprunt a l'avantage

d'étaler les charges dans le temps. »

Après avoir précisé que le gouvernement voit un obstacle à la publication d'informations sur le nucléaire, M. Giraud évoque la diversification de nos sources d'approvisionnement :

« En ce qui concerne le pétrole, il n'est pas question de revenir sur la loi de 1928. Tout en cherchant à assurer l'approvisionnement, nous voulons cependant développer les exportations de nos industries. Le gouvernement ne se désintéresse nullement par ailleurs des opérations nationales. Leur marge d'autofinancement est désormais supérieure à 10 milliards de francs et le gouvernement veillera à ce qu'il y conserve des moyens suffisants pour les explorations nécessaires. »

Le ministre relève que le budget fait une place importante aux énergies nouvelles, notamment à l'énergie solaire, et note que dans le domaine des énergies les premiers résultats de l'inventaire national sont très positifs.

En ce qui concerne la forêt, les mauvaises structures des propriétés et des plantations ne pourront se modifier que très lentement. En revanche, de larges progrès

peuvent être faits dans le domaine de l'exploitation. Citant le recours aux schémas publics, M. Giraud désire qu'il importe de changer certaines pratiques.

2) Une politique de l'industrie.

« Il faut faire confiance aux chefs d'entreprise. Nous avons le choix entre deux méthodes : ou leur faire donner des ordres par des fonctionnaires ou s'appuyer sur leur dynamisme et leur imagination. Nous avons choisi cette dernière. »

Evocant ensuite les cas précis abordés dans la discussion générale, M. Giraud précise :

« La suspension de l'exploitation de la mine de fer de Saint-Clair-de-Balouze paraît inévitable. Une politique de restructuration sera appliquée ;

« Pour ce qui concerne la difficulté de la tirer d'embarras ;

« Il n'est pas possible de mettre les apporçonneurs de Durakerus (qui ne sert à rien) sous cocon. Nous examinons cependant la question ;

« Il ne faut pas décourager la nation en notifiant la situation des textiles. Elle a déjà été transformée et des éléments sans sont déjà apparus. Pourquoi faire croire à l'opinion que notre textile régresse ? Vouloir maintenir le nombre actuel de travailleurs relèverait de la même aberration que de déplorer qu'à l'heure actuelle on rencontre moins d'illuminés de réservoirs qu'en 1900. Il y aura des licenciements, mais ils s'effectueront dans un processus d'adaptation contenu. »

En conclusion, le ministre insiste sur le futur, sur l'innovation, « à imprimer numéros un, car c'est

tut français du pétrole (835 millions de francs).

● **Matières premières.** — Le montant total des crédits de paiements s'élève à 249,5 millions de francs contre 194,8 millions en 1978.

● **Politique industrielle.** — Les crédits de paiements diminuent (74,3 millions contre 89,8), tout comme les autorisations de programme (615,8 contre 767,2). C'est la conséquence directe de la baisse programmée des aides à C.I.L.-Honeywell-Bull : 300 millions de francs au lieu de 500 millions, sont inscrits au titre des « aides industrielles » (200 millions pour C.I.L.-Honeywell-Bull, 100 millions de provision pour une éventuelle insuffisance de commandes de l'Etat et 80 millions pour les filiales mini-industrielles du groupe Thomson).

● **Recherche industrielle et technologique.** — Les crédits de paiements (177,5 millions de francs + 15,3 millions) augmentent plus que la moyenne du budget, de même que les autorisations de programme (1 522 millions, + 21,3 %).

● **Coût du budget.** Ce budget, qui chaque fois s'accroît, se traduit par une augmentation de 80 milliards de francs par rapport à l'ensemble des actions des pouvoirs publics au titre de la politique industrielle. Tant il est vrai que les crédits consacrés à l'industrie se retrouvent sous de multiples rubriques budgétaires. C'est bien l'un des problèmes qui se posent aux parlementaires. Ceux-ci souhaitent depuis longtemps que se poursuive la mise à l'échelle de la puissance publique dans l'industrie soient mieux canalisés.

« Pour redresser cette situation, conclut M. Giraud, la France a besoin d'une politique industrielle qui réussisse. Songer au progrès social ne veut pas dire qu'on doive porter à tout prix ce qui existe car ce sont les industries modernes qui assurent les meilleures rémunérations et les meilleures conditions de travail. C'est donc en modernisant nos industries que nous provoquerons le progrès social. Ne perdons pas notre temps à nous lamenter sur ce qui ne se peut pas, travaillons à l'avenir de la France.

« En innovant que nous exportons, que nous créons des emplois et que nous favorisons le processus d'adaptation. »

« Pour redresser cette situation, conclut M. Giraud, la France a besoin d'une politique industrielle qui réussisse. Songer au progrès social ne veut pas dire qu'on doive porter à tout prix ce qui existe car ce sont les industries modernes qui assurent les meilleures rémunérations et les meilleures conditions de travail. C'est donc en modernisant nos industries que nous provoquerons le progrès social. Ne perdons pas notre temps à nous lamenter sur ce qui ne se peut pas, travaillons à l'avenir de la France.

STAGNATION

Le budget du ministère de l'Industrie stagne d'une année sur l'autre, du moins au niveau des crédits de paiements : 10 783 millions de francs sont inscrits pour 1979, contre 9 901 au titre de 1978, soit une progression de 8,9 %. Si l'on déduit de ces chiffres la part du commerce et de l'artisanat (150 millions de francs) qui relève dans le ministère précédent, du ministère de l'Industrie, l'augmentation des crédits ne ressort plus qu'à 6,9 %. Au niveau des autorisations de programme, le ministère est mieux traité : 4 232 millions contre 3 535 millions (+ 21,2 %).

Par types d'actions, la ventilation des crédits est la suivante :

● **Politique énergétique.** — Elle absorbe, encore une fois, la majeure partie des crédits de paiements : 7 488,4 millions de francs, dont 3 585 millions au titre de subventions aux Huileries et 3 852 millions pour le Commissariat à l'énergie atomique. Ces deux organismes drainent 96,96 % des crédits du ministère destinés à la politique énergétique et 66,5 % de l'ensemble des sommes dont dispose M. Giraud. Les crédits pour les économies d'énergie passent de 628 millions à 1 272 et ceux consacrés aux énergies nouvelles de 38,5 millions à 107,9 millions, dont 67,4 millions pour le Commissariat à l'énergie atomique.

Aux crédits divers ajoutés s'ajoutent divers autres ressources : fonds de soutien aux hydrocarbures (246 millions de francs) ; crédits du FDES (1,9 milliard de francs) et le produit de la taxe parafiscale sur les produits pétroliers (destiné à l'insti-

situation de Renault-Véhicules industriels, le productivité ne s'améliorera que grâce à une rationalisation interne, qui ne pourra être que progressive. Les résultats financiers resteront mauvais un certain temps, mais l'essentiel est de laisser la direction du groupe assumer pleinement ses responsabilités ;

« Pour ce qui concerne la situation des entreprises chimiques, nous ne pouvons nous permettre de faire des réserves. Les négociations avec les syndicats de salariés ne sont pas terminées, mais l'essentiel est de laisser la direction du groupe assumer pleinement ses responsabilités ;

« Pour ce qui concerne la société charbonnière Asturiana, il sera

Le bilan des interruptions de grossesse

Répondant vendredi matin 20 octobre, au Sénat, à Mme HELENE LUC (P.C., Val-de-Marne) qui lui signalait certaines carences dans l'application de la loi de 1975 sur l'avortement, Mme SIMONE VEILL, ministre de la santé et de la famille, a apporté les précisions suivantes : « Trois cent cinquante établissements hospitaliers publics et trois cent vingt-neuf établissements hospitaliers privés pratiquent des interruptions de grossesse sur l'ensemble du territoire national. Si le nombre des établissements hospitaliers publics équipés à peu près à celui des établissements hospitaliers privés, la proportion d'interventions effectuées dans le secteur public est largement supérieure puisqu'elle atteint environ 65 % (sauf dans la région de France (...)).

« La baisse inattendue du nombre des interruptions volontaires de grossesse subies en Grande-Bretagne par des Françaises (14 809 en 1975, 4 459 en 1973 et 2 009 en 1977), ainsi que la disparition presque totale des complications de réanimation et de néphrologie en France, a ajouté Mme Veill, laissant supposer que l'équipement des services est suffisant. (...) »

« Le nombre des centres de planification, poursuit Mme Veill, était de 80 en 1974 et de 150 en 1975. Il a marqué une constante augmentation pour atteindre le chiffre de 381 actuellement, répartis sur le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer. De plus, 586 établissements d'information et de conseil conjugal subventionnés par mon ministère sont à la disposition du public. Une subvention de 500 000 F est accordée au Conseil supérieur de l'Information sexuelle et de la régulation des naissances. »

« Enfin, conclut Mme Veill, les dernières statistiques connues selon lesquelles près d'une femme sur deux utilise un moyen moderne de contraception témoignent de l'efficacité des actions entreprises en faveur de la régulation des naissances et de l'équipement qui portent les pouvoirs publics au développement de la contraception et à la prévention contre l'avortement. »

Mme LUC évoque le cas dramatique d'une jeune fille du Val-de-Marne qui n'a pu trouver le secours nécessaire, puis ajoute : « Je regrette que certaines femmes se voient refuser une interruption de grossesse à laquelle elles ont

droit et faute de laquelle elles sont contraintes de recourir à l'avortement clandestin. (...) Le Val-de-Marne n'a que seize centres de contraception et cinq hôpitaux pratiquant l'avortement. Il en faudrait respectivement quarante-cinq et dix. »

M. CAUCHON, sénateur d'Eure-et-Loire (Union centriste), attire l'attention du gouvernement sur les difficultés des femmes chefs de famille. Mme MONIQUE FÉLLETIER, ministre déléguée à la condition féminine, a indiqué au Sénat l'existence de centres de soins publics ayant prévu en faveur de ces femmes, précisant notamment : « Un problème majeur pour elles est celui de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. A cet égard, la priorité est accordée à toute femme seule qui sollicite une place dans une crèche pour son enfant. D'autres mesures de soutien sont prévues pour les femmes qui ne trouvent dans l'obligation de travailler après le décès de leur mari. De plus, aux mois de mai 1975 et de juillet 1976, il y eut un recul de la limite d'âge d'admission aux concours pour un emploi public. »

A. M. EDOUARD BONNEFOUS (G. dém., Yvelines, président de la commission des finances), qui demandait au premier ministre les raisons pour lesquelles le gouvernement n'avait pas cru devoir célébrer avec plus d'éclat l'exploit des astronautes américains qui ont réussi la première traversée de l'équateur en ballon, M. SOUSSEON a répondu : « L'accueil a été à la mesure de l'exploit. J'ai adressé un message de félicitations aux trois astronautes. (...) La médaille d'or de la jeunesse, des sports et de la jeunesse, la plus haute décoration dont je puisse disposer, leur a été remise par mes soins le 24 août (...). M. Le Gendre a décoré d'une médaille des sports et de la jeunesse, des sports et de la jeunesse, la plus haute décoration dont je puisse disposer, leur a été remise par mes soins le 24 août (...). M. Le Gendre a décoré d'une médaille des sports et de la jeunesse, des sports et de la jeunesse, la plus haute décoration dont je puisse disposer, leur a été remise par mes soins le 24 août (...). »

M. EDOUARD BONNEFOUS, réagissant au ministre, qui l'on a mesuré mal les difficultés de l'exploit accompli par ces trois astronautes, qui au moment de l'atterrissage, étaient à bout de forces et des suites de la traversée de l'équateur, M. SOUSSEON a répondu : « Est-il admissible, déclare-t-il, qu'on ait fait des façons en raison de leur absence de passer et de passage en dessous ? (...) La participation de l'Etat a été un peu minime, hormis certaines préoccupations publicitaires comme le retour en Concordé. » — A. G.

Les secrétaires généraux de mairie souhaitent une rédefinition de leurs fonctions

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Réuni en assemblée générale du 16 au 20 octobre à Ajaccio, le syndicat national des secrétaires généraux de villes de France s'est montré préoccupé par la réforme des collectivités locales. Les secrétaires généraux, dont quatre mille (soit environ 45 % de la profession) sont inscrits à ce syndicat qui accepte la double appartenance, estiment que les difficultés des municipalités ne sont pas uniquement d'ordre financier.

Ainsi, le président, M. Roger Panabière, secrétaire général de la mairie de Montpellier, a considéré que la question des honoraires de personnel communal est au moins aussi importante que celle des ressources. Au cours d'une conférence de presse donnée vendredi 20 octobre, M. Panabière a souligné qu'une partie de la réforme élaborée par le gouvernement pourrait réussir « si tant est que l'Etat soit prêt à favoriser la promotion de la fonction communale ». De son côté, M. Philippe An-

tolne, ancien président du syndicat, s'est montré sceptique sur le succès de la réforme, car, à-t-il dit, « il ne faut pas se réjouir d'un succès qui détruit ce qui est de bons pouvoirs des collectivités locales ».

Dans leur ensemble, les secrétaires généraux de villes ont déclaré inquiets des intentions du ministre de l'Intérieur en ce qui concerne leur place et leur rôle dans le projet de loi-cadre. Ils ont souligné que seuls créés un véritable corps unique des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints des villes, de manière à promouvoir une véritable fonction publique communale. De même, ils ont affirmé que seule la mise à l'échelle de la fonction de secrétaire général de la commune est indispensable pour garantir une véritable démocratisation de la fonction. Ils ont également exprimé leur souhait de voir l'Etat intervenir dans la répartition des fonctions des représentants élus, et ont commenté celle des fonctionnaires salariés. — A. G.

En bref

● **M. Raymond Barre** s'est entretenu, vendredi après-midi 20 octobre au ministère de l'Intérieur, avec l'ensemble des préfets de métropole. Cette séance de travail, qui a duré près de trois heures, portait sur l'examen de la situation économique et sociale.

● **M. René Monory**, ministre de l'économie, et M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui accompagnent M. Raymond Barre, ont présenté chacun un exposé, le premier sur la politique des prix, et le second sur la gestion du système éducatif.

● **M. Christian Bonnet**, ministre de l'Intérieur, a fait le point sur la préparation de la loi-cadre portant réforme des collectivités locales. D'autres parts, le premier ministre, qui doit conduire la délégation française aux cérémonies d'inauguration du pont sur le grand pont de la ville de Rome, a fait le point sur la préparation de la loi-cadre portant réforme des collectivités locales. D'autres parts, le premier ministre, qui doit conduire la délégation française aux cérémonies d'inauguration du pont sur le grand pont de la ville de Rome, a fait le point sur la préparation de la loi-cadre portant réforme des collectivités locales.

● **Le parti socialiste** lancera mardi 24 octobre une campagne d'adoption de « réformes socialistes ». Il précisera que cette campagne sera présentée par plusieurs responsables socialistes, dont MM. Jean Poperen et Robert Fontaine, membres du secrétariat national. Ils dresseront le bilan de l'action du P.S. en faveur des élus d'U.R.S.S. Ce bilan est présenté dans une brochure préfacée par Mme Golda Meir et par M. François Mitterrand.

● **Le bureau exécutif du parti socialiste** s'est réuni, mercredi 19 octobre, contre l'organisation à Vichy, les 6 et 7 décembre, d'une réunion consacrée à l'aménagement du territoire à laquelle doit participer le président de la République. Le P.S. estime que « les réunions organisées avec la participation de personnalités « apolitiques », auront pour finalité la popularisation de l'idée européenne ». Il ajoute : « Les socialistes, pour leur part, refuseront de compromettre ainsi l'idée européenne. (...) Il s'agira d'une manifestation de participation ». — A. G.

TRENTINO

Italie
convient à tout le monde,
mais à toi en particulier.



Tous les sports d'hiver et beaucoup de neige.
Viens au Trentino.
Tu seras d'accord avec ceux qui te l'ont proposé.
Trentino : le nom de tes vacances.

pour l'information
OFFICE NATIONAL ITALIEN DE TOURISME (E.N.I.T.)
23 Rue de la Paix - PARIS 75002 - tel. 284.88.88
PROVINCIA AUTONOMA DI TRENTO
Assessorato al Turismo Corso 3 Novembre, 132-1 - 38100 Trento - tel. 0462

La discussion des amendements

M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, secrétaire d'Etat aux P.M.I., précise que l'agence pour la création d'entreprises assurera mille emplois avant la fin de l'année, sans doute en novembre. En ce qui concerne le droit des sociétés, la création d'une nouvelle forme de société est donc à l'étude : l'entreprise personnelle à responsabilité limitée. Pour terminer, il insiste sur l'importance des P.M.I. dans l'économie française : cinquante mille artisans de production employant moins de dix ouvriers, quarante-cinq mille moyennes industries de dix à cinquante personnes, cinquante mille entreprises du bâtiment et des travaux publics contre seulement mille cinq cents grandes entreprises.

Au cours de votes des crédits, l'Assemblée repousse un amendement socialiste qui supprimait le crédit de 200 millions de francs destiné à permettre au C.S.E.A. de faire face aux obligations qui incombent à la France au titre du financement du surcoût du super Phénix. Les socialistes entendaient ainsi protester contre l'absence de débat sur la politique nucléaire du gouvernement.

En bref

● **L'Assemblée** adopte en revanche un amendement du gouvernement qui transfère au chapitre A Aide au développement de la recherche industrielle et de la technologie » une partie des crédits affectés à l'Agence pour les économies d'énergie.

● **M. SCHWARTZ (R.P.R.)**, rapporteur pour avis, propose ensuite de diminuer de 100 millions de francs les crédits du plan-calcul, une telle subvention devant être à son avis inscrite dans un collectif budgétaire afin de permettre la maîtrise du Parlement. Le ministre s'engageant à l'informé ce dernier, l'amendement est retiré.

● **Dans les cabinets ministériels** : au cabinet de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (emploi féminin) M. Jean-Paul Clément, docteur en droit, est nommé chef de cabinet, chargé des relations avec le Parlement.

M. Paretow
de la majorité
bouleverse la ca

le débat sur l'

A PROPOS
DE L'ÉVENTUELLE DÉMISSION
DU DIRECTEUR
DES ÉDITIONS SOCIALES

1978

صلى الله عليه وسلم

M. Poniatowski dénonce ceux qui dans la majorité, « s'installent dans une attente boudeuse, la canne à pêche à la main »

Dans un discours qu'il devait prononcer samedi après-midi 21 octobre devant la convention du Val-d'Oise du P.R., M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, déclare : « Il faut avoir le courage de dire la vérité aux Français. Ce n'est pas à coups de slogans simplistes ou de petites phrases alambiquées que l'on résout les vrais problèmes de la France. Si l'opposition veut continuer à son opposition séculaire, dans ses déchirements internes, et dans ses tristes spéculations, elle le peut. Mais il ne faudrait pas qu'elle fasse spectacle contamine la particularité, étant en charge des affaires du pays. Elle ne peut se permettre de jouer son avenir... »

Le débat sur la social-démocratie

(Suite de la première page.) M. Francis Cohen, l'un des auteurs de l'U.R.S.S. et nous, l'explique clairement dans des propos rapportés par Michel Cardoze. On ne détruit pas, on ne combat pas des idées ou des analyses qu'on estime erronées en disant qu'elles le sont, mais en cherchant, en formulant d'autres analyses. Cette remarque est d'autant plus intéressante que M. Francis Cohen est aussi le directeur de la revue communiste destinée aux intellectuels, la Nouvelle Critique, revue qui apparaît menacée. Dans l'appareil du P.C.F., certains avancent qu'elle coûte cher. En outre, ses responsables sont dans une situation délicate, en particulier le rédacteur en chef, M. François Hincker, qui, en avril dernier, avait pris le risque de s'isoler au sein du comité central en défendant sa publication contre ceux qui déplorait qu'elle se fût ouverte aux contestataires. A l'époque, M. Georges Marchais avait pu manœuvrer pour faire en sorte qu'aucune condamnation officielle ne fût prononcée contre la revue.

Une faute lourde

Le secrétaire général n'a pu en revanche éviter que, sous la pression de MM. Leroy, Filsonnier et Chambard, le bureau politique qualifie cette fois de « fautive lourde » la sortie du numéro d'octobre de la Nouvelle Critique. Cette participation a été notifiée à MM. Cohen et Hincker, qui ont préféré ne pas en informer le comité de rédaction de la revue pour prévenir les drames. Il leur est toutefois évité que, dans le prochain numéro, la suite, annoncée, du débat sur le pluralisme ne permette l'expression d'opinions trop critiques par rapport à la ligne actuelle du P.C.F. Cette condamnation par le bureau politique n'empêche pas les dirigeants communistes d'être conscients du conflit qui oppose une fois de plus le parti à ses intellectuels. Ils peuvent d'autant moins l'ignorer que les remarques sont manifestes jusqu'au sein de la SIC (section des intellectuels et de la culture, au sein du comité central) placée sous la responsabilité de M. Chambard, ancien député de Paris. A deux reprises déjà le bureau politique a consacré sa réunion à cette question. Il a le souci d'articuler les positions du P.C.F. sur les problèmes culturels qui n'ont pas été réexaminés en profondeur depuis le comité central d'Arrenteuil en mars 1968.

A PROPOS D'UNE ÉVENTUELLE DÉMISSION DU DIRECTEUR DES ÉDITIONS SOCIALES

Dans l'article concernant « la restructuration du secteur « livre » du P.C.F. » paru dans le Monde (dernières éditions du 20 et premières du 21 octobre), nous écrivions que le départ éventuel de M. Lucien Séve de la direction des Editions sociales, « lié à la façon dont les Editions sociales seront reorganisées, fait l'objet de rumeurs persistantes ». Il n'y a rien de tel du 21 octobre. Il n'y a rien de tel non plus que « les rumeurs sur une démission prochaine de Lucien Séve sont dénuées de tout fondement ».

M. Henri Malberg, directeur-adjoint de France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., nous précise que M. Guy Konopnicki, dont nous avons publié un texte précisant les raisons de sa démission du parti communiste dans le Monde du 19 octobre, ne collaborait plus à France nouvelle.

ERRATUM — Dans la lettre de M. Antoine Spire publiée dans nos éditions du 21 octobre il fallait lire, à propos des Editions sociales : « Le caractère trop peu démocratique de leur fonctionnement » (et non « de nos fonctions »).

Mardi, à l'Hôtel de Ville

M. GISCARD D'ESTAING INAUGURERA UNE EXPOSITION CONSACRÉE A CHARLES DE GAULLE

M. Valéry Giscard d'Estaing inaugurerait, mardi 25 octobre à 15 heures, à l'Hôtel de Ville de Paris, une exposition consacrée à Charles de Gaulle. Réalisée sur l'initiative de l'Institut Charles-de-Gaulle, avec l'aide du ministère des armées, cette exposition qui veut présenter la vie, les œuvres, les idées du fondateur de la V^e République comporte plusieurs documents et photographies inédites. Un montage cinématographique a été réalisé sur le thème : « Charles de Gaulle, une certaine idée de la France ».

Organisée en premier lieu à Paris dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville, elle sera ensuite proposée dans plusieurs villes de province.

* Tous les jours jusqu'au lundi 13 novembre, samedi et dimanche compris, de 10 heures à 18 h. 30, sans interruption.

M. PROUTEAU : il faut moraliser, non fonctionnariser la vie politique.

La Lettre hebdomadaire du parti républicain a publié, dans son numéro du 20 octobre, une interview de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat, qui au sein de l'U.D.F. préside la commission chargée d'élaborer des propositions sur le financement des partis politiques. M. Prouteau déclare : « Il ne s'agit pas de fonctionnariser, mais de moraliser (...). Nous ferons tout d'abord une étude très complète des dépenses étrangères dans ce domaine. Nous étudierons aussi les nombreuses propositions de loi déposées ces dernières années par les parlementaires (...). Des mesures pratiques peuvent aussi être proposées : le passage à la règle de l'unicité des dépenses des députés, la suppression de la prime de départ, la réduction de la prime de départ, la suppression de la prime de départ, la réduction de la prime de départ... »

Il ajoute : « Il n'est pas question de mettre en place une réglementation tatillonne. Il faut clarifier les mécanismes de financement des partis politiques, mais le débat démocratique reste amplement libre. »

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

M. Michel Debré demande une nouvelle négociation

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « Je serai tête de liste ou rien », a laissé échapper M. Michel Debré, vendredi soir 20 octobre, à Strasbourg, au cours d'une conférence de presse, avant de présider un meeting organisé par le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (C.I.U.F.) qu'il a fondé en janvier 1977. L'ancien premier ministre s'est aussitôt repris en disant : « Sous réserve de cette boutade, je me refuse à prendre position sur le problème des listes qui est une habile par rapport à l'essentiel. »

Dans le chef-lieu de l'Alsace qui se baptise déjà « capitale de l'Europe » et qui compte bien en tirer un profit accru, M. Debré, en présence d'un millier de sympathisants qui l'ont d'abord applaudi avec enthousiasme, a présenté le catalogue de ses idées.

Bien qu'il ne se soit jamais comporté en porte-parole du R.P.R., il a rappelé que le C.I.U.F. reprend à son compte toutes les options européennes de Charles de Gaulle. Ayant affirmé que les seuls progrès de l'Europe avaient été réalisés grâce au général de Gaulle « adversaires permanents du gaullisme et des théologiens », il a dénoncé le rôle de M. Jean Lecanuet en 1965 et les pressions américaines.

Il a surtout insisté sur la contradiction entre les déclarations des responsables français, assurant que la future Assemblée n'empêcherait pas la souveraineté des Etats, et les affirmations des autres membres de l'Europe qui vont en « scandale » de la campagne de propagande faite à coups de milliards qui constitue « un détournement de fonds publics ». C'est donc au nom de la clarté que l'ancien premier ministre a demandé que les chefs d'Etat des Neuf ouvrent la négociation et prennent de nouveaux et solennels engagements, mais il n'a pas dit quelle serait son attitude si cette requête restait sans effet.

En ne s'opposant pas à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, tout en demandant que des garanties soient formellement données, M. Debré se rapproche des prises de position de M. Chirac dans sa lettre aux militants R.P.R. (« le Monde » du 27 septembre) et plus récemment dans son discours d'Amboise (« le Monde » du 17 octobre). Les militants gaullistes conduits par M. André Bord, ancien ministre, député du Bas-Rhin, ont montré par leur comportement qu'ils souhaitent que les convergences entre MM. Chirac et Debré se renforcent.

ANDRÉ PASSERON.

Après avoir fait l'historique de l'action européenne du général de Gaulle, M. Michel Debré a souligné que « ne soit reconnu la tête de l'Europe qu'un seul organe de décision et de responsabilité : le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement ». Il a dénoncé la responsabilité de « la conception supranationale de l'Europe-Etat » dans la crise de la sidérurgie française et les risques d'une réunification de deux Allemagnes qui résulterait, selon les parisiens de l'Assemblée européenne dominée par l'Allemagne fédérale.

Il a rappelé comment, en 1968, le général de Gaulle avait défendu la règle de l'unanimité au conseil des ministres européens contre les parisiens de la règle de majorité, puis il a déclaré : « Avec l'aide du comité pour les Etats-unis d'Europe et derrière ceux qui les orientent, nous Français gaulliens continuerons à nous inquiéter, un candidat a été lancé contre la République à Strasbourg, cela même qui a été après le premier tour que l'honneur de sa vie aura été d'obtenir le scrutin de la République ». Rappelant que plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement étaient

gers tels que MM. Brandt, Schmidt et Tindemans disent le contraire de ce qu'affirme M. Giscard d'Estaing et Exare quant à la compétence de l'Assemblée, il a évoqué la campagne de publicité financée par 10 milliards de francs dans le cadre d'un milliard en France pour propager chez nous une doctrine différente de celle officiellement annoncée par nos dirigeants. « C'est ainsi, et ainsi seulement, que les élections ne déboucheront pas sur un piège pour l'indépendance et l'unité de la France. »

Avant M. Michel Debré, M. André Bord avait notamment souhaité que « cette élection au suffrage universel ne serve pas de simple dérivatif » aux problèmes de fond de la construction européenne. Après Mme Geneviève de Gaulle, nièce du général, ambassadeur de France, ancien ministre, M. Bord avait déclaré : « Nos huit partenaires ont pris leur part de l'Europe de Yalta, ils sont favorables à la création en Europe d'un prolongement des Etats-Unis. »

Le Mouvement des radicaux de gauche tiendra une journée d'étude sur l'élargissement de la C.E.E. samedi 28 octobre à Bordeaux. Au cours de cette journée, des communications seront faites sur les problèmes agricoles, industriels et régionaux.

Déduction

Compte ID : un investissement pour payer moins d'impôts.

Avec le compte « Investissement Déductible » du Crédit Agricole, vous pourrez acquies des actions de la SICAV Unifrance. Surtout, vous pourrez déduire de votre revenu imposable le montant de vos investissements annuels dans la limite de 5000 francs par foyer fiscal (ou plus si vous avez des enfants à charge) pendant 4 ans.

Pour en profiter dès 1978, renseignez-vous dans tous les bureaux du Crédit Agricole.

Le bon sens près de chez vous.

CREDIT AGRICOLE

Le Monde

équipement

CONSTRUCTION NAVALE

Les Chantiers de la Basse-Loire scrutent de nouveaux horizons

Nantes. — A cet endroit où la Loire vient mêler son limon aux eaux qui montent de l'Atlantique, les légendes chroniques de l'histoire s'évanouissent. Nantes - la ville - est devenue une métropole aérée, champêtre, élégante. Nantes la bruyante, la manifestante, Nantes qui défiait à la moindre occasion, sans malaisance à prêter l'oreille, sans trahir les mémoires, aux analyses iréniques des scénarios économiques qui bouleversent le monde.

Et voici que Nantes la navale, la Nantes des soudeurs et des chaudronniers, est prête à s'effondrer. Nantes, pendant des décennies, ce n'était pas tant les locomotives, les avions, les petits béliers, la chocolaterie, les marachiers; c'étaient les navires de toute sorte, de toute nationalité, qui apportaient dignité et puissance à la ville.

Après la gloire, le naufrage. Le naufrage s'appelle Dubigeon.

Plus loin vers l'ouest, derrière les tours de Cordemais et les tubes de Donges, à Saint-Nazaire, ça ne va guère mieux; les chantiers de l'Atlantique voient leurs camions de commandes fondre à vue d'œil. Toute la Bretagne et la Normandie, même les Poings, se désolent.

« Si le gouvernement ne prend pas de toute urgence des mesures pour enrayer l'effondrement des industries navales, on des mesures de conversion, on risque d'assister au début du printemps à une immense explosion sociale. » Ce jugement de M. Jacques O'Neill, président de l'Union patronale et des Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.), n'est pas contesté par personne, de Nantes à Palmbeuf, de Chevrolé à Saint-Nazaire, et en aux-mêmes les syndicats le partageant.

Les industries navales, c'est 6 500 personnes aux Chantiers de l'Atlantique, 7 000 à Penhoët (jusqu'à 10 000 travailleurs intérimaires en plus, à la belle époque où les amateurs grecs, américains, multinationaux considéraient l'Atlantique, à juste raison, comme l'un des meilleurs chantiers du monde). Dubigeon ? 2 600 salariés y a deux ans (plus 1 500 sous-traitants et intérimaires), à peine 2 000 aujourd'hui. Aux Ateliers Français de l'Ouest, l'effectif est tombé de 800 à 650.

Depuis trois ans, la crise

« Voyez, dans le passé, les chantiers de la Garonne, à Bordeaux, ou Le Trait, sur la Seine ! Tous les essais de conversion des chantiers navals ont été des échecs », a-t-il dit M. Guilhaumon, secrétaire du comité d'établissement de Dubigeon, responsable C.F.D.T. « Cela fait trois ans qu'on voit venir cette crise. C'est à ce moment, lorsque les chantiers étaient pleins, qu'il fallait passer à la diversification. » Maintenant, comment convertir des milliers de salariés, qui à 87 % sont des ouvriers professionnels qualifiés? « Vous allez leur faire faire du câblage, du moulage? Vous allez leur faire fabriquer des godasses, des téléviseurs? Reconvenir pour tomber au niveau de manœuvres. Non et non! »

On voit bien pourtant ce qu'il faudrait faire pour tenter d'amortir le choc d'une crise de la C.F.D.T. à raison de considérer, pour l'essentiel, comme structurelle et mondiale. Les propositions de ce syndicat vont dans le sens de la logique:

— La lutte la plus déterminée contre les navires de complaisance et la mise au rebut des « tas de rouille » permettraient d'assainir le marché mondial;

— Les commandes d'anticipation fournissent un salubre ballon d'oxygène. Il ne s'agit pas de s'engager dans la voie sadoles (on y construit des navires sans savoir ce qu'en feront d'hypothétiques amateurs), mais de commander immédiatement des bateaux qui, de toute façon, devront être commandés pour être affectés à des trafics précis. On sait, par exemple, qu'il faudra des carteriers neufs pour la Corse, des remorqueurs pour l'Atlantique et la Méditerranée, des dragues et des docks flottants pour les ports. Pourquoi attendre?

C'est une double crise que traversent les industries navales de la Basse-Loire. Les commandes se tarissent, les techniciens, les ouvriers et les dessinateurs remplacent les métaux, les fraiseurs cèdent les ateliers aux machines sophistiquées à commandes numériques; voilà pour la crise, et la mutation économique. Mais, déjà, plus nombreux sont ceux qui parlent de conversion, d'activités de remplissage, de nouvelles industries lourdes, que ceux qui croient encore aux chances un jour retrouvées de la construction navale: voilà pour la crise sociologique, régionale et personnelle pour près de vingt mille familles.

Conversion: échappatoire? Nécessité? Tarté à la crème?

Pour beaucoup de salariés, de chefs d'entreprises, 1978-1980 c'est un mauvais moment à passer, mais il faut y passer. Sinon c'est le suicide. En pays natal, on sait qu'en Bretagne, à Alès, à Hénil-Létard, à Epinal, il fallait courir cette dernière chance de la conversion. Ici même, aux portes de Nantes, dans le bocage vendéen ou entre Loire et Vilaine, derrière les vitrines de La Baule et de Guérande, la diminution lente et discrète de la population agricole ne constitue-t-elle pas le meilleur

exemple de la reconversion professionnelle obliée?

Plusieurs entreprises navales (notamment la marine militaire ou marine marchande) s'en sont progressivement déchargées et administrant la preuve qu'on peut en quelques années métamorphoser une usine. « L'an dernier le chiffre d'affaires a été de 8 1/2 % de mon chiffre d'affaires en sous-traitance des Chantiers de l'Atlantique », raconte M. Jacques O'Neill, président des Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.). « L'an prochain, ce sera zéro. Mais ce qui est secondaire pour moi est dramatique pour des dizaines d'autres petites entreprises. »

La montée des blouses blanches

C'est vers 1968-1969 que les A.C.B. changent de cap. On cherche de nouveaux créneaux et l'on embauche dans ce but de nouveaux ingénieurs. Le fonds de commerce naval est transféré à Dubigeon, de l'autre côté de la rue. On cherche, on prospecte. « C'est la traversée du désert jusqu'en 1975 », commente M. O'Neill. Mais, aujourd'hui, les fruits des efforts ont mûri. Dans le secteur nucléaire des positions solides ont été acquises grâce à un accord à long terme avec la C.E.A. et Framatome et grâce à des exportations par exemple en Roumanie. Dans le domaine des presses hydrauliques, les A.C.B. occupent une place de choix.

L'ingénierie de l'agro-alimentaire débouche sur la livraison d'unités clés en main de conserverie, de ports de pêche (accords avec le Salvador, la Côte-d'Ivoire). Un très important contrat avec un pays arabe portant sur la livraison de cinq usines pourrait être annoncé très prochainement. Quatrième ligne de diversification: l'ingénierie de la mer à laquelle M. Achille Fould, président de la mission interministérielle, veut donner un coup de fouet. « Sur

2 000 salariés, il y a loi 1 100 « blouses blanches » et seulement 900 ouvriers. Quand vous avez, dans une usine, ce genre de répartition des effectifs, vous pouvez être à peu près sûr que l'usine regarde vers l'avenir », commente M. O'Neill.

C'est une double mutation subtile et profonde qui s'est opérée aux A.C.B., puis, de la production navale, on est passé à quatre secteurs neutres, et puisque la part des salariés de production, a progressivement diminué par rapport aux ingénieurs, aux dessinateurs, aux techniciens des bureaux d'études.

D'autres usines de l'agglomération nantaise ont aussi (volontairement ou poussées par l'évolution économique et le redéploiement interne des multinationales) joué sans réticence la conversion. C'est le cas de l'usine Creusot-Loire des Batignolles.

« Il y a vingt-cinq ans, avec deux mille personnes, 80 % des affectés travaillaient pour la France, 20 % pour l'étranger, aujourd'hui avec mille personnes, 80 % de l'usine travaille pour l'exportation », résume M. Pierre Lusenberger, directeur de l'usine, qui ajoute: « Voilà un exemple de reconversion commerciale qui entraîne une reconversion industrielle. »

La production se dispersait entre quinze lignes de fabrication il y a huit ans. Aujourd'hui, l'usine s'est spécialisée dans quatre secteurs: les rotatives offset, les machines à onduler le carton, les échangeurs techniques à forte résistance, les adhésifs et plastiques utilisés dans la pétrochimie et l'industrie du gaz et, demain, espérons-le, le nucléaire.

« A des « oligochartes de l'emploi », selon l'expression d'un chef d'entreprise, on peut, toujours en restant dans le domaine de la mécanique, en ajouter un autre: l'industrie de l'aérospatiale. Il y a quelques années, on broyait du noir à la SNIAS de Châteaubougon. Voilà que, grâce au programme Airbus, on regarde enfin à trois ou quatre années de distance, cinq cents; l'effectif de l'usine pour-

rait grimper à deux mille sept cents. La sous-traitance pour la SNIAS pourrait représenter 20 % — ce qui est considérable — de l'activité de l'usine. D'où les efforts des responsables régionaux — en tête desquels M. Jacques Voizard, délégué de l'Association Ouest-Atlantique et commissaire à l'industrialisation — pour canaliser désormais cette sous-traitance (effectuée, jusqu'à maintenant, dans les régions parisiennes et lousillonnaises) vers la Basse-Loire.

La particularité et l'ampleur de la conversion industrielle en Basse-Loire tient à la convergence de trois phénomènes, souligne M. Voizard. « A l'instar de la Lorraine sidérurgique, il faut assurer la mutation de tout un secteur industriel, la navale; il faut aussi absorber dans l'industrie ou le secteur tertiaire la chute progressive de la population agricole; et, comme pour tous les départements de l'Ouest, il faut répondre à l'accroissement démographique. »

Sévère à l'égard de certains comportements incongrus de responsables de la politique industrielle à Paris, M. Voizard, qui a su planter dans le tissu patronal et syndical régional de solides racines, lance, en forme de boutade: « Il faudrait penser la conversion de la Basse-Loire en termes de reconversion, comme en Alsace, en 1945, après les bombardements. Ce n'est pas toujours ce qu'on fait effectivement: on est à la fois le bombardier et le pompier. »

Le pompier, qui a pour nom la Délégation à l'aménagement du territoire, s'épuise dans une course incessante, désordonnée, dérisoire entre Longwy et Saint-Nazaire, entre Nantes et Brieix, entre Epinal et La Clusaz, entre Béziers et Saint-Etienne. Mais les milliards qu'il propose, et qu'il serait prêt à donner, laissent indifférents ceux devant lesquels on les fait chatoyer. Les banquiers et les chefs d'entreprises sont occupés, d'abord et avant tout, à sauver — leurs — milliards.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

P.T.T.

DU 24 AU 27 OCTOBRE

Des grèves tournantes perturberont la distribution du courrier

La distribution du courrier sera très fortement perturbée au cours de la semaine prochaine par la série de grèves tournantes décidées par les syndicats.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les services financiers et les receveurs-distributeurs cessent le travail le mardi 24 octobre; les agents des bureaux-gares, des centres de tri et des ambulants, le mercredi 25 octobre; le responsable d'exploitation des télécommunications, le jeudi 26 octobre; les personnels de la distribution postale, des bureaux de poste et des postes techniques et automobiles, le vendredi 27 octobre. La C.F.D.T. dénonce l'attitude « anti-unitaire » de Force Ouvrière, qui appelle de son côté l'ensemble des agents des P.T.T. à faire grève le 26 octobre.

Les revendications avancées concernent d'abord les effectifs supplémentaires La C.G.T. et la C.F.D.T. réclament cinquante mille créations de postes dans les P.T.T. Elles portent aussi sur les conditions de travail: trentecinq heures de travail en cinq jours, droit au samedi, amplitude journalière de dix heures au maximum, dix minutes de pause par heure pour tout le personnel travaillant devant un écran de visualisation ou sur une machine dont le rendement est contrôlé automatiquement.

Trois reproches de la C.F.D.T.

« Ces arrêts de travail représentent une mise en garde formelle à l'égard du gouvernement et du patronat qui ne pourront pas dire « nous ne savions pas », si la grève devient générale comme en 1974, vient de déclarer M. René Le Beller, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des P.T.T. Le combativité des travailleurs est réelle et notre comité national estime que la lutte sera de longue durée. »

Trois reproches sont formulés par la C.F.D.T.: le gouvernement cherche à restreindre les garanties du personnel décollant du statut de la fonction publique; il veut livrer aux entreprises les secteurs rentables des postes et télécommunications; il privilégie de plus en plus les clients importants au détriment de l'usager ordinaire.

Selon la C.F.D.T., cette politique s'est traduite pour le personnel, par des licenciements d'agents auxiliaires, par l'impossibilité de prendre des congés et même, quelquésfois, par une « chasse » aux congés malades. Pour le public, la dégradation du service public serait inéluctable: allongement des délais d'acheminement du courrier; file d'attente dans les bureaux de poste; suppression de certaines distributions; erreurs dans la facturation téléphonique; impossibilité d'obtenir le service des renseignements téléphoniques.

La C.F.D.T. a comptabilisé plus de cent grèves locales depuis le début du mois de septembre.

L'appui des radicaux de gauche

Les mouvements revendicatifs des postiers et des agents des télécommunications ont reçu le renfort du Mouvement des radicaux de gauche, dont le secrétaire national chargé des affaires sociales, M. Thierry Jeantet, a déclaré: « Le Mouvement des radicaux de gauche s'associe pleinement aux actions prévues par les syndicats des P.T.T. En effet, le gouvernement est visiblement tenté de laisser se dégrader le service public des P.T.T. en privant des moyens nécessaires à son fonctionnement et en ouvrant ainsi la voie à la privatisation de la branche des télécommunications. Cette question est d'autant plus importante que les P.T.T. constituent une part essentielle du tissu économique et social français. Les radicaux de gauche estiment donc que si des aménagements aux structures des P.T.T. sont envisageables, aucune atteinte à la notion de service public ne serait tolérable. »

La rénovation des P.T.T. passe d'abord par un budget créateur d'emplois permettant également une modernisation des équipements en matériel et en locaux, et facilitant un renforcement de la sécurité pour les agents des P.T.T. »

À Rennes, les postiers du centre de tri ont repris le travail le 21 octobre, après neuf jours de grèves. Les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. ont obtenu partiellement satisfaction avec la création de dix emplois.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 21 octobre 1978:

DES ARRÊTÉS:

● Fixant le coefficient de majoration applicable aux rémunérations des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans certains territoires d'outre-mer;

● Portant nomination d'élèves à l'Ecole polytechnique.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2210

1	2	3	4	5	6	7	8	9
X		X		X		X		X
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. De quelle a pris fin, on entend le canon. — II. Pas prise; Jeu. — III. Ville de Belgique; Partois à l'index quand il est blanc. — IV. Fit preuve d'attachement; A une forte tête. — V. Faire des paquets de livres, par exemple. — VI. Util pour tirer des traits; Période. — VII. Doleur; Occuper de nos obligations. — VIII. Jadis adoré. — IX. Comme certaines terres; Coule à l'étranger. — X. P.T.T. en 1974. — XI. Pour multiplier.

VERTICALEMENT

1. Ne fonce pas quand elle est mouillée; Notre quand on ne peut plus du tout croquer. — 2. Pourrait une huile peu appréciée; Peut-être; O.T.T. — 3. Grimper sur un ballon par exemple. — 4. Très utile quand on veut bâtir; Pas unis. — 5. Prière; Bien marqué. — 6. Pronom; Permet généralement de ramasser; Règles; Pas conservé (épécé). — 7. Entrer dans le jeu; Pour dire l'appel. — 8. Autrefois, pouvait remplacer la tête; Est parfois tenu dans l'eau. — 9. Réceptif pour un « noir »; Réalise ses aspirations.

Solution du problème n° 2209

Horizontalement

I. Chapeau; Drapant. — II. Teindant; Ravin. — III. Net; Note; Câlme. — IV. Tuer; Uns; Idée. — V. Noires; Il. — VI. Nodule; Eolienne. — VII. Ressem-

blancs. — VIII. Iris; Pelé; Têt. — IX. Pas; Câlme; Tu. — X. Essai; Ragout. — XI. Sacré; Gester. — XII. Rainca; Péril. — XIII. Ostéite; Simple. — XIV. Es; Eude; Câl. — XV. Etre; Gironeit.

Verticalement

1. Continuité; Rose. — 2. Eu; Rassis. — 3. Atlantissantes. — 4. P.T.T.; Roues; Accos. — 5. Bin; Ha; Ital. — 6. Anoures; Tri. — 7. Udine; Epar; Peur. — 8. Ressemblage; Do. — 9. Dé; Obliger. — 10. Galliboris; Il. Ara. — 11. Ruit; Eul. — 12. Pall; Eudé. — 13. Mot. — 13. Evidente; Rapée. — 14. Aine; Nette; Pila. — 15. Usée; Es; Ciel.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Maitlis
75237 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4371-93

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
225 F 227 F 265 F 450 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
225 F 435 F 645 F 1350 F

ETRANGER
(par mandat)

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
335 F 290 F 425 F 560 F

II - SUISSE-TURQUIE
235 F 385 F 565 F 750 F

Par voie aérienne
Prix sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse et notices ou photocopies (deux semaines ou plus): nos abonnés sont invités à fournir leur demande un semaine au moins avant leur départ.

Joindre dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les monts propres en espèces.

Six a dans l'actu

SIDÉRU

Un aller-retou LES ANGLAIS DÉ

Une sei

1978

AVEC LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Six défis dans l'actualité

Nous sommes à l'heure où la frontière est devenue fort poreuse et où la région Nord-Pas-de-Calais entend s'affirmer au sein de l'ensemble français...

Première question, la plus brûlante : comment relayer les activités qui, traditionnellement, faisaient la force de la région ?

ment, mais éviter les échanges à sens unique : se dégager du complexe culturel qui habite trop souvent les provinciaux sans se réformer sur des valeurs trop passivistes.

Ces défis, la région saura-t-elle les gagner ? Elle s'en est donné le moyen le plus efficace en établissant un inventaire très complet de ses manques et de ses chances.

Qu'ils y parviennent, ce n'est pas seulement l'intérêt de la région, mais aussi celui de la nation. Il est important, en effet, que la France puisse dans sa démarche européenne être assurée de la solidité d'une de ses principales frontières industrielles.

LA POLITIQUE DE LA DATAR

SIDÉRURGIE ET TEXTILE : Deux priorités pour la région et le gouvernement

M. André Chadeau, nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale en avril dernier, connaît bien le Nord-Pas-de-Calais. Il a été préfet de cette région de mars 1974 à avril 1978.

raîne sont des régions de tradition industrielle confrontées l'une à l'autre à un impératif de reconversion de leurs activités dominantes. Elles ne sont pas les seules : le bassin d'emploi d'Alsace-Saint-Etienne, de la Loire, d'autres encore, constituent également des zones de reconversion.

ces, des priorités ont été définies au sein des zones de reconversion.

Le Fonds d'adaptation industrielle récemment créé, doté, je vous le rappelle, de 3 milliards de francs d'ici à la fin de 1979, fera bénéficier de ces crédits trois secteurs d'activité : la sidérurgie et l'industrie navale tout d'abord, le textile également, dans la mesure où se produiraient des réductions d'emplois dont l'importance et la concentration géographique seraient comparables à celles des deux premiers secteurs.

Les initiatives prises par l'établissement public du Nord-Pas-de-Calais pour lutter contre le chômage et mieux préparer le développement économique ressortissent-elles de votre approbation ? Le gouvernement est-il prêt à en faciliter l'extension ?

L'établissement public régional du Nord-Pas-de-Calais a effectivement utilisé en faveur des dispositions des articles 27 et 28 de la loi du 27 juillet 1977 pour mettre en place un dispositif d'aides à la reconversion d'emplois. D'autres sont engagés, mais j'ai le sentiment que les E.P.R. n'ont pas encore utilisé, dans bien des cas, toutes les possibilités offertes par les décrets.

Le renforcement de la métropole illoise (avec le développement prévu de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq) est une contradiction avec les priorités officielles accordées aux villes moyennes et au monde rural et, d'autre part, avec le nécessaire équilibre des régions Nord-Pas-de-Calais et de la région wallonne.

Réaliser l'équilibre d'une région implique avant tout de tirer le meilleur parti des ressources et des possibilités de chacun des espaces géographiques qui la composent, qu'il s'agisse d'espaces urbains, ruraux ou purement agricoles. Dans cet esprit, la solution ne réside évidemment pas, comme l'écrivait un humoriste célèbre, dans le transfert des villes à la campagne.

La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq a répondu à un besoin : faire de la métropole illoise l'un des grands centres français du savoir et de la recherche, au service du développement régional. Les trois universités et les quatre grandes écoles illusoises regroupent près de cinquante mille étudiants. S'il est possible de transplanter abruptement cet ensemble à des dizaines de kilomètres de là, de le greffer sur un espace peu ou mal préparé, à l'exception, en outre, du risque d'un rejet à plus ou moins brève échéance ?

Une ville nouvelle, telle que Villeneuve-d'Ascq, n'a véritablement fait que déplacer le lieu de développement, en l'implantant près de son lieu de résidence traditionnelle, dans une ville nouvelle dont les infrastructures et les équipements lui étaient spécialement adaptés ?

Une ville nouvelle, telle que Villeneuve-d'Ascq, n'a véritablement fait que déplacer le lieu de développement, en l'implantant près de son lieu de résidence traditionnelle, dans une ville nouvelle dont les infrastructures et les équipements lui étaient spécialement adaptés ?

l'innovation technique et la technologie qui touchent peu à peu toutes les branches de notre industrie. Pour les P.M.E. en particulier, cette nécessité est vitale. À Villeneuve-d'Ascq, pour ne prendre que deux exemples, le Centre de recherche et d'étude des industries alimentaires (CERTIA) et le Centre de recherche et d'enseignement du textile constituent des atouts essentiels pour l'expansion de deux secteurs industriels à l'économie régionale.

Dans cette région frontalière proche à la fois de l'Allemagne, de la Belgique et du siège des Communautés européennes, on est particulièrement inquiet du pistonnement de la région par le chômage. Quelles initiatives la France va-t-elle prendre pour relancer cette politique au sein de l'Europe ?

La politique régionale européenne est une idée relativement neuve. Elle se construit peu à peu grâce aux multiples échanges d'informations et d'expériences effectués par les représentants de chaque pays membres. Je suis naturellement de très près les travaux du comité de politique régionale qui vous sont en doute, m'intéressent vivement, d'autant plus qu'ils ont porté au cours des derniers mois sur les problèmes frontaliers qui concernent, entre autres régions, le Nord-Pas-de-Calais.

La politique régionale européenne dispose d'une masse financière importante avec le Fonds national de développement régional. Certes, les interventions de ce dernier concernent en priorité le sud-ouest du Royaume-Uni et le Messogisme, qui ont reçu 60 % des concours de 1975 à 1977. Mais la France vient en troisième position et elle a bénéficié, au cours de ces dernières années, d'un milliard de francs, ce qui, vous l'avouerez, n'est pas négligeable.

La DATAR s'attache naturellement à continuer à s'attacher à soutenir les dossiers d'aides relatifs aux régions de reconversion dont le Nord-Pas-de-Calais est l'un.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRIEUX

Après le tissu et le charbon, l'acier Une deuxième Lorraine...

DEPUIS quelques mois, on en parlait à mots couverts dans la région de Boulogne-sur-Mer, mais sans vouloir y croire vraiment : les Acieries de Paris-Outreau étaient en difficulté. Aujourd'hui, la menace s'est concrétisée : la société vient d'être admise au bénéfice de la suspension provisoire de poursuites avec la nomination d'un curateur. Paris-Outreau, c'est 2 400 emplois et le cinquième du trafic du port de Boulogne. À une centaine de kilomètres, les aciéries du groupe Valenciennois-Denain, appartenant au groupe Usinor, vont perdre plusieurs milliers d'emplois, après une première saignée en 1977 et 1978. Les gens du Nord ont beau jeu de le rappeler : la crise de la sidérurgie ne frappe pas que la Lorraine, elle vient également frapper chez eux, avec une violence qui les rend presque désespérés.

Ils ont connu le déclin du charbon, celui du textile, ces deux piliers de la région, et voilà que l'acier, troisième pilier, vacille à son tour.

Certes, l'usine géante de Dunkerque, avec ses installations ultra-modernes alimentées en minerais importés, ses quatre haute fourneaux, dont l'un est un des plus grands du monde, son grand laminoir à froid flamboyant ou le saut de l'acier, n'est pas menacée, pas plus que ses 12 500 emplois. Mais que dire du complexe sidérurgique de Denain-Valenciennois, très ancien de conception et dont l'utilité va être mise en question dans les années qui viennent ? Depuis 1959, presque tout mis sur Dunkerque, l'acierie sur l'eau a qui peut à elle toute seule, produire près de 8 millions de tonnes de métal.

Le laminoir de Denain

Celui fabriqué à Denain, Usinor pourrait presque s'en passer. Déjà, les haute fourneaux et l'acierie de Valenciennes, Trichain, Saint-Léger ont été fermés, entraînant la suppression de plus de 1 500 emplois. L'essentiel de l'activité étant centrée sur l'usine à essieux de wagons (700 personnes), le laminoir à grosses poutrelles, installation neuve, qui emploie également 700 personnes, et un atelier de prestations extérieures (400 personnes), soit 1 800 emplois effectifs par rapport aux 2 400 anciens. Il y en a donc 800 de trop, et leur suppression est prévue.

À Denain, le principal atout du complexe est le laminoir à large bande à chaud, l'un des quatre existant en France (avec ceux de Dunkerque et de la Solmer à Fos). En régime de basse conjoncture dans l'acier, deux de ces laminoirs suffisent pour alimenter le pays en produits plats. En conjoncture moyenne, telle qu'on espère l'atteindre en 1980, les quatre sont nécessaires. Il s'agit donc, pour l'usine de Denain, de tenir le coup en attendant, avec comme moyen dur le laminoir. Quant à la production de métal, avec ses hauts fourneaux et son aciérie, il est prévu de la moderniser.

FRANÇOIS RENARD. (Lire la suite page 11.)

Un aller-retour pour 170 francs LES ANGLAIS DÉTERRENT LE TUNNEL

Faut-il y croire encore, imaginer que, un jour, la Grande-Bretagne puisse ne plus être tout à fait une île ? Voilà, en effet, que le projet de tunnel ferroviaire sous la Manche refait à nouveau surface. Simple péripétie ?

La S.N.C.F. et les British Railways sont, aujourd'hui, tellement sûrs de leur affaire qu'ils ont déjà fixé les tarifs et les horaires des trains qui relieront Paris à Londres en quelque quatre heures et demie. Le prix d'un aller simple serait de 16,70 livres (140 F), celui d'un aller et retour dans la journée de 20 livres (170 F).

Tel que maintenant les responsables ferroviaires le voient, le tunnel sous la Manche devrait comporter une voie unique et pourrait être ouvert au trafic en 1988. Cent vingt trains circuleraient chaque jour sur cette ligne, avec un changement de direction toutes les trois heures.

C'est aux Chequers, le 17 novembre 1973, que MM. Georges Pompidou et Edward Heath avaient solennellement décidé de construire une voie ferrée nouvelle, sous le « Channel », entre Douvres et Calais. Réflexion faite, devant les graves difficultés économiques qu'il avait à affronter, le gouvernement britannique, aidé par l'opposition des milieux écologistes, repoussa sine die ce projet trop dispendieux pour ses finances malades.

Le dossier du tunnel fut donc entré. Les parlements des deux pays n'eurent pas à ratifier les engagements réciproques comme il avait été prévu qu'ils le fassent avant le 1^{er} janvier 1975.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

Une seule galerie. Dès cette époque, la S.N.C.F. et les British Railways s'étaient remis à l'étude d'un nouveau projet de tunnel ferroviaire sous la Manche. Cet ouvrage, de cinquante-trois kilomètres, uniquement ferroviaire et à une seule galerie, coûterait entre 500 et 600 millions de livres. Pour un trafic estimé à huit millions de voyageurs et huit millions de tonnes de fret.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

Une seule galerie

Dès cette époque, la S.N.C.F. et les British Railways s'étaient remis à l'étude d'un nouveau projet de tunnel ferroviaire sous la Manche. Cet ouvrage, de cinquante-trois kilomètres, uniquement ferroviaire et à une seule galerie, coûterait entre 500 et 600 millions de livres. Pour un trafic estimé à huit millions de voyageurs et huit millions de tonnes de fret.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

À ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

Une ville nouvelle, telle que Villeneuve-d'Ascq, n'a véritablement fait que déplacer le lieu de développement, en l'implantant près de son lieu de résidence traditionnelle, dans une ville nouvelle dont les infrastructures et les équipements lui étaient spécialement adaptés ?

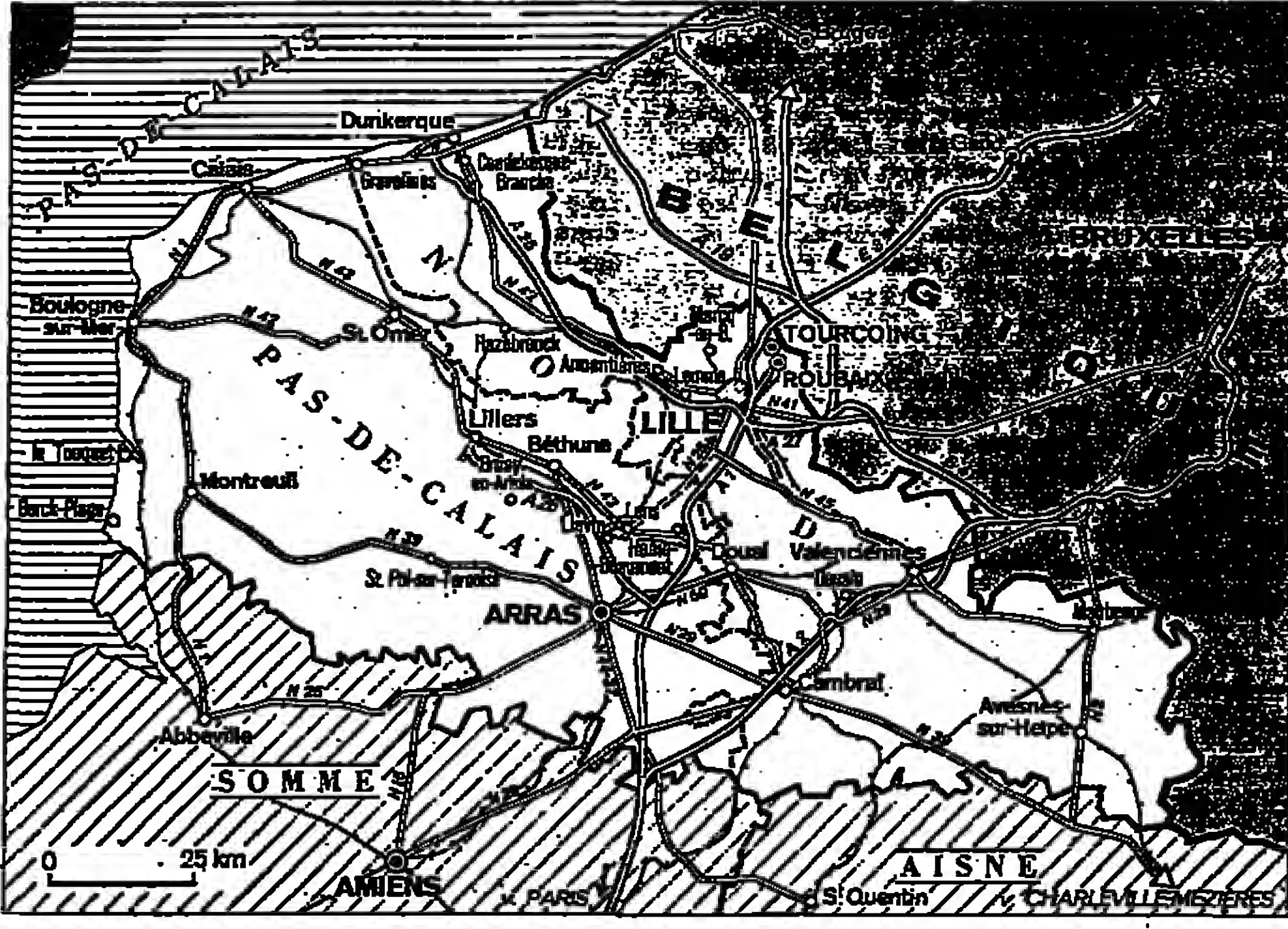
POUR VOUS IMPLANTER DANS LA VILLE NOUVELLE DE VILLENEUVE-D'ASCO UN SEUL NUMÉRO DE TEL. (20) 91.31.89 EPALE Service Commercial

- DANS CE NUMÉRO UN PAYSAN DEVIENT INDUSTRIEL Michel Curie (Lire page 10.) ROUBAIX ET LES AGGROS DU TEXILE Danilè Rouard (Lire page 11.) VIE NOUVELLE A VILLENEUVE-D'ASCO François Grosrichard (Lire page 13.) DUNKERQUE DANS LA BATAILLE DE LA MER DU NORD Marc Burnod (Lire page 19.) UNE RÉGION UNIE ET LIGOTÉE. Georges Sneur (Lire page 21.) LA CÔTE D'ORALE EN BONNE SANTÉ Paul Morelle (Lire page 23.)

Six défis dans l'actualité

DU TRAVAIL POUR TOUS

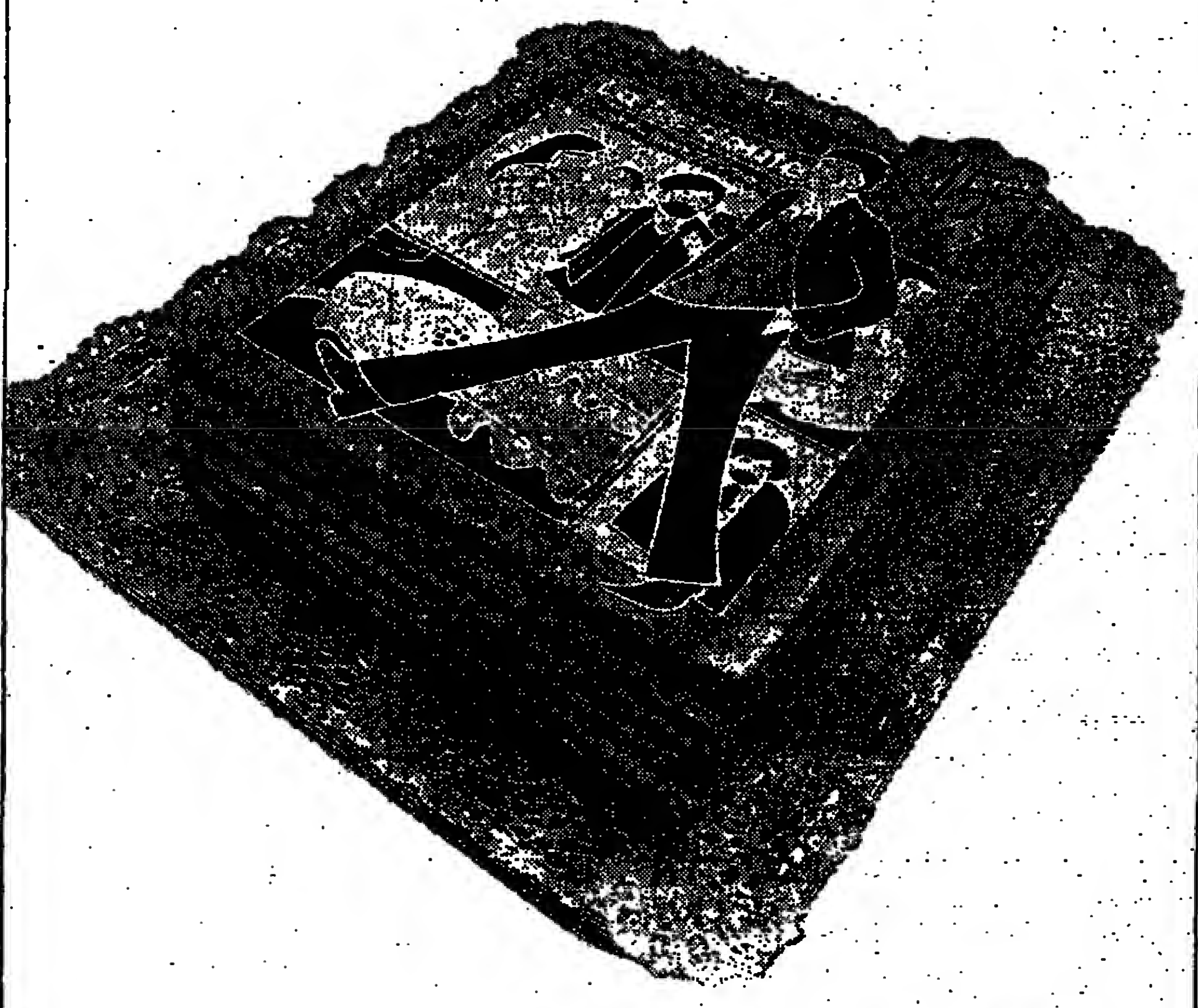
La troisième région française



Avec 3,31 millions d'habitants, la région Nord-Pas-de-Calais occupe un troisième rang des régions françaises après la région parisienne et Rhône-Alpes. Contrairement à ce que l'on croit souvent, Lille n'est pas une très grande ville, puisqu'elle n'a que 171 000 habitants, au lieu de 1 000 000 à Roubaix et 1 020 000 à Tourcoing. Mais la communauté urbaine de Lille compte plus de 1 million d'habitants, légèrement moins toutefois que la communauté urbaine de Lyon.

Des succès ont été remportés en matière économique : par exemple, dans le domaine des télécommunications, le Nord-Pas-de-Calais, dernière région de France en 1972 avec 5 abonnements pour 1 000 habitants, comptera en 1982 28 lignes pour 1 000 habitants.

Une spécialité du Nord qu'on rencontre partout en France.



Le presque Millefeuille.

La Redoute

270 hectares et les besoins d'une nouvelle gestion

PAYSAN AVEC LA RIGUEUR DE L'INDUSTRIEL

La plaine du Santerre sous une pluie fine. Des camions de betteraves laissent leurs traces grasses sur les pelles routes fraîchement goudronnées menant à la sucrerie. Achiet-le-Grand (Pas-de-Calais) aux portes de Bapaume, situé sur la ligne de chemin de fer Paris-Lille, à 10 kilomètres de l'antenne nordique, apparemment prospère.

Le village, huit cent cinquante habitants a été entièrement reconstruit en briques rouges l'église, après la deuxième guerre mondiale. Mais il y a maintenant des logements, nous dit avec une pointe de fierté Michel Fichoux, quarante-six ans, le plus gros agriculteur de la localité. Il possède une belle maison construite par son père. Les bâtiments de ferme immenses entourent une grande cour carrée.

Son emploi du temps d'une journée ne lui laisse pas le loisir d'avoir des états d'âme. Debout à 6 h 30 il rédige son courrier, puis il va relever sa boîte postale. Il est revenu chez lui avant 8 h. Afin de mettre en route son personnel, « Ainsi, ce matin, raconte-t-il, un de mes chauffeurs est parti à 7 h 30. Ensuite, j'ai chargé tout seul un chariot de potasse. A 9 h 30, j'ai reçu un expert d'assurances qui me représentait pour le contrat de jécule de pommes de terre pour l'année prochaine. Maintenant, je parle avec tout le monde. Tout à l'heure, je déjeunais avec un autre expert. Cet après-midi, il me faut préparer le travail de deux jours parce que je vais à Paris demain. »

L'A 26 jusqu'à Calais

En 1978, la récolte est un peu moins bonne que l'année dernière. « Aujourd'hui, dit-il, avec la loi sur les cumuls, on ne peut plus s'agrandir. Seule une meilleure répartition des terres pour le travail. Ensuite, il faut rogner sur le train de vie. » Pour ce qui concerne la gestion, M. Fichoux est un expert. Il est membre du comité fédéral national des centres de gestion d'économie rurale (il fait partie du bureau de cet organisme depuis vingt ans).

Ce passage à l'ère de la gestion industrielle coïncide avec l'abandon des bêtes en 1971 : « Je possédais plus de soixante-dix vaches laitières. Mais je n'avais plus le temps disponible pour m'en occuper personnellement. Pour avoir des vaches, il faut absolument les connaître toutes, les reconnaître chacune. Ce n'est pas la même chose pour le champ de blé. » Regret d'être moins près des choses de la terre ou simple et froide constatation d'un gestionnaire ? Une petite nostalgie peut-être. Mais il n'est pas homme de regrets.

Patron de quatre ouvriers, dont un faisant fonction de contre-maître, il emploie en plus un saisonnier du 15 septembre au 31 décembre, époque très chargée : récolte des betteraves et des pommes de terre, labour, semences du blé. Le travail manuel ne me prend que 5 à 10 % de mon temps », constate M. Fichoux. Là encore, il est difficile de décider s'il en est fier ou s'il préférerait travailler de son propre compte.

Un S.O.S. à la DATAR

Le littoral dans les bourrasques du chômage

Il y a quelques jours, les responsables de la Commission du littoral (organisme qui regroupe notamment les chambres de commerce et d'industrie de Boulogne, Calais, Dunkerque et les comités d'expansion de Boulogne et de Calais) ont remis un rapport à la DATAR pour attirer l'attention du gouvernement sur la grave crise dont les signes ou les causes apparaissent chaque jour avec plus d'acuité.

Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage.

Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage. Le littoral dans les bourrasques du chômage.

A suivre...

L'ENGINEERING DANS LE CAMBRESIS

Trois usines-relais vont être construites sur zone industrielle de Cambrai selon une formule inédite, puisqu'elles seront financées par le Groupe Maison familiale (G.M.F.). Le groupe, premier constructeur européen de logements individuels, dont le siège est à Cambrai, occupe quelque deux mille personnes et connaît un accroissement régulier de ses effectifs.

LESQUIN S'ENVOLE

Lille a beau être à deux heures de train en de route de Paris, son aéroport ne souffre pas de la proximité de la capitale. On constate, au contraire, une progression soutenue du trafic aérien sur la plate-forme de Lesquin.

LES NAVETTES DU TROISIEME AGE

La compagnie Air Charter International (ACI), filiale d'Air France, mettra en service, le samedi 23 décembre, au départ de Lille-Lesquin, une navette d'avions charter pour les personnes du troisième âge.

UN TGV NOMME FLANDRES ?

Le relance du projet de tunnel ferroviaire sous la Manche pourrait remettre à l'ordre du jour le projet de train à grande vitesse (T.G.V.)

LE PIR

Face à

SUIVIR...

LE PLUS PROF

À la

pré-

indus-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

pro-

150000
فان للاهل

Les rendez-vous de la croissance

LE PIRE AU BOUT DU LAISSER-FAIRE

Si le pire survenait et qu'on laisse les choses suivre leur cours sans intervenir, que deviendrait le Nord-Pas-de-Calais dans l'Europe de demain ? A cette question et pour éclairer la réflexion des participants au séminaire international organisé au début de l'année sur l'aménagement de la zone littorale, les responsables de la région ont demandé aux spécialistes du BETURE — le Bureau d'étude de la Casse des dépôts et consignations — de tenter de répondre. Il s'agissait, en somme, de dresser une sorte de « scénario de l'inacceptable » baptisé ici « scénario du laisser-faire ».

Voici quelques-unes des images qu'il nous donne de la région qui refuserait de regarder hors de ses frontières pour répondre au défi que lui lance l'économie du monde de demain.

Dans le contexte de la progression de la division internationale du travail, un certain nombre d'activités de première transformation seront progressivement sérieusement concurrencées par les pays producteurs de matières premières qui s'industrialisent. La métrochimie se développera au Moyen-Orient ; la production sidérurgique est fortement ralentie devant la concurrence de l'Espagne, du Japon, des pays de l'Est et du Brésil.

Cette nouvelle concurrence frappe particulièrement les pôles industriels-portuaires qui n'ont pas intégré de chaînes complètes de fabrication et qui sont dépendants d'une seule industrie. Les unités industrielles-portuaires de l'Europe du Nord-Ouest résisteront toutefois mieux à la nouvelle concurrence que celles qui commencent à se développer sur la façade atlantique ou en Méditerranée, car elles sont mieux intégrées dans un milieu industriel de grande densité et de grande diversité. Elles auront également l'avantage, par rapport aux structures industrielles traditionnelles de posséder une technologie moderne et plus compétitive.

Face à la nouvelle concurrence

Pour faire face à la nouvelle concurrence, les industriels européens se lanceront dans la fabrication de produits de plus en plus sophistiqués, faisant usage de technologies les plus avancées. La localisation de telles entreprises sera dépendante de la présence d'un important réseau de sous-traitants, de services aux entreprises et de « matière grise ». Les régions de l'Europe du Nord-Ouest seront privilégiées pour ce type d'activité.

A suivre...

LILLE PLUS PROPRE

La communauté urbaine de Lille sera avant la fin de cette année, entièrement desservie par la collecte hermétique pour le ramassage des ordures ménagères. Une seule commune restera à équiper, Wattrelos. Ce sera fait dans dix semaines. Ainsi prendra fin un long processus entamé en 1961 avec la première collecte hermétique à Lambessaert, dans la banlieue lilloise. Cet exemple sera suivi par d'autres communes.

Mais plus encore, à la même époque, sera réglé le problème agaçant des encombrants. Le ramassage systématique sera assuré à jours fixes une fois à deux dans l'ensemble des rues des quatre-vingt-cinq villes et villages de la communauté urbaine. On avait d'abord mis sur pied un ramassage mensuel avec obligation pour les intéressés de se faire inscrire dans les matrices. Peut-être était-ce compter sans la négligence des habitants. Oubliés ou ignorants, ils se retrouvaient avec un vieux meuble ou une machine à laver hors d'usage qu'il était tentant d'aller déposer au bord d'un fossé. Ainsi naissaient de nombreuses décharges sauvages.

Une opération nettoyage entreprise en 1970, alors qu'était mis en place le service des encombrants avec inscription préalable, dura sept mois. Elle porta sur trois cent vingt-neuf dépôts sauvages et 19 732 mètres cubes... Siôt terminés ce nettoyage, on retrouvait à peine moins de déchets.

Malgré le coût supplémentaire, qui passera de 1,19 F à 6,30 F par habitant, les encombrants vont être ramassés systématiquement. Et il n'y aura plus d'excuses pour alimenter les décharges sauvages.

Il restera à régler un problème aussi délicat, celui de trouver un endroit pour entasser ces résidus, ainsi que les boues des usines d'épuration et les déchets industriels et commerciaux, soit environ quelque 500 000 mètres cubes par an. Un terrain est prévu dans la banlieue lilloise, où, au fur et à mesure du tassement des déchets, sera dessiné un parc paysager, comme cela se fait déjà en Allemagne. Mais cela n'ira pas sans soulever les objections des riverains.

Ces équipements continueront d'être indispensables pour les volumes d'investissements, qui seront d'autant moins rentables que leur niveau de sous-utilisation sera grand.

D'importantes surfaces continueront à être consommées par les extensions industrielles-portuaires. Les grandes agglomérations côtières, mieux placées que les autres pour faire face au redéploiement industriel en raison de la diversité de leur structure économique, continueront à se développer. Les déséquilibres internes de ces agglomérations continueront à s'affirmer. Les couches moyennes continueront à émigrer vers des régions plus attractives. Les villes-centres perdront peu à peu leur substance économique et deviendront le refuge des couches populaires. Les zones rurales et boîtes situées à proximité des grandes agglomérations subiront l'extension de nouvelles zones résidentielles.

Le renforcement des instruments de contrôle de l'utilisation des sols permettra de mettre un peu d'ordre dans le détail, mais peu dans l'ensemble. Des déplacements domicile-travail augmenteront encore, assurés de plus en plus par l'automobile car la désertion des fonctions résidentielles dans les zones d'habitat collectif permet pas un meilleur usage des transports collectifs.

Une deuxième Lorraine

(Suite de la page 9.)

C'est toujours pour une région qui, en quelques années, a vu disparaître les Acieries Blanc-Misseron, la Chânerie de Saint-Amand, la Fonderie Rambault, l'usine Venot-Pic, avec ses 1 000 employés, sans oublier la compression d'emplois pratiquée par de nombreuses entreprises : C.P.F.M., Soudes, Colson, Salmey, Delattre, Levivier, Boulonnerie de Thiant, ni la crise du matériel roulant, qui touche la Franco-Beige, à Valenciennes, les Ateliers du Nord de la France (A.N.F.) à Croisot et à Marly, la C.I.M.T. au total 8 000 personnes spécialisées dans la fabrication des wagons.

Dans le bassin de la Sambre, on voit se multiplier les « friches industrielles » usines en ruine et abandonnées, tant le coût de démolition et de remise en état des terrains serait élevé. Là aussi, les fermes se sont multipliées : Usinor, à Louvrié (1 800 emplois), et tant d'autres.

Dans tous ces cas, les possibilités de reconversion sont minces. Elles sont tellement faibles que M. Chadeau, préfet de la région, avant d'être nommé à la tête de la DATAR, en mai dernier, avait rédigé au début 1978 un rapport particulièrement intéressant sur la situation du Nord-Pas-de-Calais. Ce rapport aurait même été à l'origine de la création récente du Fonds spécial d'adaptation industrielle, qui des investissements dans les zones et les secteurs « dévitalisés ». M. Chadeau, avec cette arme nouvelle que constitue des prêts et subventions à hauteur de 50 % de l'investissement, n'est pas allé, sans doute, explorer toutes les directions. Pour l'instant, rien n'est acquis, mais on espère.

On espère aussi, à Boulogne.

FRANÇOIS RENARD.

A suivre...

MARCHE SUR LA CAPITALE

S'expliquer directement avec Paris : c'est l'action que devrait décider d'entreprendre les élus de l'intercommunalité d'Arves-sur-Beauregard, qui sous l'impulsion du Syndicat intercommunal du bassin de la Sambre, se proposent de venir défendre, qui des interventions dans le sésamé 11 octobre, à Paris, de la situation « dramatique » de leur région. Dans cette partie du programme, un atelier, à l'initiative de la région, sera organisé le 10 octobre, plus de quatre-vingt

L'environnement résidentiel dans les grandes villes se détériore, faute de substance économique pour l'améliorer et à cause de la persistance du trafic automobile. Le besoin d'évasion vers la nature s'amplifie, notamment à l'occasion des week-ends. L'espace disponible sur le littoral se réduit peu à peu en raison de constructions secondaires et de la déconcentration des grandes villes. Peu d'associations de défense parviennent à faire préserver quelques espaces littoraux en raison de la dispersion des intérêts potentiels. La construction de résidences secondaires par des Belges et des Allemands sur la côte française s'accroît, devant la saturation de la côte belge.

Le tourisme côtier en Europe du Nord-Ouest est un caractère social affirmé, se réduit peu à peu. Un certain nombre de conflits « érieux » apparaîtront (réserves dominantes d'écotourisme, de la pêche, de la pollution, des eaux littorales, du développement de l'aquaculture, de la ségrégation sociale dans les villes. Les conflits frontaliers de vie des habitants des régions côtières de l'Europe du Nord-Ouest.

Roubaix avec d'autres trames

Dans l'entrelacs de courées tassées autour des usines et des églises vivent aujourd'hui ceux qui, Français ou immigrés, n'ont pas eu les moyens de s'installer dans la périphérie plus prospère. Les usines ferment leurs portes peu à peu. Et les « friches industrielles » étendent leurs longues façades aux fenêtres aveugles et aux cheminées éteintes. Plus encore que Tourcoing, ecur et rivalité mieux reliées aux grands axes de circulation, Roubaix, « Flandres » à la frontière belge, vit depuis des années une difficile reconversion.

De la capitale textile des Flandres, naguère riche et joyeuse, les diplômés s'en vont vers Lille, métropole plus prestigieuse. Les emplois eux aussi fuient. L'agglomération — 130 000 habitants environ — a perdu entre 1962 et 1975 quelque 17 000 emplois, et devrait encore en perdre entre 9 000 et 14 000 si l'on en croit les experts de la chambre de commerce et d'industrie. Les Masures, les d'Halluin, les Leclics, d'autres encore, illustrent les familles d'un patronat textile patrimonial multinationale « social », sont, comme on dit, « passés de l'autre côté de la colline » laissant la place aux

« managers ». Ils n'ont dit-on, pas eu le bon moment. Car l'industrie textile qui emploie encore 47 % des salariés de l'agglomération s'est au cours des dernières années profondément restructurée et diversifiée. Aujourd'hui encore, les entreprises touchent des subventions pour casser les métiers à tisser. Et quelques grands groupes, de fait des marques, tiennent le haut du pavé. La Linière des Prouvost, D.M.C. pour le fil de coton des Thierce, Philidor pour le fil à tricoter des Mulleux qui dirigent également « Auchan », la chaîne d'hypermarchés et participent au groupe hôtelier Holiday Inn. Mais, comme le reconnaît un responsable de la chambre de commerce : « La textile, surtout s'il va bien, n'est plus créateur d'emplois ». Le chômage à Roubaix est légèrement supérieur à ce qu'il est en moyenne dans le département du Nord. Parmi les demandeurs d'emploi, des femmes, des jeunes, beaucoup d'O.S. et d'immigrés, venus du textile où règne encore le travail posté. En ville, un habitant sur six n'est pas de nationalité française : Flamands, Portugais, Maghrébins y vivent pour la plupart en famille.

La deuxième chance

Pire serait pourtant la situation de l'emploi s'il n'y avait le vent de réconciliation et de désenclavement. Roubaix, la chambre de commerce a financé la construction de Mercurio, tour de bureaux et de vitres. Quelque 70 millions de francs, dit-on, et un prix au mètre carré qui semble élevé.

De son côté, l'équipe municipale, dirigée par M. Pierre Prouvost, député et maître socialiste, élu en mars 1977, s'attache à maintenir le textile à Roubaix et à remplacer la part qui a disparu par d'autres activités. Ainsi a-t-elle cédé des locaux du centre-ville à La Redoute qui, devant la possibilité de concurrencer Lille sur le plan du secteur textile.

Réajuste la vocation industrielle de Roubaix et Tourcoing, selon eux, au potentiel existant et à la main-d'œuvre disponible, les responsables locaux soulignent l'insuffisance de ce

I.B.M. l'an prochain

Une société d'économie mixte, regroupant la mairie et la chambre de commerce, devrait, dès 1979, se porter acquéreur de friches industrielles ou de terrains et faciliter au coup par coup l'implantation de nouvelles entreprises. Mais encore faudrait-il régler le problème des « surcoûts » fonciers et immobiliers. Car comment louer ou céder terrains et locaux à un prix aussi compétitif que ceux qui sont proposés en zone industrielle périphérique ? La mairie songe à faire une intervention à Paris pour obtenir un changement de la réglementation du ministère des finances en vigueur actuellement. Au colloque des villes industrielles, prévu pour le fin de l'année à Roubaix, on parlera sans doute beaucoup de cette volonté de maintenir l'usine dans la ville.

« Ils voulaient faire du quartier une zone tertiaire, et y mettre d'autres gens puisque ce ne sont pas des emplois pour nous. Pas question... C'est l'opinion la plus répandue parmi les habitants du quartier de l'Alma-Gare. En plein centre-ville, dans les maisons basses et sans confort, parfois franchement insalubres, des familles nombreuses, françaises ou immigrées, des chômeurs, des retraités, se sont organisés depuis 1972 dans une association, l'Atelier populaire d'urbanisme (APU). Cela faisait quinze ans qu'on parlait de rénovation. Il y eut bien quelques immeubles construits par l'ancienne municipalité. Mais, à tout prendre, des loyers mensuels plus chers — on paie actuellement entre soixante et zéro franc 1, — l'éloignement du lieu

de travail et la séparation d'avec les voisins qui toujours n'ont pas semblé si étrangers.

Aussi, après des mois d'efforts, l'APU a-t-il présenté l'an dernier à la mairie une nouvelle enquête d'insalubrité et un projet de rénovation du quartier, inspiré de réalisations testées en Belgique, en Italie, et de vœux des habitants... M. Prouvost un major comme chi ou comme ça... Le projet de l'APU a été accepté. Quarante pour cent de l'habitat sera rénové, le reste reconstruit sous forme de maisons à deux étages entre lesquelles on circulera pour jouer ou pour bavarder. Mais, en attendant, « il faut préparer le quartier de demain... »

Dans une des maisons de Fort-Fraet, une rue colorée de l'Alma-Gare, l'atelier-cuisine animé par une jeune Algérienne fonctionne plusieurs fois par semaine. Un atelier de réparation fonctionnel l'an passé. Et bientôt, sera créée qui vendra ses produits. Les discussions sont en cours avec la mairie.

Tout aussi étonnante est l'affaire Deffrenna. Mise en liquidation, cette entreprise de tissage, de qualité du groupe Schumpf (aujourd'hui disparu) a été reprise par une centaine de salariés, soit la moitié de l'ancien personnel. Pour quelques mois d'essai. En cas d'insuccès, la municipalité s'est portée garante, facilitant ainsi la négociation avec banquiers, clients et fournisseurs. Après l'arrivée de Michèle de Rollin, elle attend la venue d'I.B.M., prévu pour l'an prochain.

DANIELLE ROUARD.

industriels... votre usine dans le bassin minier

DANS UNE REGION DE TRADITION INDUSTRIELLE

750 hectares de terrains industriels

immédiatement négociables

en plus... des aides exceptionnelles ⊕ ⊕ ⊕

des Houillères du Nord - Pas-de-Calais et du Groupe des Charbonnages de France

⊕ Prix Conditions avantageuses Assistance technique

⊕ CONCOURS FINANCIER ORIGINAL DE LA « SOFIREM » Société financière pour l'industrialisation des régions minières

⊕ Formation professionnelle Services médicaux

Service d'Accueil des Implantations Industrielles
Houillères du Bassin du Nord - Pas-de-Calais 64, rue des Minimes - 59505 Douai Cedex - Tél. (02) 83.31.11

DANIAS

transports

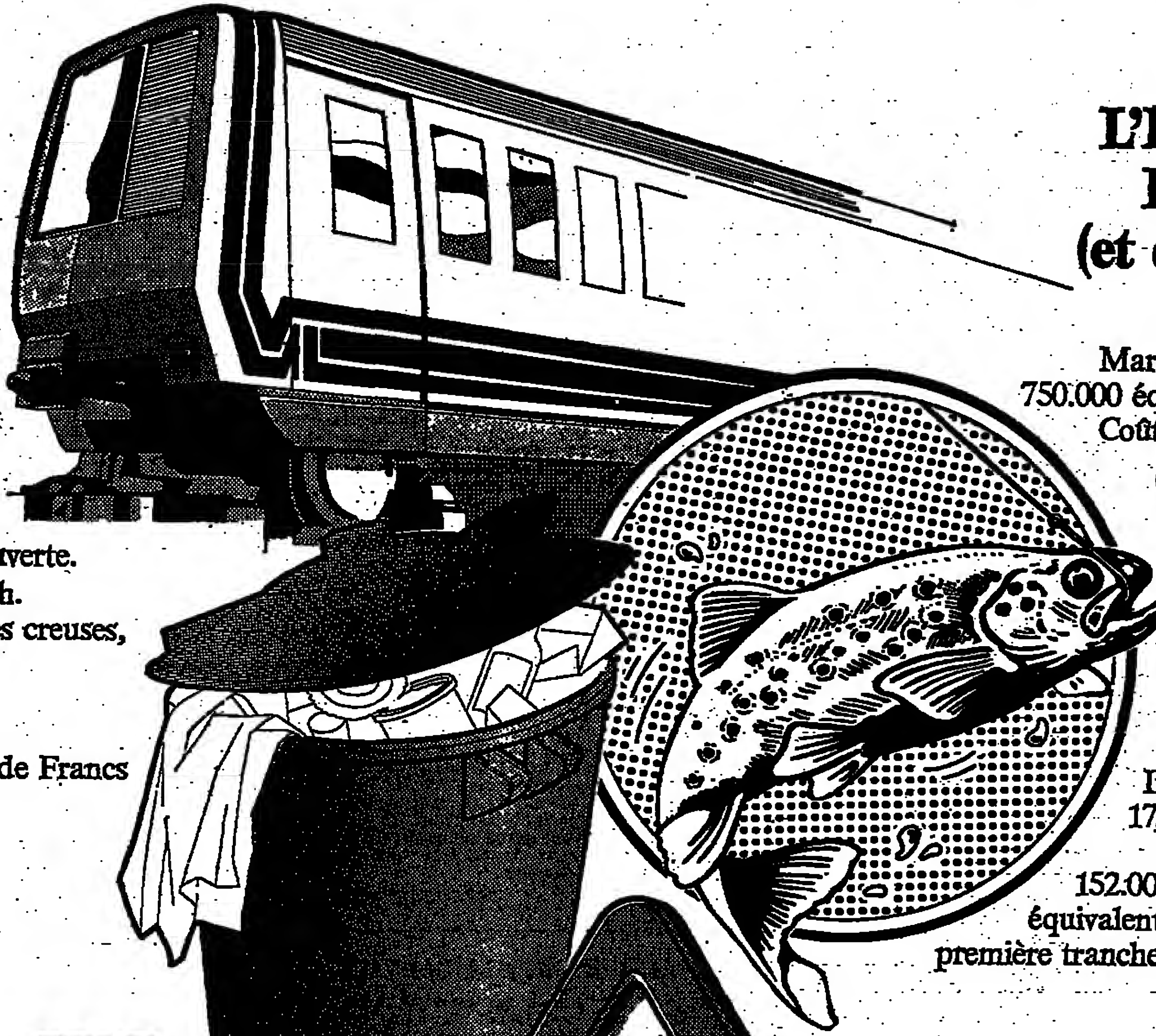
présent dans 32 pays

Direction Générale France
10, rue de Valenciennes - 75013 Paris - Tél. 230042 - Telex 31000

LA QUALITE DE LA VILLE: PARI TENU.

LE MÉTRO

1977 : Commande du matériel roulant.
 1978 : premiers travaux de génie civil.
 1979 : premier tronçon ouvert.
 1983 : première ligne ouverte.
 Vitesse commerciale 35 km/h.
 Fréquence : 5 mn aux heures creuses, 1 mn aux heures de pointe.
 Horaires : 5 h du matin à 1 h du matin.
 Coût : 1.536,61 millions de Francs (1976).



LES ORDURES MÉNAGÈRES

1.200 tonnes d'ordures ménagères ramassées tous les jours.
 350.000 poubelles et containers distribués en 10 ans.
 Cinq usines d'incinération, bientôt six.
 75.000.000 F investis en 10 ans dans les trois dernières usines d'incinération.
 20.000.000 F pour les poubelles hermétiques distribuées gratuitement.
 80.000.000 F pour la collecte et l'incinération en 1977.

L'ÉPURATION DES EAUX (et de la DEULE)

Station d'épuration de Marquette : 150.000 m³/jour, soit 750.000 équivalents-habitants.
 Coût : cent millions de francs.

Station de Villeneuve d'Ascq : 13.000 m³/jour, 65.000 équivalents-habitants. Coût de la première tranche : 7,4 millions de francs.

Station d'Houplin-Ancoisne : 10.000 m³/jour, 135.000 équivalents-habitants. Investissement de la C.U.D.L. : 17,8 millions de francs.

Station de Grimonpont : 152.000 m³/jour, 1,2 millions équivalents-habitants. Coût de la première tranche : 4,3 millions de francs.

LA VOIRIE

Travaux de voirie, de signalisation et de plan de circulation :
 en 1977 : 100 millions de Francs -
 en 1978 : 126 millions de Francs.
 Régulation du trafic en 1978 : F 7.800.000 pour Lille et Tourcoing.
 Participation 77-78 aux opérations de voirie : F 11.000.000.
 Echangeur du Pont Royal : F 12.000.000.
 En 1978 : Autoroutes et Autoports : 7,5 millions de Francs.
 Travaux sur chemins départementaux : 16,5 millions de Francs.

COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE.

1978-1979

St acti
 DES VILLI
 Corons
 VOUS
 VO
 PRÊTS CON
 PRÊTS LO
 CONVENT
 Créo

150 000 habitants

Six défis dans l'actualité

DES VILLES POUR DEMAIN

Corons bon standing

Il y a dix ans, au printemps 1968, un comité interministériel d'aménagement du territoire...

que cette rénovation est beaucoup trop lente. Et puis les collectivités locales sont aux prises avec une difficulté...

La banlieue prend son indépendance «LILLE-ROUBAIX-TOURCOING»... ET MAINTENANT, VILLENEUVE-D'ASCQ

«VILLENEUVE-D'ASCQ, c'est la seule ville nouvelle créée récemment...

biens, jeter des fleurs ou censurer, juger en termes de rentabilité des innovations intellectuelles...

M. Colot est depuis quatre ans à la tête de quelque cent vingt techniciens, aménageurs, urbanistes...

«majorité d'idées» entre partenaires doit constituer l'objectif primordial. «Notre débat fondamental n'est pas de savoir s'il faut faire telle ou telle route...

Mettre la ville en discussion

Des idées, il y en a qui aujourd'hui essaient à des folies, et il y a même des erreurs qui se répètent...

Dernière originalité par rapport aux autres villes nouvelles. Résumée par M. Caudron, cette convention a prévu que : — La communauté s'engage à verser 15 millions de francs par an pendant trois ans...

52 000 habitants aujourd'hui, 75 000 dans cinq ans

Vous voulez vous diriger vers l'hôtel de ville, dont vous pensez qu'il est à la fois le centre nerveux et la table d'orientation de ce vaste quartier ?

la Vallée ou à Dunkerque, du côté d'Osing, ou du nouveau port. L'indulgence s'impose au-delà des chocs du premier contact.

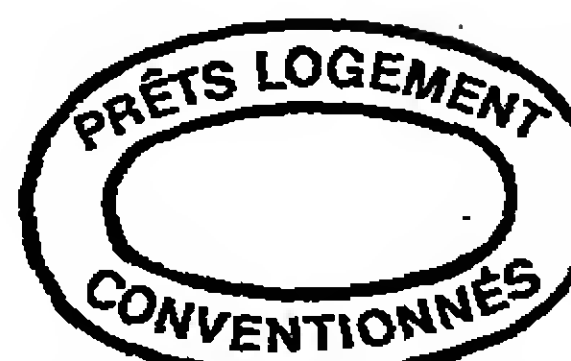
Dirigée par Gérard Caudron (P.S.), la municipalité d'union de la gauche de Villeneuve-d'Ascq veut en faire la ville nouvelle...

Chacun, toutefois, se garde de verser dans l'urbanisme. Le contentieux existe. Que ce soit à l'égard de Lille, toujours possédée, dit-on ici, par la tentation de l'impérialisme, ou vis-à-vis de département du Nord et de la communauté (devraient-ils prendre en charge les dépenses du parc de loisir ?)...

ION UX TULE

nous vous conseillons et nous vous prêtons :

PRÊTS CONVENTIONNÉS DU CRÉDIT MUTUEL



Que vous ayez choisi de construire ou de racheter une maison ancienne ou encore d'améliorer votre cadre de vie, vous recherchez une formule de financement qui réponde à votre situation familiale et à vos possibilités budgétaires.

Crédit Mutuel 6ème groupe bancaire français

Le Monde DE L'EDUCATION NUMÉRO D'OCTOBRE LES LYCÉENS Mensuel - 6 F

M. Pierre Mauroy : Pour un vrai mariage à quatre

M. Pierre Mauroy, maire de Lille (P.S.), président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, nous a donné son point de vue sur l'avenir de la ville nouvelle.

«L'agglomération lilloise telle qu'elle est, en ce qui concerne la ville nouvelle, est un mariage à quatre. Elle est née de la rencontre de quatre partenaires : Lille, Roubaix, Tourcoing, et Villeneuve-d'Ascq...»

Six défis dans l'actualité

ESPACES A PRÉSERVER

Saint-Amand poumon vert

A quarante kilomètres de Lille, à quelques minutes de la frontière belge, en plein pays minier, dans la région de France la plus pauvre en forêts, s'étend une précieuse oasis de verdure : le « petit bois » de Saint-Amand. Cinq mille hectares de futaie, en grande partie domaniale. C'est autour de ce minuscule poumon vert, l'un des rares dont peuvent profiter les quatre millions d'habitants qui l'environnent, qu'a été créé il y a dix ans le parc naturel régional de Saint-Amand Balennes. Il s'étend sur 10 000 hectares en tout avec les prés et les labours alentour. Le parc de Saint-Amand est le plus ancien, le plus fréquenté, mais aussi le plus exigü et le plus menacé des parcs régionaux français.

Les habitants de l'agglomération lilloise peuvent y trouver un parc d'animaux de 100 hectares où vivent des daims, des chevreuils et des sangliers. Un sentier d'observation chemine autour d'une mare où se posent de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Le parc offre encore des promenades à cheval, une base nautique, des aires de jeux et de pique-nique, un terrain de camping-caravanning et un ensemble de terrains de sport. Bref, un espace de détente, d'infiltration à la nature et de loisirs qui vaut de l'or dans une région que l'industrie et les exploitations minières du siècle dernier ont littéralement sinistrées.

Péril de mort

Pourtant ce précieux poumon vert est en péril de mort. Les ingénieurs chargés de tracer l'itinéraire de la future autoroute Lille-Valenciennes n'ont rien trouvé de mieux que de lui faire couper en deux le petit bois de Saint-Amand. Ils prévoient même le terrain domaniale est gratuit — d'y placer un échangeur. Ce projet a suscité depuis deux ans l'opposition résolue des associations locales appuyées par dix mille signatures. Il est hélas plus que jamais d'actualité bien que l'Elysée, le ministère de

l'environnement et l'Office national des forêts aient demandé qu'on trouve un autre itinéraire. Le parc souffre également depuis sa naissance d'une maladie de langueur. Tout le monde rechigne à en assurer le financement. Certains parlent même de le déclasser. Au contraire, les responsables du parc négocient actuellement son extension et la refonte de sa charte. On saura bientôt si oui ou non les élus du Nord veulent sauver le parc de Saint-Amand ou si, décidément, le pays noir est condamné à le rester. M.-A. RENDU.

Le « Ville-de-Dunkerque » mouille au large La plaisance vole du sable aux plages

UN voilier portant le nom de ville de Dunkerque s'était aligné sans succès, l'été dernier, dans le Tour de France de la plaisance. On peut aujourd'hui se demander comment va naviguer le bateau de la communauté urbaine pour éviter les écueils de la politique locale. La représentation de la ville à l'assemblée communautaire et ses prérogatives en matière d'urbanisme furent bien, au début de 1978, faire chavirer l'embarcation. Cette fois, c'est la querelle de la plaisance qui soulève de grosses vagues. La paix, rétablie un moment dans l'équipage communal, repose sur un motif très actuel concernant la représentation renforcée de la ville mère et l'urbanisme. La responsabilité des affaires de la voile a été notamment dévolue à M. Dewerdit (U.D.F.), premier adjoint au maire de Dunkerque, en tant que vice-président de la CUD. Comme il s'agit de déboucher l'expansion d'une plaisance confinée sur deux petites bases archaïques en bordure du vieux chenal du port, et d'adopter un parti d'aménagement qui soit à l'échelle des besoins de la région Nord, les eaux de la plaisance restent à déminer.

La communauté urbaine, gagnée à la cause d'une base à aménager en bordure du centre ville, en avait amorcé la réalisation par la mise en place de trois premiers appentements. La suite — c'est-à-dire un spectaculaire développement de cette entreprise et surtout le rétablissement de l'ancienne esplanade assurant un accès direct à la mer sans lequel le bassin ne serait jamais qu'un « garage à bateaux » — relevait désormais de la commission présidée par M. Dewerdit. Mais le premier adjoint au maire de Dunkerque doit choisir entre cette opération et un projet de port de plaisance de deux mille places sur la plage de Dunkerque dont il est un partisan convaincu. Pourtant l'administration communautaire a publié les résultats de sondages plaçant largement en tête le bassin du Commerce dans les préférences d'un échantillon de quatre cents plaisanciers de la région Nord, parmi les sites d'expansion possibles sur le littoral nord. D'un autre sondage effectué parmi les commerçants de la ville il ressort une quasi unanimité pour le même choix. Cependant, la direction de

l'aménagement touristique du littoral, déléguant M. Léotard à Dunkerque, a pris position, le 21 septembre : pas question d'équipements lourds sur la plage. On ne peut donc attendre de subvention de l'Etat que pour le bassin du Commerce. Cet aspect des choses est d'autant moins négligeable que le projet de la plage représente un investissement de l'ordre de 300 millions de francs contre dix fois moins pour l'arrière-port. Le débat vient de s'envenimer après la publication du plan de port sur la plage tel que le conçoit une société grenobloise qui avait été chargée d'étudier différents partis d'aménagement. La même société avait précédemment étudié, pour la ville de Dunkerque, le problème posé par l'érosion de la plage. La formule de plusieurs brise-lames parallèles au rivage a été retenue. A l'examen du plan du port sur la plage, on a constaté que les appuis des jetées correspondaient exactement par leur emplacement, leur orientation, aux deux premiers brise-lames qui sont au cours d'implantation sur la mer.

D'où l'inquiétude des partisans du bassin du Commerce posant la question de savoir si ces brise-lames ont bien été étudiés pour retenir le sable... A l'issue de la réunion du conseil municipal de Dunkerque, tenue le 28 septembre, M. Dewerdit a adressé une lettre à M. Denvers (F.S.), président de la CUD. Estimant que la solution de l'arrière-port a été présentée avec partialité et que celle de la plage n'a pas été présentée de tout M. Dewerdit se charge de dossier de l'aménagement du bassin et demande une réunion des représentants de la CUD, de la ville, du port autonome et de la chambre de commerce. De son côté, la section socialiste de Dunkerque appuie le projet du bassin, s'élève contre toute construction sur la plage et demande que les habitants soient officiellement consultés. La voile va-t-elle mobiliser le corps électoral dunkerquois pour trancher le différend dont elle est l'objet ? Cela serait pour le moins original. M. B.

A suivre...

LE PAYS FRANG A PARIS

Le Nord-Pas-de-Calais a maintenant pigeon sur rue à Paris. A deux pas de l'Opéra, l'immeuble portant le nom de la boulevard Haussmann s'orne de la main ouverte stylisée qui symbolise le pays franc. La vitrine régionale sera tout à tour occupée par les grandes villes du Nord-Pas-de-Calais. Un sous-sol d'une conception très « design », avec des murs aux briques apparentes recouvertes de peinture claire, accueillera des expositions à long terme. On y présentera surtout l'actualité culturelle de « cet autre Nord » qu'on ignore trop dans la capitale.

Usinor et les fantômes

LES RUINES DE L'INDUSTRIE NE RESTERONT PAS A L'ABANDON

Le syndicat intercommunal du bassin de la Sambre, qui groupe vingt-huit communes, est actuellement en possession d'une étude qu'il avait demandée à son agence d'urbanisme afin de rechercher dans quelles conditions pourrait être racheté, et comment ensuite pourrait être réutilisé, le terrain abandonné en 1969, à Louvroil, par Usinor, et devenu depuis « friche industrielle ». Le syndicat doit prochainement faire connaître son avis sur cette étude, qui propose d'établir sur l'emplacement une « zone de transit et de stockage ». D'une façon plus générale, un colloque traitera en novembre, à Maubeuge, de la question de ces « friches » qui se sont multipliées depuis dix ans sur l'ensemble du territoire.

C'est une « friche » parmi tant d'autres, l'un de ces espaces morts, silencieux, au point d'être oppressant, témoignage d'un déclin, en tout cas d'une conversion. Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, rien n'y change. Sur ces hectares, une végétation spontanée est grimpée, au point tout, tout dissimulé. Seule se dressent encore quelques bâtiments « en dur » comme cette tour curieuse, qu'on appelait, au temps de la splendeur, le « dispatching » et qui recut, tant elle avait raison de fier, la visite de multiples délégations étrangères. La, état Usinor-Louvroil, là resta une friche.

On est ici au sud de Maubeuge, sur le territoire de la commune de Louvroil. Des le crépuscule, on peut juger qu'Usinor et ses devanciers avaient bien choisi leur emplacement. Ils s'étaient au reste conformés aux commandements les plus classiques : la voie d'eau, la voie ferrée, la route, un propriétaire. Ce n'est plus Usinor mais la Compagnie française des ferrailles (C.F.F.) à laquelle ce patrimoine fut transféré dès 1969, après qu'eut cessé toute activité. La C.F.F. réalisa une bonne opération. Pour 3 647 000 francs (8 francs le mètre carré) elle devenait maîtresse de cinquante-huit hectares qui ne lui étaient point indifférents. Il y restait encore sur ce territoire largement de quoi lui permettre d'exercer sa vocation, naturelle qui est de ferraille. En cinq ans, elle démontra ses capacités : elle travailla 2 800 000 tonnes de plus ou moins belle et bonne ferraille qu'elle sut revendre à bon escient, à l'occasion exporter notamment en Italie où l'on lui en acheta 1 800 000 tonnes. Ayant ainsi bien travaillé, elle retourna ses troupes et garda le soi-disant ce qui pouvait encore y rester de béton, constructions et fondations inexploitées pour elle.

Pour le syndicat intercommunal du bassin de la Sambre et son agence d'urbanisme, une première inconnue se présentait. A quel prix pouvait-on se porter acquéreur et de quoi ? On se lança dans les estimations. Une première négociation entre la

ville de Louvroil et la C.F.F. aboutit pas Elle permit du moins de voir un peu plus clair. La C.F.F., en ce temps-là, entendait différencier les lots selon leur nature, c'est-à-dire, à ses yeux, leur valeur. On allait ainsi de 7 F le mètre carré à 18 F, dans l'hypothèse d'un achat de l'ensemble. Pour l'agence d'urbanisme, il apparaissait malgré tout qu'une négociation plus poussée pourrait arriver à un accord sur le prix moyen de 10 F le mètre carré. Si l'on y ajoutait les frais de notaire, il y avait à débiter 5 400 000 F. Comme on voulait tout prévoir, y compris les imprévisibles, on chiffrait, en hypothèse haute, le montant de la dépense à 8 millions 500 000 F.

Plus récemment, est intervenu un élément nouveau avec une estimation faite par l'administration des domaines de la valeur de la « friche ». Pour les domaines, compte tenu de la moins-value que peut représenter pour un acquéreur l'ensemble des frais à engager pour un indispensable déblaiement, le terrain Usinor en son état actuel vaut entre 3 500 000 F et 3 700 000 francs. C'est une donnée nouvelle non négligeable pour une décision d'acquisition de l'ensemble.

Les murs sont bons

Il n'en reste pas moins, dans cette éventualité, des avantages (maîtrise foncière), mais aussi des inconvénients, car il faut envisager un aménagement général, et donc le financement. Quel aménagement ? L'étude de l'agence d'urbanisme penche pour un parti dont elle reconnaît volontiers qu'il est « ambigu ». Dans son idée, l'actuelle « friche » Usinor a vocation de grand centre de transit et de stockage de marchandises sur cette épave de la Sambre, en cette partie de la région Nord-Pas-de-Calais. Elle appellerait ce qu'il faudrait d'entrepôts, un centre de dédouanement, des grossistes, toutes sortes de services annexes, comme le pesage, les réparations, la restauration, etc. On est là, assurément devant un projet qui dépasse les intérêts locaux mais non point, peut-être, ceux de l'arrondissement d'Avannes.

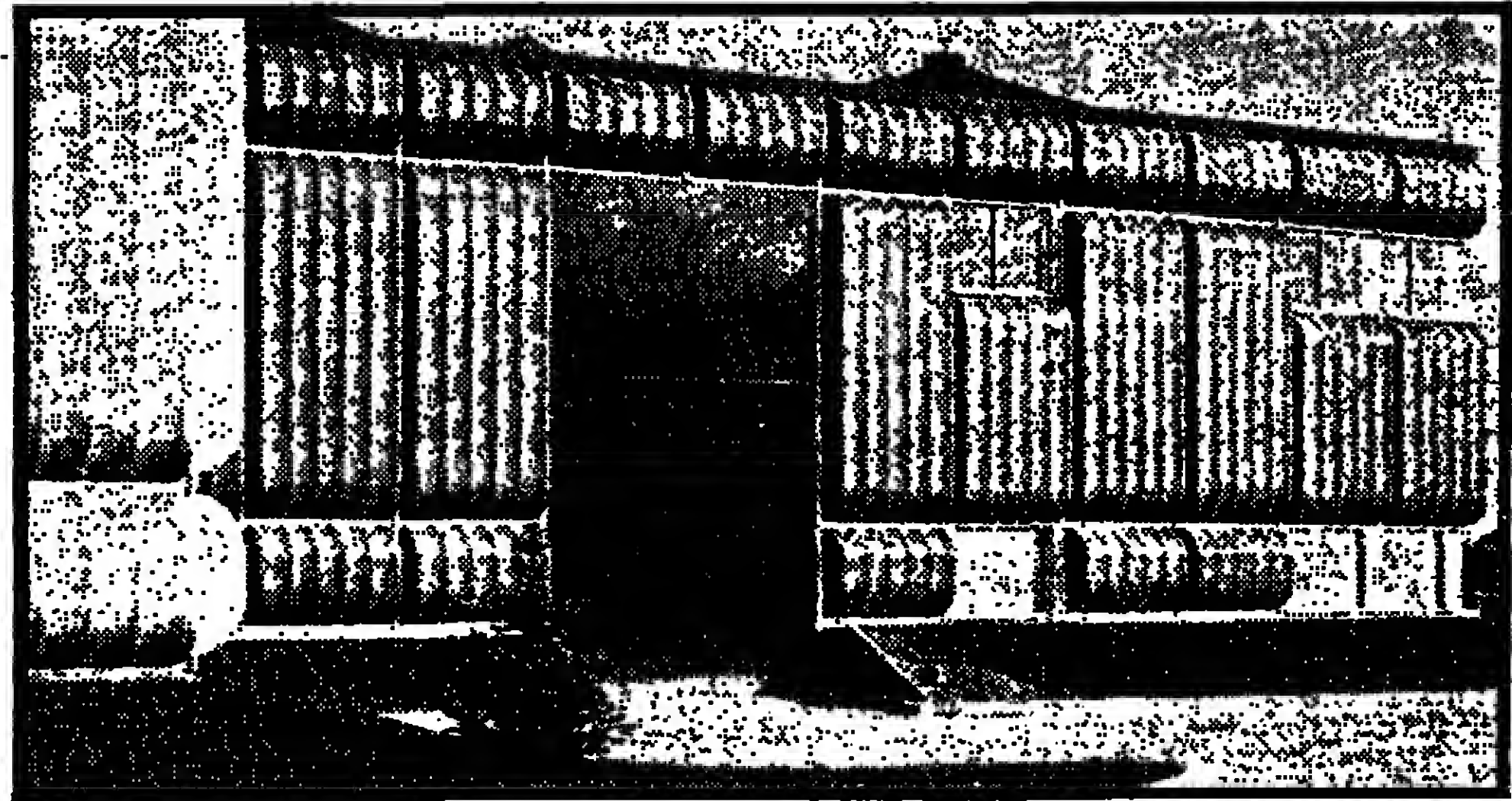
En avançant et en soutenant son idée, l'agence d'urbanisme a certainement dépassé la demande initiale exprimée par le syndicat intercommunal. Celui-ci, à l'origine, voyait essentiellement dans l'affaire une possibilité de devenir propriétaire du principal bâtiment en dur laissé par la C.F.F., le fameux « dispatching », et d'y installer ses propres services, qui, de toute façon, sont mal logés, et souvent de façon précaire. Du même coup, l'opération prenait une dimension psychologique, contre le destin. L'ennui, c'est que le seul « dispatching » ne s'obtiendrait pas à 10 F le mètre carré. La C.F.F. ne manquera pas de jouer sur la valeur marchande de la construction, sur les avan-

Les « domaines » en consultation

Les trois demeurent, évidemment. La voie d'eau, c'est la Sambre ici canalisée, l'océan encore médiocrement ; la voie ferrée, un embranchement de la ligne Paris-Bruxelles par Jeumont, enrichie d'un « faisceau » de triage. La route immédiate n'est, elle, que le chemin départemental 121 entre Maubeuge et Hautmont, mais il s'y est ajoutée une voie nord-sud qui, un jour ou l'autre, finira bien par avoir son accès direct au contournement ouest de Maubeuge et à ses avantages.

A force de considérer de telles données, le syndicat intercommunal du bassin de la Sambre a jugé qu'il n'était plus possible de laisser les choses en l'état. Un cancer est toujours démolissant. Ainsi est née l'idée d'une étude. Que pourrait-on faire et comment le faire ? En attendant de voir débroussailler la « friche », voici du moins débroussaillée, par l'agence d'urbanisme, une situation juridique, et dégagée quelques perspectives économiques et financières. Car la « friche », bien sûr, à toujours

VILLAGE D'ENTREPRISES DE LILLE-EST



Ateliers-Entrepôts avec Bureaux en location • Lots à partir de 450m² Disponibilité immédiate

Implanté le long de la Rocade Est (Autoroute PARIS-LILLE-GAND) sur un terrain de 28 000 m² bénéficiant d'une excellente desserte autoroutière et routière. A proximité immédiate des quartiers d'habitation et des centres d'animation de la Ville Nouvelle : gare S.N.C.F. • station de métro • mairie • centre commercial. ■ Ateliers ou entrepôts : Construction rationnelle propre à toute extension ou division : • trame des poteaux : 11 x 11 m • hauteur libre : 7 et 5 m. ■ Bureaux : en façade, de plain-pied ou en mezzanine. Tous services généraux : électricité, chauffage.

Commercialisation Une réalisation CABINET AUGUSTE-THOUARD NORD S.A. immobilier d'entreprise soffracim 50, avenue Doumesnil 75012 PARIS - Tél. : 346.13.00 Centre Vauban • 201, rue Colbert 59000 LILLE - Tél. : (20) 51.46.80

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

صكنا عن الامم

Dans le Nord - Pas-de-Calais en crise une initiative de la Région, le Transport Collectif Régional.

« ...Dans le Nord - Pas-de-Calais où la crise sévit peut-être avec plus d'ampleur que dans les autres régions françaises puisque plus de 100.000 chômeurs sont aujourd'hui recensés; dans une région où les remèdes proposés paraissent, par les restructurations dans la sidérurgie, condamner toute une activité du Valenciennois, là même où nous avons ces activités de production ferroviaire, le Schéma Régional de Transport est à la fois le témoignage de la capacité d'initiative d'une Région et la marque de sa détermination à trouver dans la décentralisation certains moyens de garantir l'avenir... »

Pierre MAUROY
Député-Maire de Lille
Président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais
Ouverture du Colloque National sur les Politiques Régionales
de Transport Voyageurs. Lille, 29 septembre 1978.

Un dossier exemplaire.

Trois ans de table ronde permanente.
Depuis 1974, techniciens, élus, syndicalistes et responsables économiques travaillent ensemble à la mise en œuvre du Schéma Régional de Transport du Nord - Pas-de-Calais. Ils ont démontré qu'un dossier pris en main par une Région et étudié au niveau régional pouvait servir de base à une négociation sérieuse avec le Gouvernement et que des solutions financières pouvaient être trouvées.

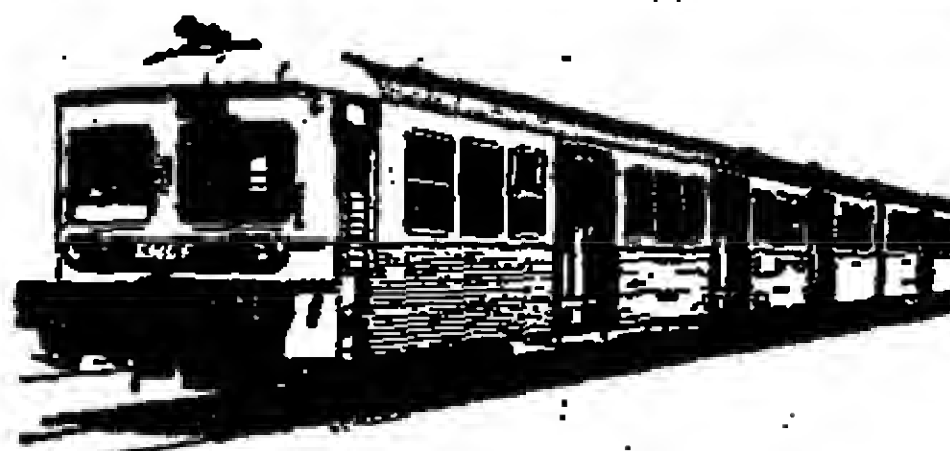
La Région achète 200 voitures pour la S.N.C.F.
Parmi tous les schémas régionaux, celui du Nord - Pas-de-Calais est le seul à proposer une réorganisation totale du réseau de transport par chemin de fer. Tous les horaires ont été modifiés selon les souhaits des usagers. 200 voitures neuves, modernes et confortables seront mises en service de 1978 à 1981. Des initiatives sont par ailleurs prises en matière de transport routier.

La Région investit plus de 200 millions et mène une opération financière équilibrée.
L'investissement initial est supporté par l'Établissement Public Régional. Le matériel est loué à la S.N.C.F. qui rembourse ainsi intégralement les charges de l'emprunt de 230 millions de Francs contracté par la Région. De plus l'utilisation de ce nouveau matériel améliore l'organisation des services et permet la circulation de 20% de trains supplémentaires.
Plus de 800.000 heures de travail pour le Valenciennois.

Les entreprises du Valenciennois construisent 75% du matériel ferroviaire français. Dans cet arrondissement durement touché par la crise de la sidérurgie, le Transport Collectif Régional équivaut à des centaines de milliers d'heures de travail en plus. Pour les habitants du Nord - Pas-de-Calais, le Transport Collectif Régional, grâce aux temps de trajet plus courts et aux horaires adaptés, signifie des millions d'heures de temps libre retrouvé et de loisirs gagnés.

Octobre 1978 marque pour notre Région la concrétisation d'une politique active de promotion des transports collectifs régionaux. Aujourd'hui est engagé le processus irréversible de réorganisation et de modernisation de l'ensemble des transports routiers et ferroviaires dans la Région Nord - Pas-de-Calais.

TCR TRANSPORT
COLLECTIF
REGIONAL



LE PAYS FRANC
Région Nord-Pas de Calais

Le Nord : Un département sinistré

Flandria, martis arena, Flandre, terre de mars disaient les anciens à propos de notre terre dont l'existence politique et même géographique est due à la conquête de ses habitants.

Marche septentrionale, ouvert largement vers l'est, par une lutte patiente contre les éléments et les dominations, poursuivie pendant des siècles, le Nord a su se créer une réelle unité économique et humaine.

Sans doute ce territoire n'est-il pas celui de la facilité mais par la volonté persistante manifestée par ses habitants qui ont toujours su briser les obstacles que la nature ou l'histoire mettent sur le chemin des hommes, il était devenu un des points forts de la collectivité nationale.

Il y a quinze ans, le Nord produisait 53 % du charbon, 90 % de la laine peignée, 21 % de l'acier et sa production agricole était la troisième de France.

Ce bilan était d'autant plus remarquable que, par deux fois en trente ans, le Département avait souffert de terribles dévastations.

Fondée sur le charbon, le textile et le fer, son économie était une des plus grandes richesses de France.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Chaque jour voit s'allonger la liste des entreprises acculées à cesser ou à réduire leur activité.

C'est un enchaînement de liquidations, de faillites, de fermetures, de licenciements.

C'est le démantèlement de secteurs entiers de son économie : mines, sidérurgie, textile, verrerie, chimie, construction navale, pêche, travaux publics.

Aucune partie du Département n'est épargnée, aucune branche d'activité n'échappe au processus d'érosion qui vide la région de sa substance vitale.

Au 30 septembre dernier, le Nord comptait plus de 70.000 demandes d'emploi non satisfaites, c'est-à-dire un taux de chômage voisinant 6,5 % alors que le taux national se situe à 5 %.

L'agglomération de LILLE-ROUBAIX-TOURCOING voit la disparition chaque année de 2.000 emplois dans le textile avec en avril 1978, 33.352 journées de chômage partiel.

Le plan de structuration de la sidérurgie entré en application il y a un an doit entraîner à la fin du mois de mars 1979, la suppression de 3.000 emplois et le nouveau « plan acier » fait peser de nouvelles menaces sur les 13.000 ouvriers sidérurgistes du Valenciennois.

L'effectif des mineurs du bassin Nord - Pas-de-Calais qui était de 200.000 en 1960 n'était plus que de 36.500 fin 1977.

Le plan de fermeture des Houillères se poursuit inexorablement alors que les ressources du bassin sont encore très importantes.

L'industrie chimique fondée sur le charbon est en perte de vitesse par suite de la récession carbonnière. Elle a perdu 35 % de ses effectifs. Sa restructuration vers la pétrochimie semble remise en cause par les dotés qui subsistent sur la mise en chantier de la deuxième tranche du vapo-craqueur.

Dans le secteur des travaux publics et du bâtiment, le nombre des licenciements au cours du 1^{er} trimestre 1978 s'est élevé à 1.167.

Le Nord est devenu un Département sinistré.

A maintes reprises cependant, le Conseil Général du Nord, avec les organisations syndicales et professionnelles a alerté les pouvoirs publics, demandant l'intervention urgente de solutions aux problèmes économiques et sociaux de notre Département.

Souvent il nous a été répondu « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Mais le Conseil Général consent chaque année d'importants efforts financiers pour tenter de remédier aux nombreuses difficultés du Département.

De 1975 à 1978, l'Assemblée Départementale a consacré :

- plus de 645 millions de francs pour les voies de communication : chemins départementaux, ex-routes nationales, voies navigables, ports, aéroports, centres routiers, etc...
- plus de 100 millions à l'équipement sanitaire et social;
- plus de 86 millions au logement;
- et dans l'effort de restructuration, 25 millions de francs de crédits ont été affectés, ces dernières années, aux implantations industrielles.

Les entrevues que les délégations du Conseil Général ont eues au Ministère de l'Industrie le 25 juillet 1978 et à la D.A.T.A.R. le 12 octobre dernier, se sont soldées par un échec complet : Le Gouvernement ne dégage aucunes perspectives pour notre département.

Rien n'est prévu pour le Nord, rien n'est prévu pour le sauvetage d'un département qui a tant fait pour la Nation grâce aux sacrifices de ses populations.

Le Nordiste qui, à travers les siècles, a su constamment relever ses clochers et ses beffrois, ne se résignera pas.

Nous poursuivons, par tous les moyens, nos pressions sur les pouvoirs publics, pour montrer notre volonté de survie et notre détermination de poursuivre inlassablement la réalisation de nos légitimes revendications.

Albert Denvers,
Président du Conseil Général
du Nord.

15/10

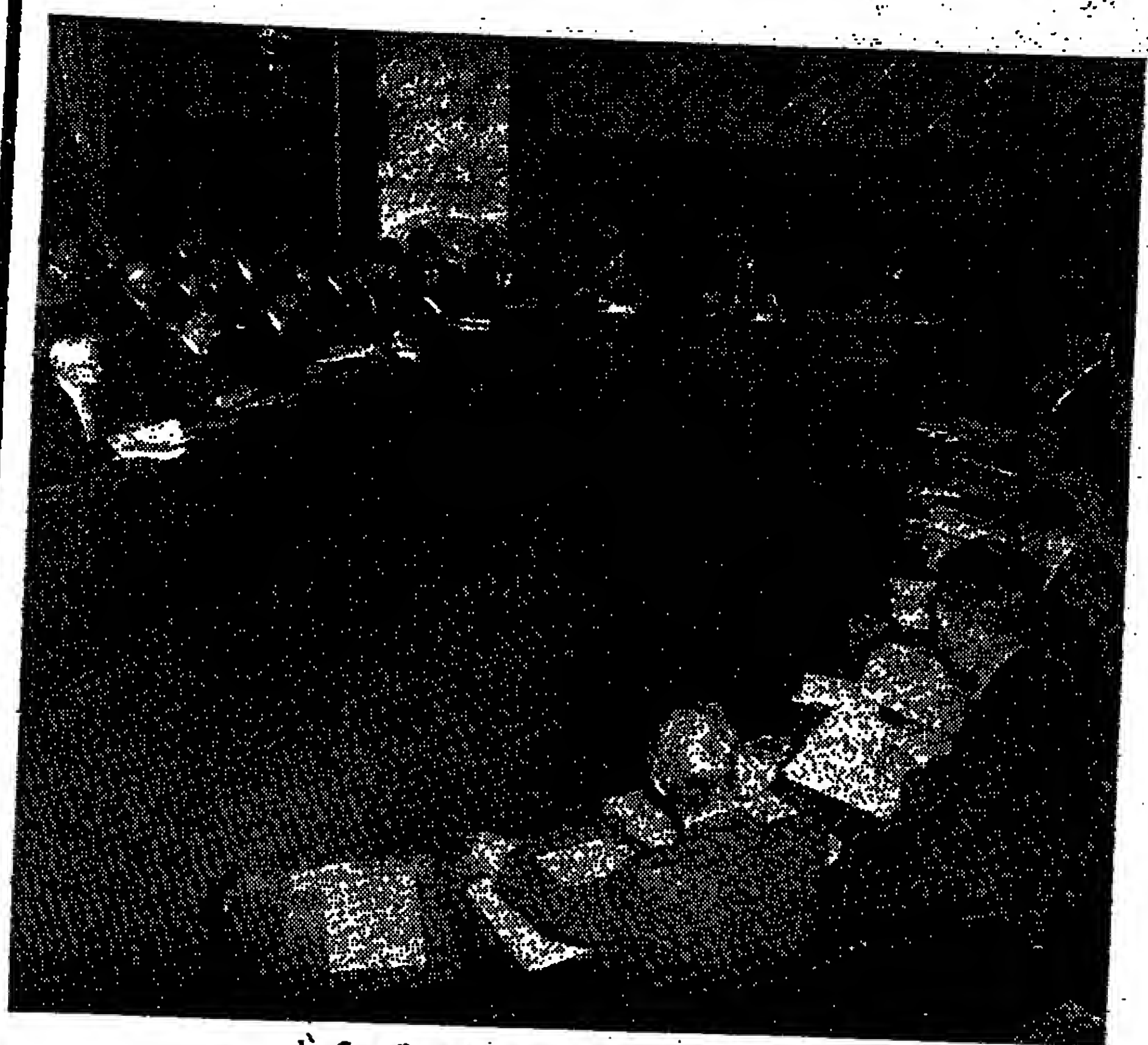
Pour
du Pa
un pla
de sau

les mesures d'urg
- W
- du Pas-d
- A-26
- d'Arra
- de Bou
- Saint-Ome
- 40 00
- de la f
- du Pas-d
- de l'indus
- de développ
- et de c
- de l'indus
- de l'indus
- de l'indus
- de l'indus
- de l'indus
- de l'indus

150 من الدول

(PUBLICITE)

Le Pas-de-Calais veut vivre!



Le Conseil général du Pas-de-Calais en séance.

La dégradation de la situation de l'emploi dans le Pas-de-Calais, qui, depuis un certain temps déjà, inspirait des inquiétudes sérieusement accrues, avait motivé un débat spécial du Conseil général en mai dernier. Cette détérioration a pris, depuis, une allure véritablement tragique.

Loin de constituer une trêve, la période des vacances aura été marquée, au contraire, par une recrudescence des licenciements, des fermetures d'entreprises, et ce mouvement se poursuit.

Les dernières statistiques des services du ministère du travail font état, pour le département, de plus de quarante mille chômeurs enregistrés fin septembre, soit 8,30 % de la population active, c'est-à-dire presque le double de la moyenne nationale, dont plus de 60 % ont moins de vingt-cinq ans.

Au cours de l'échange de vues de la délégation du Conseil général avec le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, le président du

Conseil général n'a pas manqué de faire ressortir, avec la vigueur qui convient, combien le département est chaque jour davantage mutilé par la crise économique, combien la poursuite de la politique d'austérité jointe aux mesures dites de redéploiement ajoute ses effets à ceux déjà si désastreux de la récession de nos industries traditionnelles du charbon, de la sidérurgie et du textile, sans oublier les difficultés spécifiques qui sont actuellement celles de la pêche et celles que connaît l'agriculture amputée en dix ans de la moitié de ses exploitations.

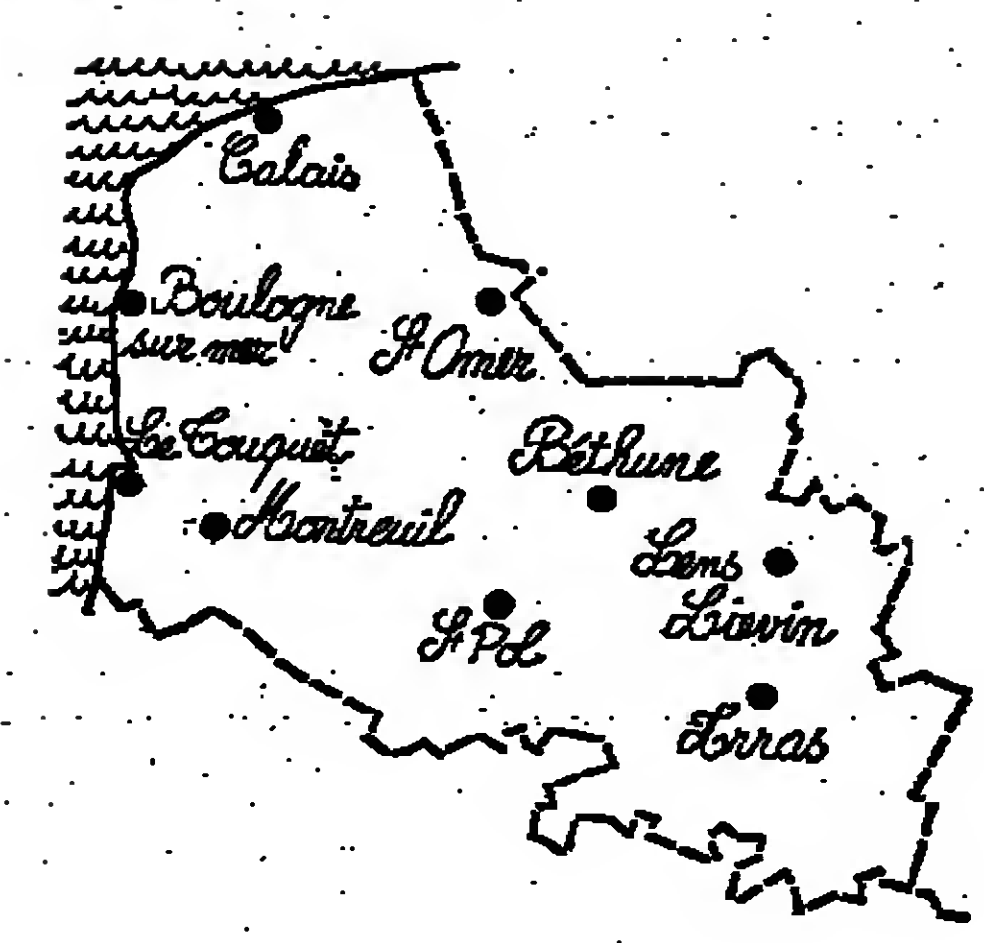
La délégation a proposé des mesures concrètes, propres à enrayer ce processus catastrophique et à aider à la relance économique du département dans ses différents secteurs d'activité.

Car on ne peut admettre comme inéluctable le déclin du Pas-de-Calais, d'autant que celui-ci est loin d'être dépourvu d'atouts qu'il serait criminel de délaïsser et que des promesses officielles lui ont été prodiguées à maintes reprises pour sa reconversion et l'amélioration de la qualité de la vie régionale.

Pour l'avenir du Pas-de-Calais, un plan minimum de sauvetage.

Les mesures d'urgence

- Mise en chantier des infrastructures indispensables au développement économique du Pas-de-Calais :
 - autoroute A-26 (Calais-Lillers) et au-delà d'Arras avec désenclavement de Boulogne et rocades de Saint-Omer et Béthune ;
 - agrandissement du port de Calais pour les 40 000 tonnes.
- Aménagement de la façade littorale du Pas-de-Calais.
- Aide et protection de la pêche à Boulogne et développement des industries du froid et de la conservation.
- Rattrapage des retards en matière d'équipements sociaux dans le Pas-de-Calais, notamment en ce qui concerne la santé, les services sociaux, etc. (donc dégagement des crédits nécessaires à ces chantiers).
- Aide aux P.M.E. pour la garantie de l'emploi.
- Revenu minimum pour les exploitants familiaux et aide à l'agriculture.
- Développement de l'action industrielle dans la sidérurgie, la chimie et la mécanique.



Pour le renouveau du bassin minier

- Reprise des investissements nécessaires ;
- Amélioration et développement des installations de surface pour le traitement et la valorisation du charbon (centrales thermiques, cokerie) ;
- Développement de la chimie à partir de la carbonisation, et en liaison avec les produits du vapo-craqueur ;
- Amélioration des conditions de vie des populations minières avec l'entretien, la réparation, l'embellissement des cités minières pour un doublement du taux de rénovation des cités minières ;
- Préparation d'un nouvel avenir industriel du bassin minier par la gazéification du gisement charbonnier profond.

Dix atouts pour le Pas-de-Calais.

- 1) Proximité de Paris et de Lille, au cœur d'un marché de soixante millions de consommateurs.
- 2) Densé réseau de routes et infrastructures autoroutières en plein développement.
- 3) Voies ferrées nombreuses et voies navigables au gabarit européen.
- 4) Façade maritime largement ouverte au trafic voyageurs et marchandises.
- 5) Importantes zones industrielles bien équipées et disponibles.
- 6) Prime d'implantation industrielle au taux maximum et aide des collectivités locales (dégrèvement de la taxe professionnelle).
- 7) Abondante réserve d'une main-d'œuvre appréciée et d'une qualification reconnue.
- 8) Des hommes durs au travail et attachés à leur entreprise.
- 9) Une grande variété de possibilités touristiques, de détente et de loisirs.
- 10) Une vie associative très développée et une tradition d'accueil qui se perpétue.

Le Pas-de-Calais en quelques chiffres

- Superficie : 6 672 km² soit 1,2 % de la France métropolitaine
- Population : 1 403 000 habitants (6^e rang) soit 2,66 % de la population de la France.
- Densité : 210 habitants au km².
- Excédent démographique annuel : environ 10 000.
- Population active, recensement de 1975 : 458 810 (310 075 hommes, 148 735 femmes).

Répartition de la population active :		Variation par rapport au recensement de 1968
Secteur primaire	9 %	- 48 %
Secteur secondaire	47 %	+ 3 %
Secteur tertiaire	44 %	+ 13 %

- Situation de l'emploi au 30 septembre 1978 :
 - Demandes d'emploi non satisfaites : 39 855 (en augmentation de 15,59 % par rapport à la même période de 1977).
 - Rapport demandes d'emploi non satisfaites (population active) : 8,30 % (région : 7,74 % ; France entière : 5,89 %).
 - Demandes d'emploi non satisfaites émanant de jeunes de moins de 25 ans : 24 172 (dont 41,50 % de garçons et 58,50 % de filles), représentant 60,60 % de l'ensemble des demandes d'emploi non satisfaites.

Le Nord-Pas-de-Calais : des actions pour la région.

quelques exemples

AMÉNAGEMENT RURAL

77 % du territoire régional, 261 000 ha sont cultivés. Alors que l'Etat n'engageait l'aménagement rural que sur quelques secteurs du Nord-Pas-de-Calais, **la région a assuré la couverture de l'ensemble du territoire (14 zones).**

- En 1976, 38 millions de F ont été votés pour :
- un programme de remembrement de 24 millions de F de 1976 à 1981 ;
- une aide à l'équipement des communes (1 million de F) pour chacun des 14 P.A.R.

TRANSPORTS - EMPLOI

- En moins de deux ans a été mis au point un Schéma qui permet de renouveler l'ensemble du matériel ferroviaire régional ;
- Les premiers des 195 wagons modernes et confortables circulent depuis le 1^{er} octobre ;
- Les dix grands axes ferroviaires sont améliorés : gain de temps pour tous — trajets moins pénibles ;
- Pour cela la Région a contracté un emprunt de 200 millions de F ;
- Conséquence sur l'emploi : **800 000 heures de travail** pour les entreprises de matériel ferroviaire du Valenciennois.

SANTÉ

- **Opération 10 000 lits** : 10 millions de F pour supprimer, en trois ans, les salles communes des hospices ;
- Crédits de **recherche** pour l'Institut Pasteur ;
- Crédits pour la construction d'un nouvel hôpital de cardiologie ;
- Crédits pour les **handicapés**.

CULTURE

La Région Nord-Pas-de-Calais consacre **10 % de son budget aux affaires culturelles.**

- elle a créé l'Orchestre Philharmonique de Lille (25 musiciens) de réputation internationale, dirigé par Jean-Claude Casadesus
- elle a lancé le Festival de Lille (18 pays participants — 66 manifestations en 1978) et le **Festival de la Côte d'Opale** (40 manifestations au cours de l'été 1978) ;
- elle subventionne **trois centres dramatiques** •

Région Nord-Pas de Calais



LE PAYS FRANC

Handwritten text: "Handwritten signature or mark at the bottom center of the page, possibly 'J. P. 1978' or similar.

Six de

SORTIR

Cours
au-dessu

Passer

DE

Six défis dans l'actualité

SORTIR DES FRONTIÈRES

Courses-poursuites au-dessus de la Manche

En 1977, le trafic des passagers sur les lignes de la Manche au départ des trois ports français du Nord-Pas-de-Calais s'est élevé à plus de six millions cinq cent quatre-vingt mille (plus 11 % par rapport à 1976).

En 1977, le trafic des passagers sur les lignes de la Manche au départ des trois ports français du Nord-Pas-de-Calais s'est élevé à plus de six millions cinq cent quatre-vingt mille (plus 11 % par rapport à 1976).

Passerelle flottante

A Calais, le service combiné train spécial-car-ferri est de sept heures de voyage, dont une heure cinquante en mer.

Le bassin de la Seine, notamment, devrait être relié à l'Est de la France (Escaut, réseau belge et réseau rhénan) par une voie fluviale à grand gabarit.

Un tel gabarit, qui permettra de disposer d'une autoroute navigable, est d'ailleurs le gabarit de la Seine et de l'Oise (jusqu'à Compiègne); c'est aussi la dimension du grand canal industriel Dunkerque-Valenciennes.

Un tel gabarit, qui permettra de disposer d'une autoroute navigable, est d'ailleurs le gabarit de la Seine et de l'Oise (jusqu'à Compiègne); c'est aussi la dimension du grand canal industriel Dunkerque-Valenciennes.

La dure bataille des ports du Nord

DUNKERQUE A LA FIN DE SA « QUARANTAINE »

Plusieurs millions de tonnes de fret. Évalués par les douanes, c'est la part du trafic de la zone nord et est de la France qui s'est « évaporée » en 1977 vers les ports du Benelux.

Les moyens de transport terrestre, les infrastructures portuaires, les outils adaptés à tous les trafics maritimes, les grandes fondations, les personnels d'une qualité unanimement reconnue, tout cela existe sur les 15 kilomètres d'un port privilégié au surplus par une position stratégique de premier ordre au principal carrefour maritime de l'Europe.

Alors, pourquoi cette mise en quarantaine de Dunkerque par les grandes conférences des armateurs de lignes transocéaniques, y compris celles qui touchent la France, ces conférences, auxquelles appartiennent les armements français, fort invariablement le choix de l'Europe.

Entre les responsables de la région et le port, ce n'est pas encore complètement le dégel depuis les événements sociaux qui ont paralysé Dunkerque l'année dernière. Mais on reprend conscience du fait qu'ils ont bien besoin les uns des autres.

Les outils de l'avenir sont là. « Notre port respire », déclare le président du Port autonome, M. Jean Lefol, « et est prêt pour lutter contre la concurrence des autres ports européens ».

Plus d'un an après son achèvement, le terminal à conteneurs de classe européenne dont a été doté le nouveau port de Dunkerque-Ouest s'a toujours pas réussi son décollage économique.

Opérateur unique à ce terminal, cet opérateur doit être constitué d'ici à la fin de l'année sous la raison sociale de Dunkerque Ouest Containers (DOC).

Le bassin de la Seine, notamment, devrait être relié à l'Est de la France (Escaut, réseau belge et réseau rhénan) par une voie fluviale à grand gabarit.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

La charge que représentent, budgétairement, nos acquisitions foncières inutilisées est de l'ordre de 20 millions par an.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

Le régime du travail au terminal a été révisé depuis les accords de 1975, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais d'itinéraires nationaux.

PASSAGE DE DOUANE

Les bons francs font les bons clients

Il n'y a plus de frontières en pays plat. A la douane, on a surpris les barrières. On passe de France en Belgique sans s'en apercevoir et le piéton n'a même pas besoin de descendre du trottoir.

« Il fut un temps où on allait en Belgique pour l'essence et on profitait de l'occasion pour faire ses courses. Avec le nouveau prix du super (17,02 francs belges), cela ne vaut plus le coup de se déplacer », entend-on dire couramment.

Quant aux Belges, ils affluent et ils achètent. Surtout des alcools, des textiles et de l'alimentation. L'ouverture des grandes surfaces, qui ne se présente pas de faire de la publicité dans la presse belge et des annonces en flamand à l'intérieur de leurs magasins, a été une catastrophe pour la Belgique.

Le Belge vient donc faire son marché dans les grandes surfaces. Les voyages organisés font même une halte et un transporteur belge a organisé une liaison par car.

Lille, au centre de son étoile d'autoroutes, reste la capitale de la France pour les Belges. Bruxelles est à deux heures, Compiègne à trois heures, Oostende et Bruges, qu'il y a une nouvelle autoroute est en construction. La capitale régionale est donc le point d'attraction avec ses magasins où l'on trouve le luxe français : parfums, produits de beauté, prêt-à-porter, chaussures de grande marque.

Les outils de l'avenir

Entre les responsables de la région et le port, ce n'est pas encore complètement le dégel depuis les événements sociaux qui ont paralysé Dunkerque l'année dernière. Mais on reprend conscience du fait qu'ils ont bien besoin les uns des autres.

Plus d'un an après son achèvement, le terminal à conteneurs de classe européenne dont a été doté le nouveau port de Dunkerque-Ouest s'a toujours pas réussi son décollage économique.

Opérateur unique à ce terminal, cet opérateur doit être constitué d'ici à la fin de l'année sous la raison sociale de Dunkerque Ouest Containers (DOC).

Le bassin de la Seine, notamment, devrait être relié à l'Est de la France (Escaut, réseau belge et réseau rhénan) par une voie fluviale à grand gabarit.

Pas d'armements pour le terminal à conteneurs

Plus d'un an après son achèvement, le terminal à conteneurs de classe européenne dont a été doté le nouveau port de Dunkerque-Ouest s'a toujours pas réussi son décollage économique.

Opérateur unique à ce terminal, cet opérateur doit être constitué d'ici à la fin de l'année sous la raison sociale de Dunkerque Ouest Containers (DOC).

Le bassin de la Seine, notamment, devrait être relié à l'Est de la France (Escaut, réseau belge et réseau rhénan) par une voie fluviale à grand gabarit.

Un tel gabarit, qui permettra de disposer d'une autoroute navigable, est d'ailleurs le gabarit de la Seine et de l'Oise (jusqu'à Compiègne); c'est aussi la dimension du grand canal industriel Dunkerque-Valenciennes.

Bruxelles fait son marché à Lille

Quant aux Belges, ils affluent et ils achètent. Surtout des alcools, des textiles et de l'alimentation. L'ouverture des grandes surfaces, qui ne se présente pas de faire de la publicité dans la presse belge et des annonces en flamand à l'intérieur de leurs magasins, a été une catastrophe pour la Belgique.

Le Belge vient donc faire son marché dans les grandes surfaces. Les voyages organisés font même une halte et un transporteur belge a organisé une liaison par car.

Lille, au centre de son étoile d'autoroutes, reste la capitale de la France pour les Belges. Bruxelles est à deux heures, Compiègne à trois heures, Oostende et Bruges, qu'il y a une nouvelle autoroute est en construction. La capitale régionale est donc le point d'attraction avec ses magasins où l'on trouve le luxe français : parfums, produits de beauté, prêt-à-porter, chaussures de grande marque.

De la Seine à l'Escaut

DES CANAUX CAP AU NORD

REUNI il y a quelques jours sous la présidence de M. Roland Nungesser, député (P.R.R.) du Val-de-Marne, le comité Seine-Est-Nord a adopté plusieurs résolutions au travers desquelles apparaît nettement l'idée que les travaux sur le Rhône, la Saône et (éventuellement) le canal Saône-Rhin ne doivent pas mobiliser tous les crédits du (maigre) budget des voies navigables.

La liaison doit impérativement emprunter l'actuel canal de Saint-Quentin, ce qui correspond à une option cohérente d'aménagement du territoire.

Cette phrase vise directement le chef des services de la navigation du Nord-Pas-de-Calais, l'ingénieur en chef, M. Talmant. Dans son rapport d'activité, le comité Seine-Est-Nord précise la portée de ses « accusations ».

En prenant la tête des services de navigation de la région Nord-Pas-de-Calais, l'ingénieur en chef Talmant, avait d'avoir pris connaissance du dossier, a admis publiquement l'idée d'abandonner le grand gabarit (3 000 tonnes) prévu pour la jonction entre le canal de Dunkerque à 3 000 tonnes et l'Oise canalisée à 3 000 tonnes (projet Seine-Nord). La liaison serait, suggère-t-il, faite dans un premier

stade au moins au gabarit moyen de 1 350 tonnes. Aussi bien proposait-il d'abandonner le tracé par le canal de Saint-Quentin retenu par le projet pour adopter celui par le canal du Nord.

Le comité a été amené à s'opposer résolument à ces idées. Sur le premier point, l'urgence de réunir deux voies d'eau déjà à grand gabarit, il est absurde d'envisager de le faire par une voie à gabarit moyen qui entrainerait sur près de 100 kilomètres des mises en sens unique alternés et qui, au surplus, correspond à une dimension de bateaux dont le parc français est pratiquement dépourvu.

Pour ce qui est du tracé, le comité insiste pour que soit maintenu le tracé par le canal de Saint-Quentin, qui avait été choisi en 1972 après de minutieuses études. Cet itinéraire dessert en effet des zones à population dense (bourrière et maritime) où l'industrie doit pouvoir continuer à bénéficier d'un échange ininterrompu de produits par conséquent, besoin du coup de fret qui entraîne l'apparition d'une voie d'eau large

(1) Dictionnaire critique et documentaire des mots, des expressions, des locutions.

10 ans de communauté pour 86 partenaires.



ARTHUR NOTEBART, Président de la C.U.D.L.

C'est humain : il y a toujours des hommes qui abordent les projets avec enthousiasme, puis qui doutent, et que le vertige, finalement, conduit au renoncement.

Comblait-on à l'inverse ces perspectives dont l'ampleur et la finalité décourageait, puis font douter, et inspirent au bout du compte l'espoir de la réussite ?

C'est un défi de ce genre que le législateur a proposé en créant les communautés urbaines. Défi relevé. Les gens du Nord, qui ont une réputation d'hommes de labeur, se sont organisés. Ils sont entrés dans cette structure nouvelle que les Textes leur imposaient. Ils ont surmonté le morcellement des communes, adapté leurs institutions administratives aux exigences d'une gestion réaliste.

Dix ans plus tard, on peut mesurer le chemin parcouru. Au premier janvier 1968, 89 communes ont transféré à la Communauté Urbaine les compétences prévues. Ces charges dont elles s'allégeaient soudain étaient concentrées d'un coup sur un tout jeune organisme. Il a fallu surmonter des obstacles considérables.

Cela n'a pas été le plus facile : il a fallu créer un esprit communautaire. On a peut-être oublié aujourd'hui cette difficulté psychologique, et c'est un signe de réussite. La solidarité des 86 s'est imposée aux élus, elle a pris corps dans l'opinion publique, et elle a présidé à une action dont les résultats paraissent maintenant naturels.

Les plans d'urbanisme, les

transports en commun, les équipements, la voirie, l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, la lutte contre l'incendie, dans tous ces domaines les politiques ont été définies, les actions conduites.

La Communauté Urbaine est maintenant adulte. Avec un budget de deux milliards, elle a pris sa vitesse de croisière. Voilà six ans, d'ailleurs, le Premier Ministre de l'époque, Jacques Chaban-Delmas l'avait pressenti : « La Communauté Urbaine de Lille est incontestablement la plus grande, la plus puissante, et sans doute aussi celle qui, de ce fait, connaît des difficultés principales ».

Assurément, les difficultés existent. Mais elles sont maîtri-

sées par des hommes responsables qui savaient, d'entrée de jeu, le prix de l'effort à consentir pour en venir à bout. Et aujourd'hui, à dix ans d'âge, la Communauté Urbaine de Lille, sous l'autorité de son Président et de son Conseil, s'emploie à faire en sorte que la communauté de femmes et d'hommes qui la compose se sente portée par la certitude que son destin progresse en s'améliorant.

Les grandes cités italiennes d'autrefois prospéraient dans la certitude de leur force. C'est cette impression de force tranquille qui anime, aujourd'hui, une Communauté vraiment communautaire.

Les ordures ménagères Le prix des cendres

Mille deux cents tonnes par jour : c'est à peu de chose près le poids des ordures ménagères que les services de la Communauté Urbaine collectent sur le territoire communal. A ce stade, les préoccupations normales d'hygiène et de santé prennent indubitablement un tour économique et politique.

Lorsque le 1^{er} janvier 1968, le Service des Ordures Ménagères a été placé sous sa compétence, le jeune organisme a dû résoudre un problème politique, c'est-à-dire d'organisation. Cet héritage de 1968 avait en effet pour grande caractéristique une belle disparité dans les méthodes de collecte, leurs fréquences et les moyens utilisés. Le premier travail de la Commu-

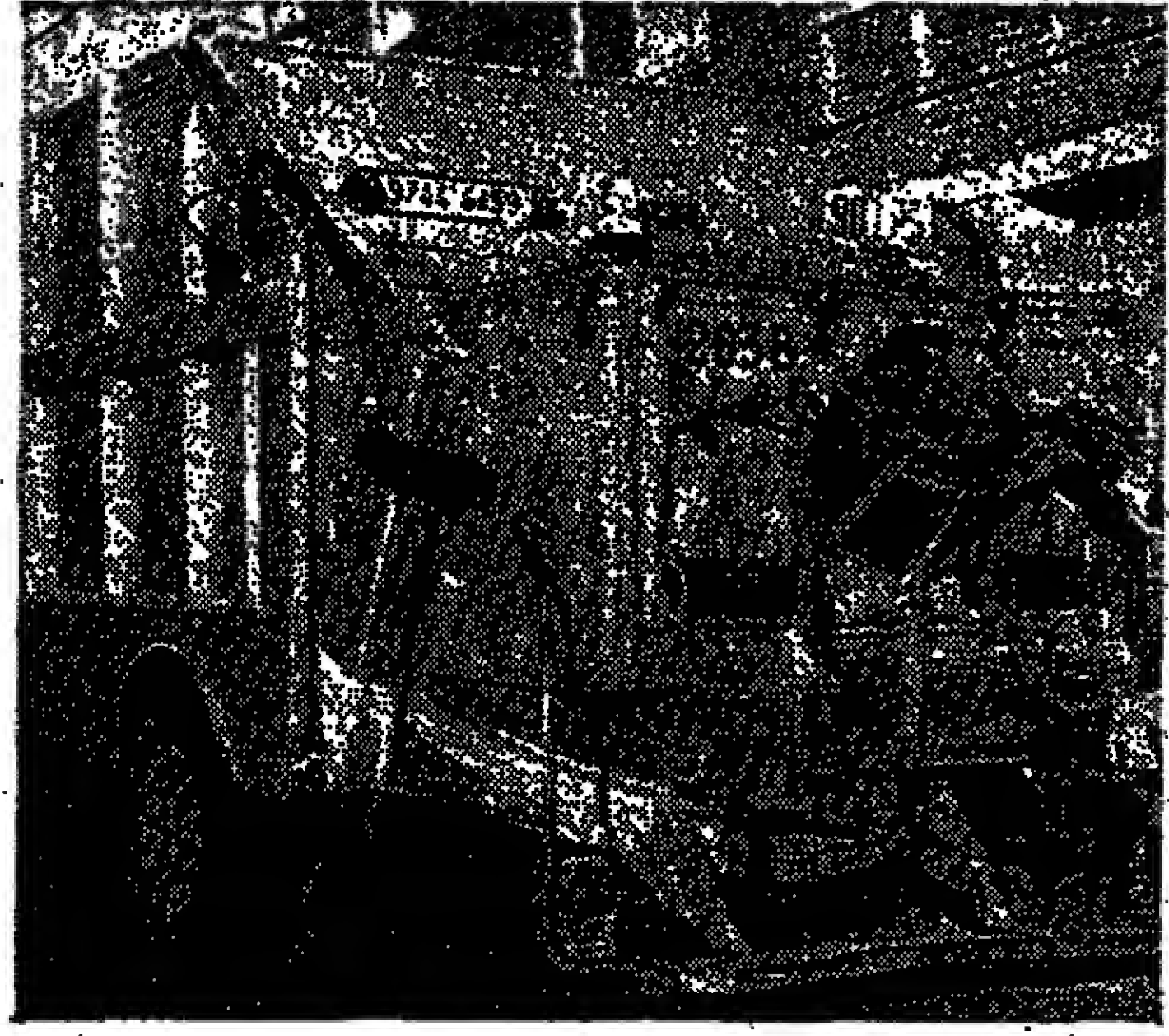
nauté a été d'unifier la collecte sur l'ensemble de son territoire, puis d'assurer l'utilisation des poubelles et des bennes de collecte hermétiques.

La voie la plus directe vers l'unification a été la fourniture gratuite des poubelles standard, à Lille et Roubaix, puis à l'ensemble du territoire communal. Cette opération de grande envergure se termine cette année, après la distribution, en dix ans, de quelque 120.000 poubelles et contenants de tailles diverses.

L'extension généralisée de la collecte hermétique a produit des effets indéniables : l'amélioration sensible de la propreté des rues, et une amélioration appréciable des conditions de travail du personnel. Le

prix de ces résultats extrêmement positifs s'évalue ainsi : la collecte des ordures ménagères a coûté en 1977 63,1 millions de francs, pour près de 400.000 tonnes.

En débutant du service des ordures ménagères, la C.U.D.L. a pris en charge à la fois les trois usines d'incinération en activité, et les deux en projet. Les trois premières totalisent une capacité de traitement de 106.000 tonnes par an. Les deux suivantes prévoient de traiter chacune 400 tonnes par jour. Elles sont en activité aujourd'hui à Wasquehal et Sequedun, et ont coûté, ensemble, un peu plus de 60 millions de francs. L'usine d'Halluin, construite en 1967, a coûté 15 millions de francs, et le remboursement des annuités d'emprunt a été pris en charge par la Communauté Urbaine. Ce chapitre du budget communal n'est pas inscrit à la seule section investissements puisqu'on le retrouve en fonctionnement pour la seule année 1977, le prix de l'incinération des ordures ménagères s'est élevé à 15,3 millions de francs.



En cette matière, les besoins sont actuellement satisfaits. Mais leur évolution impose, pour les mois à venir, la construction d'une nouvelle usine de 400 tonnes/jour, qui se situera à Wattrelos.

Reste à traiter ce type particulier de déchets urbains que l'on range dans la catégorie des « encombrants » : mobilier épousé, matelas inutilisés, fauteuil sans usage ni valeur résidentielle, cuisinières, réfrigérateurs divers qui dépassent les normes et le cadre de la collecte hermétique habituelle.

Après avoir mis en place une collecte des encombrants « à la demande », la Communauté Urbaine a, cette année, décidé un ramassage systématique mensuel dans toutes les rues de toutes les communes. Ce service régulier aura coûté en 1978 environ 7 millions de francs.

La société des consommateurs ne consomme pas ses progrès déchets, qui coûtent cher. C'est la Communauté Urbaine qui en acquitte le prix.



LA DEULE : L'EAU NETTOYEE

Pour l'habitant de la Métropole, revoir du poisson dans la Deule à été véritablement spectaculaire. Mais si le poisson, ni vague doute le pêcheur qui revient le soir, ne s'avent à quels efforts ils doivent de se retrouver là.

En prenant la suite des communes, dans la collecte et l'épuration des eaux, la C.U.D.L. s'est trouvée placée d'un coup devant des responsabilités disproportionnées aux moyens qui lui étaient dévolus.

Elle héritait en effet d'un réseau ancien et vétuste dans sa plus grande partie, et de deux stations d'épuration de faible capacité.

Elle gère aujourd'hui un réseau d'épuration de plus de 2.000 km² la distance de Lille à Arras — et trois usines d'épuration modernes et puissantes, auxquelles s'ajoutent bientôt une unité de traitement d'une importance exceptionnelle. L'effort communalitaire pourvu pendant dix ans a produit des résultats remarquables.

Les premières tranches de la station

d'épuration de Marquette ont été mises en service en 1968. Les dernières seront achevées en 1979. Elles desservent près de 500.000 habitants sur l'agglomération Lilloise, mais sa capacité est aujourd'hui de moitié plus importante. En termes techniques, la station de Marquette est capable de traiter tous les jours 150.000 m³ d'eau usée, d'en éliminer 5.300 tonnes de matières en suspension.

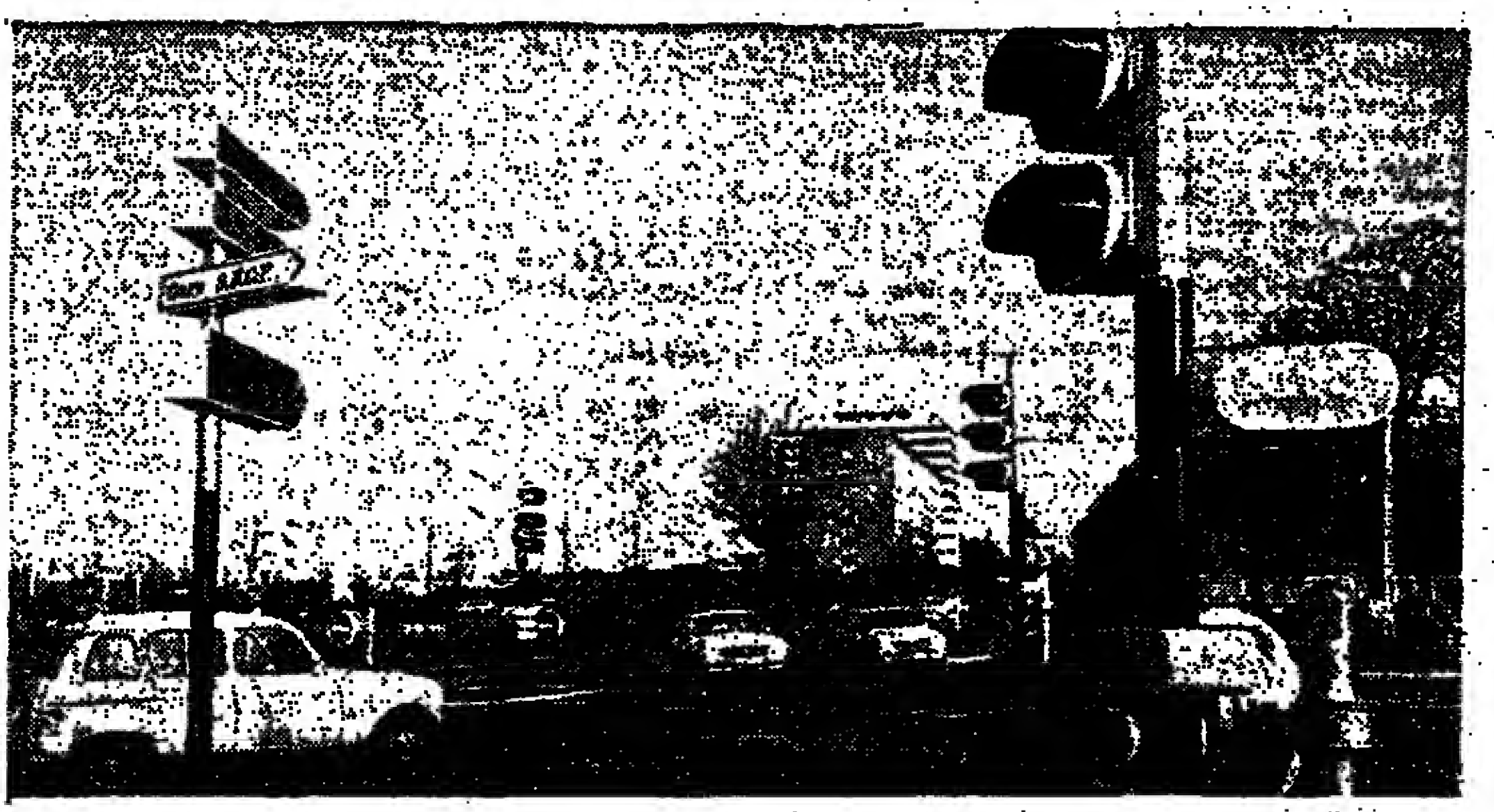
Plus récente, la station d'HOULFIN-ANCISNE a permis de régler des problèmes dont l'urgence est apparue clairement aux responsables de la C.U.D.L. Cette station doit en effet traiter, non seulement des eaux urbaines, mais également des eaux industrielles. La Communauté a donc été conduite à mener des négociations avec les entreprises les plus polluantes, et a provoqué une action administrative efficace à l'égard des industries concernées.

La troisième station d'épuration est celle de Villeneuve-d'Ascq. Elle est pré-

vue pour traiter en priorité la pollution créée par l'ensemble de la ville nouvelle, puis en phase finale, le produit des collecteurs des communes plus éloignées. La capacité de cette station sera alors de l'ordre de 200.000 équivalents-habitants.

La quatrième station d'épuration à Grignampont, a pour objectif de traiter les eaux usées de l'Espeire. De même que la Deule constitue l'écouloir des eaux du bassin Lillois, l'Espeire est le collecteur naturel des eaux domestiques et industrielles de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos. Cette pollution est essentiellement d'origine industrielle. Les dossiers de cette usine prévoient un volume de boues de 150 tonnes par jour, ce qui correspond à la pollution de près de deux millions d'habitants. Alors que la population réelle du bassin atteint tout au plus 350.000 habitants.

Faut-il lever l'esprit ? Ce serait un exploit. De ceux par lesquels se gagne le combat pour la qualité de la ville.



La Voirie pour le confort

Priorité aux transports collectifs et amélioration de la qualité : Ce sont les deux principes de la politique suivie par la Communauté Urbaine.

Les dispositions ont été prises en matière de circulation, de stationnement et plus particulièrement d'aménagement de la voirie, qui intéressent, non seulement les villes desservies par les réseaux urbains,

mais encore les communes situées en zone rurale dont la desserte est assurée par les transports routiers de voyageurs.

Actuellement, une étude est en cours pour la création d'un réseau unique à l'intérieur du périmètre administratif de la Communauté Urbaine.

Il s'agit d'unifier ce réseau avec les autres modes de transport public et privé.

Le Conseil de Communauté a décidé en juillet 1977 d'entreprendre une étude technique et financière pour l'établissement d'une « carte orange ». Ce nouveau titre serait valable sur toutes les lignes de transport, y compris celles de la S.N.C.F. Il aurait un caractère forfaitaire, c'est-à-dire qu'il serait valable pendant une période déterminée, quel que soit le nombre de déplacements effectués.

Le coût de l'opération se monte à 320.000 francs.

Au rang des mesures pratiques, l'action communautaire s'est portée sur la mise en place d'aménagements destinés à augmenter la vitesse des autobus en améliorant sensiblement leur condition de circulation : couloirs réservés, aménagement d'accès et d'aires de stationnement.

L'ensemble de ces opérations est incontestablement à l'origine du redressement du trafic voyageurs enregistré depuis 1972.

Le bruit du Métro

La quatrième agglomération française, avec plus d'un million d'habitants, s'organise autour de plusieurs pôles, dont les plus importants sont Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq. Comment ne pas admettre, avec le soutien directeur de l'Agglomération, la légitimité de cette ambition qui vient maintenir aux différentes villes de la Communauté leur personnalité. Le plan de transport est le moyen d'atteindre cet objectif. Il doit permettre en effet à chaque habitant, quel que soient ses ressources, d'avoir accès en un minimum de temps à un maximum d'emplois, de services et de loisirs.

Concrètement, un tel plan à deux moyens d'expression : les investissements et les conditions d'exploitation. On peut relever à cet égard, l'existence d'une autorité unique en matière de transport collectif, la simplification technique qui doit s'opérer à l'équivalent de la carte orange, et la garantie en faveur de certaines catégories d'usagers.

Ce pari est virtuellement gagné. Mais il a fallu surmonter des obstacles importants, techniques, financiers et administratifs. Réalisés avec le concours de Métro, le métro VAL recourt aux techniques les plus élaborées. L'automatisme intégral de la conduite assure une incontestable économie d'exploitation, qui se double d'une économie d'investissement : gabarit réduit, stations courtes, faible consommation d'énergie.

Le pari d'exploitation, en soi propre, paraît aux usagers leconfort, la sécurité et la qualité de service : surveillance audiovisuelle, pourcentage élevé de places assises, fréquence de cinq minutes aux heures creuses, d'une minute aux heures de pointe, vitesse moyenne de l'ordre de 35 km/heure. La pollution est nulle, la nuisance acoustique faible.

La première ligne relie la ville nouvelle à la Gare de Lille-petit au Centre Hospitalier Régional. Tous est mis en œuvre par la Communauté pour une mise en service de cette ligne N° 1 au début de 1983. Les automatismes et le matériel codéveloppés par Alstom seront livrés, installés et essayés au



de transport, doit être la pièce maîtresse du système de transport collectif de l'agglomération. Lorsqu'il sera intégralement construit sur ses quatre lignes il offrira une alternative satisfaisante à l'automobile.

Le financement (1,5 milliards de francs) est couvert par emprunt, par subventions et par une partie de la taxe sur les transports. Les travaux de génie civil, 1,2 milliards de francs, sont financés par une aide d'Etat à hauteur de 38 % et par un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le système VAL (300 millions de francs) est financé par un emprunt consenti par le Fonds de Développement Economique et Social et par le Versement Transport.

Il convient à cet égard de relever que le taux du versement Transport demandé aux entreprises est de 1.10 % cette année. Ce n'est qu'en 1980 qu'il atteindra le taux de 1.50 %, déjà appliqué à Lyon et à Marseille.

Les premières études et les premiers projets du métro datent de huit ans. Les habitants de la Métropole savent déjà que lorsqu'ils verront, dans quelques mois, les premières rames sur le premier tronçon, ils les devront à l'extraordinaire persévérance de la Communauté. Leur métro aura fait plus de bruit dans les commentaires qu'il n'en fera sur ses rails.

LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	
Superficie :	61 212 ha
Population :	1 200 000 habitants
Composée de :	86 communes
Budget 1978 :	2 milliards de F.

Chapelle de la Vierge

Six défis dans l'actualité

L'UNION SUR LA RÉGION

Retrouvailles chez les verriers

Pour avoir duré dix ans, le Musée du verre, à Sars-Poteries, a prouvé à ceux qui n'y croyaient pas en ses débuts qu'il était autre chose qu'une « folie ».

Ce sera tous les jours la fête

C'est sur la même lancée et en s'appuyant sur les mêmes réalités qu'est né l'Atelier du verre de Sars-Poteries. Au cœur du vieux village qui n'en croyait pas ses yeux, le verre s'est rallié un jour du printemps 1976, parce que les derniers artisans verriers, retraités aujourd'hui de la métallurgie pour la plupart, ont décidé de souffler le verre à nouveau et de se refaire la main après quarante années d'interruption.

Punie parce que d'opposition ?

LA PREMIÈRE FORCE EST DE SAVOIR CE QU'ON VEUT

« RIEN, c'est rien ! » M. André Châdieu, délégué à l'aménagement du territoire, a certes accueilli fort courtoisement le 12 octobre, les élus du Nord qu'il connaît bien pour avoir travaillé quatre années avec eux, mais il n'avait rien à leur offrir. C'est ce qui explique le jugement lapidaire formulé sur cette rencontre.

Tout se décide autrement

Les élus ont l'impression d'agir en vain et de perdre dans le défilé. « Tout se décide autrement et ailleurs... » Pourtant, n'est-ce pas une région qui fait preuve d'une cohésion et d'une volonté d'organisation, c'est bien celle du Nord. Mais l'E.P.R. est sans doute le mieux structuré de France et le plus fécond en initiatives diverses, ce qui n'empêche pas le conseil régional de perdre le cadre étroit de la loi de 1972 qui limite ses prérogatives.

CAISSE NATIONALE DES MARCHÉS DE L'ÉTAT

le financement des entreprises titulaires de commandes publiques

FINANCEMENT DES COMMANDES ET MARCHES PUBLICS

- Pour faire face aux besoins financiers afférents aux commandes publiques, qu'il s'agisse de travaux, fournitures, locations, entretiens, études... la C.N.M.E. offre à leurs titulaires :
Des crédits de préfinancement
Des crédits de mobilisation
Des crédits de caution

Le Monde dossiers et documents

LA PRISON L'ARGENTINE

Abonnement un an (10 numéros) : 30 F.

RENDEZ-VOUS DU COURT MÉTRAGE

Le septième Festival international de film de court-métrage et de film documentaire se tiendra à Lille et dans plusieurs villes de la région du 2 au 18 décembre prochain. C'est la deuxième fois que le Nord-Pas-de-Calais accueille ce festival.



A suivre...

Un entretien avec M. Jacques Legendre

La France a besoin d'un Nord-Pas-de-Calais dynamique

Secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. Jacques Legendre parcourt toutes les régions pour exposer les mesures nationales pour l'emploi. Mais il est aussi député R.P.R. de la 1^{re} circonscription du Nord, où il a été élu pour la première fois en 1973 pour être réélu en 1978, et maire de Cambrai depuis 1977. Il lui faut donc affronter les conséquences de la crise sur le terrain dans un secteur particulièrement touché par l'effondrement de la sidérurgie. Nous l'avons interrogé.

« Vous avez présenté récemment le nouveau pacte pour l'emploi aux responsables économiques de la région du Nord réunis à la chambre de commerce de Lille. On a eu l'impression que vous avez reçu un accueil plutôt tiède. Comment expliquez-vous cette attitude de votre auditoire ? »

« L'an dernier aussi, l'accueil avait été tiède. Le parti communiste et le parti socialiste avaient fait part de leur scepticisme et même avaient systématiquement dénié le premier pacte national pour l'emploi des jeunes. En fait, ce fut un succès puisque 550 000 jeunes étaient concernés par cette mesure dont 400 000 ont aujourd'hui un contrat de travail. Dans la région, 43 000 ont été concernés, dont 35 000 ont trouvé du travail.

« En raison de ce succès, cette année, les dirigeants politiques et le patronat se retrouvent curieusement pour réclamer la

reconduction du pacte en trouvant les nouvelles mesures insuffisantes. C'est mal poser le problème. Financièrement, les fonds engagés cette année sont de même importance que ceux mobilisés l'an dernier. Mais surtout, nous avons analysé les résultats du premier pacte en cherchant à renforcer son efficacité avec, comme objectif unique, de mettre les jeunes en situation normale d'insertion. Nos mesures ont été modifiées pour privilégier celles qui conduisent directement à une embauche, tel le contrat emploi-formation. Agré ainsi, c'est aller dans le sens que souhaitent les syndicats et les jeunes. Quand on me dit : « Le pacte est moins intéressant que l'an dernier », je réponds : « Surtout pas pour les jeunes. » Je constate que les chefs d'entreprise qui ont fait l'an dernier un gros effort l'ont compris et qu'à nouveau, après une période de scepticisme, ils se mobilisent.

« Le déclin n'est pas fatal »

« La politique du gouvernement semble tout de même très difficile à expliquer sur le terrain. Comment les présidents des Chambres de Commerce ont-ils été élus ? »

« Toute politique qui s'attache aux problèmes de fond et comporte des mesures de rigueur est difficile à expliquer. Mais le Cambraïsis, dont pour plus de 90 % la population travaille dans l'industrie, en particulier dans la sidérurgie et le textile, sait bien que l'avenir de l'industrie française ne peut pas être envisagée sans tenir compte de la concurrence internationale. Ces contraintes, je ne les rappelle pas pour inciter à la résignation mais, au contraire, pour appeler à une action réaliste. Car la région Nord-Pas-de-Calais, dans le Cambraïsis, a des atouts.

« Ce n'est pas par miracle que j'ai pu annoncer récemment trois

Comment répondre à leur inquiétude ?

« La sidérurgie, c'est d'abord un problème européen de surcapacité de production, de rentabilité et d'endettement. Toutes les grandes sidérurgies européennes connaissent de graves difficultés, et la France n'y fait pas exception. Le plan financier mis au point par le gouvernement a permis d'éviter la faillite de la sidérurgie française. C'est maintenant aux chefs d'entreprise mis à la tête des nouvelles sociétés de faire des propositions de reorganisation industrielle.

« Bien entendu, l'Etat du Nord que je suis tient à ce que sa région conserve un potentiel sidérurgique important. La sidérurgie du Valenciennais, c'est seize mille emplois directs, auxquels il faut ajouter les emplois indirects. Ces travailleurs, je les connais et je comprends leur angoisse. La remise sur pied de la sidérurgie, cependant, doit se faire selon des impératifs de rationalité économique. Sinon, on retombera dans quelques années dans les mêmes difficultés. Mais il convient de tenir compte et des hommes et de la région. Maintenir une activité sidérurgique régionale et engager une importante diversification industrielle sont deux impératifs.

« Dans le premier numéro de la lettre régionale bimestrielle que vous venez de lancer, la Lettre de Jacques Legendre, vous affirmez que le déclin du Nord-Pas-de-Calais n'est pas fatal. On

Une facilité : l'appel à l'Etat

Tout d'abord, parce que faire appel à l'Etat est une attitude de facilité qu'on retrouve dans toutes les régions. Je me rends chaque semaine en province pour le lancement du pacte national pour l'emploi. Partout les hommes politiques et en particulier socialistes et communistes, réclament pour leur région un effort exceptionnel de l'Etat. Ce n'est bien sûr pas possible. Mais j'ai envie d'être sévère avec ceux qui tiennent à la fois passer son temps à critiquer les entreprises et souhaiter que d'autres s'installent.

« Le Nord-Pas-de-Calais doit

adopter une attitude dynamique en cette matière et s'attacher à trouver des créneaux industriels créant des emplois économiques sans attendre. Il en existe. L'industrie automobile a créé vingt-cinq mille emplois dans la région en dix ans mais n'y a pas encore développé un marché de sous-traitance. La construction métallique peut croître dans une région qui a les meilleures entreprises françaises de matériel roulant. La chimie élaborée a de nombreux atouts. Les industries aussi diverses que celles des composants électroniques ou de l'agro-alimentaire peuvent être attirées dans la région. Le gouvernement a des moyens.

« Les formations de la majorité sont nettement minoritaires dans la région. Quelles est votre réponse aux propositions d'action de M. Pierre Mauroy ? »

« Je l'ai dit très nettement à la tribune du conseil régional : nous continuerons à nous associer à toutes initiatives sérieuses émanant de l'opposition, comme nous l'avons fait pour le schéma régional de transport, pour le financement de l'aménagement des logements anciens et sur d'autres dossiers encore. Mais nous ne cautionnerons pas des attitudes qui nous paraissent électoralistes.

« Et nous espérons que la majorité régionale ne refusera pas systématiquement d'apporter son concours aux propositions que nous ferons quand nous déciderons le gouvernement. »

Le déclin n'est pas fatal

« La politique du gouvernement semble tout de même très difficile à expliquer sur le terrain. Comment les présidents des Chambres de Commerce ont-ils été élus ? »

« Toute politique qui s'attache aux problèmes de fond et comporte des mesures de rigueur est difficile à expliquer. Mais le Cambraïsis, dont pour plus de 90 % la population travaille dans l'industrie, en particulier dans la sidérurgie et le textile, sait bien que l'avenir de l'industrie française ne peut pas être envisagée sans tenir compte de la concurrence internationale. Ces contraintes, je ne les rappelle pas pour inciter à la résignation mais, au contraire, pour appeler à une action réaliste. Car la région Nord-Pas-de-Calais, dans le Cambraïsis, a des atouts.

« Ce n'est pas par miracle que j'ai pu annoncer récemment trois

Transports sans désordre

Un « dossier bien ficelé »

« J'ai rarement vu un dossier aussi bien ficelé. »

On prête cette formule à M. Raymond Barre à propos du schéma régional de transports du Nord-Pas-de-Calais. En tout cas l'affaire a été menée rondement : approuvée à l'unanimité par l'établissement public régional (E.P.R.) en juillet 1977, ce schéma est entré en application le samedi 30 septembre. Ce jour-là la première rame du T.C.R. (transport collectif régional) avec ses voitures inox toutes neuves a relé Lille à Valenciennes en trente-trois minutes.

En 1981, les dix grands axes de la région auront été modernisés : cent quatre-vingt-cinq voitures de grande qualité remplaceront quelque quatre cents wagons fort vétustes et grâce à de nouvelles techniques, ils offriront un service plus rapide, plus confortable, plus confortable. Et financièrement ce sera une opération

blanche, puisque l'emprunt de 300 millions de francs contracté par la région sera remboursé intégralement par la S.N.C.F. Le renouvellement complet du matériel qui aurait demandé normalement quinze années, sera effectué en quatre ans seulement. De plus, le coût d'exploitation au kilomètre-voiture sera réduit d'environ 30 %.

Le voyage inaugural vers Valenciennes a été effectué par les représentants des douze régions qui viennent de participer à Lille à un colloque sur les transports collectifs. M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a aussi en effet souhaité établir un dialogue sur ce niveau national sur une réalisation que l'on s'accorde à qualifier d'« exemplaire » et qui démontre les possibilités de l'E.P.R. au moment où certains semblent remettre en question toute la politique régionale.

Service public et déficit

Il est vrai que le Nord-Pas-de-Calais avait quelques bonnes raisons de se lancer dans une telle aventure : un réseau ferré très dense et très fréquenté (65 000 déplacements omnibus par jour), des distances très courtes entre les agglomérations, le maintien de quarante ans d'âge, la crise de l'emploi dans les entreprises de matériel ferroviaire du Valenciennais. La planification de ce schéma procède 300 000 heures de travail aux entreprises concernées.

Ce modèle est-il transposable ailleurs ? Deux journaux d'étrange ont mis en évidence des situations très diverses dans le Nord, l'Alsace, la Provence-Côte d'Azur, l'Anvergne, etc. Il est clair que les solutions techniques doivent être aussi diversifiées. On a noté cependant, en ce qui concerne la procédure, un très vif intérêt pour ce qui a été réalisé dans le Nord, où l'administration et la S.N.C.F. ont été intégrées, purement et simplement à un groupe de travail composé initialement de représentants socio-économiques. Ailleurs, les situations semblent être beaucoup plus floues.

Une volonté politique des élus régionaux a permis de prendre en compte simultanément les problèmes de développement économique et d'aménagement du territoire et de proposer à M. Pierre Mauroy, a déclaré : « Nous apportons la preuve qu'une affaire prise en main sérieusement par une région peut servir de base à une négociation sérieuse avec le gouvernement. Tel doit être le sens du dialogue institutionnel. Vouloir maintenir les régions dans un cadre législatif trop étroit et sans ressources réelles prive actuellement toute la France d'initiatives analogues. »

Mais au-delà de cette position de principe, quelques thèmes ont été mis en valeur au cours des débats : la notion de service public conçue comme une exigence absolue, ce qui amène des critiques assez sévères du rapport Grollinmatt ; les ressources ; le versement sur les transports

perçu dans les grandes agglomérations ne peut être affecté aux liaisons inter-urbaines. Ne serait-il pas utile de le généraliser ? La nécessité d'une réforme réglementaire, voire législative, pour affirmer l'existence d'un niveau régional de décision pour les transports ; le maintien de tarifs sociaux ; qu'une politique de vérité des prix remette trop facilement en cause ; une répercussion très vive à l'éventualité du transfert de nouveaux services du fer vers la route.

Si les élus, à quelques nuances près, sont pour plus de responsabilités données aux régions, les représentants des administrations qui participent au colloque ont fort courtoisement avancé quelques arguments ponctuels qu'on ne peut négliger. Ils ont fait valoir que le transport collectif ne représente que 30 % de l'ensemble des déplacements des citoyens. Ils ont aussi noté que dans certaines régions le transport omnibus par fer est nettement plus cher que le transport par autocars. Tous ces arguments ont été discutés et il ne convient guère de privilégier un seul mode de transport, mais, alors que les élus ont demandé que de nouveaux transferts et de route aient la notion de service public, les administrations ont fait valoir qu'« il ne faut pas assiéger la notion de service public à côté de déficit ».

« Le déficit des trains omnibus est considérable. L'Etat semble dire maintenant : « Prenez en charge ce service et nous vous accorderons les subventions que nous convenons à combler les pertes d'exploitation. » Fort bien, mais la défiance demeure. A ce propos on a rappelé les annus qu'on connaît les départements lors du transfert de l'entretien des routes nationales. Les crédits promis n'ont pas été versés. Dans ces conditions, le débat reste ouvert mais il n'est pas douteux que ce colloque sur les transports aura permis d'aborder sans passion aucun sans arrière-pensées politiques ce fameux dialogue Etat-régions qui n'est véritablement qu'à ses débuts.

Changement de carte pour les équipements

A quoi sert le plan d'aménagement ? On serait tenté de se poser cette question à propos du document élaboré pour le Nord-Pas-de-Calais et approuvé par un conseil interministériel en 1971. Sept années ont passé, déjà. Ne serait-il pas temps aujourd'hui de s'interroger sur la valeur de ce schéma régional, qui est toujours — en principe — le Bible de l'aménagement pour des départements et, sur tout, quatre millions d'habitants.

L'organisme régional d'études et d'aménagement de l'aire métropolitaine (OREAM), qui devait être chargé de mener les études, a, sans aucun doute, sensibilité, sinon le grand public, du moins une majorité d'élus à un urbanisme conçu dans son ensemble, c'est-à-dire pensant en compte non seulement le cadre de vie, mais aussi le développement économique, social, culturel, etc.

Ce schéma est un gros livre abondamment illustré, truffé de graphiques. Mais il date terriblement : depuis les années d'expansion, pendant lesquelles il a été conçu, la crise est survenue. Les extrapolations poussées à l'époque par les spécialistes ne sont vraiment plus de mise aujourd'hui.

L'un des objectifs du schéma était de parvenir à un développement harmonieux du Nord-Pas-de-Calais fondé sur un réseau de solides infrastructures. On constate maintenant que les poches noires se multiplient et que des disparités importantes se font jour d'une zone à l'autre. N'est-ce pas le contraire de ce qui avait été voulu ?

Pour contrebalancer l'attraction de la région parisiennaise, une des données essentielles du schéma de 1971 était d'assurer la cohésion de la région par le renforcement des liaisons est-ouest. On en sommes-nous aujourd'hui ? La vallée de la Sambre et la Boulonnais sont toujours aussi éloignés des centres de décision et de la métropole.

Certes quelques progrès ont été accomplis, mais on attend toujours une liaison rapide Lille-Valenciennes, même si le chantier est maintenant bien avancé. Comment valoriser par rapport à l'ensemble de la région une façade maritime qui a le privilège de compter trois ports importants ? L'autoroute A 26 Arras-Calais est aussi en cours, mais quand sera-t-elle achevée ?

L'heure de la réflexion

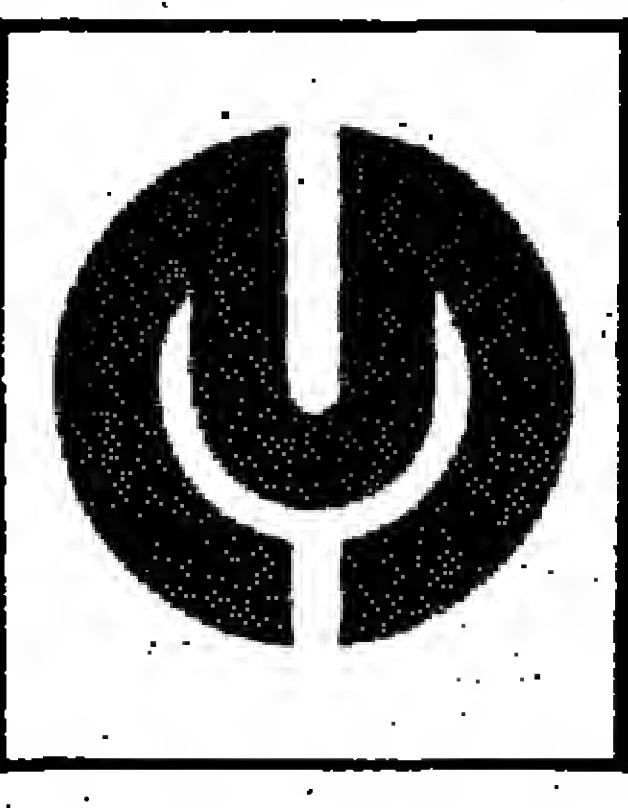
On pourrait multiplier les exemples, et dans tous les domaines. Mais les interrogations qui sont posées aujourd'hui au niveau économique, face à une crise qui a mita cent mille personnes au chômage dans la région, devraient aussi susciter un nouveau projet d'aménagement. La place que prendra le canal à grand gabarit de Valenciennes à Dunkerque (Inachevée lui aussi...) pour le développement de la sidérurgie est-elle encore justifiée ?

A la vérité, d'autres impératifs se font jour et chacun sait bien que l'on ne peut plus fonder l'avenir du Nord sur l'acier, le charbon ou le textile. Mais sur

quoi alors ? Quels sont les objectifs à mettre en priorité pour relancer certaines croisances, ou tout au moins éviter que le Nord-Pas-de-Calais se vide peu à peu de sa substance et de ses hommes ? La réflexion doit être poussée sur le plan économique — où les collectivités locales veulent de plus en plus intervenir, — mais elle doit aussi définir un cadre et des équipements susceptibles d'accueillir les activités de demain.

L'échec dans une large mesure de la conversion de la zone minière doit faire réfléchir. En offrant une vaste zone industrielle (celle de Douvrin) idéale en principe — puisqu'elle était à la fois desservie par un grand canal, la voie ferrée et l'autoroute, — les « aménageurs » pensaient avoir bien agi. Ils se sont trompés de bonne foi.

De nouvelles activités dans le Nord-Pas-de-Calais ? Lesquelles et où ? Faut-il toujours privilégier des équipements lourds ? Il serait temps de réviser le schéma de 1971 qui ne correspond plus à la réalité. Cette révision devrait intéresser toutes les assemblées, tous les groupes socio-professionnels et tous les responsables. Outre qu'elle offrirait la possibilité d'une réflexion positive, elle serait le mérite de poser dans une réflexion tous les problèmes régionaux. On esquisse maintenant à un « forcing » secteur par secteur, chacun développant au mieux des arguments justifiés. Ne serait-il pas temps, au-delà des revendications, de repenser un projet cohérent à la dimension des deux départements ? — G. S.



NOM : COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

DATE DE NAISSANCE : 1er Janvier 1969

LIEU : France... tout en haut, à gauche

TAILLE : 25.000 hectares

POIDS : 200.000 habitants

SIGNES PARTICULIERS : première communauté urbaine volontaire de France.

ACTIVITE : investissements et équipements au service de la population du Littoral-Nord.

REALISATIONS : routes ; logements ; écoles, lycées, gymnases, piscines ; plantations de bois ; achat et aménagement de dunes mise en place et gestion des grands services publics ; etc...

CAPITAL : 85 milliards de centimes investis sur place en dix ans, dont 10 milliards en 1978.

(Une action indispensable pour répondre aux besoins des habitants et protéger leur cadre de vie. Une action déterminante pour l'activité économique et l'emploi (B.T.P. et Tertiaire public) — notamment en temps de crise.)

1969 : LA CROISSANCE
1978 : LA CRISE...
dans les deux cas, une collectivité comme la C.U.D., c'est important !

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE - SERVICE RELATIONS PUBLIQUES - 38 Quai des Hollandais - Tél. 65.98.40.

Journal de 1978

سورة من القرآن

Six défis dans l'actualité

LA PROVINCE SANS COMPLEXES

Brumes de santé sur la Côte d'Opale

S'il vous avez un rhume, pâles et aux yeux enroués, le week-end sur la Côte d'Opale...

les éléments sont plus fréquents qu'on ne le pense, le ciel et la mer vous dispensent une gomme de fétidité sans discontinuer...

Le fruit de la conquête

Car tout, ici, est le fruit de la conquête de l'homme sur la nature. Les plages de la Méditerranée ne se sont données que la peine d'être. La nature les a comblées. Et elles ont parfois été mollement abandonnées...

La réponse apportée à ce sujet par La Touquet, station-phare et à ce titre station-cible de la Côte d'Opale, est typique de cet état d'esprit...

De là, alors que la Méditerranée laisse une impression de laisser-aller, de bonne franchise, ce site de personne sur son territoire et un, toujours bien lavé, bien coiffé, bien ordonné...

Tôt le matin, des groupes de cavaliers parcourent les plages qui se déroulent à l'infini, l'écumant qui parle aux naseaux des chevaux rivalisant avec celle des vagues...

Le « gros cube » de Bernanes

Ce qui frappe, dans l'atmosphère de ces plages ou de ces stations, c'est la participation active. Participation qui s'étend aux habitants. Ce samedi après-midi où le soleil est au zénith, il y avait à Hardelot une course cycliste de 32 kilomètres...

florir et, pour cela, de les codifier ? Au demeurant — et en dépit de tous les efforts entrepris — le olivage subsiste entre ce qui est heureux et ce qui l'est moins...

Soixante-six manifestations au Festival de Lille LA CULTURE A TRAVERSÉ SON DÉSERT

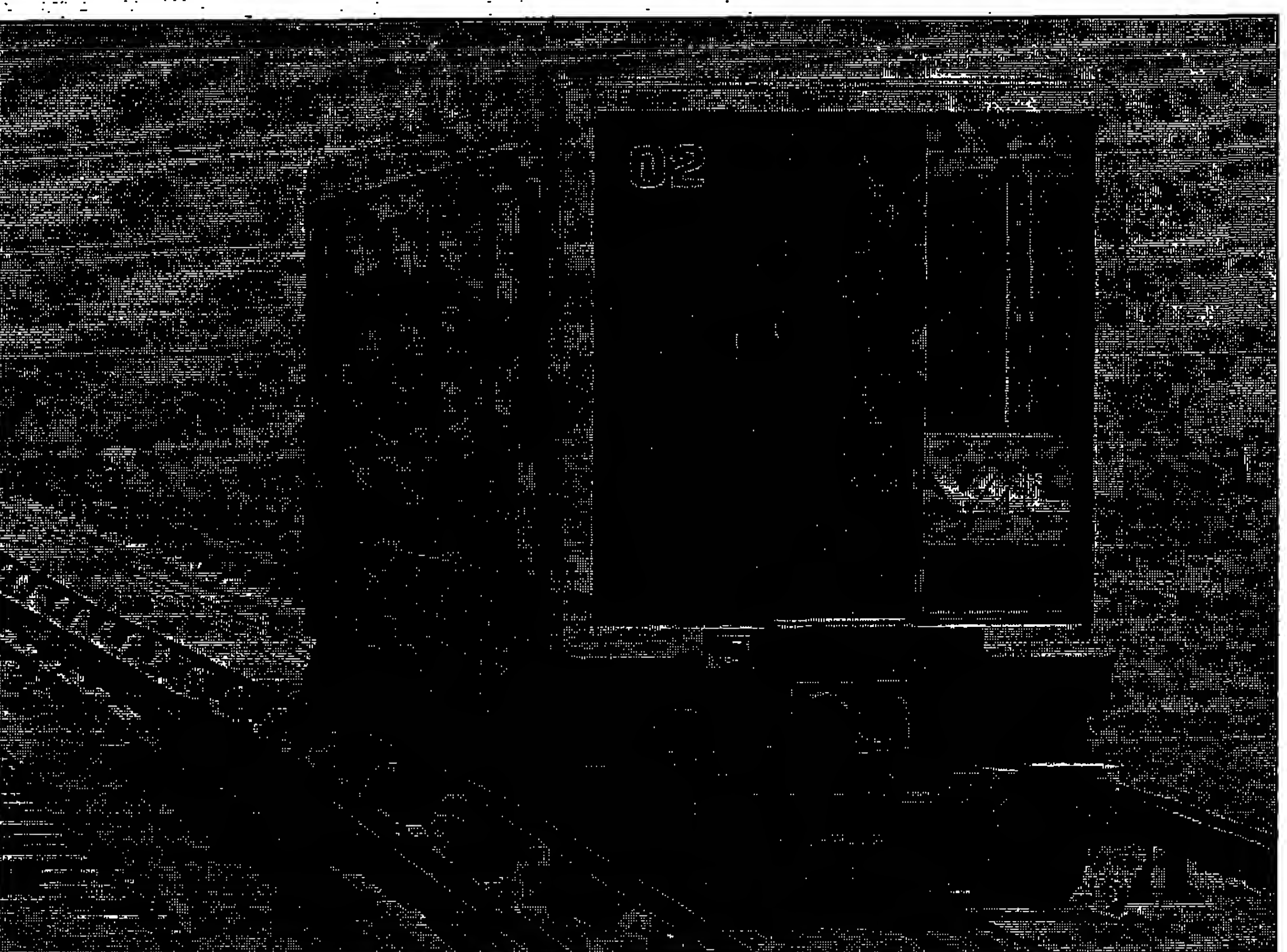
« Le Nord est décomplexé. Je trouve tout naturel de le présenter à Besenbury. » Ainsi s'exprime M. Pierre-Alain Douay, directeur de l'Office régional culturel du Nord-Pas-de-Calais...

Le Nord est décomplexé. Mais le coût de la construction, 7 milliards de francs, et les frais de fonctionnement très lourds sont-ils tolérables maintenant sans obérer au-delà du raisonnable les finances lilloises ?

Le premier « musibus »

Pour sa part, l'Office culturel régional a stimulé les traditions et les fêtes dans cinquante communes par une opération intitulée : « Vivez votre région »...

Un corps de ballet régional ? A Lille, on vient de prendre le virage : moins d'œuvres jouées mais plus de répétitions et un personnel artistique payé à l'heure...



Matra, la créativité de groupe. MATRA compte parmi les entreprises françaises les plus efficaces. Récentement encore, les prises de participation de MATRA illustrent bien les choix opérés...

Le Monde

Société

RELIGION

Le chef de l'Etat polonais assiste à la cérémonie d'installation de Jean Paul II

La cérémonie officielle d'installation du nouveau pape appelée par le protocole « messe solennelle d'inauguration du ministère du pasteur suprême » de l'Eglise catholique se déroulera dimanche 22 octobre, Jean Paul II, confirmant la décision de son prédécesseur, a aboli le rite du couronnement. La tiare, symbole du pouvoir temporel des papes, disparaît donc et on évite désormais de parler d'installation.

Pour tenir compte du championnat national de football et à cause des impératifs de la télévision italienne, la cérémonie aura lieu à 10 heures sur le parvis de la basilique Saint-Pierre ; geste qui sera apprécié par tous les amateurs de ballon qui savent, d'autre part, que le pape pratique lui-même divers sports.

Le moment le plus important de la cérémonie sera l'imposition du pallium par le cardinal-diacre Felice Feltri. Il s'agit d'une bande de laine blanche parée de croix de soie noires qui fait le tour des épaules et qu'on bénit le jour de la fête de Saint-Pierre. Cet ornement est accordé aux archevêques et symbolise le pouvoir épiscopal exercé en communion avec le pape. En l'occurrence, le pallium rappelle que le pasteur suprême est d'abord évêque de Rome et qu'il tire de cette fonction sa qualité pontificale.

Le cardinal Wyszyński, primate de Pologne, a annoncé personnellement que les fidèles polonais pourraient suivre la cérémonie pour la première fois en direct à la télévision de leur pays.

La délégation officielle polonaise sera conduite par M. Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat, et comprendra en outre MM. Kazimierz Kubiś, ministre des cultes, Josef Ceyrek, vice-ministre des affaires étrangères, Edward Barczak, maire de Cracovie, Stanislaw Trepczyński, ambassadeur de Pologne à Rome, et Kazimierz Szablewski, chargé du comité pour les questions de contacts de travail permanents avec le Saint-Siège. Six cents catholiques polonais sont présents.

Rappelons que M. Raymond Barre conduira la délégation française. Parmi les représentants de l'Eglise non catholique citons l'archevêque de Canterbury, le D^r Donald Coggan.

L'incertitude pèse sur l'Ostpolitik du Vatican

Varsovie. — Le pape n'est pas encore installé officiellement et voilà que déjà des grincements commencent à rompre la belle harmonie et les différents milieux polonais avaient accueilli, le premier jour, la désignation du cardinal Wojtyła. Plus les jours passent et plus apparaît que les paroles aimables et la satisfaction exprimée par les autorités au lendemain de l'élection ne recouvrent pas toute la réalité des sentiments officiels.

Pour le moment, la réaction du parti reste, en fait, dominée par une prudente expectative. Le comportement de la presse est à cet égard, significatif. Mises à part les publications catholiques, dont le tirage imposé est arbitrairement fixé bien en-deçà de leurs possibilités réelles, on note un effort particulier pour couvrir l'événement. Les journaux se contentent de reproduire les messages et des extraits des discours officiels et s'abstiennent pratiquement de tout commentaire. L'un des rares d'entre eux à être publié par l'hebdomadaire *Polityka*.

Le pouvoir se trouve à vrai dire, dans une situation délicate. Il ne lui est guère possible d'écarter aujourd'hui un homme considéré, il y a encore moins de quinze jours, comme un adversaire fatigué. Dans ces conditions, le mieux afin de préserver les chances futures de dialogue, est sans doute d'attendre et de voir et éventuellement, de se concerter avec les « amis » du *Camp A*. A ce sujet, on dit souvent que M. Lukaszewicz, responsable des questions idéologiques au secrétariat du parti, se serait rendu à Moscou au lendemain de l'élection de Jean Paul II. Il n'est évidemment pas possible d'avoir confirmation de cette nouvelle.

Trois intellectuels polonais se voient refuser leur visa

Varsovie. — Plus de six cents citoyens polonais, en grande majorité des ecclésiastiques, participeront dimanche à Rome à la cérémonie d'installation de Jean Paul II. Six autres châtiers (trois à Varsovie et trois à Cracovie) ont été affectés spécialement pour leur transport. Rompant à cette occasion avec tous les usages, les autorités polonaises ont décliné en vingt-quatre heures les passeports nécessaires au voyage.

Les traductions prêtes, en Pologne comme dans les pays communistes, ne sont pas autorisés en effet à garder en temps normal ce document par leurs auteurs. Elles ont manifesté en l'occurrence la même obéissance, tout à fait louable, qu'elles avaient montrée au début de la semaine, en accordant sans retard des passeports à des journalistes occidentaux désireux d'aller juger sur place des réactions de l'opinion publique polonaise à l'élection de Jean Paul II.

On comprend d'autant plus mal dans ces conditions le refus du gouvernement de Varsovie, signifié notamment à trois intellectuels catholiques de renom. L'archevêque Mazowiecki, rédacteur en chef de la revue *Wies*, Bohdan Cywinski, membre du conseil de la rédaction de *Wzrost* et journaliste Znak, et Jack Wozniakowski, professeur à l'université catholique de Lublin et membre de la direction de *Wzrost* des écrivains. Pour ces deux derniers, la décision négative des autorités est peu

De notre envoyé spécial

ques contestataires et d'étudiants cracoviens sont la manifestation de cette disposition d'esprit. Ces mesures d'autorité sont-elles de nature à créer le meilleur climat pour la poursuite du dialogue auquel Jean Paul II a fait référence dans son message de réponse à M. Giersek ? C'est rien moins qu'évident.

Le poids de l'Eglise polonaise renforcé

Sur le plan de la société, c'est moins certain : les intellectuels catholiques les plus désireux d'ouvrir ce dialogue, comme MM. Mazowiecki et Cywinski, n'ont pas été jusqu'à maintenant les premiers à se trouver en butte aux tracasseries de la police et de la censure.

En même temps, les dirigeants paraissent décidés à montrer clairement qu'ils ne sont pas prêts à céder à l'apophorie générale et à perdre la campagne de Rome opposés à un certain nombre d'intellectuels catholiques.

La plupart des intellectuels catholiques pensent cependant que si le poids de l'Eglise se trouve renforcé, son sentiment de responsabilité l'est aussi. Elle saura se servir de son influence, pense-t-on, mais non en abusant. Certains, comme M. Mazowiecki, estiment que la personnalité du cardinal Wojtyła est de nature à éviter le risque d'une réaction triomphaliste de l'Eglise. A ses yeux, il incarne en effet un catholicisme plus ouvert, plus moderne. Mais c'est aussi un homme à qui il faudra se laisser manoeuvrer. Plus que jamais, l'épiscopat polonais, les catholiques de ce pays et Rome jugent de la sincérité et de la crédibilité de l'Ostpolitik communiste à partir des décisions qu'ils prendront dans les problèmes concrets concernant l'Eglise et ses membres.

que va devenir dans tout cela l'Ostpolitik du Vatican ? Appliquée à la Pologne, elle changera sans doute peu. Comme par le passé, et probablement encore plus qu'avant, le rythme et les modalités des échanges, en particulier entre le Saint-Siège et l'Etat polonais, seront dictés par le cardinal Wyszyński. En revanche, des modifications sont attendues dans l'attitude du Vatican à l'égard

des autres pays communistes est-européens, en particulier de la Tchécoslovaquie, où le nouveau pape a de très nombreuses amitiés. L'Ostpolitik, estiment les certains catholiques, est certes dictée par des conditions « objectives ». Mais elle doit se faire sur des bases plus fermes et avec moins d'illusions. Des frictions, voire des tensions momentanées, ne sont donc pas à exclure.

A court terme toutefois, nous dirons un responsable catholique proche du pape, il nous semble que le camp socialiste est prêt à se réconcilier avec l'Eglise, alors il faut continuer cette politique, mais avec moins d'attente. L'élection du cardinal Wojtyła, en un sens, est une manifestation de la détente. Elle aurait été impensable il y a vingt ans. Elle pourrait donc conduire vers une meilleure coexistence. Cette situation nouvelle peut amener l'empire soviétique à pratiquer une politique plus sincère en son sein à l'égard des croyants, ainsi qu'envers le Vatican. Mais d'un autre côté, elle peut aussi le pousser, en dernier lieu, à refuser le dialogue par crainte de perdre trop de concessions. La période d'observation ne fait que commencer.

MANUEL LUCBERT.

La déclaration du souverain pontife aux accrédités diplomatiques du Saint-Siège

De notre envoyé spécial

Rome. — Jean Paul II a reçu en audience le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, le vendredi 20 octobre, à 11 heures, dans la salle du consistoire du palais apostolique. (Notre dernière édition du 21 octobre.) Après avoir fait allusion aux « relations plénières d'estime et de confiance réciproques » qui existent entre les représentants diplomatiques accrédités et ses deux prédécesseurs, le « grand pape » Jean VI et le « cher » Jean Paul I^{er}, Jean Paul II a poursuivi en français :

« Pour nous, appelé de l'une de ces nations à succéder à l'apôtre Pierre au service de l'Eglise universelle et de toutes les nations, nous nous appliquons à maintenir et à développer ce dialogue, et nous nous efforçons de nous faire à la fois de vos collaborateurs et de vos compatriotes. Et ici, il est vrai, la particularité de notre patrie d'origine impose peu à peu, de plus en plus, comme un défi, la tâche de promouvoir, par nos efforts, la fraternité et la paix, la justice et le respect de chaque homme et de chaque nation. »

« D'un autre côté, l'Eglise — et le Saint-Siège en particulier — demande à vos nations, à vos gouvernements de prendre, toujours plus en considération un certain nombre de besoins. Le Saint-Siège ne le cherche pas pour lui-même, il le fait en union avec l'Épiscopat local pour les chrétiens ou les croyants qui habitent ou paye au moins sans restriction leur tribut, mais en toute justice, ils puissent alimenter leur foi, assurer le culte religieux et être admis comme des citoyens loyaux à participer à part entière à la vie sociale. »

« Que des relations diplomatiques, des relations stables, réciproques existent sous le signe de la courtoisie, de la discrétion, de la loyauté. Sans confusion des compétences, sans manifestation de notre part, non pas nécessairement l'approbation de tel ou tel régime — cela n'est pas notre affaire — ni évidemment l'ap-

La déclaration du souverain pontife aux accrédités diplomatiques du Saint-Siège

De notre envoyé spécial

probation de tous ses actes dans la vie internationale, mais une application des valeurs morales, positives, une attitude d'équilibre avec ceux qui sont légitimement chargés du bien commun de la société, une compréhension de leur rôle souvent difficile, un intérêt et une aide apportés aux causes humaines qu'ils ont à promouvoir grâce, surtout à la formation des consciences, une contribution spécifique à la justice et à la paix au plan international. »

« D'un autre côté, l'Eglise — et le Saint-Siège en particulier — demande à vos nations, à vos gouvernements de prendre, toujours plus en considération un certain nombre de besoins. Le Saint-Siège ne le cherche pas pour lui-même, il le fait en union avec l'Épiscopat local pour les chrétiens ou les croyants qui habitent ou paye au moins sans restriction leur tribut, mais en toute justice, ils puissent alimenter leur foi, assurer le culte religieux et être admis comme des citoyens loyaux à participer à part entière à la vie sociale. »

« Que des relations diplomatiques, des relations stables, réciproques existent sous le signe de la courtoisie, de la discrétion, de la loyauté. Sans confusion des compétences, sans manifestation de notre part, non pas nécessairement l'approbation de tel ou tel régime — cela n'est pas notre affaire — ni évidemment l'ap-

probation de tous ses actes dans la vie internationale, mais une application des valeurs morales, positives, une attitude d'équilibre avec ceux qui sont légitimement chargés du bien commun de la société, une compréhension de leur rôle souvent difficile, un intérêt et une aide apportés aux causes humaines qu'ils ont à promouvoir grâce, surtout à la formation des consciences, une contribution spécifique à la justice et à la paix au plan international. »

« D'un autre côté, l'Eglise — et le Saint-Siège en particulier — demande à vos nations, à vos gouvernements de prendre, toujours plus en considération un certain nombre de besoins. Le Saint-Siège ne le cherche pas pour lui-même, il le fait en union avec l'Épiscopat local pour les chrétiens ou les croyants qui habitent ou paye au moins sans restriction leur tribut, mais en toute justice, ils puissent alimenter leur foi, assurer le culte religieux et être admis comme des citoyens loyaux à participer à part entière à la vie sociale. »

« Que des relations diplomatiques, des relations stables, réciproques existent sous le signe de la courtoisie, de la discrétion, de la loyauté. Sans confusion des compétences, sans manifestation de notre part, non pas nécessairement l'approbation de tel ou tel régime — cela n'est pas notre affaire — ni évidemment l'ap-

probation de tous ses actes dans la vie internationale, mais une application des valeurs morales, positives, une attitude d'équilibre avec ceux qui sont légitimement chargés du bien commun de la société, une compréhension de leur rôle souvent difficile, un intérêt et une aide apportés aux causes humaines qu'ils ont à promouvoir grâce, surtout à la formation des consciences, une contribution spécifique à la justice et à la paix au plan international. »

« D'un autre côté, l'Eglise — et le Saint-Siège en particulier — demande à vos nations, à vos gouvernements de prendre, toujours plus en considération un certain nombre de besoins. Le Saint-Siège ne le cherche pas pour lui-même, il le fait en union avec l'Épiscopat local pour les chrétiens ou les croyants qui habitent ou paye au moins sans restriction leur tribut, mais en toute justice, ils puissent alimenter leur foi, assurer le culte religieux et être admis comme des citoyens loyaux à participer à part entière à la vie sociale. »

ÉDUCATION

APRÈS DES GRÈVES D'ÉLÈVES Fermeture administrative des écoles vétérinaires de Lyon et de Toulouse

A la demande du ministère de l'Agriculture, les écoles supérieures vétérinaires de Lyon et de Toulouse ont été fermées administrativement, vendredi 20 octobre, par leurs directeurs. Depuis une dizaine de jours, des grèves d'élèves avaient lieu pour protester contre des exclusions (trois à Lyon et deux à Toulouse) et contre l'organisation de l'enseignement. Les étudiants seront avisés ultérieurement par lettre recommandée, des modalités de réadmission à l'école. Des mouvements de solidarité ont eu lieu dans la troisième école, celle de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), mais l'école reste ouverte.

De notre correspondant régional

Lyon. — Jeudi 19 octobre, les élèves avaient quitté leur établissement installé depuis un an à la campagne, à Marcy-l'Etoile (Rhône), pour se rendre en cortège au lycée de Lyon, où ils distribuaient des tracts expliquant les raisons de leur mouvement : « Nous exigeons la réintégration des étudiants qui ont été exclus de la session de septembre », expliquent les porte-parole des étudiants en grève. La procédure engagée contre trois de ces camarades s'appuie sur un article du règlement qui interdit aux élèves de tripler la première année mais avec trois élèves sur une promotion d'une centaine, le pourcentage d'échecs ne peut-il être tenu pour « normal » ? « Il ne l'est pas », affirment les étudiants qui opposent plusieurs raisons. D'abord, la situation particulière de deux de ces élèves, qui sont des « cas sociaux ». « Des problèmes familiaux ou de santé nous ont mis dans l'impossibilité de faire une première année normale », disent-ils. Leur compte de ces difficultés aurait été « fait preuve d'humanité et de justice ». Ils avancent ensuite les conditions extrêmement défavorables de l'accès aux écoles vétérinaires qui devraient, en quelque sorte, mettre les élèves admis à l'abri d'une

exclusion : chaque année on dénombre dix mille lycéens candidats à une des classes préparatoires à « veto », mais trois mille cinq cents candidats réussissent à se présenter au concours et un peu plus de quatre cents sont intégrés. Ces exclusions ne doivent pas cacher la défiance de l'enseignement vétérinaire », disent-ils. C'est là, semble-t-il, la raison profonde du mécontentement des élèves. Ils critiquent l'enseignement exclusivement théorique des deux premières années, les « manières » de certains professeurs qui exigent tellement dans la manière dont ils ont la charge que les étudiants sont obligés de délaisser le reste du programme, le changement de direction enfin, intervenu cette année, « il n'est pas sérieux que l'on ait plus de 35 % de redoublants à la fin de la seconde année à Lyon (un élève sur trois) et plus un seul en troisième année. Il est troublant que les redoublants ne se redistribuent pas dans les mêmes matières au niveau des trois écoles. Il est absurde enfin que des élèves ayant obtenu dans une seule matière soient contraints à redoubler alors que la matière en question disparaît du programme dans la même temps... », ajoutent-ils.

BERNARD ELIE.

Les négociations dans la fonction publique et l'enseignement

« LA FEN NE SE CONTENTERA PAS D'ACCORDS VERBAUX » déclare M. André Henry

« On ne nous fera pas l'illusion avec des déclarations idéologiques », M. André Henry, directeur général de la Fédération de l'éducation nationale, a résumé en ces termes les décisions prises jeudi 19 octobre par la commission administrative de son organisation syndicale (le Monde du 20 octobre). Il a rappelé que la FEN, directement ou par ses syndicats, est engagée dans plusieurs négociations et sur les thèmes suivants : formation des instituteurs, droit à la formation initiale pour tous les jeunes jusqu'à dix-huit ans, la formation de la partie de l'emploi, rôle du service public dans la formation continue, service social, rentrée scolaire éducation physique universitaires.

« Nous disons oui à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry. « Nous nous opposerons à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry. « Nous nous opposerons à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry.

« Nous disons oui à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry.

« Nous disons oui à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry.

« Nous disons oui à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry.

« Nous disons oui à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible, mais il arrivera un moment où nous nous verrons obligés de nous défendre », a déclaré M. Henry.

A Paris

LA DIRECTION DE L'ÉCOLE BERLITZ RENONCE AUX LICENCIEMENTS

La direction de l'école Berlitz, à Paris (2^e arrondissement), a décidé, vendredi 20 octobre, de réintégrer toutes les personnes qu'elle avait mises à pied le 17 octobre, et de leur licenciement. Il s'agit d'un rappel à l'ordre. Le Monde du 21 octobre, de dix-huit professeurs, de deux employés, tous élus au comité d'entreprise, et du délégué syndical C.G.T.

La demande de licenciement devait être présentée au comité d'entreprise réuni le 20 octobre. La direction a finalement renoncé et accepté de négocier, à partir du 28 octobre, les négociations sur les salaires qui avaient débuté en septembre mais avaient été rapidement interrompues.

Le syndicat national de l'enseignement privé C.G.T. déclare que « la riposte du personnel et des sections syndicales du SNEP-C.G.T. approuvée par l'U.I.-C.G.T. de Paris et l'Union de la deuxième arrondissement, a obligé la direction de Berlitz à renoncer... ». C'est un avertissement à la direction de l'école Berlitz à toutes les directions qui voudraient atteindre aux libertés syndicales. Le syndicat rappelle qu'il revendique « l'ouverture de négociation collective nationale » pour les personnels de l'enseignement privé.

« La limitation de l'accès des étudiants étrangers... L'application de la circulaire du ministre de l'Éducation nationale a réduit le nombre des nouveaux étudiants étrangers (le Monde du 21 octobre) a provoqué une réaction du Syndicat national de l'enseignement supérieur. Le S.N.E.S.-Sup. (FEN) qui appelle ses adhérents à participer au rassemblement prévu, mercredi 25 octobre à 18 heures, place du Panthéon, à Paris, et exprime l'indignation des universitaires français contre la circulaire Bormet qui soumet l'accès des étudiants étrangers en France à des conditions scandaleusement discriminatoires, fondées sur la fortune et le fichage scolaire. »

« La FEN a demandé audience au premier ministre. Le 20 octobre, une nouvelle commission administrative fera un bilan des négociations en cours. Au cours d'une réunion qui a eu lieu vendredi soir à Grenoble, nous signalons notre correspondance, M. André Henry est revenu sur le résultat des élections législatives : « Ce résultat a été une déception. Mais nous ne devons pas transférer notre amertume politique sur le terrain syndical. L'objectif d'un syndicat n'a jamais été et ne sera jamais de renverser un gouvernement. Ce gouvernement est le même qu'avant nous. Il est notre interlocuteur et nous essayons, face à lui, de défendre nos revendications syndicales. »

« La FEN a demandé audience au premier ministre. Le 20 octobre, une nouvelle commission administrative fera un bilan des négociations en cours. Au cours d'une réunion qui a eu lieu vendredi soir à Grenoble, nous signalons notre correspondance, M. André Henry est revenu sur le résultat des élections législatives : « Ce résultat a été une déception. Mais nous ne devons pas transférer notre amertume politique sur le terrain syndical. L'objectif d'un syndicat n'a jamais été et ne sera jamais de renverser un gouvernement. Ce gouvernement est le même qu'avant nous. Il est notre interlocuteur et nous essayons, face à lui, de défendre nos revendications syndicales. »



EDUCATION

SPORTS

VINGT-QUATRE MINISTRES DE L'EDUCATION REUNIS A PARIS

L'école face à la crise démographique et économique

La conjonction de la baisse de la natalité et de la crise économique conduit tous les Etats membres de l'O.C.D.E. à s'interroger sur l'avenir de leurs systèmes d'enseignement.

À Paris les 19 et 20 octobre pour en débattre, ont tenté de définir les moyens et les objectifs de l'éducation au cours des prochaines années.

GÉRER L'INCERTITUDE

Les beaux jours sont finis. Le temps est loin où l'accroissement massif de la scolarisation et du niveau d'instruction des populations était rendu possible par la forte poussée démographique et économique.

La politique de « redéploiement » annoncée par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, pour la période 1978-1985, prévoit une situation caractérisée par des « surplus » qui « attendront successivement les différents niveaux d'enseignement ».

Le premier Triangle atlantique avait été couru en 1976-1977. Il avait surtout pour objet de conduire en Afrique du Sud les meilleurs européens désireux de participer à la grande épreuve.

« La Route du rhum » et le « Triangle atlantique » : deux courses, deux conceptions

C'est dans le même port, Saint-Malo, à quinze jours d'intervalle, que vont être données les départs des deux grandes courses au large de l'Europe atlantique.

Le premier Triangle atlantique avait été couru en 1976-1977. Il avait surtout pour objet de conduire en Afrique du Sud les meilleurs européens désireux de participer à la grande épreuve.

elle-même, mais concourt à la promotion du département. Comment ont réagi les concurrents face au choix qui leur était proposé entre ces deux épreuves ?

Deux événements ont provoqué un arrêt de cette expansion qui paraissait ne jamais devoir cesser. Ce fut d'abord, et surtout à partir de 1972, la baisse de la natalité dans les pays développés.

Le secrétaire de l'O.C.D.E. insiste sur quelques orientations dont la probabilité qu'elles se vérifient est d'autant plus certaine qu'elles portent moins sur des aspects quantitatifs que qualitatifs.

Le secrétaire de l'O.C.D.E. insiste sur quelques orientations dont la probabilité qu'elles se vérifient est d'autant plus certaine qu'elles portent moins sur des aspects quantitatifs que qualitatifs.

En septembre dernier, il avait tenu à assister aux obsèques de son compatriote Ronnie Peterson, né lors du Grand Prix d'Italie disputé à Monza.

Le pilote de course suédois Gunnar Nilsson, âgé de vingt-neuf ans, est décédé vendredi 20 octobre d'un cancer dans un hôpital londonien.

AUTOMOBILISME

LE PILOTE SUÉDOIS GUNNAR NILSSON EST MORT D'UN CANCER

Le pilote de course suédois Gunnar Nilsson, âgé de vingt-neuf ans, est décédé vendredi 20 octobre d'un cancer dans un hôpital londonien.

Le plafonnement des dépenses au centre des débats

La réunion du comité de l'éducation de l'O.C.D.E. — qui était la première du genre organisée au niveau des ministres — s'est achevée vendredi 20 octobre par la publication d'une déclaration commune.

Le plafonnement des dépenses d'éducation a été au centre des débats. Après avoir rappelé que, de 1980 au début des années 70, les dépenses nationales affectées à l'enseignement ont augmenté en moyenne 1,4 fois plus vite que le produit intérieur brut.

Le plafonnement des dépenses d'éducation a été au centre des débats. Après avoir rappelé que, de 1980 au début des années 70, les dépenses nationales affectées à l'enseignement ont augmenté en moyenne 1,4 fois plus vite que le produit intérieur brut.

M. BEULLAC : redéploiement

M. Christian Beullac, ministre français de l'éducation, a pour sa part, estimé que deux objectifs doivent être recherchés : le développement des possibilités pour les jeunes d'acquiescer une qualification soit en accroissant les capacités du système existant, soit en créant des formules nouvelles de formation.

Les « objectifs prioritaires »

Voici les « objectifs prioritaires » répertoriés par les ministres de l'éducation de l'O.C.D.E. au terme de leur réunion : — Amélioration de la qualité de l'éducation et renforcement de son rôle pour préparer les jeunes à la vie active ; — Amélioration continue des niveaux d'éducation ; — Transformation des écoles en communautés vivantes ; — Amélioration de la formation professionnelle des enseignants ; — Réalisation de l'égalité entre hommes et femmes ; — Réponse aux besoins des migrants et de leurs enfants ; — Meilleur équilibre entre la formation générale et la formation professionnelle et développement des expériences de travail pendant la scolarité ; — Développement de l'éducation « récurrente » (après des passages dans la vie active) ; — Intégration de jeunes dans la vie professionnelle.

Le professeur du lycée de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), Mme Tumi, a été séquestré, jeudi 20 octobre, pendant deux heures, dans un bureau, par des élèves protestant contre des classes surchargées d'un manque de professeurs et la suppression de deux classes.

BRUNO FRAPPAT.

SCIENCES

La fin de la visite de M. Fang Yi

LA FRANCE VA AIDER LA CHINE À CONSTRUIRE UN ACCÉLÉRATEUR D'IONS LOURDES

M. Fang Yi, vice-premier ministre chinois, a eu, vendredi 20 octobre, un entretien avec M. Giscard d'Estaing, au terme de sa visite d'une semaine en France.

Le « yachting de papa »

Une très belle course en perspective, en vérité, cette Route du Rhum qui sera clôturée d'autant plus tôt, après le départ de Saint-Malo, que le nombre de concurrents sera plus grand.

Les « déchets nucléaires britanniques en Australie »

Une équipe d'experts britanniques doit prochainement se rendre en Australie afin d'examiner des déchets nucléaires contenus dans du plutonium, laissés dans le sud du pays à la suite d'expériences nucléaires expérimentales réalisées par la Grande-Bretagne il y a vingt-cinq ans.

Le « yachting de papa »

Le « yachting de papa » serait-il alors confiné dans de petites compétitions locales ? Le tendance semble être actuellement

des écoles vétérinaires de Toulouse



JUSTICE

M. Peyrefitte propose un nouveau statut pour les jeunes enfants de détenues

M. Alain Peyrefitte, ministre de la Justice, a présenté vendredi 20 octobre (nos dernières éditions du 21 octobre), au cours d'une conférence de presse une « série de mesures ponctuelles », — résultat de travaux des groupes animés par MM. Pierre Bellet, Guy Chavaron et Jean Vassogne, « qui seront rapidement mises en place pour celles qui sont de l'ordre réglementaire, comme le statut des jeunes enfants élevés par leur mère en prison, soumis au Parlement pour les autres ».

• **Les enfants de détenues.** — Les détenues sont actuellement autorisées à garder leurs jeunes enfants après d'elles s'ils ont moins de dix-huit mois et que les leur sont automatiquement retirés. La nouvelle réglementation ne fixera aucun âge limite. Chaque cas sera étudié par une commission composée d'un psychiatre, d'un psychologue et d'une assistante sociale, après consultation de l'avocat de la femme détenue. Des crédits seront créés dans les prisons de femmes.

• **L'incarcération des mineurs.** — « Il faut éviter l'incarcération des mineurs de moins de seize ans. L'envoi des instructions aux parquets en ce sens », a indiqué le garde des sceaux. Eux, certains sont-ils d'entre eux ont passé la nuit dernière en moyenne de vingt jours en détention provisoire. « Il semble également souhaitable », ajoute M. Peyrefitte, de prononcer le moins possible de peines d'emprisonnement pour ces mineurs. La prison est l'école du délit et l'université du crime. Si l'on ne peut éviter le crime, on ne peut éviter la prison de la femme.

• **Les règlements maritimes.** — Pour les infractions en matière de circulation maritime et de pollution des mers, le taux des amendes va être multiplié par cent. Un navire surpris en train de déverser en mer paierait jusqu'à une somme dérisoire de 500 francs à quelques milliers de francs. Les amendes pourront désormais atteindre 5 millions de francs, le minimum étant de 50 000 francs.

Eviter l'escalade

M. Peyrefitte a également précisé qu'il convenait de hâter la mise en place d'autres mesures déjà mentionnées.

• **Le relèvement des plafonds de l'aide judiciaire et la simplification des demandes d'obtention de cette aide.**

• **L'extension de l'expérience des conciliateurs, déjà tentée dans quatre départements.** Les conciliateurs sont des bénévoles recrutés sur candidature après du premier président de la cour

d'appel. « En éliminant les petits litiges au stade initial, estime le ministre, ils éviteront l'escalade judiciaire. Votre objectif pour 1979 est le recrutement de trois mille conciliateurs ».

• **Le recrutement des magistrats sera élargi et diversifié, comme il a été annoncé à l'issue du colloque des candidats du 18 octobre (le Monde du 19 octobre).**

• **Les criminels détenus qui écrivirent leurs mémoires ne pourront bénéficier des droits d'auteur.** La sortie des manuscrits devient légale, mais l'écrivain ne tirera aucun profit de la publication. Toutefois M. Peyrefitte s'est déclaré « impuissant » à empêcher la publication de ces livres à l'étranger.

• **Le renforcement des greffes.** L'affectation de mille cent vingt fonctionnaires au greffe — devrait améliorer le fonctionnement des juridictions, dont certaines étaient « proches de l'asphyxie ».

• **Les compétences des tribunaux d'instance seront étendues.** Actuellement, les juges d'instance ne peuvent statuer en dernier ressort sur des litiges portant sur des sommes supérieures à 3 500 F. Ce plafond sera relevé.

• **Il est nécessaire,** selon le ministre de la Justice, de développer l'échevinage. En Alsace, dans les conseils de prud'hommes et dans les tribunaux de commerce, des non-magistrats siègent déjà auprès des magistrats professionnels. Le gouvernement souhaite étendre ce système.

• **La profession de syndic et d'administrateur judiciaire sera réorganisée « mais cette réforme est un « monstre », nous en sommes défilés à cent quatre-vingts articles,** a précisé le ministre. Il ne s'agit pas d'abolir l'exercice de ce métier, mais de consacrer la totalité de la session de printemps.

• **Mme Monique Pelletier,** ministre déléguée auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, « se félicite de la mesure annoncée par M. Peyrefitte » à propos des enfants de détenues. Mme Pelletier a déclaré, vendredi 20 octobre, que lorsqu'elle était secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice, posée à quel elle avait accédé peu de temps après à l'affaire de l'« enfant de Martin Wilhoquet » (le Monde date 25-26 décembre 1977), elle avait demandé que l'on examine les possibilités d'éviter « la rigidité de la loi relative à la réforme pénitentiaire de 1946. Elle dix-huit ans, étaient automatiquement retirés à leur mère détenue ».

AUX ASSISES DE L'HERAULT

Reclusion à perpétuité pour le meurtrier d'un policier

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Au terme d'un réquisitoire pourtant sévère, vendredi 20 octobre, l'avocat général Salvagione n'a pas réclamé aux juges de l'Hérault la peine de mort contre Marino Nonis, vingt-quatre ans, accusé du meurtre de M. Roger Damour, chef de la police municipale de Lunel, près de Montpellier, tué à son domicile le 1^{er} septembre 1978 d'une balle en cuir. Le Monde date 3-4 septembre 1978).

Ce soir-là, Marino Nonis avait demandé à un complexe, Dominique Limat, vingt-deux ans, de sonner à la porte de M. Damour sous prétexte de remettre une lettre. Lorsque le policier apparut, Nonis, armé d'un pistolet le collection, tira sans dire un mot. Tel est le récit du drame fait par l'accusation, corroboré par les déclarations de Dominique Limat et par l'expertise balistique.

Pour Marino Nonis, il s'agit d'un accident. Nonis a commis « seulement » cambrioler. Limat devait repousser le commissaire à l'intérieur de l'appartement. Je sens alors entrer pour le pipoter et furailler près sa voiture. Quand j'ai vu que Limat ne se décidait pas à le bouclier, j'ai voulu fuir. J'ai trébuché sur les marches d'un escalier et le coup est parti ».

Le mobile, pour l'accusation, ce n'est ni la violence gratuite ni l'argent, c'est la haine du policier du représentant de l'ordre, « une fixation de haine passionnelle », dira M. Salvagione. Marino Nonis avait auparavant proféré des menaces précises en parlant du policier : « C'est un fumier, avait-il dit, une ordures, une crevaure. Il est à fuir ». Ce dést de vengeance, apparemment disproportionnée, trouve, semble-t-il, naissance dans une première condamnation prononcée en 1975 pour le port d'une grenade fumigène.

L'avocat général insista sur la mise en scène qui trahit le guet-apens et sur l'arme chargée qui marque la préméditation « Pour tant, dit-il, je ne suis pas ici pour obtenir la peine la plus lourde, mais pour assurer la justice ». Bien que réjettant en bloc toute excuse, il laissa une porte entrouverte à l'indulgence en déclarant aux jurés que la peine de mort doit être prononcée en l'absence de « toute » circon-

RECLUSION A PERPETUITE

pour le meurtrier d'un policier

lance atténuante, avant de requérir contre Nonis la réclusion criminelle à perpétuité et quinze ans de travaux forcés.

Après une heure quinze de délibération, le jury condamna Nonis à la réclusion criminelle à perpétuité et quinze ans de travaux forcés.

FAITS ET JUGEMENTS

La tuerie de Marseille : un juge d'instruction désigné.

M. Francis Fernandez, soixante et un ans, grièvement blessé lors de la tuerie du Bar du téléphone, à Marseille, le 3 octobre (le Monde du 5 octobre) est mort, vendredi 20 octobre, à son domicile à Marseille pour mener à bien l'enquête. La police judiciaire marseillaise sera chargée, sous l'autorité de M. Fernand Mathieu, directeur général, de poursuivre les investigations, en collaboration avec la sûreté urbaine marseillaise. Par ailleurs, M. Michel a ordonné une autopsie de M. Francis Fernandez.

• **P.-D.G. inculpés d'homicide volontaire.** M. Christian Durax, trente-deux ans, P.-D.G. de la Cireole, une société d'électronique fabricant des circuits imprimés à Montreuil (Seine-Saint-Denis), a été inculpé, mardi 17 octobre, d'homicide volontaire par M. Conrad Hardoyal, juge d'instruction à Bobigny. M. Durax est soupçonné d'avoir été l'instigateur du meurtre, le 18 septembre 1976, d'un habitant de la localité, M. Michel Sebas, tué devant son domicile de deux coups de fusil de chasse, et de celui de M. Vincent d'Annibal, dont le corps a été repêché en octobre dernier dans la Marne, à Chessy (Seine-et-Marne).

DANS LA BROUSSE

La suggestion est donc malicieuse. Mais de quelle suggestion s'agit-il. Le personnel n'a pu le moment où une maison d'arrêt peut accueillir une cinquantaine de détenus. Il ne fut d'abord question que de lui substituer ailleurs un bâtiment de cinquante. Puis on a parlé d'une éventuelle maison centrale (qui accueilleraient des condamnés à de longues peines, venus de toute la France). On a évoqué même l'hypothèse d'une maison centrale de sécurité renforcée. Une chose est sûr, pour le maire de classer dans ses priorités la prison il lui faut de la main-d'œuvre et des compétences sociales et culturelles, auxquelles il entend consacrer ses terrains. Autre chose est sûr pour la population d'accepter la perspective d'habiter les « fauves » de la

PRISON FERME

pour un promoteur.

Le tribunal de grande instance d'Orléans a condamné, le 16 octobre dernier, à cinq ans d'emprisonnement et à 100 000 francs d'amende, M. Raymond Hennepin, P.-D.G. de la S.E.C.B.T.P., une société d'études et de conseil en travaux publics et d'infraction à la législation sur la construction. Le règlement judiciaire de la société en décembre 1976, faisait apparaître un passif de 10 millions 341 000 francs, et une certaine de clients subsistant « en réjudice d'autant plus grave que la garantie bancaire pour tant ne existait pas. L'Union des consommateurs de l'agglomération d'Orléans, partie civile, s'est vu attribuer 5 000 francs de dommages et intérêts. Le syndicat professionnel du bâtiment et les travaux publics du Loiret, également partie civile, a pour sa part obtenu le franc symbolique.

• **M. Roger Ferry, quarante-six ans, et Jean Paris, quarante-deux ans,** après de la S.N.C.F., ont été tués mardi 17 octobre au cours d'une collision qui s'est produite à l'entrée de la gare de Lunel (Haut-Rhône). Un train de marchandises venant de Nancy et se dirigeant vers Belfort a heurté pour une raison encore inconnue un locomoteur qui effectuait une manœuvre.

Remous autour du transfert éventuel de la prison de Moulins

Yzeure ne veut pas des « fauves »

De notre envoyé spécial

Yzeure. — Tout s'est enchaîné de la façon la plus logique. Jacques Mearns s'évade de prison. Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Pierre Lysnard, est remercié. M. Christian Dabiane lui succède dans ces périlleuses fonctions. M. Dabiane était auparavant préfet de l'Ailier. Visitant un jour la « Mal coiffée », c'est ainsi qu'on appelle la « maison d'arrêt, de justice et de correction » de Moulins, — le préfet de l'Ailier avait pu constater que rien ou presque n'y avait été modifié depuis la venue, en 1832, d'une prisonnière qui avait nom de duchesse de Montmorency. Le chef du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire n'a donc fait qu'un tour. Il a voulu en finir avec cette prison, sans doute des plus pittoresques — ce sont les restes du château des ducs de Bourbon, édifié à partir du quatorzième siècle — mais vraisemblablement la plus insalubre du pays.

Tout s'est alors passé de la façon la plus discrète. Et le maire socialiste d'Yzeure, commune de quinze mille habitants qui jouxte Moulins, M. Jean-Paul Desgranges, a reçu au début du mois de septembre un coup de téléphone du nouveau préfet : « Les études en vue de l'implantation à Yzeure d'un nouvel établissement pénitentiaire sont en cours », a expliqué ce dernier. Nous hésitions entre

détention de ceux qui risquent de le devenir. La voilà d'ailleurs sollicitée de donner son avis, cette population, à l'appel de la section locale du P.S. Dans une salle de la mairie, où prennent place, en cette soirée du vendredi 20 octobre, une soixantaine de personnes. Quelques Moulinois, venus aux nouvelles se sont glissés parmi les Yzeuriens. M. le maire commence par résumer la situation. Il motive son hostilité et situe le débat. Il annonce qu'il va s'entretenir, le 14 novembre, de l'affaire avec le directeur de l'administration pénitentiaire. « Dans l'interalle, que faire ? ». Chacun s'exprime sur les raisons d'être de cette affaire. Elles sont multiples. « Il faut mettre ça dans un coin », dit un monsieur, dans la brousse. « Si y a des problèmes, les habitants seront au moins tranquilles. Je pense que c'est une erreur de construire une prison dans un endroit résidentiel comme Yzeure. Qu'en pense la municipalité ? »

« La municipalité n'a pas posé le problème sur le plan de la qualité de la vie, de la qualité de la tranquillité », explique M. Desgranges. « C'est un problème de tranquillité. Je pense que c'est une erreur de construire une prison dans un endroit résidentiel comme Yzeure. Qu'en pense la municipalité ? »

Tout au long de la soirée, il s'efforce de dépasser les arguments de peur et de rejet pour

leur opposer sa propre attitude et le souhait des socialistes de « vieux journaliers où l'on ne désespère pas l'homme ».

C'est comme cela. Ils sont quelques-uns — et personne de s'en gausse — qui parlent de leur peur ou de « risques ». Comme pour se rassurer, un intervenant raconte les discussions iniques de ses enfants sur le sujet, mais conclut : « C'est vrai, j'ai vécu vingt ans à Riom (où se trouve un important centre de détention) ; et il ne m'est jamais rien arrivé ».

Les critiques et les critiques des adversaires non plus d'une prison à Yzeure, mais du système pénitentiaire tel qu'il subsiste, ne sont pas inutiles. Une employée de l'hôpital psychiatrique départementale d'Yzeure prophétise : « Sous peu, on va demander l'ouverture d'un quartier de force à l'hôpital. Et quand les centrées ont des problèmes avec des détenus, on les transporte dans ces quartiers de force... ». Un jeune homme s'étonne : « La société ne cache plus ses fous, ses handicapés comme elle le faisait. Pourquoi vouloir encore des prisons lointaines et fermées (...) ? Ces prisonniers sont nos fils, mes frères ! Ce n'est pas en les éloignant qu'on va les rendre res-

ponsables. Pour tous ceux-là, pour le jeune « gauchiste » qui terrorise et irrite à peu de frais en parlant de « préoccupations de bonpays » et de « discussions faussement démocratiques », il ne faut pas être contre l'implantation d'une prison à Yzeure, mais contre la fabrication d'un nouveau maillon de la mauvaise chaîne carcérale.

Tous les points de vue egoïstes, sommaires, généreux, utopiques, se font entendre. L'argument économique (les 2 millions de commerce), a été écarté et débattu. Il faut revenir à la question du début : « Que faire ? » Les uns proposent un référendum d'Yzeure. L'ouverture d'un registre à la mairie pour recueillir les avis circonstanciés de la population, d'autres encore un campagne de pétitions. Fresser de questions Desgranges donne deux petites certitudes : « Oui, je continuerai à dire, si on nous impose la prison, qu'on nomme la municipalité, je n'y suis pas favorable. Non, je n'ai pas, si elle est construite, l'intention de quoi qu'il arrive, on peut aussi lui décerner ce sésame ; les récents débats à l'Assemblée nationale sur le même sujet, n'ont brûlé ni par leur niveau ni par leur utilité à Yzeure, vendredi soir dans la salle communale, c'était plutôt mieux que dans l'émicycle du Palais Bourbon.

MICHEL KAJMAN.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du neuvième anniversaire de la dissolution, l'inspecteur de la République démocratique de Somalie et Mme Mohamed Said amara ont donné une réception vendredi.

Naissances

— Danièle et Alain BOUVAREL sont heureux d'annoncer la naissance de Lucie. Le 17 octobre 1978. C.I.E.S. 97790 Louvain.

Décès

JEAN DEBIESSE
L'administrateur général. Le personnel et les établissements de soins et techniques du Centre de l'Institut de la Santé ont le deuil de la mort de M. Jean Debiesse, directeur du Centre de l'Institut de la Santé, le 20 octobre 1978.

Receptions

— Le président du conseil d'administration, M. Maurice Sitruc, le directeur général du Gas de France, ont le regret de faire part du décès de M. Paul LECLERS, officier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, directeur général adjoint honoraire du Gas de France.

— Des obseques auront lieu mardi 24 octobre 1978, à 11 h. 30, au l'église Saint-Jean de Montmartre, 19, rue des Abbesses, Paris (18^e).

Mme André MIFFRE, née Perrot, et ses enfants, Marie-Thérèse et Joseph-André, et M. et Mme Hubert Miffre et leurs enfants, M. et Mme René Miffre et leurs enfants, M. Oscar Perrot, M. et Mme Amédée Grotis, leurs enfants et petits-enfants, de feu Léon Arnoux, M. et Mme Léon Savournin, M. Jacques de Perrot, Mme Emmanuelle Oranga de Gaffory, ses enfants et petits-enfants.

Les enfants et petits-enfants de feu Horace Estory, M. et Mme Xavier de Bocca-Ferr, leurs enfants et petits-enfants.

Le docteur Antoine Luchant, les familles Picot, Renault, Casanova, Colonna d'Ornano, Cattan, Daron, Ghilini, Bidault, Léon, Ballot, Colonna d'Iséria, ont le deuil de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre, dans sa soixante et onzième année.

Les obseques auront lieu au l'église paroissiale d'Ornano (Corse-du-Sud), le 22 octobre, à 11 heures, sous le présidence de l'inhumation dans le caveau familial.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

— Paris, Olmeto. Le directeur de l'administration du Cercle de l'Industrie et du Commerce a le regret de faire part du décès de M. André MIFFRE, survenu le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.

Réceptions

— M. Maurice Sitruc, M. et Mme Yves Sitruc et leurs enfants, M. et Mme Benacci, ont le deuil de faire part du décès de Mme Elyse SITRUC, née Besson, survenu le 20 octobre 1978, 18, place du Marché, 92000 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Les obseques de M. MARC HUBARD, décédé à Paris, le 10 octobre 1978 à l'âge de treize-sept ans, ont eu lieu le 19 octobre dans la plus stricte intimité.

Mme Marie Hubard, ses enfants et sa famille, les membres de la société I.O.C. (Independent Oil Corporation) remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à cette occasion.

— Mme Weil-Boniss et la famille très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de M. Georges WEIL-BONIS, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur désir de trouver la réparation de leur profonde gratitude et leurs très vifs remerciements.

Visites et conférences

DIMANCHE 22 OCTOBRE

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corps du Sud » ; Talvao ; 11 h. : « Les Philippines - Hongkong » ; 15 h. et 17 h. 15, palais de Chaillot, salle de grands meetings de l'Etat russe ; « Les Arisanes de l'Asie » ; La France de Philippe Le Bel et de ses fils.

15 h. 30, 15, rue de la Tour-d'Auvergne ; « Réalisation du site et médiation transcendantale » (soirée libre). 15 h. 30, 15, rue de la Boétie, M. Jean Lichstein ; « Les alliances de l'Etat russe » ; Les Arisanes de l'Asie ».

15 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M. et Mme Pichard et M. Wagner ; Louis II (Nouvelle Acropole).

LUNDI 23 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Merri, M. Yves Alias ; « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., Centre du château par gare du Nord, Mme Chaspuis ; « Le château d'Écouen ».

15 h., 24, boulevard de Valenciennes, Mme Lagregolis ; « Le château de la platière ».

14 h. 30, angle du boulevard de la Seine et de la rue du Maréchal-Gallieni à Versailles, M. C. de Montell ; « Naissances du quartier des Prés » ; (Casse, nationale des monuments historiques).

15 h., point central ; « Notre-Dame » (Paris et son histoire) ; 16 h., Grand Palais ; « Exposition Le Nait » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21, rue Castet, 15 h. 15 ; « L'Empire carolingien » ; 21 h. : « Moyen Empire égyptien » (Arcus).

15 h. et 17 h. 21, rue Notre-Dame-de-Victoire, Mme Claude Thibaut ; « La France de Philippe Le Bel et de ses fils ».

19 h. 30, 24, rue Bergère, M. Guy Warnings ; « Eschasse Erant et la Nef » ; tous ; (Ecozones et la Communauté).

15 h. 30, restaurant de l'Assemblée nationale, restaurateur de l'Assemblée nationale, M. Jean-Marcel Jeanneney au cours d'un dîner-débat sur le thème « Un nouveau protectionnisme » (Club Notre-patrimoine).

8-4, 8-2, 6-4, Barman, un SCHWEPPES Lemou et un « INDIAN TONIC » Les deux SCHWEPPES.



Le Monde aujourd'hui

VU DE BRETAGNE

D'un château l'autre

Ni force ni guet-apens : après la réception des nouveaux philosophes à l'Elysée, voilà que les écrivains bretons s'approprient au château d'Edern, à rompre le pain et quelques lances avec Valéry Giscard d'Estaing. D'un château l'autre... grinceront les regards parisiens qui pillent dans la main de Céline, cet autre Coteau et superbe, les miettes de leurs chroniques, de Charle-Habdo au Nouvel-Obs / N'importe... Moi, j'ai. Cette fois, la Bretagne en sa sacrée, en sa souterraine, en sa tumultueuse

souveraineté se pose en puissance invitée. J'ajoute que le château d'Edern ne se trouve qu'à une demi-heure de mon domicile. La route est splendide entre les peupliers jeunes et le grand bleu. Et puis, le président de la République mérite cet hommage. Un hommage simple... Il n'a s'agit pas d'un hommage ille. Il est bien temps que la courtoisie bretonne se passe des agencements. J'aurai de même en constante méfiance ce nouveau anachronisme qui tend à métamorphoser une bécasse-nalaise et baragou-

nantie en une variété de Marie-Chantal qui sifflerait du Stivell dans une Lancia plaquee d'un BZH. Vous dîtes Valéry... Le bucolisme de Jakez Hélias a fait d'autant plus de ravages que la bourgeoisie s'effrite de chaumières et qu'il lui faut donner à la mort du paysan — est être qu'elle a tué — une caution en quelque sorte bretonne. Ayed Glenmor, avec Michel Le Bris et quelques autres, il me plairait d'entourer le cheval d'un autre orgueil. Cette fierté nous vient de la mer. C'est devant elle, parmi les marins,

que j'écris ces lignes dans un caboulot de Comouville. De même que l'océan épouse nos nes dans l'échancrure des champs nous sommes de cette race qui n'a jamais séparé la poésie de l'acte politique. Or, à l'heure où Lamennais sont détestables quand ils se mettent à nombriller la trancasse, mais voilà qu'ils délivrent la plus haute musique quand ils letent dans les journaux des réflexions sur l'histoire, des méditations sur le pouvoir. N'est-ce pas le sondeur qui donne de la force à leur fureur? N'est-ce pas la houle qui dicte et rythme leurs visions? Le réel ne se donne pas, il s'imagine. Un article a pouvoir de poème. Je suis en cela parfaitement d'accord avec Jean-Edem Haillier, qui n'est jamais plus de talent que lorsqu'il crée et édite l'*Idiot International*. Oui, toute grande politique se nourrit de rêve. De Gaulle ne fut jamais plus grand que lorsqu'il rêva la France libre et souveraine, au moment de sa plus haute solitude, alors qu'elle se trouvait dans le moment de son extrême abaissement et de sa plus profonde douleur. Un acte ceulx! Mais aujourd'hui, avec tous ces Guizot et ces Casimir, quel rêve anime la France?

Nous rêvons, quant à nous, d'une image autonome dans une Europe vraiment populaire, c'est-à-dire catalane, occitane, basque, gâtiaque, bretonne et de la rêver, de la chanter, déjà nous la créons. Nous sommes les enfants humiliés de cent rois morts sans sépulture, nous sommes les fils de la nuit, nous sommes les enfants du plus antique langage européen, nous sommes les priants de saints et de démocrates joyeux et curieux, nullement reconnus par Rome, mais vénérés, aimés, chéris par des clans immémoriaux. La démocratie ne vient jamais d'en haut. Elle surgit d'en bas, maintenant, de la surface de l'eau, au ras de la tourbe.

CROQUIS

Le train de banlieue

L'ajolie jeune fille blonde se tient près de la troisième porte de la deuxième voiture. Elle lit un roman-photo. Chaque jour du lundi au vendredi inclus Elle se lave les cheveux le mardi soir puisque le mercredi matin ceux-ci sont tout légers et vaporeux. Tandis que le mardi matin, elle portait un foulard. Nous lui connaissons trois foulards différents, nous pourrions les décrire avec précision. Nous, ses voisins du train de banlieue.

Et puis sur la première banquette, un autre dame, un peu sans âge, un peu grise, avec un visage désert qui décore les regards. Elle tient la main de son fils de douze-treize ans, handicapé mental, lequel prononce parfois quelques mots intelligibles ou même pousse un long gémissement. Alors, elle lui secoue la main afin qu'il se taise. Nous avons les yeux ailleurs, naturellement, pour ne pas remarquer quel que ce soit. Nous pourrions probablement lui sourire, nous ses voisins du train de banlieue.

Et qui encore? Un cadre, la trentaine, debout, et tenant son attaché-case à deux mains devant lui comme un bouclier. L'attaché-case frappe ses genoux en cadence, suivant les secousses. Un employé de la S.N.C.F. avec une sacoche de cuir sur l'épaule et qui a dû se lever d'un train à Saint-Lazare, elle a le temps de trouver une définition, quelquefois deux. Elle les note à toute allure. Nous pourrions peut-être

l'aider à chercher. Nous, ses voisins du train de banlieue. petit loubard dur et son anneau dans l'oreille. Et beaucoup d'autres, dans la voiture, avec moins de relief. Plutôt des figurants. Jour après jour, nous voilà les mêmes, à la même place, voyageurs des quatre saisons avec seulement nos détails qui changeent. Ce sont nos vies, nos vies, nos vies, nous qui avons rendez-vous de 8 h. 30 à 8 h. 40, trois cent trente jours par an et qui, à force, apprécions nos présences fugitives, entièrement mystérieuses et dont nous n'aurons jamais la découverte? Nous nous connaissons de vue, comme on dit. Nous sommes parfaitement silencieux, figés sur notre minuscule territoire, et on dirait que celui-ci a été distribué, par qui? une fois pour toutes. Et si la voiture soudain, prenait feu, aurions-nous enfin quelque chose à nous dire?

Allez, à lundi. A lundi, les voisins fidèles. Les bons voisins de proximité. Vous aimez vos souliers orange, madame, n'est-ce pas? A moins que vous ne nous fassiez une surprise?

XAVIER GRALL

(Lire la suite page 25.)

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

« JE vais écrire aux journaux et vous entendrez parler de moi. » Ou bien : « Puisqu'il n'y a rien à faire, l'oltererai la presse et vous aurez des ennuis. » De telles menaces sont lancées chaque jour par des citoyens exaspérés à des fonctionnaires impavides. Et chaque courrier, dans un journal, apporte l'écho des plaintes, des mécontentements, les protestations indignées de contribuables, justiciables, usagers ou redevables, coincés dans la machine bureaucratique.

Rien de plus normal : c'est une fonction essentielle de la presse que d'exercer ainsi une médiation entre les humbles et les puissants. Rien de plus difficile cependant que d'apprécier, sur mille sujets très divers et à partir d'une seule version des faits, le bien-fondé de la réclamation. C'est pourquoi, parfois humoristiques, ou gros dossiers nourris de pièces à conviction, le journaliste est vite désespéré devant la masse de réquisitoires dont il est saisi, lui qui n'a d'autre pouvoir que sa plume.

UN des thèmes qui reviennent le plus souvent dans ces lettres-là, c'est la malhonnêteté de l'informatique.

A y regarder de près, on se rend vite compte que, dans neuf cas sur dix, ce n'est pas l'ordinateur qui est en cause, mais ceux qui ont la charge de l'utiliser. Quitances et relevés d'électricité ou de téléphone, feuilles d'impôts, réservations de places de train ou d'avion, achats à tempérament, contraventions, une erreur initiale se répète quasi indéfiniment. Le mécanisme des rappels, motivations, moroses, fonctionne implacablement d'échéance en échéance. Rien n'y fait, ni les réclamations, ni les interventions, ni les promesses. Aveugle, la machine continue de tourner sans que nul, semble-t-il, puisse l'arrêter; et bien souvent, le percepteur, le guichetier ou l'inspecteur reconnaissent votre bonne foi, déplorent avec vous l'incident, comprennent votre irritation et même le partagent, mais s'ouvrent hors d'état de remédier à la situation: ils vous conseillent alors, dans un premier temps, de patienter sans tenir compte des avis comminatoires que vous recevrez, puis, en désespoir de cause, de payer ce qu'en fait vous ne devez pas, pour déposer ensuite une réclamation en bonne et due forme à laquelle il sera fait droit, du moins l'espèrent-ils.

Puis, car ce n'est ni l'ordinateur ni son utilisateur qu'il faut incriminer mais la loi ou le règlement qui organisent la tâche de l'un et l'usage de l'autre. Un

informaticien américain, habitant en France depuis longtemps et titulaire d'une carte de résident privilégié, s'était rendu, pour un bref séjour, à Londres. Au retour, à Roissy, où il arrive à 22 h. 30, le mot « informatique », qu'il avait inscrit à la rubrique « profession » sur sa carte de débarquement, fait rire le policier qui contrôle les passeports. « Informatique, hein? Alors moi, je vais vous mettre sur l'informatique. » Il place le passeport sur un écran relié à la banque de données, puis, lecture faite, conduit le voyageur dans une petite salle, où il est enfermé pour quatre heures. Pour toute explication : « Il doit de l'argent à la République française ».

Il faudra ensuite plusieurs jours de démarches, heurtés d'un guichet à l'autre, à la préfecture de police et au service des contraventions pour découvrir qu'une amende de 60 francs et 15 centimes pour une infraction légère au code de la route lui a été adressée trois ans auparavant, mais ne l'a pas atteint, a été retournée à l'administration et annulée par l'annulation. « Le public, conclut l'informaticien, a le droit d'exiger plus de renseignements sur l'utilisation de l'informatique. »

NUL, dit-on, n'est censé ignorer la loi. Un ingénieur d'origine algérienne, polytechnicien, âgé aujourd'hui de quarante ans, a été victime en 1969 d'un très grave accident de la circulation. Trois semaines de coma, une année de soins et de rééducation, une année de reprise du travail à temps partiel. Il est encore sous le coup du traumatisme quand, en 1971, le tribunal le déclare entièrement responsable de l'accident. Le jugement est confirmé en appel en 1972, la cassation rejetée en 1974. En même temps, la société qui l'emploie depuis douze ans le licencie.

Lorsqu'il entreprend, enfin rétabli, d'étudier lui-même les codes, la jurisprudence et son dossier, il découvre de faux témoignages et une foule d'irrégularités. En même temps, il constate que ses indemnités de licenciement ont été illégalement minorées. Il s'adresse au procureur de la République; tout est couvert par la prescription, impossible de nourrir le procès de l'accident, et, pour les salaires, la prescription est de cinq ans. A moins qu'il ne décide de déposer de nouvelles plaintes, d'engager une bataille qui durera, on ne sait jamais, pas, de nombreuses années, et dont l'issue n'est nullement assurée, tandis que les frais, eux, vont s'accumuler...

Cette fois, c'est la justice et la loi qui sont en cause. Faut-il s'en prendre à la loi ou à la bureaucratie pour les rejets fréquents d'autorisations de mariage avec des Françaises déposées par des étrangers? On ignore généralement qu'une ordonnance du 2 novembre 1945 attribue au préfet le pouvoir régulier d'accepter ou de refuser un étranger, quelle que soit sa nationalité, épouse française. Alors ce Roumain, ce Belge, cet Allemand — trois cas qui nous sont signalés avec toutes les précisions possibles — se voient interdire le mariage sous le prétexte qu'ils n'ont pas obtenu la carte de séjour; puis cette carte elle-même leur est ensuite refusée, sans explications; et il ne leur reste plus qu'à quitter, sous quinze jours, le territoire français.

L'opinion publique, nous écrit l'universitaire qui nous saisi de ces trois cas, s'était émue, indignée même, des tracasseries dont furent victimes un Français marié à une Roumaine, une Française mariée à un Chinois. Mais sait-elle que Paris n'agit pas autrement que Bucarest ou Pékin? Quel Français accepterait d'être obligé de demander l'autorisation de Bruxelles de Bonn ou de Londres l'autorisation d'exercer l'une des libertés individuelles (les plus élémentaires, celle de se marier, et d'en être privé sans savoir pourquoi)?

P OURTANT, la loi peut aussi servir celui qui sait l'utiliser à son profit. Ce fut le cas de cette entreprise de travaux publics et d'aménagement urbain fondée en 1952. Pendant vingt ans, c'est la prospérité, le secteur est en pleine expansion, le dynamisme du fondateur provoque un considérable développement de la société. En 1973, les contrats se font rares. On licencie, on se bat pour trouver de nouveaux marchés. Le fondateur et animateur principal n'en maintient pas moins les préférences. Importants qu'il a toujours effectués et fait entrer ses deux fils dans l'entreprise ainsi qu'une nouvelle collaboratrice qui ne mettra jamais les pieds dans les bureaux de la direction au sein de laquelle elle est censée figurer.

Les difficultés s'aggravent, les lettres s'accumulent, la sanction opérée chaque mois ne s'en aggrave pas moins. En janvier 1978, c'est le dépôt de bilan. Le personnel est licencié; il n'a pas à se plaindre, il touchera 90 % de sa rémunération, y compris la collaboratrice-faillite et les fils du patron. Une autre structure juridique, une autre entreprise,

salme celle-là, se substitue à la première pour terminer les contrats en cours. Le trio familial ira ensuite développer son activité dans d'autres secteurs. Rien d'exceptionnel : une société disparaît parce que la conjoncture est mauvaise. En fait, par la voie strictement légale, il y a eu dédouanement de biens sociaux, et plus de cinquante personnes sont allées grossir le nombre des demandeurs d'emploi.

Un cas particulier encore, moins grave et simplement cocasse. Un jeune professeur prépare une thèse d'histoire portant sur l'antimilitarisme et le pacifisme en Charente et Charente-Inférieure entre 1900 et 1939. La Ligue des droits de l'homme, dans ce domaine, a tout localement un rôle de premier plan. Malheureusement, ses archives ont été détruites pendant la guerre. De nombreux documents sont détenus aux archives nationales, mais il est impossible de les consulter : la « règle des cinquante ans » fait que seule l'année 1928 est disponible. Pour finir le travail entrepris, il faudra attendre 1989, et tous les témoins dont les souvenirs auraient pu être corroborés par les archives auront sans doute disparu...

Le vrai problème, devant ces anomalies et ces blocages, n'est pas de chercher qui est coupable ni de réviser au grand chambardement qui nous débarrassera de la bureaucratie. Le problème, c'est de changer. Or la condition essentielle du changement, c'est l'apprentissage par les fonctionnaires, mais aussi par le public, de relations plus ouvertes, moins méfiantes. La bureaucratie est avant tout une protection contre des relations trop difficiles, trop explosives.

P OUSSEZ la dénonciation trop lointaine ou à contretemps ne fait que renforcer le besoin de bureaucratie. Le reste, c'est vrai, beaucoup de verrous à faire sauter, beaucoup de réformes à entreprendre. Les plaintes et les protestations sont très souvent légitimes, justifiées. Pas toujours. La précipitation, une certaine hystérie dénonciatrice auxquelles nous nous laissons parfois aller ne réussissent le plus souvent qu'à faire avorter ou au moins à retarder les solutions possibles.

Songez-y avant de crier très fort, hors de notre bon droit, que nous déclarerions « un scandale », provoquerons « une campagne de presse » et que nous allons apprendre à ces bureaucrates imbéciles « de quel bois je me chauffe ».

Propos recueillis par ANNE GALLOIS.

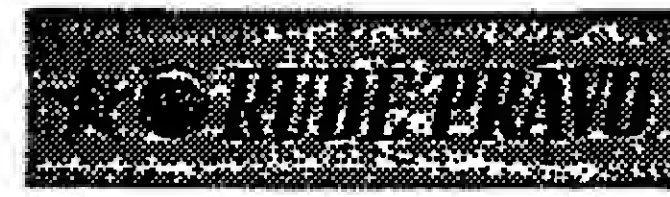
La loi et la bureaucratie

par

PIERRE VIANSSON-PONTE

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



La dignité humaine menacée

Le quotidien du parti communiste tchécoslovaque RUDE PRAVO dénonce sévèrement le mode des vêtements passés d'inscriptions en anglais qui éroque, dit-il, « les années 30 où les trébuchants chimères n'avaient parfois d'autres sources de revenu que de se transformer en publicité ambulante. »

« Mais cette période est révolue, s'indigne le quotidien, et il est navrant de voir ces étudiants bien nourris et ces jeunes travailleurs arborer des vêtements portant les noms de marques de cigarettes, d'universités ou de régiments des pays occidentaux. »

« On pourrait défendre la chose en déclarant que ce n'est qu'une mode (...). Mais ce n'en est pas une. C'est le signe d'une servilité déplorable et grotesque, quelque chose et dessous de la dignité humaine. »

Herald Tribune

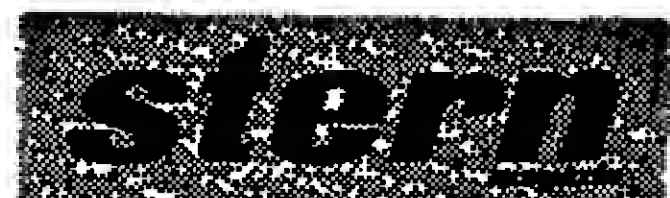
Une lingua franca qui rapporte

« L'une des industries d'exportation britanniques les plus prospères, c'est l'enseignement de la langue nationale aux autres peuples, rapporte l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE. L'anglais devenant rapidement la « lingua franca » au commerce international, de la diplomatie, du sport, des sciences, de l'aviation et des communications, il y a de plus en plus de gens qui se voient dans l'obligation de l'apprendre. La plupart d'entre eux viennent en Angleterre pour cela. »

« Le soleil s'est peut-être couché sur l'empire britannique, mais pas sur le talent des Anglais à enseigner leur langue aux autres. L'année dernière, près d'un quart de million de personnes sont venues apprendre l'anglais sur place, ce qui a représenté une rentrée de 600 millions de livres (1 livre = 350 F. »

« M. John Andrews, directeur de l'une des principales écoles d'enseignement de Londres, appelle la langue anglaise « l'une des principales ressources naturelles du » pays qui, contrairement au pétrole de la mer du Nord, « ne se tarira pas. »

« Les écoles de langue des Etats-Unis et du Canada marchent bien, mais c'est en Angleterre qu'on enseigne encore la langue la plus pure et la plus uniforme. »



Vers la régression idéale

L'hebdomadaire de Hambourg STERN révèle, photo à l'appui, la dernière formule qui permet d'accéder au bien-être. C'est l'image d'un couple britannique: John et Edwina Alcock, installés dans une cuve de « 2,50 m de long sur 1,30 m de large et autant de haut, remplie de 25 centimètres d'une eau à 34 degrés, contenant 20 % de sel. Coût de l'équipement : 850 livres. »

« Depuis que nous avons acheté cette cuve, dit Edwina Alcock, toutes nos inhibitions sexuelles ont disparu. Nous nous y détendons une fois par semaine, mon mari et moi, et nos rapports en sont très améliorés. »

« Que fait-on dans cette cuve miracle : « On s'y détend, tout simplement, pendant une heure ou deux, la nuit, et le sentiment du temps et de l'espace disparaît. »

STERN rappelle que des « baignoires » de ce genre, qui évoquent un cercueil, mais plus encore le ventre maternel, ont servi en Corée et au Vietnam pour « des lavages de cerveaux de prisonniers américains (...). Cette privation de sensations ouvre le cerveau à toutes les influences, et les pires altérations de la conscience menacent les rêveurs en cuve, assurent les médecins anglais. »



Suspension à balles

La production de balles de tennis augmente moins vite en U.R.S.S. que le nombre de joueurs, mais la pénurie est encore aggravée, révèle SOVIETSKI SPORT, par une « trouvaille » des automobilistes qui mettent des balles de tennis dans les amortisseurs de leur véhicule pour « raffermir la suspension. »

« L'idée de « raffermir » ainsi leurs suspensions s'est emparée de nombreux amateurs de voitures qui assiègent les magasins d'articles de sport, écrit le quotidien soviétique. Et ils sont prêts à payer cher pour une boîte de balles de tennis. De son côté, la fédération de tennis reçoit des dizaines de lettres de joueurs qui, au plus fort de la saison, ne peuvent pas pratiquer leur sport favori parce qu'ils n'ont pas de balles. »

« La fabrication d'une balle de tennis exige une technique assez compliquée : on utilise des caoutchoucs chers, de la bonne laine et des fibres synthétiques. Mais ce ne peut pas dire que les balles résistent aussi bien au poids d'une voiture qu'aux coups de raquette », signale SOVIETSKI SPORT. »

U.S. News

G.I. à la casse

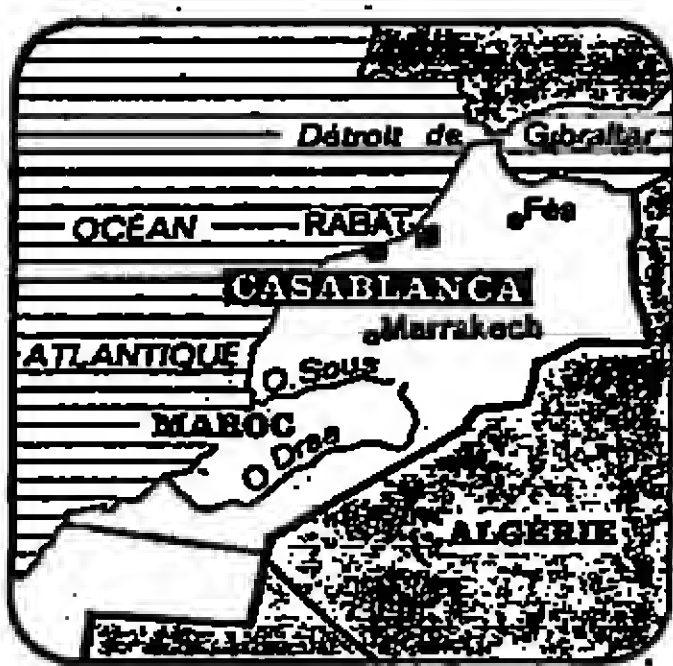
Les scandales se multiplient aux Etats-Unis selon l'hebdomadaire U.S. NEWS AND WORLD REPORT, à propos du recrutement militaire : « Des milliers de recrues sans qualification sont incorporées, puis rapidement renvoyées à la vie civile, tandis que d'autres, encore plus nombreuses, ne finissent pas leur période d'engagement. »

« Des trois cent quarante mille hommes et femmes qui s'engagent chaque année, trente mille se révoltent immédiatement défectueux physiquement, moralement ou mentalement (...). »

« Le coût de ces erreurs », généralement dues au rôle intempêt des recruteurs « est estimé à 190 millions de dollars par an (1 dollar = 4,40 F), c'est-à-dire de quoi équiper en chars toute une division blindée. Mais selon les autorités militaires, la note est beaucoup plus élevée si on l'évalue en termes de discipline, de casse-tête administratif et de complications juridiques. »

Lettre de Casablanca

A l'image du Maroc de l'indépendance



sons à un ou deux étages de construction sommaire, cubes, alignés le long de voies tracées au cordeau, rues anonymes repérables par un chiffre. C'est le nouveau visage du grand Casablanca, visage dur sans concession. L'ampleur de ce développement est telle que tous ceux qui y ont vécu et qui y reviennent — après quelques années d'absence — s'orientent difficilement dans ces nouveaux quartiers.

La comparaison avec New-York se justifie encore quand on considère que, si Rabat garde ses privilèges de capitale, Casablanca est au cœur même de la vie du pays, à tous égards. Grand port ouvert aux échanges avec le monde entier, il concentre l'essentiel de l'activité économique industrielle et commerciale marocaine. Son importance ne se limite pas à ce seul aspect. Jouant un rôle d'avant-garde dans nombre de domaines, la ville représente aujourd'hui une véritable radiocapitale du Maroc de l'indépendance, au carrefour d'une tradition riche, aux racines profondes, et d'une volonté de modernité non moins affirmée. Elle focalise les problèmes, les contradictions, les conflits de cette vie nouvelle en train de naître. Miroir grossissant, elle reflète les forces vives de la nation, sur le plan politique et social notamment. Siège des grandes centrales syndicales, des directions des partis politiques, centre de parution de l'Assemblée de la presse nationale, elle est pour ainsi dire la tête politique du pays, même si le pouvoir de décision demeure à Rabat.

Maroc se baignait à quelques visages utiles : la « fatma », la bonne, les innombrables Mohammed, garçons de café, balayeurs, marchands de légumes, épiciers ou manœuvres à visage du grand Casablanca, visage dur sans concession. L'ampleur de ce développement est telle que tous ceux qui y ont vécu et qui y reviennent — après quelques années d'absence — s'orientent difficilement dans ces nouveaux quartiers.

Pour être courant dans tous les pays colonisés, le phénomène n'en est pas moins frappant, surtout quand on y songe après coup. N'est-ce pas extraordinaire, cette présence absence de dizaines de milliers de Marocains à l'étranger, commandés dans sa réalité, refoulés par une minorité européenne qui, pourtant, les côtoyait quotidiennement ? D'autant plus extraordinaire que Casablanca n'était pas uniquement une ville de résidence. Sa vocation économique, son rôle de grand port ouvert aux échanges internationaux étaient déjà pleinement développés. La classe ouvrière marocaine, qui y avait pris naissance, représentait déjà une importante population. La vie politique et syndicale, en dépit de toutes les interdictions — ni le droit syndical ni, encore moins, les libertés politiques n'étaient reconstruits — prenait de plus en plus d'ampleur. Mais tout cela s'inscrit dans un passé qui, pour être tout récent, a sombré dans le néant ou dans le désespoir, quand on voit que certains noms de rues n'ont pas changé — Tel celui de la rue de la Suppès — même s'ils ne correspondent plus à rien. Si le centre de la ville n'a pratiquement pas bougé, en dehors de la quasi-disparition de l'ancienne médina, qui a fait place à des grandes avenues reliant la place Mohammed-V à la corniche d'Anfa et Ain-Diab, c'est une vie nouvelle qui s'est coulée dans ce décor ancien.

Un Casablancais, le jeune cinéaste Ahmed El Maanoul, dans le film Aïmen Aïmen O les jours que les Parisiens pourront bientôt voir, a su restituer d'un regard net cette poignante et authentique réalité. Authentique parce que sans tricherie, parce que les rapports humains se révèlent dans l'humilité et la banalité de la vie quotidienne, parce que tout va jusqu'au bout. La violence latente, la misère exposée sans fard et sans misérabilisme, la dignité et le respect de soi, une immense tendresse à la mesure de cet implacable dénuement, un humour qui surgit comme une volonté de vivre indomptable, c'est là une certaine vérité de ce peuple casablancais.

A l'autre pôle, il y a le « gentry », cette nouvelle noblesse qu'on ne saurait qualifier uniquement de bourgeoisie grande, moyenne ou petite. Elle représente un mélange original elle aussi, composée d'éléments venus d'horizons différents : grandes familles de Fès, nouvelles couches de hauts cadres, professions libérales, nouvelles dynasties d'hommes d'affaires venus du Sous à la conquête de la ville. Casablanca vit à l'heure de la réussite individuelle, un peu à l'américaine, parce que favorisée par la mobilité de la société nouvelle.

On a pu souvent voir, sur les écrans parisiens, le film Casablanca, avec Humphrey Bogart, carte postale d'une ville née de l'imaginaire d'un réalisateur américain, avec son casino où des Marocains en burnous, coiffés du fez, jouent à la roulette. On ne peut imaginer, vision plus fautive et plus conventionnelle d'un Casablanca reconstruit en studio. C'est comme on dit, du cinéma. Mais quand on revient d'un séjour à Casablanca, la réalité suggère tant d'images, que l'on se surprend à se demander laquelle est la plus vraie, la plus susceptible de vous livrer les clés de la ville. Aucune sans doute.

EDMOND AMRAN EL MALEH.

PEKIN

Musiciens et amoureux sous les murs de la Cité interdite

C E sont les dernières belles heures de l'été, sous les remparts de la Cité interdite, au bord des douves, non loin de la place Tien-An-Men, on distingue, dans la demi-obscurité trouée par de rares réverbères, toute une animation nocturne et festive.

Des « boxeurs des ombres » pratiquent en silence leur échange et leurs gymnastiques. Un vieillard enseigne à un tout jeune homme les rudiments des arts martiaux, devant un cercle attentif. Inlassablement, il lui montre comment il faut, avant d'attaquer l'adversaire, le déséquilibrer imperceptiblement en l'attirant vers soi ou en le repoussant en arrière.

Un peu plus loin, un violoniste, qu'on aperçoit à peine, esquissé des variations sur un thème tiré d'un quatour de Beethoven. A mesure qu'on se rapproche se révèle, là aussi, tout un auditoire dispersé, adossé aux remparts ou accroupi contre les saules pleureurs au bord de l'eau. Le violoniste de la concurrence un saxo incertain se lance dans l'air du tореador de Carmen, et enchaîne, de façon inattendue, sur des romances de l'entre-deux-guerres française, où figure en bonne place Lucienne Boyer. Souvenez-vous de quels vieux disques on de quelles vieilles partitions conservées malgré la révolution culturelle ? Chaque instrument amateur essaye de couvrir l'autre, et les sons se brouillent.

Les musiciens, bénévoles et discrets, sont tant femmes, de même que les auditeurs ; et comme eux vêtus pour la plupart d'un pantalon bleu et d'un maillot de corps. Les uns et les autres ont pris l'habitude depuis deux ou

trois ans de se réunir ici, dans une atmosphère un peu compliquée, isolés par une bonne étendue d'eau des traditionnelles maisons basses de Pékin, entourant une cour dont ils pourraient gêner les habitants. Curieusement on n'entend presque aucune mélodie traditionnelle chinoise.

La musique n'est pas la seule raison de la présence de beaucoup. On remarque, presque contre chaque arbre, deux vélos posés l'un contre l'autre. Avec les talles voisines, ils forment une sorte d'abri où un garçon et une fille sont assis, souvent séparés l'un de l'autre par une pudique distance, mais esquissant parfois des gestes plus tendres. Malgré l'énigme de leur échange, on semble avoir reconstitué un véritable « territoire ». Adolescents amoureux, ou même môme à gages obligés de loger sous le même toit que leurs parents, viennent chercher ici un peu d'intimité.

Une amie qui nous accompagne, et qui comprend le chinois, nous traduit certains propos échangés : « Le type du 177 (l'unité de production qui porte ce numéro), il commence à m'embêter. Tu sais ce qu'il a osé me dire aujourd'hui ? » Un garçon nonchalant et un peu grognon raconte ainsi sa journée à sa belle. Une jeune féministe, qui a préféré rester sur son vélo, interpelle son compagnon : « Ça te va bien d'avoir une petite amie. Mais, à moi, on me dit : « Qui va te construire une maison, et te faire vivre ? »

Des conversations, apparemment plus amoureuses, sont échotées à voix basse, interrompues par des rires qui semblent sortir de la nuit. Et puis, on rencontre aussi, comme partout ailleurs, des couples silencieux, perdus dans la contemplation de l'eau dormante où bondit parfois une grenouille... »

DOMINIQUE DHOMBRES.

BROOKLYN

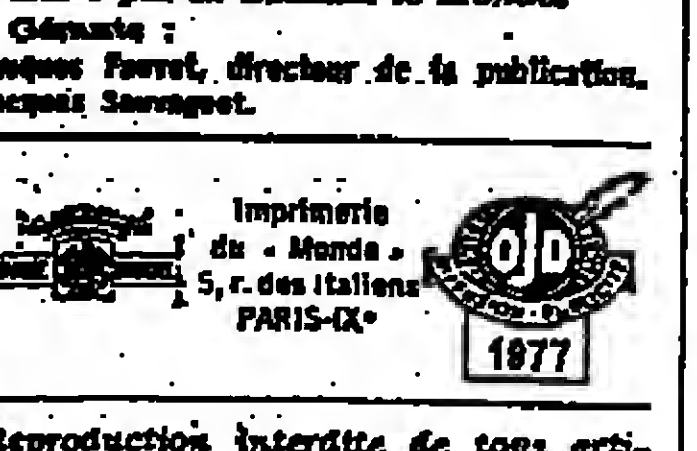
FIN DE CIEL

PRENDRE la ligne RT 3 du « subway ». Descendre à la station Eastern Parkway. Prendre à droite, sur 50 mètres. Dans la verdure, un édifice aux proportions monumentales, le musée de Brooklyn, partiellement connu dans le monde pour la richesse et la diversité de ses collections orientales, asiatiques et sud-est asiatiques, des antiques, au-delà des îles.

Le peu de visiteurs à cette heure matinale du mercredi 13 septembre donne aux galeries rouageusement propres et éclairées une allure froide, distante. Le temps ne passe pas bien vite travers des vitrines où reposent les totems géants des cultures du Pacifique et autres mers. Vers midi, le besoin de se réchauffer, de « prendre l'air ». Je sors, le ciel est tendre par une brise fraîche de nord-ouest. Le long du « parkway », le défilé des voitures est enfin raisonnable. Quelques pas à gauche, sur le trottoir de l'avenue, c'est l'entrée du jardin botanique, bien clos derrière les tourniquets. Je m'en va.

Une dizaine de mètres encore, une allée, l'entrée du parc Boyer.

Écrit par le S.A.R.L. Le Monde. Éditeur : Jacques Fayet, directeur de la publication. Jacques Savignat.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 37437.

dit. Pourquoi pas ? J'avance. Dix mètres. Le parc, ou du moins la vaste esplanade, est vide, absolument vide, sous la lumière superbe de midi. Un parc pour personne ? Qui a suffisamment peur d'avoir peur ?

Bizarrement, le théâtre de verdure s'éteint. Armés de massues, de jeunes Noirs m'entourent. Tout devient possible, le monde semble fini. La teinte du ciel passe au gris des visages. Ils frappent, je me lève, je tombe. De nouveau, un bel arc-en-ciel s'allume vers le rouge orangé. Une minute, dix minutes, dix secondes. Abattu, dévalisé, ce n'est pas la solitude que je découvre. Au contraire : la stupeur de voir, au-dessus de moi, les nuages en marche.

ANDRÉ DALMAS.

CORRESPONDANCE

Le devin s'est trompé

Dans la chronique « Au fil de la semaine » intitulée « Bizarre, bizarre », le Monde daté 27-28 août, il était notamment question d'un « devin » qui a choisi le pseudonyme de Montela, moi qui en grec, précise-t-il lui-même dans les annonces publicitaires qu'il fait paraître, signifie « je devine ».

Un lecteur helléniste, M. Philippe Lambert, d'Houilles, nous fait remarquer qu'en fait Montela n'est pas un verbe mais un substantif, qui signifie : faculté de prédire, prédiction, oracule. Une erreur de plus au débit de ce devin, décidément peu clairvoyant !

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

SOCIÉTÉ

BERCEUSE

LES CHOSES QUI CHANTENT DANS LA TÊTE

C'EST un beau bébé, mais il ne sourit pas. Pourtant il est en parfaite santé : le pédiatre l'affirme. Les parents s'inquiètent. Pour « réussir » leur enfant, ils ont mis tous les atouts dans leur jeu : un bon planning, une grossesse choyée, quelques sports, un accouchement programmé, en présence du père, un accueil à l'orientale, fait de massages et de caresses. Le nouveau-né grandit au cœur d'un monde où tout est calculé pour son confort et son plaisir.

« Les choses qui chantent dans la tête » d'Alice Planche

HUMEUR

La littérature en 1990

ON ne sait, les livres, de nos jours, se vendent comme des revues mensuelles, presque comme des hebdomadaires. En masse, au poids, en vrac, et vite, très vite. Si l'ouvrage publié n'a pas « eu toute la presse et toutes les radios » dans les quinze jours, s'il n'a pas trouvé son public dans le même laps de temps, on peut le considérer, sinon comme bon à jeter à la poubelle, du moins comme pratiquement condamné.

Voilà, si les choses suivent leur cours logiques, ce que cela devrait donner, à travers les notes d'un auteur de cette époque.

parlé de bord que j'ai enregistré sur mini-cassette au gré de ma traversée. Qui a été en réalité tellement poétique que j'ai bien dû la pimenter de pas mal d'événements d'épouvante.

● Samedi. — Mon attachée de presse, très au courant de l'informatique, pédale à plein rendement dans l'empâté. Cela, cela, même si cela se fait au détriment des cinquante autres livres parus cette semaine chez moi éditeur.

GÉNÉALOGIE

Microfilmage et informatique

UNE conférence généalogique, accompagnée d'une exposition, a été tenue par l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (mormons), le samedi 30 septembre, à Rouen, à la Halle aux Toiles.

C'est, en effet, que beaucoup de nouveau apparaît dans les activités de la Société généalogique mormone. La recherche généalogique de leurs aïeux a vu le jour chez les mormons dès le premier mois d'existence de leur Eglise en avril 1830.

Toutefois leur activité qui nous intéresse spécialement est, depuis la dernière guerre et l'apparition du procédé, le microfilmage des actes d'état civil (et paroissiaux) dans le monde entier.

départements français ont ainsi été microfilmés jusqu'à présent, l'objectif actuel étant que celles des autres départements le soient d'ici à une vingtaine d'années.

La grande nouveauté, qui mé-

D'un château l'autre

(Suite de la page 27.)

Cet élan, cette passion de la liberté quotidienne, concrète, la gauche française n'en a jamais saisi la mesure. Cette gauche ne nous a pas seulement déçus. Il arrive qu'elle nous écoeure. Nous ne croyons plus à ce socialisme verbal, mondain, qui dîne chez Lip et weekends en Morvan, quand nos départements sont les plus touchés par le chômage.

Je le sais, Descartes a le cuir dur, et beaucoup d'apitoieront de notre incorrigible romantisme. Mais il revient, le romantisme, il revient, même à Paris, avec le plus détestable de ses poncifs, avec Victor Hugo, qui soupait chez Louis-Philippe, avant de violenter ses petits bonnes. Romantiques ? Soit. Mais c'est un romantisme catholique qui a la verte allégresse du houx, le goût de l'aventure, un romantisme

rite la succession de conférences à travers la France que nous venons d'indiquer, est triple.

D'une part, c'est la création d'une succursale de la Société généalogique à Paris. Ouverte à tous les amateurs, dès le mois de novembre, elle possèdera plusieurs lecteurs de microfilm et donnera la possibilité de consulter tous les microfilms déjà réalisés, non seulement en France,

mais aussi en Europe et dans le monde entier. D'autres succursales sont d'ailleurs prévues dans les années à venir à Nice, Nantes, Bordeaux, Lyon.

XAVIER GRALL.

"LA CHASSE" Dîner de Gala. Vendredi 27 Octobre à 21 heures. CASINO D'ENGHIEN. JEAN RIGAU. Eduardo GALLARDO et son ORCHESTRE. HENRI STERN. Fournisseur "Art et Création". JAN DULIEU. Expose ses œuvres du 27 OCT. au 12 NOV. Deux toiles offertes par le peintre seront attribuées par tirage au sort.

TÉMOIGNAGE

Dernier survivant de la famille de Trotski

Esteban Volko est l'unique survivant de la famille de Trotski. Agé de cinquante-trois ans, il vit à Mexico. Ingénieur chimiste, il est marié à une Espagnole dont il a eu quatre filles. Il a toujours refusé toute activité politique, mais demeure le gardien de la maison où son grand-père fut assassiné, Calle Vienna, à Coyoacan. Ayant appris la venue de Mme Maria-Antonieta Mac-

ciocchi à l'occasion d'un colloque sur Gramsci, il l'a invitée à venir le voir. Et, pour la première fois, il a parlé de l'attentat dont fut victime son grand-père. Il raconte ce qui fut pour lui le 20 août 1940, le jour où Ramon Mercader, alias Jackson — dont on vient d'annoncer, à Moscou, la mort à La Havane, — assassina le fondateur de l'Armée rouge.

Le petit-fils du fondateur de l'armée rouge raconte le drame de Coyoacan

« Vous souvenez-vous de ce jour-là ? »

— Tout d'abord, je me souviens de mon grand-père le visage ensanglanté, allongé sur le carrelage de la salle à manger, dans les bras de ma grand-mère. Il me regarda et lui dit : « Elogio Sica, ce n'est pas un spectacle pour toi. » On m'emmena alors dans la bibliothèque, où j'attendais là, exactement où je suis aujourd'hui. L'attentat avait eu lieu un peu après 6 heures de l'après-midi, et j'étais rentré de l'école un quart d'heure après. En arrivant à la maison, je m'étais tout de suite aperçu que quelque chose de grave était arrivé. Ils étaient tous là, boulevers, gardes du corps et policiers, et par terre mon grand-père était en sang. C'était le plus incide de tous. Il répétait à Joseph Hansen, un de ses gardes du corps américains : « Dis aux gars de ne pas le tuer. » Les gars, c'étaient les autres gardes du corps : Harold Robbins et Charles Cornell. Ils avaient immobilisé Jackson. Robbins l'avait violemment frappé à la tête, et ils continuaient à le cogner. Bien qu'ils fussent armés, Robbins, Cornell et Hansen n'avaient pas tiré un seul coup contre Jackson, de crainte de toucher mon grand-père. Des années plus tard, ma grand-mère m'a raconté qu'ils avaient tout fait frapper dans le bureau après le harcèlement de mon grand-père, et que Hansen avait crié à Cornell et à Robbins : « Ne tirez pas, vous pourriez toucher le vieux ! » Ils ne l'appelaient pas Trotski ; ils l'appelaient tendrement « the Old Man », le vieux ; et lui les appelait affectueusement « boys », les gars !

— Mais vous avez vu l'assassin ?

— Oui, les gardes du corps le tenaient et il se débattait, gémant et pleurant. Pas vraiment dignité. Sauf le respect que je dois aux femmes, on aurait cru une femme en pleine crise d'hystérie. Il avait un revolver à la main, qu'il avait sorti après avoir blessé avec un pistolet mon grand-père. Celui-ci avait réagi, et malgré sa grave blessure s'était battu. J'apparis plus tard que Jackson avait aussi un poignard sur lui. Pendant que j'attendais dans la bibliothèque, d'autres policiers vinrent le chercher, puis ils conduisirent mon grand-père à l'hôpital. J'ai su par ma grand-mère qu'il a répété pendant tout le trajet : « Je sens que, cette fois-ci, ils ont réussi. »

— C'est aussi par elle que j'ai su tout ce qui est arrivé ensuite. Mon grand-père restait lucide ; quand l'infirmité s'approcha pour lui mener la tête avant l'opération, il lui dit en riant : « J'aurais décidé d'aller chez le coiffeur demain, je peux annuler le rendez-vous. » Il devint moins lucide pendant qu'on préparait l'opération, se mit à confondre les phrases, à parler de l'avenir de la Quatrième Internationale, de sa victoire, et disait maintenant qu'il fallait découvrir les organisateurs de l'attentat et prouver que Jackson avait agi pour le compte de Staline. Il disait aussi : « Regarde ce qu'ils m'ont fait. » La même phrase, qu'il avait dite quand sa grand-mère était arrivée après l'acte de violence. Elle l'avait trouvé à l'entrée de son bureau, le visage ensanglanté, sans ses lunettes qui étaient tombées par terre pendant la bagarre, et les bras le long du corps. « Regarde ce qu'ils m'ont fait. » L'intervention devait être menée par cinq chirurgiens ; quand il fut prêt pour entrer dans la salle d'opération, il dit à ma grand-mère : « Je t'aime. » Il entra dans le coma après l'opération, à 7 h. 30 le soir, et mourut vingt-quatre heures après, à 7 h. 30 le lendemain soir.

« Ce personnage est un peu louche »

— Vous l'avez vu à l'hôpital ?

— Non, après m'avoir éloigné, il avait ordonné que je ne le voie pas dans ces conditions. Il craignait que je ne sois traumatisé. Ma grand-mère ne me fit pas non plus assister aux funérailles. Je sus plus tard qu'il avait été incinéré selon sa volonté.

— Vous connaissiez Jackson ?

— Oui, il ne faisait pas partie de l'entourage de mon grand-père parce que celui-ci le tenait à distance. Mais il tournait beaucoup autour de la maison : il venait souvent sous prétexte de voir « sa femme », Sylvia Ageloff, la secrétaire de mon grand-père qui était amoureuse de lui ; une fille honnête, séduite par Jackson, et sincèrement trotskiste. Il s'était lié avec les gardes du corps et tous ceux qui travaillaient à la maison. Il se rendait utile à tous, prêtait sa voiture à qui la lui demandait, nous conduisait faire des promenades à la campagne. Un jour, il nous emmena jusqu'à Vera-Cruz. Il était presque affectueux avec moi ; une sorte d'intimité était née : celle qui peut exister entre un garçon de quatorze ans et un adulte qui s'intéresse à lui. On parlait toujours de sport, il me faisait des petites caresses ; un jour, il m'apporta des modèles réduits d'avion... C'était un alpiniste expérimenté et il me racontait ses escalades : corée, sommet.

— Personne ne se méfiait de lui ? Et Trotski, qu'en disait-il ?

— Il ne l'aimait pas. C'est pourquoi il le tenait à distance. Il m'avait dit, après l'avoir vu pour la première fois : « Ce personnage est un peu louche. » Et puis, il se faisait passer pour Belge, sous le nom de Jacques Mornard ; en effet, il parlait toujours français. Un jour, j'entendis mon grand-père dire à ma grand-

mère : « Celui-là ne me semble pas français. Sa façon de s'asseoir à table n'est pas française. Un type étrange. » Par la suite, il s'habituait à lui. La tactique de Frank Jackson, consistait précisément à se faire accepter en se montrant serviable et inoffensif, toujours prêt à aider dans les tâches les plus humbles, et toujours dans l'ombre. Mon grand-père et lui ne se rencontrèrent seuls que deux fois : la première fois, il lui demanda de redire un article sur l'économie française qu'il venait d'écrire ; la seconde fois, pour le tuer. Et il avait choisi le pistolet d'alpiniste.

— Mon grand-père n'avait pas voulu refuser un service à quelqu'un qui se montrait aussi serviable envers les autres et aussi peu envahissant. Après avoir corrigé son article, il accepta de le revoir pour contrôler la nouvelle version. Personne ne pouvait imaginer que c'était un agent du G.P.U. et qu'il était infiltré chez nous pour l'assassiner. Ce n'est qu'après la mort de mon grand-père que nous apprenîmes que Ramon Mercader, alias Jackson, était le fils d'une communiste espagnole, devenue la maîtresse d'un général du G.P.U., et que, avant de se préparer à l'assassinat, il avait étudié à Moscou. Sa mère est dans un climat de haine et de fanatisme et lui était liée maladeusement. Le jour de l'attentat, elle était ici, à Mexico, et l'attendait pour le mettre à l'abri.

Une famille massacrée

— Votre famille a été victime d'un massacre planifié par Staline. Votre grand-père n'est pas le seul mort. Pourriez-vous parler des autres ?

— Oui, mais il faut raconter depuis le début comment Staline a scientifiquement détruit notre famille. Il a commencé quand mon grand-père fut déchu de la nationalité russe et dut quitter le pays. En 1928, après l'expulsion de mon grand-père, mon père, Platon Volkov, communiste incarné au parti, fut déporté en Sibérie avec Man Nevelson, le mari de ma tante Nina, la sœur de ma mère. (Zina, ma mère, et Nina, ma tante, étaient du premier mariage de mon grand-père ; celui avec Alexandra. De l'union avec Nathalia Sedova étaient nés deux fils : Serge et Lyova.) J'avais deux ans quand mon père fut déporté. Je ne l'ai jamais revu et j'ignore encore aujourd'hui s'il est mort ou vivant. Je sais seulement que s'il vivait encore il aurait entre soixante-quinze et quatre-vingts ans. En janvier 1931, ma mère fut autorisée à quitter l'Union soviétique avec moi et à se rendre en Turquie. Nous partîmes en laissant ma sœur, née du premier mariage de ma mère, à Leningrad avec ma grand-mère Alexandra. Je n'ai plus jamais revu ma sœur. Je sais simplement qu'elle a aborti, elle aussi, dans un camp de concentration, d'où elle est revenue. Je n'ai qu'une trace d'elle, que j'ai trouvée dans un roman de Pasternak. Je sais qu'elle vit, mais n'ai pas la moindre idée de l'endroit où elle se trouve.

— Peu après notre départ de la Russie, tante Nina mourut de tuberculose. Cette douleur s'ajouta à celle d'avoir été arrachée à son mari et d'avoir dû abandonner sa fille, ma mère commença à donner des signes de grave dépression nerveuse. Mon grand-père la poussa alors à aller à Berlin pour se rétablir. On m'emmena à Berlin, où je restai jusqu'en 1933. Cette année-là, ma grand-mère Alexandra fut déportée en Sibérie. Trois mois après la déportation de ma grand-mère, c'est-à-dire le 1^{er} juin 1935, mon oncle Serge, qui travaillait à l'Institut de technologie de Leningrad, fut arrêté et déporté dans un camp de concentration, où il mourut. De Vienne, je fus envoyé à Paris, pour y vivre avec mon oncle Lyova et sa seconde femme Jeanne Martin. Je restai avec lui jusqu'en février 1938, date où il mourut.

— Assassiné, lui aussi ?

— Sans aucun doute. Mon oncle Lyova avait été opéré de l'appendicite et l'hémorragie ne s'était parfaitement dénouée. Puis il y eut une aggravation soudaine. Il se mit à délirer et mourut. Les symptômes étaient ceux d'un empoisonnement, mais en outre son corps était tuméfié et on le trouva couvert de blessures comme s'il avait été frappé à mort. C'était clair. La clinique où on l'avait hospitalisé était tenue par des émigrés russes au service du G.P.U., tous des espions de Staline. Depuis, des amis m'ont envoyé de Paris des procès-verbaux de la police du quinzième arrondissement, où nous habitions, d'où il ressort que nous étions suivis quotidiennement. Dans ces procès-verbaux, on raconte même à quelle heure j'allais à l'école, jouer ou manger une glace, et avec qui.

— C'est après la mort de votre oncle Lyova que vous êtes allé habiter Mexico avec votre grand-père ?

— Non, pas tout de suite, bien qu'il ait supplié Jeanne, la veuve de mon oncle, de m'en-

voyer chez lui. Lyova, Serge, ma mère, ma tante et ma grand-mère Alexandra, tous morts, il ne restait que deux personnes à mon grand-père : moi et ma grand-mère Nathalia, avec qui il s'était réfugié au Mexique. J'étais le seul survivant du massacre de ses enfants. Mais Jeanne, qui s'était beaucoup attachée à moi, ne voulait pas me laisser partir. Mon grand-père dut recourir à la loi française, et il fallut deux décisions du tribunal pour qu'il puisse gagner et me récupérer. Deux de ses vieux amis, Marguerite et Alfred Rosmer, m'emmenèrent en passant par New-York, et ce fut une rencontre merveilleuse au Mexique. C'était un homme fantastique, tendre, affectueux, amusant. Sa fermeté de père — il me traitait comme un fils, j'étais plus qu'un fils pour lui — s'alliait toujours à un grand sens de l'humour. Quand il m'appelait Sica, ou Slevestka, il y avait une belle joie dans sa voix. Vivre avec mon grand-père, ce fut retrouver, ou plutôt trouver, une joie que je n'avais jamais connue. Lui, ma grand-mère Nathalia et moi constituions une famille pleine de vie. La famille n'était d'ailleurs pas constituée de nous trois, car tous ceux qui y étaient admis en faisaient partie : les Rosmer, par exemple, et les gardes du corps : Robert Sheldon Hart, Joseph Hansen, Charles Cornell, Harold Robbins.

— Que des noms américains !

— Tous américains. Des trotskistes américains ; il y avait aussi des trotskistes allemands, tchèques, français, mais les américains étaient les plus nombreux. Les gardes du corps étaient des ouvriers américains, des volontaires venus spontanément protéger Trotski. Il avait une grande admiration pour les ouvriers américains. Il disait que c'étaient les meilleurs ouvriers du monde, les plus efficaces et les mieux organisés. Mon grand-père admirait beaucoup ceux qui étaient capables de bien faire un travail manuel. Par exemple, sa grande amitié pour Melquiades Benitez, le garde du corps mexicain, venait de ce que celui-ci savait tout faire : des cages pour les lapins et les poulets, de la menuiserie, des systèmes d'alarme électrique dans le jardin...

— Quels sont vos souvenirs de la vie en famille avec votre grand-père ?

— C'était un grand vie-et-venir de gens qui venaient surtout des États-Unis, je le répète, mais aussi d'autres pays, des ouvriers, des enseignants, des universitaires, trotskistes, naturellement. On discutait toujours à table, et après les repas. Mon grand-père avait la patience d'un maître d'école. Le matin, les discussions interrompues tard dans la nuit reprénaient. Mon grand-père parlait bien huit langues ; il les avait souvent apprises en prison. Avec moi, par exemple, il parlait toujours français, et aussi avec Nathalia (j'avais complètement oublié le russe entre Berlin et Vienne) ; mais il aimait beaucoup l'anglais. Il faisait des jeux de mots, des boutades, en anglais, et était toujours très heureux de le parler. Je me souviens surtout de lui en train de parler, de convaincre. Pourtant, il passait beaucoup de temps à étudier et à écrire. Il n'écrivait pas seulement des essais, des livres, comme celui qu'il était en train d'écrire quand il a été assassiné ; il tenait une correspondance serrée avec les trotskistes du monde entier, d'Espagne, de Norvège, d'Amérique. Il accordait aussi beaucoup d'importance à l'exercice physique : le matin, aussitôt levé, il faisait de la gymnastique, puis s'occupait de son petit élevage de poulets et de lapins. Il coupait l'herbe pour les lapins, préparait la pâtée des poulets. C'était un vibrant d'activité et de vitalité. Non, il n'était pas paralysé par la crainte d'être tué, bien qu'il sût que Staline l'avait condamné à mort, que la mort violente serait la conclusion de son destin politique. La misère ne le dérangeait pas. Staline reconnaissait que Trotski vivait dans une maison luxueuse au Mexique, mais il souffrit de regarder cette maison modeste pour comprendre sa mauvaise foi.

— Trotski vous a-t-il encouragé à suivre sa voie, à faire de la politique ?

— Non, jamais, au contraire. Il me disait toujours : « Tu ne dois pas faire de politique. » Notre famille a assez payé de la politique. Et il répétait à ses amis les plus chers : « Sica, tu ne dois pas suivre ma voie, tu ne dois pas faire de politique plus tard. »

— Et sous lui avez obéi ?

— Oui, j'ai choisi d'être ingénieur chimiste. J'ai eu mes diplômes ici, au Mexique, quand je vivais encore avec ma grand-mère Nathalia, avec qui je suis resté après la mort de mon grand-père, dans cette maison où il a été assassiné. Nous avons repris nos chambres, la leur dont les murs portent encore les traces de la fusillade, et la mienne, où les tisseurs à gages de Siqueros avaient incendié le lit. Nous avons tout laissé intact et décidé d'ouvrir la maison à qui voudrait la visiter. La New-Yorkaise Walter Kelley resta auprès de nous. On fit de la maison un musée, en somme, et j'y restai après la mort de ma grand-mère Nathalia, en 1961. Ses cendres sont ici, sous la stèle dans le jardin. À côté de celles de mon grand-père. C'est ici que sont nées mes quatre filles de mon mariage avec une Espagnole. J'ai quitté la maison il y a seulement quatre ans, mais pas la garde du musée. L'ouvrage la porte à qui le demande.

— Que pensez-vous des partis communistes actuels ?

— Les racines biologiques de tous les partis



Esteban Volko (Dessin de David Levine)

communistes sont stalinistes. L'empreinte du stalinisme les a marqués au fer rouge avec l'absence de discussion, par exemple les expulsions, les purges, l'absence de démocratie interne. Et dans la vieille génération, la dépendance de Moscou existe toujours.

— Même dans les partis de l'extrême-gauche qui affirment vouloir le pluralisme et la démocratie ? Que pensez-vous du parti communiste italien ?

— Vous qui en avez été expulsée, vous le connaissez mieux que moi. Il y a toujours des groupes stalinistes dans un parti, des groupes de bonne foi. Et je crois dans les nouvelles générations, dans l'évolution qu'elles apporteront aux partis communistes. Mais dans les vieilles qui les dirigent encore, je ne crois pas beaucoup. J'exclus qu'il y ait beaucoup de sincérité au sommet. La mentalité jésuite souvent porte à camoufler. Naturellement, je peux me tromper. Je ne suis pas un homme politique et j'observe comme je peux, mais l'empreinte du stalinisme me semble encore tellement forte que c'est seulement lorsqu'il y aura des changements réels et profonds dans les partis communistes européens aussi. Nous verrons, seule l'histoire prouve ce qui était vrai et ce qui était faux.

— Mais croyez-vous qu'une révolution en Russie est possible ? Ne croyez-vous pas que le peuple russe s'accoutume au régime ?

— L'histoire n'est pas statique. Je ne sais pas quand, mais il y aura des changements. Changer est une loi de la nature, même dans un pays fermé comme la Russie qui ne connaît rien d'autre que ce communisme depuis cinquante ans. Je ne me retire pas à des mystiques comme Soljenitsyne, même s'il a montré du courage, mais à des dissidents comme Sakharov, Zinoviev, Pionovitch et d'autres, à ceux qui continuent à se battre même si leur voix résonne si peu aux oreilles du peuple russe. Pour moi ce sont des héros, les porteurs avant tout d'une révolution culturelle et morale. Parce que la révolution des mentalités est plus importante que toute prise de pouvoir.

— Mais vous êtes marxiste ! Communiste plutôt ?

— Je ne suis pas marxiste au sens dogmatique étant donné que je n'exclus pas le pluralisme et que je n'envisage pas le socialisme sans la liberté. D'ailleurs, en U.R.S.S. aussi, la pluralité des partis devra briser le monopartisme. En outre, je n'accepte pas les principes immuables, et Marx n'était pas un prophète. Marx a étudié une phase de l'histoire et de l'économie qui est dépassée aujourd'hui, et ne peut donc être adaptée aveuglément à notre réalité. Se déclarer marxiste aujourd'hui signifie croire encore à des dogmes qui refusent l'évolution de la réalité des sociétés et de l'histoire. Quant à être communiste, non. Je suis convaincu que la seule issue c'est le socialisme, c'est-à-dire au pluralisme démocratique, et s'il se met en actes dans la liberté.

Copyright Maria-Antonieta Macciocchi L'Espresso pour l'Italie, le Monde, pour la France, et New Republic pour les États-Unis.

Journal de 1978

FEMMES

Le monde de Marilyn

La blonde la plus brûlante du cinéma... est née en 1926, alors que l'euphorie économique arrivait à son terme.

La grande dépression qui a suivi ne l'a guère affectée, tout au moins directement... elle a grandi dans l'Amérique de Roosevelt.

Marilyn figurait dans le catalogue de la mode... elle a été choisie pour être la première à porter le célèbre soutien-gorge à bretelles.



Photo George Barris.

Gourmande fille de la terre, elle a traversé quatre-vingt ans d'existence... elle a su renverser bien des tabous et en a souffert.

Toutes les conditions sont composites sur le même principe... des actualités sur l'époque des documents sur la femme, des moments de sa vie et des témoignages recueillis avec des comédiens.

COLETTE GODARD. Une femme, une époque, mardi 24 octobre, TFL, 20 h. 30.

PUBLICITÉ

La société de lessivage

En septembre-octobre, il n'y a pas que les lycéens, les gens de lettres et les politiciens qu'on voit effectuer leur rentrée à la télévision...

« Voici deux détergents, médians. Le lessive X... mauvais et impalpable, et le lessive A... bon et efficace. Et voici deux serviettes également rachées... »

Dans Une coupe aux herbes sauvages, E. Cartes explique qu'elle adorait laver le linge dans les eaux claires du torrent... elle éprouvait le plaisir de se purifier elle-même.

un plus pur, un plus propre inaccoutumé, dont elle ne s'approchait jamais qu'avec réticence.

Lavage de cerveaux

Cette démonstration-type est aussi brillante que le linge lessivé. Qui pourra douter désormais de la bonne foi des publicitaires? Ils ont comparé, ils ont constaté... La publicité innove un nouvel art de persuader selon lequel il suffit d'avoir l'air de démontrer pour prouver.

Mais bien avant l'emploi d'une argumentation aussi cartésienne, la seule dénomination des lessives est chargée d'enfoncer dans la cervelle des ménagères l'évidence de leur qualité.

Présentées sur le mode superlatif, les publicités de lessives lancent en effet la ménagère dans une course éperdue vers un plus blanc.

Or l'obsession de propreté crée la saleté qu'elle a besoin de pourchasser. A l'extérieur comme à l'intérieur. Il y a quelque chose de sale qui ne quittera plus l'âme de celle qu'on observe de près.

Une mentalité d'épuration

N'imaginons pas pour autant la ménagère malheureuse de son allévation: loin de l'abandonner aux obsessions qu'on lui crée, on prend soin de lui donner un rôle actif dans sa lutte obsessionnelle.

purge... Les métaphores aidant — elles ne sont pas gratuites... l'imprégnation publicitaire l'amène à assimiler le microcosme ménager au macrocosme politique.

FRANÇOIS BRUNE

(1) Dans les spots l'homme est représenté dans le bain... l'intervient avant ou après, avant comme garant de la lessive... l'homme demeure celui qui est pour qui la ménagère fonctionne.

IMMIGRÉS

LE RACISME ORDINAIRE

Il est arrivé comme tous les émigrés avec ses valises et ses rêves. Il a traversé en train des tunnels initiatiques, et, après Paris et l'Agence nationale pour l'emploi, il a débarqué un jour de novembre à Châteauroux.

brunes bleues du Limousin ils s'alimentent et doivent se cacher. La père d'Evelyne se présente aux élections municipales, et voilà le mot lâché. Il n'est pas question, dit la mère, de faire un scandale à cause d'un « Arabe ».

Tratté sur le mode romanesque, le Voyage de Selim, de Régina Martini, parle d'un sujet plus que grave: le racisme en France. Derrière les arbres de Nobi du comté

d'entreprise, le bal du samedi soir et la brumée qui s'élève sur les champs, traîne le racisme feutré d'une bourgeoisie sans charme ni discrétion.

CATHERINE HUMBLLOT. « Le Voyage de Selim », mercredi 25 octobre, FRS, 20 h. 30.

« Je suis un homme coupé en deux. La moitié est, la moitié est... » L'émigration est un déchirement. Serait-elle aussi une patrie? Écartelé entre deux cultures, également rejeté par sa communauté d'origine et par le pays d'accueil, l'émigré n'est-il pas souvent tenté, après quelques années d'exil, de s'accrocher à son statut, et présente et si marginal soit-il, pour fuir des affrontements trop douloureux?

comme une drogue calme sans apaiser vraiment une souffrance trop aiguë. Naimi est seul avec ses images d'outre-Méditerranée — volles blancs de femmes sous le soleil, rires d'enfants, visages ridés et résignés des parents — seul à l'heure de la prière à l'aube, entre le lit et le réchaud.

postes, répond Nouredine. Je ne peux pas rentrer, les mains vides, sans cadeaux pour la famille, sans argent. C'est une question d'honneur, et Nouredine, pris au piège, cherche l'oubli dans l'alcool. L'émigration sans travail est un enfer.

DANIEL JUNQUA.

La solitude de Naimi

Dans la crise économique que traverse la France — comme à chaque crise par elle traversée — resurgit la même honte, le racisme des Français. La télévision, pour une fois, lui a permis de parler de la réalité, d'ouvrir — au lieu de faire silence.

Le combat contre le racisme est une obligation, et la diffusion prochaine de deux films traitant de l'émigration est un premier pas nécessaire. « Le Voyage de Selim », de Régina Martini, sera diffusé le 25 octobre sur FR 3.

Le 9 octobre, un travailleur nord-africain de vingt-trois ans, M. Ali Adjoul, a été torturé pendant toute une nuit par le propriétaire d'un bar et deux de ses amis (« pour se distraire », ont-ils dit). Oui, en France. Oui, des Français de vingt-trois et vingt-sept ans ont torturé.

« Le Mal Vie », de Daniel Karlin et Tahar Ben Jelloun, le 10 décembre sur Antenne 2. Il a été projeté en avant-première, le mardi 17 octobre, par la télévision algérienne. Même si « Le Voyage de Selim » n'a pas la densité de « La Mal Vie », ces deux ouvrages feront sans doute plus pour une meilleure compréhension des émigrés que les documents chiffrés ou les films un peu misérabilistes, souvent de règle sur ce sujet. — C. H.

Écouter-voir

FEUILLETON : LE TEMPS DES AS. - Jeudi 26 octobre, TF 1, 20 h. 35.

Le temps des as, c'est celui de ces merveilleux fous sur leurs drôles de machines, qui, au début de ce siècle, après Clément Ader en 1897, les frères Wright en 1903, Farman en 1908, Blériot en 1909, créèrent l'aviation, puis, la guerre aidant, en firent une industrie. Le feuilleton réalisé par Claude Boissol couvre les années 1909-1919, quand l'aéronautique cesse d'être l'apanage de quelques bricoleurs héroïques pour intéresser peu à peu les financiers, les ingénieurs, les militaires enfin. Des missions de reconnaissance on passera bientôt aux missions de combat et, pour les chevaliers du ciel, la grande fraternité cédera la place à l'entraînement armé. La démolition des usages les laissera ensuite dispersés.

Le héros de l'histoire, Stienne Lévassier, interprété par Jean-Claude Dupuy, parcourt les itinéraires de jeune mécanicien et de pilote d'essai. Il prendra part à des compétitions en Europe et en Amérique; après 1918, il se trouvera au cœur des combats. Le premier épisode est celui des premières rencontres. Les autres sont des épisodes d'époque (Mouron A1-1917, Caudron G-3, Bréguet-14, Curtiss) ou des copies fidèles (Fokker-Tripalm DR-1, Dérivé de la Voiture D.500, Béchereau Nieuport 1916, Albatros 1915, Morane-G). Les spécialistes apprécieront, les profanes admireront.

VARIÉTÉS : LE GRAND ÉCHIQUIER. - Jeudi 26 octobre, A2, 20 h. 35.

« Un texte ne suffit plus, dit Serge Lama, il faut le crier, le commenter. » Comme Jacques Brel, Serge Lama est de ceux qui hurlent, de ceux qui rient

M. GUILLERMIN EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA SOFRATEV

M. Jean Guillermin vient d'être nommé président-directeur général de la SOFRATEV (Société française d'études et de réalisations d'équipements de radio et de télévision) en remplacement de M. Claude Mercier qui présidait la société depuis 1976. M. Jean Pierre Tressier, directeur général depuis ses fonctions de directeur général.

La SOFRATEV est une filiale de l'EDF de France, dont l'objet est de favoriser l'exploitation des techniques et matérielles françaises. Société d'économie mixte créée avec le concours de onze établissements de crédit, publics et privés, elle intervient dans tous les domaines des techniques audio-visuelles, son action pouvant aller du simple avis technique à l'ingénierie d'un programme de travaux complets.

M. Jean Guillermin, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications, a été ingénieur au service des études de la radio-télévision française, où il a fait des recherches en acoustique architecturale et en théorie du signal avant de créer en 1967 le laboratoire d'automatisation chargé de l'étude et de la mise au point des techniques de production, programmation et diffusion. Il était depuis janvier 1975 directeur régional de TDF pour la région Centre-Est.

MARYSE CHOISY SUR LE CHEMIN DE DIEU ON RENCONTRE D'ABORD LE DIABLE Mes jeunesses ou la joie de vivre : 1925-1939 « D'Herriot à Teilhard de Chardin. » Jacques de Ricaumont, « Le Figaro ». « Les mémoires d'une des femmes les plus extraordinaires de ce temps, quelle livre dans un ardeur pétilante de vie, surprennent, séduisent, enseignent... » Bernard George, « Jours de France » 1 vol. 15,5 x 24, 372 pages 65 F ÉMILE-PAUL

fort et pleurent bruyamment, de ceux qui font violence aux mots comme ils se font à leur corps, à leur vie. À travers ses chansons, un homme s'exprime, avec sa foi, son énergie, son goût de la lutte. Autour de lui, pour « Le Grand Échiquier », de Jacques Chancel. Serge Lama a réuni des gens qui, dit-il, ont « voulu ce qu'ils sont », qui ont gagné leur combat et continuent de se battre, qui n'ont pas peur d'avouer leur ambition, qui est d'abord « l'ambition de bien faire ». Parmi eux-ci, Alain Delon, Gilbert Bécaud, Gilles Vigneault, Robert Hossein, Francis Huster, Bernard Hérault, conquises au dernier Tour de France cycliste, et les deux héros de la Carapate : Victor Lanoux et Pierre Richard.

On voit le genre, qui n'est pas tout à fait celui de Jacques Brel : l'engagement armé. La démolition des usages les laissera ensuite dispersés.

MAGAZINE : LE DEFI EUROPEEN. - Jeudi 26 octobre, TF 1, 21 h. 25.

À l'occasion de la prochaine séance du Parlement européen au village autrichien, chacun des neuf députés du Marché commun a décidé de produire une émission dont l'ensemble constitue le magazine « Les tribulations d'Eurogameant » (Le Monde du 30 septembre). Les Français s'étaient en hoc avec « Le défi européen », de François Moreuil, inspiré du livre de M. Jean-François Deniau, aujourd'hui ministre du commerce extérieur, l'Europe interdite. Le thème : les difficultés et les chances des industriels européens face à la concurrence américaine. François Moreuil a interrogé des chefs d'entreprise, des responsables politiques de socialistes d'Europe et d'Amérique. Le constat, il faut le dire, n'est pas optimiste : paradoxalement, les Américains ont plus profité du Marché commun que les Européens.

M. Henri Ford II, président de Ford, explique clairement que si la Communauté européenne n'avait pas existé, il aurait été très difficile aux grandes compagnies américaines de pénétrer sur le continent. Le résultat, écrit par M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat, est que « plus d'un tiers de l'industrie automobile européenne est une industrie américaine ». Ce qui est vrai de l'automobile l'est encore davantage de l'informatique (I.B.M.) ou de l'aviation (Boeing). Les Français produisent du vin, les Américains produisent des avions, constate sérieusement M. Thornton, vice-président de Boeing. Comment en sortir ? La question, dit M. Jean-François Deniau, est de savoir si « David veut utiliser sa fronde contre Goliath ».

Du reportage vivant, et à l'américaine, même si on peut regretter que l'entretien, consacré autour d'un ministre en exercice, tourne un peu à la propagande giscardienne.

MUSIQUE : LA « TROISIÈME SYMPHONIE » DE MAHLER. - Vendredi 27 octobre, F.-M., 20 h. 20.

Bâtit un monde avec tous les moyens qui sont à nos dispo-

sition. C'est ainsi que Mahler, en 1895, alors qu'il composait sa Troisième Symphonie, envisageait son travail créateur ; et c'était vrai. De là sa réputation célèbre de Bruno Walter qui enthousiasmait pour le paysage environnant : « C'est inutile, j'ai tout emprunté pour le mettre dans ma troisième ». Les rochers, les fleurs, le cor de postillon, les cloches, le vent des ongles, rien, dans la nature qui n'ait son mot à dire en musique n'y saurait porter à l'époque.

À la nature également, Mahler emprunte les proportions inaccoutumées de son ouvrage — une heure trois quarts, la plus longue de ses symphonies, mais aussi la liberté de la forme en six mouvements, dont le dernier est un immense adagio, la variété de l'inspiration surtout, tour à tour grandiose, naïve, religieuse, tendre ou tragique.

Dirigée par Michaël Gielen et transmise en direct depuis Baden-Baden, la Troisième Symphonie sera interprétée par l'orchestre du Sudwestfunk, le chef d'enfants de Tolk, le chor de femmes de la radio badennoise et de la Westdeutscher Rundfunk.

SÉRIE : MÉDECINS DE NUIT. - Vendredi 27 octobre, A2, 20 h. 30.

Depuis six semaines, nous suivons les péripéties de quatre « médecins de nuit », nouveaux héros du monde moderne, qui soulagent la misère et l'angoisse. Généreux, compétents, dévoués, ils viennent en aide aux faibles, portent secours aux opprimés et tiennent tête aux puissants. Le dernier épisode de la série présente enfin un médecin au caractère difficile, et des problèmes sentimentaux. Il a donc l'esprit ailleurs ; appelé au chevet d'un enfant, il pratique un examen trop rapide, et c'est le drame. Tout s'arrangera, bien sûr, mais un peu de vérité humaine aura traversé l'aventure.

Est-ce parce que le personnage principal (joué avec justesse par Étienne Chicot) cesse d'être un chevalier sans peur et sans reproche ou parce que l'auteur (Bernard Gavdaud) et le réalisateur (Philippe Lefebvre), mieux rodés, ont trouvé le rythme, le ton nécessaires ? Quoiqu'il en soit, cette émission ne garde rien de convenable bien davantage et donne envie de connaître la suite.

HISTOIRE : LE CHIEN DE MUNICH. - Samedi 28 octobre, A2, 20 h. 35.

1942 : la rafle du Vél d'Hiv dans Paris occupé. 1939 : la « drôle de guerre » dans une forteresse de l'Ardennes. 1938 : les combats de Munich, ceux que les ont perdus les habitants d'une petite bourgade du Sud-Ouest de la France. Michel Mitran remonte le temps petit à petit, mais c'est toujours là, guerre qui le hante. Après les Gulchets du Louvre et Un balcon en forêt, le Chien de Munich complète cette trilogie de la défaite et du malheur. Histoire au quotidien, chronique de la vie quotidienne, l'histoire des crises qui secouent l'Europe et que personne ne peut regarder en face, le Chien de

Munich, présenté au dernier Festival de Paris (le Monde du 10 octobre), et dernier volet de la série Le Temps d'une République écrit avec force les petites intrigues et les médiocres succès d'une communauté à l'image de la communauté nationale ; répétée sur elle-même, cette France en miniature refuse d'entendre les avertissements d'un Allemand qu'aboie le souvenir d'un détenu de Dachau dans une niche, comme un chien, dans une niche, comme un chien.

Il est dommage que les personnages, somme toute esquissés, nous restent un peu étranges (face au Miti qu'on leur a demandé de prendre l'arrimage par les choses), et que certains points de vue soient floutés. Mais ceux qui aiment Marie-France Pister comme ceux qui prennent plaisir au pittoresque d'un récit habilement conduit seront comblés.

ATELIER DE CRÉATION RADIOPHONIQUE : MICHAEL SNOW. - Dimanche 29 octobre, F.C., 20 h. 40.

Michael Snow est canadien. C'est un cinéaste très loin d'un spectacle, qui trouble sur la perception, la chute, pour atteindre une vision métaphysique. C'est un philosophe. Quelqu'un qui fait un film en un seul zoom de quarante-cinq minutes, entre-coupé de rares haltes et interférences humaines (wavelingh, 1966), qui construit, au propre comme au figuré, un programme avec une bande-sonne métaphysique qui communique son évolution dans l'espace, la laisse par hélicoptère sur un pic et la laisse trois heures devant piocher sur elle-même en tous sens, face à des immenses étendues désertes.

C'est aussi un musicien reconnu, il y a quelques années, comme le chef de file de l'« Art minimal », et encore un peintre et un jazzman, et ce que Jonas Mekas dit de son cinéma (« un traité sur l'essence de la réalité ») s'applique à toutes ses recherches.

La réflexion que propose Daniel Coz à l'Atelier de création radiophonique est constituée d'entretiens, de témoignages et de documents sonores souvent inédits.

PORTRAIT : MENAHEM BEGIN. - Dimanche 29 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Le leader du grand parti nationaliste Herout (Liberté), celui qui a su amener Anwar El Sadate aux concessions confirmées par les récents accords de Camp David, fut un réel camp de concentration nazi. Cette enquête de Jean Karsler, réalisée en 1974 par Jean-Michel Charlier, a tout l'intérêt d'une biographie bien fouillée : de la clandestinité à la naissance de l'État d'Israël, l'irgoun a mené la lutte. Tour à tour déguisé ou camouflé sous diverses identités, Menahem Begin a pris des initiatives audacieuses. Contesté par les siens mêmes, il illustre dans la défense de la vieille Jérusalem. Ses partisans, mais aussi ses opposants, ont accepté de brasser ce portrait d'un homme d'État.

Les films de la semaine



René Clair entre Gérard Philipe et Michèle Morgan, pendant le tournage des Grandes Manœuvres.

LA BONNE ANNÉE, de Claude Lelouch. - Dimanche 22 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Placé sous le signe de l'homme et une femme et du Topou, une romance amoureuse pour cinéma populaire. Jeu de bascule entre le présent et le passé, opposition d'un vétéran rustre et tendre et d'un monde sophistiqué où il trouve la femme de sa vie. Appré de Lino Ventura et Françoise Fabian, excellents. Chéries Gérard joue le « pied nickelé » de service.

LE MASQUE D'OR, de Charles Brubis. - Dimanche 22 octobre, FR 3, 22 h. 30.

Quand le « péril jaune » prenait le visage de Fu-Manchu, héros démoniaque des romans de Sax Rohmer. Flamboyante vision hollywoodienne avec décors et costumes baroques et jeux raffinés de l'érotisme sadomasochiste. Supplées la cloche, flagellation, fosse aux crocodiles, philtre d'amour au venin de serpent. Originalité d'une mise en scène perverse. Et Fu-Manchu, c'est Boris Karloff.

CALIFORNIE, TERRE NOUVELLE, de Ted Tetzlaff. - Lundi 23 octobre, A2, 15 h.

Que fait un jeune tueur auquel on donne à choisir entre vingt-cinq ans de prison et le serment de ne plus jamais toucher une arme à feu ? Il se sauve. Alors, le shérif cherche à le rattraper. À part cela, rien à dire.

LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE, d'Irwin Allen. - Lundi 23 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Un titre ronflant. Mais Irwin Allen n'ayant pas, alors, les moyens de réaliser un grand film-catastrophe, a donné dans la science-fiction avec trébuchements élémentaires. Peter Lorre se demande ce qu'il fait là-dedans.

LA MORT AUX TROUSSES, d'Alfred Hitchcock. - Lundi 23 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Voyage Nord-Nord-Ouest (le titre original) à travers les États-Unis de Gary Grant traqué par la police et une bande d'espions. Hitchcock cite souvent une dizaine de ses films ; les Trente-Neuf Marches, Cinquième colonne, les Enchaînés, le Fauz Coupable, la Main au collier, Vertigo, etc., et construit une superbe mise en scène sur l'angoisse de l'homme isolé dans l'espace, privé de défense, décorant le relativisme moral. Il y a aussi de l'humour.

LE NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS, d'Henri Lenne. - Lundi 30 octobre, A2, 15 h.

On annonce des Martiens dans une île bretonne, pour mystifier l'opinion publique. Et voilà l'attraitive pour de bons habitants de la planète Gamma. Une idée de science-fiction traitée en comédie. Cela ne va pas loin, mais il y a de belles images, et Jean Rochefort, savoureux en journaliste de la presse à sensation.

LES GRANDES MANGEUVRES, de René Clair. - Lundi 30 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Un Don Juan de garnison à la Belle Époque touché par l'amour vrai après un pari simple et méchant sur la vertu d'une femme, choisie au hasard. Commencé en vauville mené à toute vapeur, le film de René Clair — chef-d'œuvre de sa maturité — vise à la comédie psychologique dans l'amertume des faux-semblants de la passion, dans la critique d'une société mesquine. Admirablement interprété par Gérard Philipe et Michèle Morgan en tête d'une distribution éclatante.

LE CASSE, d'Henri Verneuil. - Lundi 30 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Hold-up avec gadgets électroniques, poursuite en voiture dans les rues d'Albany, action violente, trébuchements psychologiques, le chef est Belmondo et policier la Belle Époque, touché par Omar Sharif. Cette série noire française, c'est le cinéma commercial selon Verneuil. Parfaitement fabriqué.

L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA, de Stanley Kramer. - Mardi 24 octobre, A2, 20 h. 30.

Au temps de la ruée vers le pétrole, la lutte d'une jeune fille, championne de la libération féminine, contre un trust qui veut lui prendre son unique puits. Un feuilleton porté par le personnage de Faye Dunaway et dans lequel Stanley Kramer change de registre avec une allégresse et une aisance déconcertantes.

TROIS HEURES POUR TUER, d'Alfred Werker. - Mardi 24 octobre, FR 3, 20 h. 30.

A l'exemple du Train sifflera trois fois, un western psychologique dont le suspense est construit sur la règle des « trois unités » de la tragédie. Bien fait, à défaut d'être exaltant.

ROSEBUD, d'Otto Preminger. - Jeudi 26 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Mouvement de libération païen, enlèvement de cinq jeunes filles dont les pères — Américains — sont des personnages haut placés, exploités d'un agent de la C.I.A. C'est tiré d'un roman de Joan Hemingway et Paul Bonicciarré et filmé dans la routine par un Preminger qui aurait mieux fait de s'abstenir. Il est gênant de voir le dramatique problème des prises d'otages réduit à un banal suspens cinématographique.

UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de Michael Powell et Emeric Pressburger. - Vendredi 27 octobre, A2, 22 h. 50.

Les hallucinations d'un pilote de bombardier de la E.A.F. se débattant entre la vie et la mort et dont le sort se joue au cours d'un procès dans l'espace. Ce film fantastique anglais (très) est une grande intensité dramatique et d'une grande beauté plastique avec ses deux univers parallèles : la réalité terrestre filmée en Technicolor, un au-delà en camaïeu bleu, comme vidé de vie et de flux sanguin.

LES BAROUDEURS, de Peter Collinson. - Dimanche 29 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Tony Curtis et Charles Bronson, deux héros lassés, font semblant d'être rivaux pour mieux escamoter le trésor du sultan de Turquie, au temps de la révolution de Mustafa Kemal. Divertissement d'aventures teinté d'humour noir, qui rappelle certains films de John Huston.

ZOO IN BUDAPEST (REVOLTE AU ZOO), de Rowland V. Lee. - Dimanche 29 octobre, FR 3, 22 h. 40.

Un zoo avec les fauves en liberté devient un paradis terrifiant pour deux amoureux très exposés aux dangers du monde. Un des films les plus mystérieux et mythiques du cinéma américain. Il passait pour perdu. Loretta Young, l'orpheline évadée, et Gene Raymond, le gardien qui vole les fourrures des visiteurs pour les brûler et est l'ami des bêtes, évoluent dans un fascinant climat de fantastique et d'amour fou.

NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS, d'Henri Lenne. - Lundi 30 octobre, A2, 15 h.

On annonce des Martiens dans une île bretonne, pour mystifier l'opinion publique. Et voilà l'attraitive pour de bons habitants de la planète Gamma. Une idée de science-fiction traitée en comédie. Cela ne va pas loin, mais il y a de belles images, et Jean Rochefort, savoureux en journaliste de la presse à sensation.

Les écrans francophones

Lundi 23 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. N. J. James ; 21 h. J. Berman. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Le magicien ; 21 h. La Chèvre sur un toit brûlant, film de R. Excoffier. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt.

Mardi 24 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. La petite maison dans la prairie ; 21 h. Le Poison, film de G. Guity. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. La petite maison dans la prairie ; 21 h. La petite maison dans la prairie ; 21 h. La petite maison dans la prairie. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt.

Mercredi 25 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Eit parade ; 21 h. Grand-Père, film de J. Lemmon. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Richard ; 21 h. Étude de caractère, film de V. Sherman. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt.

Jeudi 26 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt.

Vendredi 27 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Le Grand Secret, film de G. Oudon. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Capitaines et rois ; 21 h. Les Ardents, film de L. Joannon. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt.

Samedi 28 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Chaparnat ; 21 h. Strange M. Victor, film de J. Gruelmann. TELE-MONTE-CARLO : 20 h.

R.T. bis : 20 h. Boule de feu, film de H. Hawks. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Passé et gagné ; 21 h. 25. L'histoire en jugement, Roosevelt. R.T. bis : 20 h. Les belles bacchantes, film de J. Lombignani.

Jedi 26 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Boney ; 21 h. Les Sept Volontés, film de R. Hathaway. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. L'homme qui a tué ; 21 h. Les Guerres des cow-boys, film de R. Haskin.

Dimanche 29 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Département S ; 21 h. L'Avventura, film de M. Antonioni. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Faits divers ; 21 h. Grenes de jeunesse, film de R. Brooks.

Lundi 30 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Nouvelles de H. James ; 21 h. 25. Jours au-dessous de zéro. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Le Magicien ; 21 h. 30. Météo, film de P. Leleux.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30. Opéroman ; 21 h. 45. Suzanne Lila. R.T. bis : 20 h. Championnats du monde de gymnastique ; 21 h. 15. Intrigues à la Maison Blanche. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 22. A bon entendeur ; 21 h. 45. Bis ; 21 h. 10. Proches de la hanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 22. A bon entendeur ; 21 h. 45. Bis ; 21 h. 10. Proches de la hanche.

Téles brûlées : 21 h. Les rois maudits ; la reine étrangère. TELEVISION BELGE : 20 h. Le jardin extraordinaire ; 21 h. 25. 777 Norvège et une femme, film de C. Lecloux.

R.T. bis : 20 h. Championnats du monde de gymnastique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Heures-rouges ; 21 h. 25. Miss et le maître chanteur.

Dimanche 29 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Département S ; 21 h. L'Avventura, film de M. Antonioni.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Faits divers ; 21 h. Grenes de jeunesse, film de R. Brooks.

TELEVISION BELGE : 20 h. Voulez-vous jouer ? 21 h. 30. Caméra-Sports. TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Les Marloupes ; 21 h. 30. Le vol au chapiteau ; 22 h. 25. Vespérales.

Lundi 30 octobre. TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Nouvelles de H. James ; 21 h. 25. Jours au-dessous de zéro. TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Le Magicien ; 21 h. 30. Météo, film de P. Leleux.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30. Opéroman ; 21 h. 45. Suzanne Lila. R.T. bis : 20 h. Championnats du monde de gymnastique ; 21 h. 15. Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 22. A bon entendeur ; 21 h. 45. Bis ; 21 h. 10. Proches de la hanche.

Chaparnat

RADIO-TELEVISION

Jeudi 26 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 50. Objectif santé ; 14 h. Les vingt-quatre heures ; 15 h. A la bonne heure ; 16 h. 25. Pour les petits ; 17 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Emission réservée aux partis politiques : L'opposition.

CHAINE II : A 2

10 h. Télévision scolaire ; 13 h. 35. Télévision régionale ; 14 h. 50. Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 15 h. Aujourd'hui, madame ; 15 h. Série : Cannon ; 15 h. 55. L'invité du jeudi : Léon Schwartzberg ; 17 h. 25. Fenêtre sur... la sculpture poétique de l'espace ; 17 h. 55. Récité A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Le groupe Abba).

CHAINE III : FR 3

13 h. 50. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre ; Le planning familial ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h. Les jeux ; 20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : ROSE-BUD, 30 Frames (1974), avec P. O'Toole, R. Attenborough, C. Gorman, C. Dauphin.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : G. Somyro (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32. L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 30. Le royaume de l'air ; 9 h. 7. Matinée littéraire ; 10 h. 45. Questions en signés ; « Histoire et petites histoires de l'art » ; de E. Mazars ; 11 h. 2. Musique en France-Comté ; en l'église de Saint-Loup (R. Buxtorf, fûtes, et C. Eisenhofer, harpe) ; 12 h. 5. Alain va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Renaissance des organes de France ; 14 h. 5. Livre, des voix ; « Le Sal des détractés » ; de C. Ribhot ; 14 h. 47. Départementales : Diderot à Langres ; 16 h. 50. Livre appel : Y a-t-il une crise du marxisme en France ? ; 17 h. 30. Musique en France-Comté ; Saint-Claude, avec le Collegium Academicum de Genève (Rash, Rousseau, Rousset, Respighi) ; 18 h. 30. Bonnes nouvelles des grands comédiens : « Les Anciens Elèves », de R. Thomas, in

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 3. Le matin des musiciens ; 12 h. 15. Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique ; 13 h. Les anniversaires du jour ; 14 h. 30. Musique en plume : Striding, Lacomme, Larsson ; 15 h. Musique-France ; B. de Venetadon, Durault, Dandrieux, Gouin, Amy ; 16 h. 30. Musiques avec la Respighi ; 17 h. Les fanalins du voyageur ; Roumanie ; 18 h. 2. Musique ; 18 h. 30. En direct de la salle Pleyel... récital de piano, par A. Benoit-Michelangeli ; « Sonate opus 2 n° 3 en ut majeur » et « Sonate n° 11 opus 2 en si bémol majeur » (Bethoven), « Quatre Ballades » (Schubert), « Andante Spianato en Grande Polonoise en mi bémol » (Chopin) ; 23 h. Ouvert la nuit ; livre de pierre... la maison des morts et des carbonniers perdus de Paris ; 1 h. Donizetti... petit théâtre : Mozart, Bachmannoff, T'ndy.

Vendredi 27 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 50. Activa et 88 bandes ; 14 h. 55. A la bonne heure ; 15 h. 25. Pour les petits ; 16 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h. 30. Au théâtre ce soir : Les Deux Timides, d'E. Labiche, mise en scène J. Le Poulain, avec J. Le Poulain, F. Parrin, P. Bourgeois, V. Le Poulain et V. Ducray. Un père et un prétendant timides, une fille charmante et un autre prétendant astucieux ; 20 h. 30. Le Misanthrope et l'Auvergnat, d'E. Labiche, mise en scène J. Le Poulain, avec J. Le Poulain, M. Risch, D. Deraf, F. Rousselle, etc. « Si le mensonge n'existe pas, on ne pourrait pas l'inventer et ce serait une vraie catastrophe. » ; 22 h. 10. Championnats du monde de gymnastique (en direct de Strasbourg).

CHAINE II : A 2

17 h. Sports : Championnats du monde de gymnastique (en direct de Strasbourg) ; 17 h. 25. Fenêtre sur... le peintre Dado ; 17 h. 55. Récité A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Le groupe Abba) ; 20 h. 30. Feuilleton : Médecins de nuit (Christophe) ; Lire nos « Ecouter-Voir » ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (La peur) ; avec MM. L. Stelczer (« André Aldo Moco ») ; G. Mendel (« L'Angoisse atomique ») ; R. J. Delmas (« La Mort vivante ») ; M. J. J. Delmas (« La Peur en Occident ») ; M. J. J. Delmas (« Soleil chaud, poison des profondeurs ») ; 22 h. 10. Cinéma-club : UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de M. Powell et E. Pressburger (1945), avec D. Niven, R. Livesey, R. Massey, K. Hunter, M. Gorman, R. Coote, R. Atkins (v.o. sous-titré). Un procès et une ruée vers l'ouest et un pilote de bombardier anglais, grièvement blessé, et resté en vie à la suite d'une erreur administrative, doit être enterré dans l'eau-détail ou continuer son existence terrestre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre ; L'Alliance nationale pour la vitalité ; Lire nos « Ecouter-Voir » ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (La peur) ; avec MM. L. Stelczer (« André Aldo Moco ») ; G. Mendel (« L'Angoisse atomique ») ; R. J. Delmas (« La Mort vivante ») ; M. J. J. Delmas (« La Peur en Occident ») ; M. J. J. Delmas (« Soleil chaud, poison des profondeurs ») ; 22 h. 10. Cinéma-club : UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de M. Powell et E. Pressburger (1945), avec D. Niven, R. Livesey, R. Massey, K. Hunter, M. Gorman, R. Coote, R. Atkins (v.o. sous-titré). Un procès et une ruée vers l'ouest et un pilote de bombardier anglais, grièvement blessé, et resté en vie à la suite d'une erreur administrative, doit être enterré dans l'eau-détail ou continuer son existence terrestre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : G. Somyro (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32. L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 30. Le royaume de l'air ; 9 h. 7. Matinée littéraire ; 10 h. 45. Questions en signés ; « Histoire et petites histoires de l'art » ; de E. Mazars ; 11 h. 2. Musique en France-Comté ; en l'église de Saint-Loup (R. Buxtorf, fûtes, et C. Eisenhofer, harpe) ; 12 h. 5. Alain va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Renaissance des organes de France ; 14 h. 5. Livre, des voix ; « Le Sal des détractés » ; de C. Ribhot ; 14 h. 47. Départementales : Diderot à Langres ; 16 h. 50. Livre appel : Y a-t-il une crise du marxisme en France ? ; 17 h. 30. Musique en France-Comté ; Saint-Claude, avec le Collegium Academicum de Genève (Rash, Rousseau, Rousset, Respighi) ; 18 h. 30. Bonnes nouvelles des grands comédiens : « Les Anciens Elèves », de R. Thomas, in

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 3. Le matin des musiciens ; 12 h. 15. Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique ; 13 h. Les anniversaires du jour ; 14 h. 30. Musique en plume : Striding, Lacomme, Larsson ; 15 h. Musique-France ; B. de Venetadon, Durault, Dandrieux, Gouin, Amy ; 16 h. 30. Musiques avec la Respighi ; 17 h. Les fanalins du voyageur ; Roumanie ; 18 h. 2. Musique ; 18 h. 30. En direct de la salle Pleyel... récital de piano, par A. Benoit-Michelangeli ; « Sonate opus 2 n° 3 en ut majeur » et « Sonate n° 11 opus 2 en si bémol majeur » (Bethoven), « Quatre Ballades » (Schubert), « Andante Spianato en Grande Polonoise en mi bémol » (Chopin) ; 23 h. Ouvert la nuit ; livre de pierre... la maison des morts et des carbonniers perdus de Paris ; 1 h. Donizetti... petit théâtre : Mozart, Bachmannoff, T'ndy.

Samedi 28 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. La vie en vert ; 13 h. 30. Le monde de l'accordéon ; 14 h. toujours le samedi ; 18 h. 5. Trente millions d'amis ; à 14 h. 40. Magazine santé ; 19 h. 15. Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h. 30. Eurovision : Championnats du monde de gymnastique à Strasbourg ; 21 h. 45. Série : Le voyage dans l'inconnu (n° 2) ; 22 h. 35. Sports : Télé-foot 1 ; Lire nos « Ecouter-Voir » ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (La peur) ; avec MM. L. Stelczer (« André Aldo Moco ») ; G. Mendel (« L'Angoisse atomique ») ; R. J. Delmas (« La Mort vivante ») ; M. J. J. Delmas (« La Peur en Occident ») ; M. J. J. Delmas (« Soleil chaud, poison des profondeurs ») ; 22 h. 10. Cinéma-club : UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de M. Powell et E. Pressburger (1945), avec D. Niven, R. Livesey, R. Massey, K. Hunter, M. Gorman, R. Coote, R. Atkins (v.o. sous-titré). Un procès et une ruée vers l'ouest et un pilote de bombardier anglais, grièvement blessé, et resté en vie à la suite d'une erreur administrative, doit être enterré dans l'eau-détail ou continuer son existence terrestre.

CHAINE II : A 2

17 h. Sports : Championnats du monde de gymnastique (en direct de Strasbourg) ; 17 h. 25. Fenêtre sur... le peintre Dado ; 17 h. 55. Récité A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Le groupe Abba) ; 20 h. 30. Feuilleton : Médecins de nuit (Christophe) ; Lire nos « Ecouter-Voir » ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (La peur) ; avec MM. L. Stelczer (« André Aldo Moco ») ; G. Mendel (« L'Angoisse atomique ») ; R. J. Delmas (« La Mort vivante ») ; M. J. J. Delmas (« La Peur en Occident ») ; M. J. J. Delmas (« Soleil chaud, poison des profondeurs ») ; 22 h. 10. Cinéma-club : UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de M. Powell et E. Pressburger (1945), avec D. Niven, R. Livesey, R. Massey, K. Hunter, M. Gorman, R. Coote, R. Atkins (v.o. sous-titré). Un procès et une ruée vers l'ouest et un pilote de bombardier anglais, grièvement blessé, et resté en vie à la suite d'une erreur administrative, doit être enterré dans l'eau-détail ou continuer son existence terrestre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre ; L'Alliance nationale pour la vitalité ; Lire nos « Ecouter-Voir » ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (La peur) ; avec MM. L. Stelczer (« André Aldo Moco ») ; G. Mendel (« L'Angoisse atomique ») ; R. J. Delmas (« La Mort vivante ») ; M. J. J. Delmas (« La Peur en Occident ») ; M. J. J. Delmas (« Soleil chaud, poison des profondeurs ») ; 22 h. 10. Cinéma-club : UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de M. Powell et E. Pressburger (1945), avec D. Niven, R. Livesey, R. Massey, K. Hunter, M. Gorman, R. Coote, R. Atkins (v.o. sous-titré). Un procès et une ruée vers l'ouest et un pilote de bombardier anglais, grièvement blessé, et resté en vie à la suite d'une erreur administrative, doit être enterré dans l'eau-détail ou continuer son existence terrestre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : G. Somyro (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32. L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 30. Le royaume de l'air ; 9 h. 7. Matinée littéraire ; 10 h. 45. Questions en signés ; « Histoire et petites histoires de l'art » ; de E. Mazars ; 11 h. 2. Musique en France-Comté ; en l'église de Saint-Loup (R. Buxtorf, fûtes, et C. Eisenhofer, harpe) ; 12 h. 5. Alain va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Renaissance des organes de France ; 14 h. 5. Livre, des voix ; « Le Sal des détractés » ; de C. Ribhot ; 14 h. 47. Départementales : Diderot à Langres ; 16 h. 50. Livre appel : Y a-t-il une crise du marxisme en France ? ; 17 h. 30. Musique en France-Comté ; Saint-Claude, avec le Collegium Academicum de Genève (Rash, Rousseau, Rousset, Respighi) ; 18 h. 30. Bonnes nouvelles des grands comédiens : « Les Anciens Elèves », de R. Thomas, in

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 3. Le matin des musiciens ; 12 h. 15. Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique ; 13 h. Les anniversaires du jour ; 14 h. 30. Musique en plume : Striding, Lacomme, Larsson ; 15 h. Musique-France ; B. de Venetadon, Durault, Dandrieux, Gouin, Amy ; 16 h. 30. Musiques avec la Respighi ; 17 h. Les fanalins du voyageur ; Roumanie ; 18 h. 2. Musique ; 18 h. 30. En direct de la salle Pleyel... récital de piano, par A. Benoit-Michelangeli ; « Sonate opus 2 n° 3 en ut majeur » et « Sonate n° 11 opus 2 en si bémol majeur » (Bethoven), « Quatre Ballades » (Schubert), « Andante Spianato en Grande Polonoise en mi bémol » (Chopin) ; 23 h. Ouvert la nuit ; livre de pierre... la maison des morts et des carbonniers perdus de Paris ; 1 h. Donizetti... petit théâtre : Mozart, Bachmannoff, T'ndy.

Dimanche 29 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses ; A Bible ouverte ; 9 h. 30. Orthodoxie ; 10 h. Présence protestante ; 10 h. 30. Le jour du Seigneur ; 12 h. La séquence du spectateur ; 12 h. 30. TF-1TF ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 15. Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35. Série : Au plaisir de Dieu (et l'étape papier) ; 17 h. 5. Sports : Sports première ; 19 h. L'opéra des années 30 ; 19 h. 25. Les animaux du monde (au pays du lapin-lapin) ; 20 h. 30. FILM : LES BAROUDEURS, de P. Collinson (1970), avec C. Bronson, T. Curtis, M. Mercier, G. Aslan, F. Hakan, S. Guney, P. Magoa. En 1522, en Turquie, deux aventuriers cherchent à dérober le trésor du sultan, caché dans un convoi qu'ils sont chargés d'escorter à Smyrne. ; 22 h. 10. Concert : Symphonie n° 9 de Schubert, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim. ; 23 h. Championnats du monde de gymnastique, à Strasbourg.

CHAINE II : A 2

12 h. 40. Cinéma-mallées ; 13 h. Top-club (et à 13 h. 40). ; 14 h. 30. Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20. En savoir plus ; 16 h. 20. Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55. Monsieur Cinema ; 17 h. 35. Chocolat du dimanche ; 18 h. 5. Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h. Stade 2 ; 20 h. 30. Série : Kojak (Chantage à la mort) de G. Kearney, réal. C. Nyby. ; 21 h. 30. Sciences : Portrait de l'univers (Les deux hémisphères), de J. Lallier et M. Tosello. Réal. M. Tosello. Depuis un siècle environ, on sait que l'hémisphère gauche du cerveau reçoit des centres nerveux tout à fait particuliers ; la langue et toute sorte d'expressions des fonctions intellectuelles. En 1940, des Américains ont montré que le cerveau droit occupe tout aussi des fonctions intellectuelles. Le professeur Eccles, institué dans un laboratoire de l'INSERM, nous présente des expériences auxquelles participent des volontaires atteints de troubles de l'un ou l'autre hémisphère. ; 22 h. 35. Jazz : Carrie Smith.

CHAINE III : FR 3

10 h. Emission de l'ICE destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30. Mosaïque : La formation professionnelle (émission enregistrée à Roubaix) ; 18 h. 30. Espace musical ; 17 h. 30. Le

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : G. Somyro (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32. L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 30. Le royaume de l'air ; 9 h. 7. Matinée littéraire ; 10 h. 45. Questions en signés ; « Histoire et petites histoires de l'art » ; de E. Mazars ; 11 h. 2. Musique en France-Comté ; en l'église de Saint-Loup (R. Buxtorf, fûtes, et C. Eisenhofer, harpe) ; 12 h. 5. Alain va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Renaissance des organes de France ; 14 h. 5. Livre, des voix ; « Le Sal des détractés » ; de C. Ribhot ; 14 h. 47. Départementales : Diderot à Langres ; 16 h. 50. Livre appel : Y a-t-il une crise du marxisme en France ? ; 17 h. 30. Musique en France-Comté ; Saint-Claude, avec le Collegium Academicum de Genève (Rash, Rousseau, Rousset, Respighi) ; 18 h. 30. Bonnes nouvelles des grands comédiens : « Les Anciens Elèves », de R. Thomas, in

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 3. Le matin des musiciens ; 12 h. 15. Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique ; 13 h. Les anniversaires du jour ; 14 h. 30. Musique en plume : Striding, Lacomme, Larsson ; 15 h. Musique-France ; B. de Venetadon, Durault, Dandrieux, Gouin, Amy ; 16 h. 30. Musiques avec la Respighi ; 17 h. Les fanalins du voyageur ; Roumanie ; 18 h. 2. Musique ; 18 h. 30. En direct de la salle Pleyel... récital de piano, par A. Benoit-Michelangeli ; « Sonate opus 2 n° 3 en ut majeur » et « Sonate n° 11 opus 2 en si bémol majeur » (Bethoven), « Quatre Ballades » (Schubert), « Andante Spianato en Grande Polonoise en mi bémol » (Chopin) ; 23 h. Ouvert la nuit ; livre de pierre... la maison des morts et des carbonniers perdus de Paris ; 1 h. Donizetti... petit théâtre : Mozart, Bachmannoff, T'ndy.

Lundi 30 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 50. Emission pour la jeunesse ; 14 h. 20. Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 15 h. Série : Les saintes chéries ; 16 h. A la bonne heure ; 16 h. 25. Un, rue Sézame ; 18 h. 55. Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h. 30. FILM : LES GRANDES MANOEUVRES, de R. Clair (1955), avec G. Philippe, M. Morgan, J. Desailly, Y. Robert, B. Barlot, S. Valère, Francoeur, J. Delamarre, J. Maillet, M. Noël, J. Morel. (Rediffusion).

CHAINE II : A 2

10 h. Emission de l'ICE destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30. Mosaïque : La formation professionnelle (émission enregistrée à Roubaix) ; 18 h. 30. Espace musical ; 17 h. 30. Le

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : G. Somyro (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32. L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 30. Le royaume de l'air ; 9 h. 7. Matinée littéraire ; 10 h. 45. Questions en signés ; « Histoire et petites histoires de l'art » ; de E. Mazars ; 11 h. 2. Musique en France-Comté ; en l'église de Saint-Loup (R. Buxtorf, fûtes, et C. Eisenhofer, harpe) ; 12 h. 5. Alain va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Renaissance des organes de France ; 14 h. 5. Livre, des voix ; « Le Sal des détractés » ; de C. Ribhot ; 14 h. 47. Départementales : Diderot à Langres ; 16 h. 50. Livre appel : Y a-t-il une crise du marxisme en France ? ; 17 h. 30. Musique en France-Comté ; Saint-Claude, avec le Collegium Academicum de Genève (Rash, Rousseau, Rousset, Respighi) ; 18 h. 30. Bonnes nouvelles des grands comédiens : « Les Anciens Elèves », de R. Thomas, in

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 3. Le matin des musiciens ; 12 h. 15. Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique ; 13 h. Les anniversaires du jour ; 14 h. 30. Musique en plume : Striding, Lacomme, Larsson ; 15 h. Musique-France ; B. de Venetadon, Durault, Dandrieux, Gouin, Amy ; 16 h. 30. Musiques avec la Respighi ; 17 h. Les fanalins du voyageur ; Roumanie ; 18 h. 2. Musique ; 18 h. 30. En direct de la salle Pleyel... récital de piano, par A. Benoit-Michelangeli ; « Sonate opus 2 n° 3 en ut majeur » et « Sonate n° 11 opus 2 en si bémol majeur » (Bethoven), « Quatre Ballades » (Schubert), « Andante Spianato en Grande Polonoise en mi bémol » (Chopin) ; 23 h. Ouvert la nuit ; livre de pierre... la maison des morts et des carbonniers perdus de Paris ; 1 h. Donizetti... petit théâtre : Mozart, Bachmannoff, T'ndy.

Petites ondes - Grandes ondes

FRANCE - INTER, informations vous les heures ; 7 h. P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouillier) ; 9 h. La vie qui va de P. Pungand ; 11 h. Les cingés du music-hall, de J.-C. Avey et J. Crépinien ; 12 h. Louis Bonna ; 12 h. 45. Le jeu des 1000 francs ; 13 h. Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45. Micro-magazine, de P. Bouillier ; 14 h. Le livre des contes ; 14 h. 20. Avec ou sans sucre, de J. Aruz ; 15 h. 30. Tout finit par être vrai, de H. Gougand et J. Padel ; 16 h. Vous avez dit... ; 17 h. Radioscopie ; 18 h. Les mordus, de D. Haelin ; 20 h. Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. Fred-Back, de B. Lenoir ; 22 h. Comme on fait sa suite on se couche ; 0 h. Bain de minuit. FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cuk. ex mm) ; 7 h. 30 (cuk. ex mm) ; 8 h. 30 (cuk.) ; 9 h. (cuk. ex mm) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. 30 (cuk. ex mm) ; 14 h. 5 (cuk.) ; 15 h. 30 (cuk.) ; 17 h. 30 (cuk.) ; 18 h. 30 (cuk.) ; 19 h. 30 (cuk.) ; 20 h. 30 (cuk.) ; 21 h. 30 (cuk.) ; 22 h. 30 (cuk.) ; 23 h. 30 (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ; 21 h. (cuk.) ; 22 h. (cuk.) ; 23 h. (cuk.) ; 0 h. (cuk.) ; 1 h. (cuk.) ; 2 h. (cuk.) ; 3 h. (cuk.) ; 4 h. (cuk.) ; 5 h. (cuk.) ; 6 h. (cuk.) ; 7 h. (cuk.) ; 8 h. (cuk.) ; 9 h. (cuk.) ; 10 h. (cuk.) ; 11 h. (cuk.) ; 12 h. (cuk.) ; 13 h. (cuk.) ; 14 h. (cuk.) ; 15 h. (cuk.) ; 16 h. (cuk.) ; 17 h. (cuk.) ; 18 h. (cuk.) ; 19 h. (cuk.) ; 20 h. (cuk.) ;

سلاوة الجليل

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

La fin des chansonniers.

Le Théâtre des Dix-Heures, qui abandonne définitivement la vieille formule des chansonniers montmartrois après le « tour » de Jean Rigaux, présentera dans ses prochains programmes l'humoriste américain Django Edwards (les 29 et 30 novembre), les frères Jolivet à partir du 15 décembre, puis Jean-Paul Ferré, Pierre Vassiliu, Jean-Roger Cassissimon, France Léa et Alca Métyayer.

Le calendrier du rock.

« Mama » Bea Telaktaki, le 21 octobre à Saint-Brieuc (salle Robien), le 24 à Aix-en-Provence (faculté des lettres), le 25 à Montélimar (théâtre municipal), le 30 à Paris (Olympia); Little Bob Story, le 21 octobre à Charleville, le 24 à Vitry, le 25 à Amiens, le 26 à Namur, le 27 à Havre, le 28 à Fribourg, le 29 à Calais; AC-D.C. au Stadium, le 24 octobre; Rory Gallagher à l'Hippodrome de Paris, le 21 octobre, à 20 heures; les Kings, le 30 octobre au Théâtre Mogador; Eric Clapton, le 8 novembre à Lyon (Palais des sports), le 18 au pavillon de Pantin; Barclay James Harvest, le 9 novembre au Stadium; Rod Stewart, le 20 novembre au pavillon de Pantin.

Le calendrier du jazz.

A PARIS. — Au Caveau de la montagne, le 23 octobre au 4 novembre, Jimmy Gourley et Pierre Michelot; le 16 au 19 novembre, Michel Rogues et Georges Arvanitas. Au Théâtre Campagne - Première, jusqu'au 28 octobre, Sugar Blue; du 29 octobre au 5 novembre, Mike Westbrook Brass Band; du 6 au 12 novembre, Martial Solal et Lee Konitz. A la chapelle des Lombards: Okay Themuz, du 21 au 24 octobre; Don Cherry et Eddie Blauvelt, le 25 au 28. Au Stadium: L. 21, Jérôme van Jones; le 23, Archie Shepp; le 25, Johnny Dyman; le 26, Pierre Debardet; le 27, Anachronic Jazz Band; le 30, Lee Konitz et Martial Solal; le 31, Asselme, Vidal, Puszynski; le 2 novembre, Marion Brown; le 3, Bill Hardman Junior Cook. Au Forum des Halles, le 22 octobre, Lee Konitz et Martial Solal; le 5 novembre, Max Roach, et le 19, Frank Lowe, Philip Wilson. A l'Espace Carlier: Gordon Back, Daniel Gobbi, Gilles Klein, le 16 novembre. Au Théâtre du Ranelagh: Niels Pedersen, Philip Catherine, Billy Hart, le 17 novembre. A la Mutualité: Albert King, le 16 novembre.

EN PROVINCE. — Le Cor-Mul, le 24 à Poitiers; Portal et Lubat, le 25 à Nancy et le 26 à Grenoble; Lester Bowie Sextet, Chris McGreggor, Human Arts Ensemble, John Abercrombie, Jack de Johnette, Dave Holland, au Festival de jazz l'Atz-en-Provence, du 28 octobre au 3 novembre; Nu Creative Methods, le 21 à Valenciennes; le 23 à Niamey, le 24 à Saint-Raphaël, le 26 à Cannes, le 3 novembre à Marseille; le 6 à Toulon; Albert Schmitt, Patrick Van Helsen et une trentaine de musiciens néerlandais au Festival de Bonlieu (Jura), du 24 au 27 octobre.

M. José ITURBI étant souffrant, le concert qu'il devait donner aux LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHÉNÉE, lundi 23 octobre, à 21 heures, est annulé.

SAINTE LAZARE PASQUIER CINEMAS 34 rue Pasquier 387 05 43 M. S. L. Lazare SONATE D'AUTOMNE V.F. JUDITH THERPAUVE LE DOSSIER 51

Expositions

LA FIAC AU GRAND PALAIS

La grande vadrouille de l'art moderne

Née en tant que foire de l'art, il y a cinq ans, la FIAC prend peu à peu des allures de festival. On y expose des œuvres d'art, certes à vendre mais, en fait, surtout pour montrer ce qui au cours de l'année va apparaître dans telle ou telle galerie chez tel ou tel marchand, tel, qui met en avant ses pouilles, le on déballe ses trésors. En cette période économiquement troublée, les 10 000 mètres carrés de stands aménagés comme des appartements aux murs tendus de tissu ou bien comme des musées aux climats blancs, avec leurs tableaux et sculptures qui ne sont que le point de rencontre des richesses du marché, la Foire internationale d'art contemporain semble vouloir affirmer des certitudes par l'abondance. Certitudes sur la production actuelle dans les ateliers, en France et dans quelque quinze pays du monde. A en juger par la foule très nombreuse le jour de l'inauguration, cette foire suscite beaucoup d'intérêt. A peine ouvertes au public, les allées de la FIAC sont devenues, au Grand Palais, le lieu d'une grande vadrouille à travers la microcosme de la production artistique moderne et contemporaine mise à l'encan.

En quelques heures de déambulation qui représente un raccourci de dizaines de milliers de kilomètres d'avion, voir l'essentiel de ce qui généralement se montre à Paris tout au long de l'année dans les galeries des deux rives, de celles de New York et Toronto, Cologne et Düsseldorf, Milan et Rome, Londres, Madrid, Barcelone, Tokyo (sept galeries japonaises), Mexico, Buenos-Aires, n'est pas la moindre commodité de la FIAC comme de toute foire de l'art à Bâle ou à Cologne. Mais, à Paris, la célébration des œuvres d'art a quelque chose de grave et de sérieux: l'art-marchandise y est montré comme de l'art de musée.

Il ne faut pas cacher que, entre la foire suisse de Bâle et la foire parisiennaise du Grand Palais, il y a une source vive pour la prééminence du marché. L'une a pour elle l'intérêt de la proximité des banques suisses, l'autre le prestige renéscant d'une cité qui a traditionnellement été son premier rang de l'activité artistique, place qu'elle espère légitimement retrouver.

Depuis la création du Centre Georges-Pompidou, on ne parle que du projet de rendre à Paris la place qui était la sienne dans l'activité artistique, place qui lui a été ravie, parfois parce que d'autres écoles à l'étranger, portées par le courant de l'histoire, ont montré plus de dynamisme pour inventer un art qui exprime ce temps, parfois parce qu'elles ont simplement bénéficié d'aides extra-artistiques qui les ont

imposées. Il semble que la FIAC s'inspire de ce désir acquis par le projet Beaubourg. Cette foire a été inventée par les galeries parisiennes. On vole au secours de sa victoire. Car on s'est finalement rendu compte, notamment du côté des services du commerce extérieur, que les exportations d'œuvres d'art représentent un apport non négligeable en devises, apport d'autant plus intéressant qu'il ne coûte rien en matière de frais. Economiquement, un tableau c'est, en effet, un peu de toile, un peu de couleur et beaucoup de savoir-faire, de talent et de sensibilité.

Or, alors que pendant les années 80 le produit des exportations artistiques modernes progressait constamment; il a subitement marqué un arrêt à partir de 1973, puis un recul préoccupant à partir de 1976. La France avait exporté en 1967 pour 250 millions de francs d'œuvres d'art, en 1972 pour 350 millions de francs, soit 70 à 80 % d'art moderne et contemporain. En 1973, le chiffre était de 400 millions et l'année suivante, il devait chuter à 320 et, enfin, à 168 millions en 1975. La situation s'est améliorée en 1976 avec 235 millions et a remonté notablement en 1977 avec 348 millions, mais on fait pour retrouver le chiffre de 1972, ce qui équivaut à une baisse en francs constants.

Prospection et marketing pour l'exportation

Pendant ce temps la concurrence qui, naguère encore, était négligeable, a fait une percée inattendue: ainsi, sur le marché américain, qui représente environ 30 % des exportations françaises d'œuvres d'art, la France vendait huit fois plus qu'en Allemagne fédérale et trois fois plus que la Grande-Bretagne. En 1976, la France n'a vendu aux Etats-Unis que trois fois plus que l'Allemagne et la Grande-Bretagne huit fois plus que la France. Mais, en 1977, les exportations londoniennes ne sont plus que deux fois et demie celles de la France.

Pour reprendre sa place, il semble que la France se lance dans une série de campagnes de prospection et de marketing tant dans les pays traditionnels d'exportation (Etats-Unis, Allemagne) que sur des marchés neufs (Australie, Proche-Orient...). Depuis août 1978, le commerce avec les Etats-Unis a augmenté et depuis le 1er septembre, qu'il se maintient à une moyenne de 21 % avec la Suisse, 13 % avec le Japon, 9 % avec la Grande-Bretagne, 5 % avec la République fédérale d'Allemagne, 3,5 % avec la Belgique, 3 % avec la Suède, 2,5 %

avec l'Espagne, 2 % avec le Canada, 1 % avec l'Italie, 1 % avec la Venezuela et 0,3 % avec Israël. Mais cette politique d'ancrage de l'exportation des œuvres d'art moderne et contemporain, si elle présente des avantages, tant économiques que de rayonnement culturel, n'en comporte pas moins à apprécier le patrimoine.

La cas d'un exposant américain à la FIAC est caractéristique. Le Sidney Janis, qui fut collectionneur avant d'être marchand, présente un stand qui étend le monde. On y trouve l'« Hommage à Bach (1912, de Braque) » et la Femme à la mandoline (1911, de Pissarro), qui sont deux chefs-d'œuvre cubistes, un ensemble de Léger à faire peur d'enfermer les gens de Beaubourg et deux Mondrian, compositions géométriques, dont l'une est assurée 1,2 million de francs, qui avait été achetée au peintre à un moment où ni les musées hollandais ni les musées français n'avaient vu leur importance alors que Mondrian avait vécu plusieurs années à Paris. C'est pour le marchand un cas glorieux de réexportation dans leur pays d'origine d'œuvres d'art qui, en vingt, en trente ans, ont pris une plus-value colossale.

Chez Krugier (Genève) on trouve également un ensemble de dessins de Saurat, Manet, Ingres, Toulouse-Lautrec, de peintures de Chirico et Magritte de toute première qualité, et, galerie Melki, de merveilleux Tanguy, un Vieira da Silva, deux Pollock, deux Miró de grande allure. Chez Paul Helm, un ensemble moderne; Léger, Picasso, Giacometti, réalisés par les très sensibles dessins réalisés de J. Leroy.

Mais, en tête des contemporains, il faut placer l'extrême sensibilité et l'extrême tension des peintures récentes de Zao Wou-ki, toutes de grand format et de grand souffle. La série d'aquarelles d'Estève est également un très beau ou de ce peintre de la tradition française. A l'autre pôle de la création d'aujourd'hui, les peintures de chez Finkler, un Allemand enseignant de grand air, un Martial Rayssy vibrant et un Monlot plus aigu qu'jamais, autour de l'air de la réalité, le souverain Jean Hélin.

Les prix affichés des œuvres d'art n'ont pas évolué, depuis quelques années, cela signifie, compte tenu de l'inflation monétaire, qu'ils ont baissé. Les marchands affichent un optimisme de commande. Ils espèrent que le vent qui s'est levé du côté de la Bourse soufflera également sous la verrière du Grand Palais.

JACQUES MICHEL. * Grand Palais, jusqu'au 29 octobre.

Jazz

Ray Charles solitaire

Certaines, chaque année, marquent au titre de « Genius » comme d'autres à celui de la Saint-Valentin ou de l'Épiphanie. On prend un billet pour un concert Ray Charles, à l'autome, comme on achète un gâteau de circonstance; par pratique régie, il en va des habitudes comme des innovations, en tant que telles ni mauvaises ni bonnes. C'est selon. En l'occurrence, on aurait eu tort de se priver du spectacle Ray Charles, sous le prétexte que l'inopiné, l'inattendu y brille par l'absence.

Il n'est, souvent, guère plus de phénomènes imprévisibles ou fortuits dans Busted ou Cryin' Time que dans l'exécution de quelque Polonais chopinienne ou quelque Salouon vivaldienne, mais, assurément, il n'y en a pas moins. Ici et là, on se réveille, même si l'interprétation ne fait pas trembler jusqu'au point de rupture le processus depuis longtemps convenu. D'ailleurs, il serait faux de dire que, sans exception, tous les soirs de Ray Charles réinterprètent l'invariable. L'artiste prend, quand cela lui plaît, des libertés avec sa coutume.

Enfermé dans sa nuit

La troupe instrumentale ne possède pas, cette saison, la classe qu'elle eut quelquefois. Elle se souvient de Clifford, mais sans passion. Elle se trouve subite sur scène, mais elle tient le rôle d'un orchestre de fosse. Elle existe par présence physique, mais elle s'efface, esthétiquement, lorsque le chef survient qui se plaît à jouer du piano dans ce style en phrases qui roulent et se dégingolent, et dont on a jusqu'ici trop peu parlé, trop peu vanté l'originalité, l'efficacité, la force affective d'ébranlement. Seul sur une scène peuplée, enfermé par destin dans sa nuit et, par volonté, dans sa thématique, dans ses tempos — lorsqu'ils sont lents, il s'agit des plus lents du monde — Ray Charles, au fil du temps, se ramasse sur lui-même, exclut de façon maximale le dehors, et fait une grande scène sur scène, mais elle tient lesquelles, d'abord, répondent à ses vœux, à ses ordres, à ses désirs, encore que trois d'entrées elles aient, une fois en passant, des réactions personnelles. Le groupe vocal, à un élément près, se présente renouvelé. Archie Smith, Linda Sims, Madelyn Quebec, Trudy Gobran et l'ancienne, Esthelle Yarrough, importent chez Ray Charles ce

que le maître a toujours voulu mêler à son entreprise profane: les tournures, les accents, les transports du gospel song.

Le maître, oui, et, en ce cas précis, il ne s'agit pas seulement d'une désignation qui traduirait la position de celui qui sait plus qu'un autre en un domaine, et qui peut donner conseil. Il est question plutôt d'un être. L'isolement où l'a conduit après cela sa revanche sur la nuit, ont donné au musicien le goût d'un pouvoir sans partage. C'est à peine si Don Wilkerson, le bon improvisateur, peut, sporadiquement, s'exprimer sous sa furie.

Ray Charles, en un premier temps, coupé du grand monde quotidien, s'est progressivement séparé du petit monde jazzique. D'où l'échec de Montreux, cet été. Claude Noble avait eu la bonne idée de réunir, pour une fois, autour de Charles, des artistes de haut rang, dont Gillespie. Ce dernier fut chouchouté: « Ah, j'ai voulu, adolescent, ressembler à Dizzy, à cet homme qui est là, et qui, autrefois, remuait Salt Peanuts. » Le maître fut très pédagogue, coécutif, au contraire, à l'égard des autres confrères: « Trop vite, ils ont, on ne traite pas comme ça les blues. » George Duvivier n'en est pas encore revenu. Comme n'a pas dû digérer non plus le guitariste excellent Eugene Ross ce reproche à lui lancé salle Pleyel au second concert: « Il faut jouer autrement dans l'orchestre de Charles pour être certain d'y rester. » Le maître, comme le temps passe, fortifie ses manières. Il lui arrive de rencontrer des résistances, heureusement. Deux Ray, voici peu de temps, convoqués par Norman Granz, se trouvaient face à face. « Pe-tit, dit à cette occasion l'empereur Charles, viens, je vais te montrer les bons enchaînements d'accords. — Mon grand, répondit aussitôt l'autre, en remballant sa contrebasse dans la housse, j'ai passé fâché des exercices sous contrôle: je ne racompane pas, le palmaris, moi-même le taxi. » Ce jour-là, deux Ray entraient en conflit de puissance. Nous connaissons par cet exposé, le premier: Ray Charles. Le second n'était autre que l'illustre guitariste Ray Brown. D'où-on déduira qu'un jour la réconciliation soit possible, la jam session chez Mr. Charles concevable, et tout talent aussi vrai que le sien, enfin, auprès de lui, réhabilité?

LUCIEN MALSON.

Formes

LE RIRE DU CHAT ET LES JEUX DE LEDA

Encore aveuglé par l'éclat du jour, on s'entonce dans la pénombre de Michel Dupont comme dans une cathédrale, dans un lieu préservé. Bientôt la lumière intérieure, plus discrète et plus riche, ou dit-elle filtrée par d'invincibles vitreaux, guide l'intrus en quête d'émerveillement. La scénographie ne tarde guère. De grands écrans de couleurs, amoncelés, phénaux, chantent de tous parts, ils semblent se prolonger, mêler leurs vibrations. Le fidèle se dissipe vite. Des semences inflexibles, des constructions géométriques nettes, simples, accusent par transparence la solidité et la profondeur de l'édifice. A perte de vue. Sans paroxysme, sans un subtil indécemment français, dans la tradition française qui se confond dans la grandiloquence avec le sublime, n'a pas fini de faire oublier des outrances plus gravées et plus expensives. Et sans leudement. La galerie Jacob (1) reste fidèle à ses exigences, à la ligne qu'elle s'est tracée.

Il y a un lien de parenté, dans l'ineffable, entre ces options et les motifs d'Amée Perrin — Ville en sentes, par exemple, son blanc mystère et ses légers reliefs, — qui se manifestent pour la première fois à Paris (2). Ce sont pourtant les dessins et surtout les gravures qui, par le nombre, occupent l'attention du visiteur. La réalité est le socle du rêve dans ces visions, ces silhouettes à la fois précises et fugaces, qui existent non seulement la machine manuelle, mais l'inspiration d'une artiste en état de grâce.

Résonne dans la gravure. Qu'on se parle peu de virtuosité dans le cas de Zey Milohina; parce qu'il est doué d'une fertilité inventive prodigieuse. Parlons plutôt de ses processus techniques, qui font fièche de toute plume

et de tout bairn, qui s'accroissent de recettes les plus hétéroclites et ces jours-ci, à la Bibliothèque nationale, démontrent d'une folle hardiesse (3). Des estampes colorées où se donne libre cours le graphisme, qui excelle à faire des femmes pechées sans, nous réinventent par leur humour tendre et cruel, irruent, et savoureux, poétique et broché, qui n'épargne pas l'auteur. Cet humour déborde l'expression plastique. Emendez que Milohina écrit, qu'il vient de publier ses éditions du Dauphin (4), le Rire du chat, no roman où le dessin allégre pas, mais prolonge et remplace, le texte, en prend de temps en temps le relais.

« Sous le signe du cygne: » ce titre irrévérencieux pourrait convenir à une bonne part des gravures, aquarelles, et même peints bronzes de Jean Peschard (5). L'auteur premier prix de Rome 1956 semble haïr par les thèmes aquatiques. Les éléments riches de la mer, l'eau jallie du flot qui lui nagèrent le vrai personnage de puissantes aquatiques et symbolise le « Rire de Prométhée. Rien d'étonnant que l'oiseau-dieu soit perçu en ce décap, lui, du « transport glorieux des vœux qui sont pas, pas. Ce sont toujours des paysages imaginaires sur lesquels plane le mythe de Leda (ses yeux sont lorsque Peschard s'annonce, et son humour transparaît en d'innombrables: voyez « Amalthea Moos. De nouveau, nous voici confrontés avec un métier sans défaillance qui étouffe l'initié, voire le profane, notamment avec une série de « carrés manuels, reconstruits d'une manière scrupuleuse.

JEAN-MARIE DUNOYER. (1) 28, rue Jacob. (2) La Galerie, 67, r. Saint-André-des-Arts. (3) Hall du grand escalier, école libre et gratuite. (4) 10, rue de la Tombe-léon. (5) Arenilla, 18, rue Ortolan.

Musique

La leçon de Messiaen

Olivier Messiaen est de ces rares compositeurs dont il suffit d'entendre dix mesures pour en deviner toutes les nuances profondes pour le compositeur de Paris au lendemain de la guerre, d'abord pour la philosophie musicale qui l'harmonie et enfin la composition jusqu'à cette année où Serge Nigg et Boris Jolas ont été désignés pour lui succéder. Ce qu'on ne sait pas encore, c'est si sa « méthode » sera enseignée de la même façon que des compositeurs aussi différents entre eux que Florent Schmitt, Reynaldo Hahn, Gabriel Pagnan, Gustave Charpentier, Alfvén, Brunnas, Max Bruch, Duport ou Ernest Chausson, ont gardé de leur passage dans la classe de Messiaen un sens de l'architecture, un style d'écriture, un savoir-faire enfin, qui loin de le condamner à l'imitation, leur a permis de faire autre chose.

Pour le soixante-dixième anniversaire de leur maître, sept parmi les élèves disciples de Messiaen ont composé une œuvre. Toutes ces partitions, dont aucune ne ressemble à une pièce de circonstance, ont été créées au Festival de Brno pour l'ensemble Ars Nova, sous la direction de Mariss Constant, et redonnées à Paris le 19 octobre au Théâtre du Ranelagh. Cinq bois, quatre cuivres, piano, harpe, contrebasse et percussions, la nomenclature instrumentale semble inviolable à faire du Messiaen. Gerald Levinson (U.S.A.) et Steven Gellman (Canada), avec beaucoup de métier, chacun à sa façon, y ont introduit des percussions, traits brillants sur les claviers, références discrètes

à une langue modale. La différence essentielle, c'est qu'une notion aussi étrangère au langage de Messiaen que le développement de motifs d'idées et des structures réapparaît ici pour faire contrepoids au caractère contemplatif de certains procédés d'écriture.

Brusques éclats

Avec Aya IV de Kazuoji Fujii (Japon), l'auteur japonais lui-même la partie de piano, on retrouve un peu la couleur des Oiseaux exotiques avec les alternances soliste-orchestre mises en balance par juxtaposition, selon un principe si caractéristique de Messiaen. La contrebasse et la harpe traitées elles aussi en solistes viennent ajouter une touche personnelle sans aller bien au-delà de ce minimum d'originalité sans lequel une œuvre ressemble à un exercice d'école. Avec Météor de Michèle Reverdy (France) on se retrouve en présence d'une composition originale. C'est d'abord un long accord conjugué aux bois dans la nuance piano et imperceptiblement varié que de brusques éclats des autres instruments traversent comme des éclairs, puis un grand crescendo jusqu'aux limites de la violence.

Après quelques cadences mélodiques, un nouveau crescendo s'enfle comme une vague et l'œuvre s'achève par un bref paroxysme. Le réseau de la forme ne permet pas de se faire une idée précise du contenu, mais suffit à rendre compte de ce qui distingue une œuvre comme celle-ci, aussi bien de l'esthétique des pages qui précèdent que de celles de Messiaen. C'est peut-être cela la leçon du maître.

Antiphonale de Brian Schober (U.S.A.) pût un peu à côté et, malgré d'ingénieux effets d'in-

strumentation, on n'y sent rien de vraiment étonnant. Journal d'été de Kimi Sato (Japon), qui débute par de brèves figures fantasmatiques, évolue en suite dans un climat plus décoratif que les idées se diluent; puis cela tourne court.

Comme Kimi Sato a déjà écrit des pages plus consistantes, on pense que cette fois elle a seulement été moins inspirée. Quand vient la septième œuvre toujours conçue pour le même effectif instrumental il devient difficile de rester équilibré. Dans l'ombre du ciel de Philippe Fénelon (France) tout sera donc plus que l'impression mitigée qu'on en retire.

GERARD CONDE.

OMNIA BOS BOULEVARDS V.F. BALZAC ELYSÉES VO D.S.C. ODÉON VO - VENDÔME VO BOMAPARTE VO

Périphérie: MELIES Montreuil V.F. ARTEL Cretail V.F.



PRIX DE LA MISE EN SCÈNE FESTIVAL DE CANNES 78

économie

LOGEMENT

Le 1% patronal : une liberté menacée ?

Le patronat français et les syndicats de salariés vont-ils entamer momentanément la hache de guerre et abandonner un instant le champ de leurs affrontements traditionnels pour se retrouver au coude à coude ? Ce n'est pas totalement impossible. Réunis en colloque à Dourdan (Essonne) les 19 et 20 octobre, des représentants des uns et des autres sont tombés d'accord pour affirmer leur volonté unanime de s'opposer à toute atteinte au caractère institutionnel du 1%... Et d'appeler leurs mandants — entreprises et salariés — à se mobiliser pour la défense du 1%... Ce 1% qui n'est plus aujourd'hui que 0,90%, c'est la contribution calculée sur le montant des salaires que les chefs d'entreprise (1) consacrent au logement de leurs salariés. L'UNIL (Union nationale interprofessionnelle du logement), dont les adhérents collectent 50% de la contribution patronale, soit 2,5 milliards de francs sur un total de 3,4, avait organisé ce colloque, que devait, classiquement clore un discours de M. Marcel Cavallier, secrétaire d'Etat au logement. Les déclarations de celui-ci, il faut bien le reconnaître, pour feutrées qu'elles aient été, ont de quoi inquiéter les tenants de la liberté totale des organismes collecteurs. Qu'en en juge : « De ces sommes très importantes, vous êtes comptables vis-à-vis de la nation... En matière d'aide à la constitution d'appartenance personnelle, elle doit être plus concentrée sur les catégories sociales qui, sans elles, ne pourraient pas réellement accéder à la propriété... Il est socialement inacceptable que le 1% bénéficie aux titulaires de hauts revenus. Le gouvernement a simplement l'intention de rem-

(1) Les entreprises agricoles, la fonction publique et les entreprises de moins de dix salariés ne sont pas assujetties à ce versement.

FISCALITÉ

F.O. MET EN DOUTE LA VOLONTÉ DE M. PAPON D'INTENSIFIER LA CHASSE À LA FRAUDE FISCALE

Le Syndicat général des Impôts F.O. a publié un communiqué à la suite des déclarations de M. Papon, ministre du budget, annonçant une intensification de la fraude fiscale « alors qu'il rappelle verbalement à ses directeurs que la neutralité fiscale commande d'assurer le contrôle dans la limite statistique moyenne d'une vérification tous les onze ans (vingt ans dans la région parisienne), et cela dans le cadre de la prescription de quatre ans ». F.O. ajoute que « le pouvoir interdit l'augmentation des effectifs, favorisant sciemment la permanence de la fraude, fait état de statistiques manipulées pour accroître l'usage que la fraude détermine maintes fois le régime fiscal des salariés peut être étendu à l'ensemble des contribuables ; culpabilisés dans le même temps les agents par une dégradation du rendement qui altère la qualité du contrôle en élargissant encore les mailles du filet ».

CORRESPONDANCE

35 milliards de fraude à la T.V.A.

M. Lionel Collins, professeur au département comptabilité contrôle de gestion au Centre d'enseignement supérieur des affaires (H.E.C., ISA, C.F.C.), nous écrit : « Quand l'ancien ministre des finances indique à propos du budget 1979 que le problème principal est la fraude fiscale (45 milliards par an qui manquent au Trésor public), on peut se demander quel est le sens de cette phrase. Les dires de M. Fourcade donnent quand même la force de ne pas nous étonner que le contenu d'un rapport secret de la direction générale des impôts soit connu du grand public. Ce rapport chiffre la perte de T.V.A. par fraude à 35 milliards de francs. Cette somme représente donc la bagatelle de 175 milliards de ventes non déclarées. Par ailleurs, on a toute raison de croire que ce volume d'activité industrielle et commerciale n'est pas incorporé dans les calculs de l'assiette des impôts sur le bénéfice. »

M. Maurice Halff, président du comité économique et social de Lorraine, a été reçu le vendredi 20 octobre par M. Raymond Barre, avec lequel il s'est entretenu de la crise de la sidérurgie lorraine.

La valorisation du travail manuel à la régie Renault

Renault, de longue date, et parmi d'autres firmes, a engagé des actions de promotion interne, et cela avant que les pouvoirs publics aient lancé leur campagne sur la valorisation du travail manuel. Celle-ci, bien souvent, aboutit, pour l'essentiel, à dire : « Le travail manuel est très bien... avec un effort on peut en sortir », c'était le sens des initiatives du constructeur de Billancourt. Durant les cinq dernières années, le nombre des O.S. (ouvriers d'abord voués à un travail répétitif) devenus « P » (ouvriers professionnels) est passé de six mille à seize mille à la Régie. Il reste qu'un bon nombre d'O.S., même rebaptisés « agents de production », ne peuvent pas — et parfois ne veulent pas — sortir de leur niveau qualitatif, d'autre part indispensable à la marche de la production. Faute d'être en mesure de parler, pour eux, d'un déroulement de carrière, la Régie vient de mettre au point une formule qui reconnaît leur expérience pratique — et en même temps leur assiduité, bien qu'elle s'en défende — sous forme de complément permanent de rémunération. Le système destiné à « reconnaître et à valoriser » le travail manuel, selon l'expression de la direction de la Régie, repose sur la création d'une unité pratique d'atelier (UPA) tenant compte du temps passé à l'atelier. Chaque fois qu'un ouvrier a accompli 225 jours de travail effectif (les absences de toutes natures, y compris les accidents du travail, sont déduites), il lui est attribuée une dotation uniforme de 72 francs. Ensuite, chaque mois suivant, il reçoit le douzième de cette dotation, soit 6 francs. Totalement indépendant des avantages acquis au titre de l'ancienneté, ce complément mensuel est définitivement acquis par l'intéressé. Il s'accroît de 72 francs, puis de la même répartition mensuelle chaque fois que, de nouveau, l'ouvrier a passé 225 jours en atelier (144 francs pour 2 UPA). Avec 25 UPA (c'est-à-dire environ trente ans de travail en atelier), l'ouvrier recevra ainsi une majoration annuelle de 2 592 francs. De la sorte, un ouvrier O.S. appelé à la Régie agent technique de production (A.P.), aura en fin de carrière un salaire un peu inférieur à celui d'un ouvrier professionnel P 2, alors que les avantages conventionnels d'ancienneté ne lui donnaient que l'équivalent du P.1. De plus, au moment du départ à la retraite, il aura droit à une semaine de congé payé par 5 UPA. Au démarrage du système, les ouvriers recevront une attribution de 1 UPA pour dix ans de présence dans la Régie, 2 UPA entre dix et dix-neuf ans, 3 entre vingt et trente ans et 4 au-delà. Sur les 108 000 personnes travaillant à la Régie, 75 000 (c'est-à-dire les A.P., les professionnels et les régisseurs) pourront bénéficier des UPA à partir de novembre. Pour la Régie, l'opération représentera une augmentation des charges salariales de 0,3 % la première année. Coût : 22 millions. Il n'est pas prévu de valorisation automatique de l'UPA. Les syndicats F.O., C.F.T.C., S.R. (indépendant) et C.G.C. ont signé, le 12 juillet, un accord relatif à la Régie formelle. La C.G.T. et la C.F.D.T. l'ont repoussé, estimant notamment que le système est un moyen de lutter contre l'absentéisme et que, de plus, il ne s'attaque pas aux conditions de travail des O.S. J. R.

SOCIAL

Convient-il de réduire les inégalités ? L'Institut de l'entreprise se pose la question

Comment réduire les inégalités sociales ? A cette question simple, le rapport de M. Paul Vuillaume, qui sert de base au colloque organisé samedi 21 octobre par l'Institut de l'entreprise répond pratiquement par une autre question : convient-il de les réduire ? Au long des quelques cinquante pages de ce document, le rapporteur du groupe patronal développe, en effet, moins une analyse des moyens — efficaces ou moins bons — de lutter contre les disparités sociales qu'il n'alligne avec application les arguments pour justifier le maintien du statu quo ou, en tout cas, son aménagement le plus limité possible. Les inégalités en France ne sont pas très fortes, estime M. Vuillaume : beaucoup moins en tout cas que ne le pense l'opinion. Beaucoup a déjà été fait pour les atténuer. Elles reflètent, pour l'essentiel, les différences de responsabilités ou d'initiatives dans l'entreprise, ce qui les justifie. Les pays qui ont voulu aller trop loin dans la voie de la réduction ont éprouvé bien des ennuis : diminution du sens de l'effort des citoyens, fuite des « cerveaux » à l'étranger, multiplication des fraudes fiscales, réurgence du troc ou du travail noir... Rien ne serait plus grave, au demeurant, que de sacrifier l'efficacité des entreprises à un « égalitarisme utopique ». Au reste « la zone idéale d'écart de rémunérations », qui concilie au mieux le souci de générosité avec celui des performances économiques « varie dans le temps ». Que faire dès lors qui n'ait déjà été tenté ? Surtout si l'on souligne avec le groupe d'études patronales que « toute disposition souhaitable doit être examinée en fonction du possible ». La conclusion vers laquelle chemine M. Vuillaume est, on l'imagine, d'une très grande prudence : relever les bas salaires, mais modérément et branche par branche ; réhabiliter le travail manuel, mais sans trop alourdir les coûts des entreprises ; surtout ne pas aggraver les droits de succession... A ceux que cette similitude surprendrait, le rapporteur laisse entendre que l'essentiel a déjà été fait puisque les chefs d'entreprise « étaient depuis toujours opposés à l'injustice comme aux inégalités injustifiées ». Une nouvelle façon d'écrire, en quelque sorte, que tout est — presque — pour le mieux dans le meilleur des mondes. « Les inégalités objectives sont une chose, le sentiment qu'on en a, une autre », écrit le rapporteur. A ce compte, le malentendu entre certains milieux économiques et sociaux et l'efficacité des entreprises peut durer longtemps. — G. M.

LA NOUVELLE VIGNETTE AUTO SERA MISE EN VENTE A PARTIR DU 2 NOVEMBRE :

- + 33 % pour les 5 CV à 7 CV.
- + 20 % pour les autres

Blanche sur fond vert : telle sera la nouvelle vignette automobile valable du 1^{er} décembre 1978 au 30 novembre 1979, qui sera mise en vente, en principe, à partir du 2 novembre prochain. Les prix augmenteront de 20 % au profit des 5 CV à 7 CV (+ 33 %).

Voici les tarifs officiels au 1^{er} décembre prochain pour les véhicules de moins de moins de cinq ans (entre parenthèses, les prix à ciens) :

4 CV ou moins	120 F (100 F)
5 à 7 CV	200 F (150 F)
8 à 11 CV	480 F (400 F)
12 à 16 CV	840 F (700 F)
17 CV et plus	1 200 F (1 000 F)

Le prix de la vignette est réduit de moitié pour les véhicules ayant plus de cinq ans, mais moins de vingt ans. Au-delà de vingt ans, la vignette passe de 40 à 50 F (+ 25 %).

La vignette 1980, payable à la fin de l'année prochaine, ne sera pas augmentée, ainsi que le prévoit le budget de l'Etat pour 1979, actuellement en discussion au Parlement.

AGRICULTURE

CONSEIL DE PLANIFICATION CONSACRÉ A LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Le président de la République a réuni, le vendredi 20 octobre, un conseil de planification consacré à la préparation du projet de loi d'orientation agricole. M. Raymond Barre et M. Pierre Mignier, ministre de l'Agriculture ; René Monory, ministre de l'économie ; Maurice Papon, ministre du budget ; Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Mme Simone Veil, ministre de la santé, participaient à ce conseil.

La prochaine étape de la préparation de la loi d'orientation sera la tenue le jeudi 26 octobre, à l'hôtel Matignon, de la conférence agricole annuelle, qui réunira, sous la présidence du premier ministre, les dirigeants des organisations professionnelles.

Distinguer les bons des méchants.

Abeille (Apis Mellifica), insecte utile de l'Europe Centrale.



L'insecte est la forme de vie la mieux armée pour faire face à l'évolution du milieu. C'est ainsi que les insecticides classiques ne permettent plus de combattre aussi efficacement les insectes devenus résistants. Il a donc fallu développer de nouvelles méthodes de lutte.

Par exemple la lutte biologique, qui consiste à opposer à une espèce donnée, un ennemi naturel d'une espèce différente : soit un autre insecte, soit un virus, soit une bactérie. Malheureusement ces méthodes appliquées séparément s'avèrent insuffisantes.

On a donc pensé à la lutte intégrée qui associe les effets de la lutte biologique à ceux de la lutte chimique. Cette dernière, nécessaire dans la majorité des cas, évolue vers des insecticides d'un type nouveau, issus de la chimie de synthèse. Plus élaborés et sélectifs, ces insecticides ont l'avantage de préserver le fragile équilibre naturel des espèces vivantes, en distinguant les bons des méchants.

Dans le domaine de la protection des cultures comme dans bien d'autres, les 14 000 chercheurs de Hoechst répartis dans le monde entier, conjuguent leurs efforts pour améliorer le futur des hommes.

L'avenir, c'est passionnant.

Hoechst - Tour Roussel/Nobel 92080 Paris-La Défense



CIÈRE
CHANGES
s'accélère

LA REVUE DES VALEURS

Des lycéens dans le « temple »

La Bourse est-elle, ou non, un lieu public ? C'est la question qu'il est permis de se poser après la violente boussolade qui s'est produite à la veille du week-end au Palais Brongniart. La séance quotidienne venait de commencer. De petits groupes de lycéens, en grève, s'éparpillèrent dans les travées du bâtiment. Trois slogans « bombés » à la peinture rouge sur les piliers, quelques boîtes de biscuits jetées sous les semelles, un jet de tractus sur la sacro-sainte « corbeille » : cela a suffi pour mettre le feu aux poudres. Plusieurs dizaines de solides commis d'agents de change, en colère, s'employèrent, à l'exemple d'un de leurs patrons, à expulser les jeunes contestataires. Coups de poings, insultes, boussolade monstrueuse, scénario est connu. Dans la mêlée, une porte vitrée vint en éclats. Un jeune, fils d'une quinzaine d'années, fut assez sérieusement blessé. Les jeunes gens dispersés, la séance avait repris son cours normal depuis une bonne vingtaine de minutes lorsqu'une centaine de C.R.S. casqués et armés de fusils entourèrent la place de la Bourse. La chasse se poursuivait dans les rues avoisinantes.

« Pour éviter à l'avenir ce genre d'affrontements (1), il s'agit d'intégrer les travaux au public et de désigner vers les galeries prévues, à cet effet, certains professionnels. Les Français, si sollicités en ce moment même par un gouvernement désireux de rendre « maîtres de leurs entreprises », accepteraient-ils d'être ainsi écartés du déroulement d'un service public qui prend certes, et de plus en plus, les allures d'une « cérémonie » pour initiés ? Nous sommes là pour travailler, et non pour écouter les babillages de lycéens », ont dit quelques commis.

Comble de l'ironie ! Ils avaient à se prononcer le même jour, sur le principe d'un mouvement de grève pour lundi, dont on devait toutefois attendre par la suite qu'il avait été rejeté. Les représentants syndicaux ont condamné les agissements d'une minorité violente contre les jeunes mineurs. Un propos sage n'en souhaite voir écouter. — P.C.

(1) En septembre 1978, des lycéens ont tenté de pénétrer dans les bureaux de la Bourse de Paris. Ils furent violemment repoussés et le mort de deux personnes.

Valeurs à revenus fixe ou indexées

Deux emprunts importants, assortis d'un taux nominal de 10,30 %, sont lancés la semaine prochaine : l'un par la Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel, d'un montant de 800 millions de francs, et l'autre, par la Caisse nationale des télécommunications, d'un montant de 700 millions de francs.

20 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	728,50 + 2,50
C.N.R. 3 %	172 + 2
7 % 1973	405 + 25
4 1/4 - 4 3/4 % 1983	97,40 + 0,70
5 1/2 % 1965	118 + 0,50
6 % 1967	104,50 + 0,70
Charbonn. 3 %	127 + 0,20
10,30 % 1978	126,50 + 0,25
10 % 1976	127,70 + 0,25
8,50 % 1977	127,40 + 0,10
11 % 1977	127,70 + 0,10
10 % 1978	128,40 + 0,20
9,80 % 1978	131,50 inchange

Banques, assurances, sociétés

d'investissement
Le groupe de la Générale occidentale a réalisé à l'issue de l'exercice 1977-1978 un bénéfice consolidé de 102,4 millions de

Rhône-Poulenc : le redressement se confirme

Personne n'y a trois ans n'aurait donné bien cher de la peau de Rhône-Poulenc. En trois ans convulsions de la crise et d'énormes difficultés financières illustrées par les très lourds déficits de sa filiale textile, le numéro un de la chimie française était bien malade.

A force de persévérance, pourtant, ses dirigeants sont peu à peu parvenus à redresser la barre. Le dernier bilan de santé, pour le premier semestre, le confirme de façon assez éclatante. Avec un bénéfice net de 150 millions de francs, comparé aux 84 millions péniblement dégagés à l'issue de tout l'exercice 1977, le groupe fait une rentrée très remarquée dans l'ère des profits.

Ces résultats ont d'autant plus retenu l'attention qu'ils tiennent compte de la nouvelle perte subie par Rhône-Poulenc Textile (R.P.T.), certes diminuée (250 millions de francs contre 347 millions au 30 juin 1977), mais quand même très lourde encore. En outre, il a été obtenu dans une conjoncture toujours difficile et avec un chiffre d'affaires consolidé de 13 164 millions accru de 2,5 %, seulement, témoignage ainsi des effets salutaires exercés par les diverses actions engagées pour favoriser le redressement du groupe.

Le président Renaud Gillet se garde toutefois bien de se vanter de la partie n'est pas encore gagnée. Loin s'en faut. Le chimiste de base (pétrochimie, chimie minérale) et les matières plastiques souffrent toujours de la forte concurrence internationale et des surcapacités mondiales. De plus, et la situation s'améliore un peu dans les textiles — à fin août le chiffre d'affaires de R.P.T. marquait une progression précaire.

La chimie fine, la santé et le phyto-sanitaire, actuellement ses trois vaches à lait, permettront-ils au groupe de maintenir le rythme de l'exercice ? Dans la lettre d'informations adressée aux actionnaires, M. Renaud Gillet s'empresse de préciser que les résultats du premier semestre ne sont pas extrapolables au second.

En attendant, la Bourse tient pour sa part le pari. Son intérêt pour Rhône-Poulenc, loin de faiblir, augmente régulièrement. Et, depuis mars dernier, le cours de l'action a monté de 77 %. — A. D.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE 1978
LE CALME REVIENT

LES multiples pressions à la baisse qui entravent la progression du marché depuis le début du mois, se sont, semble-t-il, maintenues cette semaine au Palais Brongniart. D'ici vendredi, à l'autre, les différents indices ont encore fléchi d'environ 1 %.

Plus significatif encore de l'action menée par les investisseurs institutionnels, véritables « gendarmes » de la Bourse, les compagnies d'assurances paraissent avoir été « prises » de s'écarter un peu du marché pendant quelque temps ; et le volume hebdomadaire des transactions s'est contracté, revenant à terme, de plus de 900 millions de francs à moins de 750 millions.

Déjà relativement plus calme dès lundi, le marché se montrait néanmoins encore très résistant. La réévaluation du deutschemark n'y fut pour rien. En revanche, les boursiers accueillirent avec satisfaction l'annonce d'une baisse du taux de l'argent au jour le jour, revenu à son plus bas niveau (à 3/8 %) depuis près de trois ans. Mardi, pourtant, les cours durent reculer devant un flot de ventes bénéficiaires mal « digérées » par un marché où la contrepartie faiblissait. Cette dernière devait cependant s'accroître un peu le lendemain, grâce, disait-on, à la publication des bons résultats du commerce extérieur. Les différents indices purent regagner près de 1 %. Le terrain péniblement acquis fut reperdu, et au-delà, à la veille du week-end. Conscients à la réponse des primes engagées au cours des trois mois précédents, cette séance, perturbée par une boussolade survenue entre les commis et des groupes de lycéens (voir l'autre part), marqua-t-elle le début d'une période incertaine pour la Bourse ?

Autour de la corbeille, certains professionnels étaient de cet avis. « Les achats des Sicav-Monory se calment progressivement, le marché va devoir se tourner à nouveau vers l'extérieur pour évoluer en fonction de la conjoncture. L'on ne s'est pas encore libéré de ce qui se passe en Sicav se montrant un peu moins « agressives » ces derniers temps, des Français n'ont continué pas moins de leur apporter chaque jour, leurs économies. Ces sommes devront bien être investies à un moment ou à un autre. Seront-elles suffisantes pour équilibrer le marché ? C'est la question que l'on peut se poser si la Bourse décidait effectivement de s'intéresser aux événements extérieurs. Les mouvements de grève ne sont jamais très bien accueillis dans les milieux financiers. Quant à l'économie, la dernière note de conjoncture publiée par la Banque Jordana est à elle seule, significative : la morosité est de retour. » Le Palais Brongniart pourra-t-il l'ignorer longtemps ?

PATRICIE CLAUDE

Le semestre se traduit par une perte nette de 150 millions, presque aussi élevée que celle enregistrée pour l'année 1977 entière (155 millions). Grâce aux mesures prises, un assainissement est escompté pour 1978.

Malgré un redressement de la situation, l'exercice 1978 sera encore mauvais pour la Générale de fondation. Au 30 juin dernier, la société mère fait état d'une perte de 23,5 millions de francs.

20 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	22,50 + 2,50
Cresson-Loire	70,10 + 6,80
Dumoulin	51,50 + 2,80
Métal-Normandie	41 + 1,50
Pompey	76,10 + 6,60
Saint-Jacques	27 + 1,50
Saint-James	41,90 + 6,10
Usimor	22 + 2,10
Alpi	30 + 1
Babcock-Wipac	133,20 + 2,50
Bois-Blanc	133,50 + 2,50
Fontaine	228 + 2
Sagem	278 + 95
Peugeot-Citroën	244 + 2
Perod-Ricard	220 + 12,20
Batf. St-Louis	165 + 8
S. AS	289 + 2
Vieljeux	314 + 2
Viniprix	430 + 2
Guyane et Gas.	396 + 5
Nestlé	848 + 29

Industries diverses

Premier semestre faste pour le groupe L'Oréal dont le bénéfice net atteint 101,04 millions de francs contre 76,65 millions au 30 juin 1977. Ce résultat confirme les prévisions du président François Dalle.

20 oct.	Diff.
L'Air Liquide	378 + 1
Elf	512 + 18
Europe 1	1.120 + 147
S.A. de France	719 + 5
J. Bord	174,50 + 2,50
Club Méditerranée	430 + 1
Bachette	258 + 7
Présence de la Cité	320 + 5,50
S.U.R.	92,50 + 1,50
St-Gob. P.-A.-M.	194,50 + 4,50
Sika Rossignol	1.880 + 5
Chargeurs Réunis	183 + 4

Matériel électrique, services publics

Le résultat net de L.M.T. pour le premier semestre a augmenté de 11,7 % à 38,4 millions.

20 oct.	Diff.
Aurthur-Antant	83 + 1
C.E.S.	72 + 3,50
C.G.E.	481,10 + 5,30
C.E.F.	398 + 7
Matra	319 + 3,60
Jeumont	129,50 + 6,10
Machines Bull	14,50 + 1,50
Mouillat	122,50 + 2,50
L.M.T.	122 + 35
Radio-Technique	429 + 10
S.A.T.	29 + 4
Thomson-Rand	294 + 4
L.T.T.	128,40 + 11,80
Sis des Baux	113 + 5
Lyonnais	82 + 3

Pétroles

Le groupe « Elf-Aquitaine » va entreprendre des forages en Méditerranée, au large de la Sicile. Les formalités nécessaires à cette fin sont en cours.

Les résultats de la Compagnie française des pétroles, contre 850,9 millions de francs, le premier semestre, la marge brute d'auto-

Bourses étrangères

NEW-YORK
Semaine noire

Wall Street a vécu une semaine noire, marquée par une chute vertigineuse et incessante des cours. Notamment lundi, avec une baisse supérieure à 21 points du « Dow », ce qui n'a été pas vu depuis juillet 1974.

Au total, l'indice des Industriels a perdu 320,08 points à 538, son point le plus bas depuis le 28 avril dernier.

Précipité par ses vices démons — le renchérissement du loyer de l'argent et l'inflation — le marché, il est vrai, n'a pas eu un moment de répit entre le relèvement du taux de l'escompte de 2 % à 8 1/8 % et l'accroissement considérable de la masse monétaire, la dégringolade du dollar contribua à entretenir un profond pessimisme. Du coup, beaucoup anticipent déjà une prochaine hausse du « prime rate » au niveau sans précédent de 10 %. Certains experts font même valoir que l'insécurité apparente de la Réserve fédérale à contrôler la masse monétaire risque de porter un sérieux coup au programme anti-inflationniste que le président Carter doit présenter mardi prochain. Bref, jamais le climat qui règne dans la communauté financière américaine n'a été aussi négatif.

L'activité hebdomadaire a porté sur 171,7 millions de titres contre 119,2 millions.

Cours 15 oct.	Cours 20 oct.
Alcoa	52
A.T.T.	64
Boeing	82 3/8
Chrysler	26 3/8
Du Pont	135 1/4
Eastman Kodak	64
Exxon	48 1/2
General Electric	45 1/2
General Motors	53
General Foods	34 3/4
General Mills	64 1/2
Goodyear	17 7/8
IBM	228
I.T.T.	22 1/4
Kennecott	27 3/4
Mobil Oil	71 3/4
Philips	32 1/2
Schlumberger	89 3/4
Texaco	23 3/4
U.A. Int'l	28 7/8
Union Carbide	48 3/4
U.S. Steel	27
Westinghouse	22
Xerox Corp.	55 1/4

TOKYO

Ni la « hausse du yen » ni la baisse de Wall Street n'ont eu le moindre impact sur le marché, qui, pris d'une véritable fièvre de hausse, a enregistré des plus hauts historiques. Des plus hauts historiques de la semaine, la hausse est, en cinq séances, portée de 2,9 milliards de titres ont changé de mains.

Indices du 20 octobre : Nikkei Dow Jones, 5 875,42 (contre 5 727,81) ; indice général, 438,72 (contre 432,32).

Cours 15 oct.	Cours 20 oct.
Canon	628
Fuji Bank	250
Honda Motors	494
Mitsubishi Electric	446
Mitsubishi Heavy	117
Sony Corp.	1 490
Toyota Motors	890

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 oct.	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.
Termes	122 753 288	123 578 872	141 571 232	174 490 888	171 093 477
Compt.					
R. et obl.	230 880 182	159 000 290	191 207 508	224 000 602	226 611 527
Actions	78 384 834	74 822 567	78 453 367	84 503 406	78 901 382
Total	482 068 284	382 201 729	410 824 185	483 013 056	485 296 386

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

	16 oct.	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.
France	162,4	161,6	162,4	163	161,5
Etranger	107,2	108,2	104,5	104,7	103,7

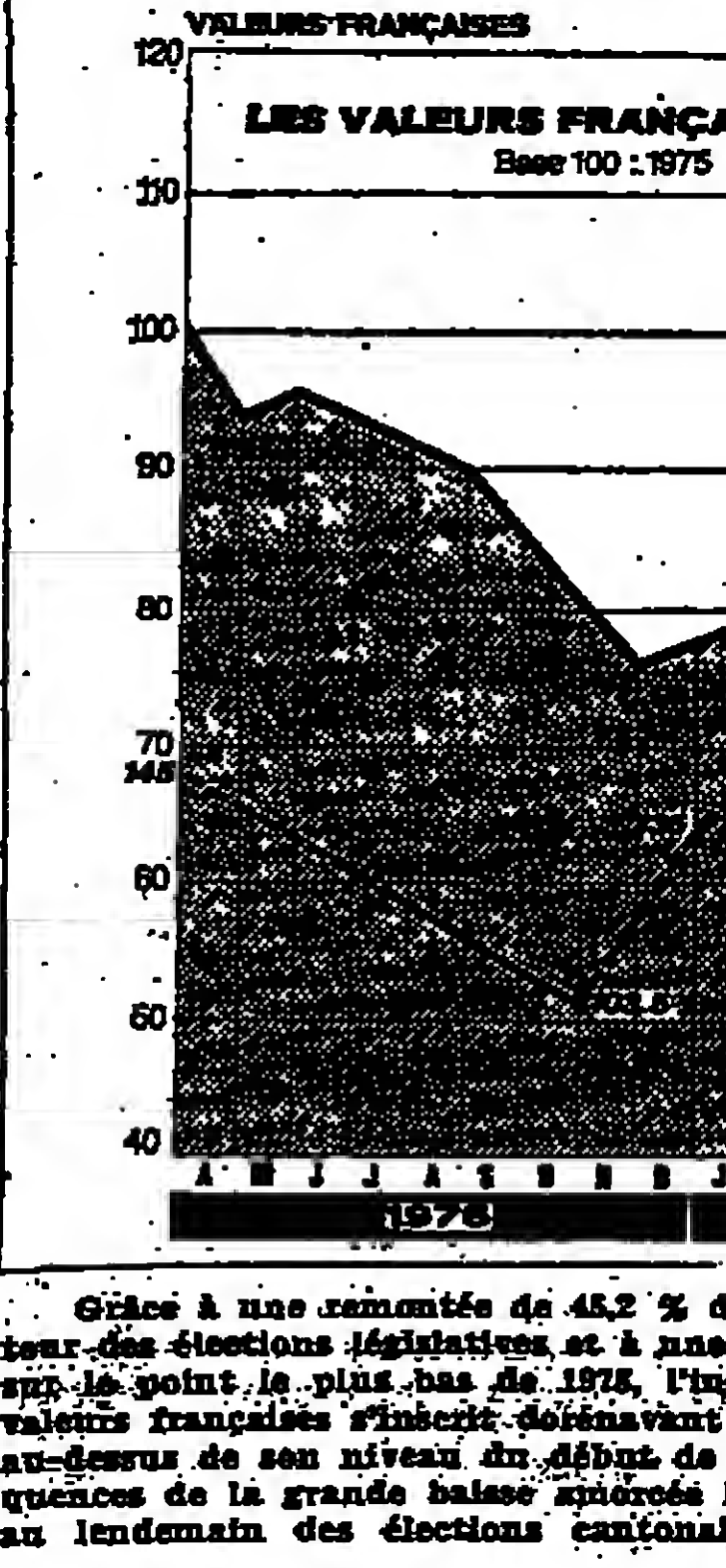
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	16 oct.	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.
Tendance	165,3	164,4	163,8	163,9	164,1

Ind. gén. | 90,5 | 90,9 | 91,3 | 91,7 | 91,2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	13 oct.	20 oct.
Or fin (100 onces)	285,50	288,50
Or 999,9 (100 onces)	285,50	288,50
Pièces françaises (20 fr.)	224,90	222,10
Pièces françaises (10 fr.)	112,45	111,05
Pièces suisses (20 fr.)	233,50	236,50
Pièces suisses (10 fr.)	116,75	118,25
Pièces italiennes (20 li.)	202,20	205,10
Pièces italiennes (10 li.)	101,10	102,55
Or Suisse (100 grammes)	328,20	331,10
Pièces de 20 dollars	124,50	127,20
— 10 dollars	62,25	63,60
— 5 dollars	31,12	31,80
— 100 marks	119,50	121,50
— 50 marks	59,75	60,75
— 10 marks	23,90	24,30
— 5 marks	11,95	12,15



L'ETAIN
ATINE

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. FIÈS
 - VIETNAM : « Examen de conscience », par Marc Belgbeder ; « La meute », par Gabriel Matzoff ; Répliques à Laurent Schwartz.
- 3. ÉTRANGER
 - LIBAN : les phalangiistes semblent disposés à saisir toute occasion de « désescalade ».
- 4. ASIE
 - La révolution afghane en marche (III), par Gérard Vitrelle.
- 4-5. AFRIQUE
- 5. EUROPE
- AMÉRIQUES
- 6-7. POLITIQUE
 - Les travaux parlementaires.
- 8. ÉQUIPEMENT
- 9-23. SUPPLÉMENT NORD-PAS-DE-CALAIS
- 24-25. SOCIÉTÉ
 - RELIGION : l'ordination de Jean Paul II.
 - EDUCATION
- 26. JUSTICE

LE MONDE ADJUDICIAIRE
 PAGES 27 à 34
 — Au fil de la semaine : La loi et le bureau, par Pierre Vianon-Forté.
 — Lettre de Casablanca, par Edmond Amran El Maleh.
 — Géologie : Microfilmage et informatique.
 — Télévision : L'assassinat de Tscheli.
 — Radio-télévision, pages 31 à 34.
 — Publiété : La société de l'immigré.
 — Immigré : Le racisme ordinaire.

35-36. CULTURE
 — EXPOSITIONS : la grande vadrouille de l'art moderne.
 — MUSIQUE : la leçon de Messiaen.

37-38. ÉCONOMIE
 — SEMAINE FINANCIÈRE
 39. REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT
 RADIO-TELEVISION (31 à 34)
 Informations pratiques (3) ; Carnet (28) ; Journal officiel (8) ; Météorologie (8) ; Mots croisés (8).

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1978 a été tiré à 564 281 exemplaires.

NEUCHÂTEL SUISSE
 « l'hôtel sur l'eau »
Baoulac
 Tél. Fax A-Tx 35122 - 0 33 25 88 32

AU HIT PARADE 1978
 LES SALOPETTES
 by charmar

L'ÉVÈNEMENT 1979
 LES BIG TOP
 by charmar

Chamar first
 Salon du Prêt-à-Porter
 (seulement professionnels)
 Porte de Versailles
 Bâtiment 4 - Stand 4 C 405
 tél. au dépôt : 206.89.40

A B C D E F G

SELON UN SONDAGE RÉALISÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Près de 75 % des Français estiment que l'action gouvernementale contre le chômage n'est pas efficace

Le ministère du travail et de la participation vient de publier une enquête qui exprime l'avis des Français sur la crise de l'emploi.

Ce sondage est défavorable au gouvernement, puisque près des trois quarts des personnes interrogées estiment que son action contre le chômage n'est pas efficace.

Si cette opinion, nettement majoritaire,

n'est pas en elle-même, le fait qu'elle ait été révélée par les services officiels de la Rue de Grenelle est incontesté. Il faut y voir la louable souci de « démarquer » de la politique de l'emploi menée par le premier ministre, M. Raymond Barre, ne restant pas les suggestions les plus hardies du ministère du travail et de la participation.

temps après l'élaboration de ce « pacte », il était de notoriété publique depuis plusieurs mois — mais la preuve que non — qu'il serait reconduit. Aussi, l'affirmation de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, qui a dit, jeudi 19 octobre à Nice, que le « pacte » 1978-1979 constituait « une mobilisation générale réussie », peut-elle laisser dubitatif.

RICHER (matériels de travaux publics) LICENCIE 595 SALARIÉS

La société Richier, qui fabrique du matériel de travaux publics, a fait part au comité général d'entreprise d'un projet de licenciement collectif qui porte sur 595 emplois sur les 2 900 que compte l'entreprise. Ce projet, précise un communiqué de la direction, touche « la presque totalité des établissements » et « toutes les catégories de personnel : cadres, employés et ouvriers ».

Filière de Ford depuis 1972, la société Richier a enregistré, en 1977, une perte de 48 millions de francs dans un chiffre d'affaires de 944 millions de francs. Au printemps 1977, Richier avait fermé son usine de Pont-de-Chaux (Savoie), qui employait 238 personnes.

La crise que connaît le secteur des travaux publics en France est, selon la société, la source de ses difficultés : « Le marché français a baissé pour la seule année 1977 (comparé à 1976) de 25 % pour les pelles hydrauliques, de 41 % pour les rouleaux, et de plus de 20 % pour les chargeuses ».

Le « pacte », connais peu

Cette enquête révèle par ailleurs une surprise de taille : si une majorité de nos compatriotes ont « déjà entendu parler du « pacte national » pour l'emploi des jeunes par décret », cette majorité apparaît bien faible : 55 %. Quand on a souvenance de l'énorme battage officiel mené aussi bien à la télévision qu'à la radio, dans la presse, les médias, les agences locales pour l'emploi, etc., on peut avoir des inquiétudes sur le pouvoir d'information.

Et le résultat est encore plus étonnant pour ce qui concerne le second « pacte » mis en place le 5 juillet dernier : seulement 36 % des personnes interrogées connaissent son existence. Même si ce sondage a été effectué relativement peu de

Manifestations en province

Tandis qu'à Paris les ouvriers de la construction navale venus de tous les chantiers de France piquaient sur la place de l'Opéra, où ils avaient tenu un meeting pour protester contre les licenciements (Le Monde du 21 octobre), plusieurs autres manifestations pour le maintien de l'emploi se sont déroulées en province.

À Tonnay-Charente (Charente-Maritime), contre le licenciement de 200 employés de l'usine de produits chimiques Astromat, Rombas (Moselle), où une centaine de grévistes de laminoirs s'opposent à la réduction des horaires ; au bureau de l'ASSIDIC de Limoges, envahi par les travailleurs licenciés des Tanneuses de Bort-les-Orgues (Corrèze) ; dans diverses localités du Languedoc-Roussillon, où les ouvriers du bâtiment réclament des mesures contre le chômage, etc.

Venus de Fiers (Orne), des salariés des Tissages de Fiers ont occupé le siège parisien de la société et assuré le personnel de la C.F.D.T. les 481 licenciements (sur 807 salariés) annoncés par la direction.

En revanche, annonce la C.F.D.T., la grève des ouvriers de la Chaux de Cornimont (Vosges) les 257 ouvriers, après plusieurs grèves, ont obtenu que les licenciements soient ramenés de quarante à vingt.

Au Larzac TROIS MILITAIRES SONT TUÉS DANS UN ACCIDENT D'HELICOPTÈRE

Un capitaine et deux sous-officiers de l'armée de terre ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère, mardi soir 20 octobre, sur le plateau de Larzac (Aveyron).

Les trois hommes, dont les identités n'ont pas été révélées, participaient à bord d'un Puma du 3^e régiment de hussards de Compagnie (Oise), à un exercice de vol de nuit quand leur hélicoptère a heurté le sol.

A Toulon TROIS POLICIERS CONDAMNÉS POUR UNE « BAVURE »

Trois policiers du corps urbain de Toulon qui avaient, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1978, ouvert le feu sur un véhicule qu'ils pensaient être celui de malfaiteurs, ont été condamnés, vendredi 20 octobre, par le tribunal de grande instance de Toulon. M. Jean-Marie Bandet, cinquante-quatre ans, gardien de la paix, s'est vu infliger quatre mois d'emprisonnement avec sursis, et M. Toussaint Fumarelli, trente-trois ans, brigadier de police, 50 francs d'amende. Le quatrième condamné, M.M. Gilbert Versino, vingt-deux ans, Philippe Chardey, vingt-trois ans, Roger Desbouché, vingt-cinq ans, et Jean-Luc Desfontaines, vingt-trois ans, ont obtenu, le premier, 3 000 francs, et les autres 1 000 francs de dommages-intérêts.

Les quatre jeunes gens regagnaient la colonie de vacances dans laquelle ils étaient montés, lorsqu'ils furent pris en chasse par les policiers qui recherchaient les auteurs d'un passage à l'acte. Ils ont été plusieurs coups de feu sur leur voiture, les policiers parvenant à immobiliser les quatre occupants devant la gendarmerie du Pradet. L'un des policiers avait alors tiré à l'arme M. Versino (Le Monde du 3 septembre 1978).

LA RÉCEPTION DES JOURNALISTES

« Initiez vos lecteurs à ce qui est vrai et noble » a déclaré le pape

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Plusieurs centaines de journalistes ont été reçus par Jean Paul II, samedi matin 21 octobre, dans la salle des bénédictions qui domine la place Saint-Pierre.

Accueilli par des applaudissements, le pape a pris place sur une estrade pour entendre quelques paroles de bienvenue de la part de la presse du Vatican. Puis il s'est adressé en français à l'assistance, concluant son allocution en anglais. Jean Paul II a salué ensuite plusieurs journalistes et journalistes avec une grande simplicité, prenant par les épaules ceux qu'il connaissait ou même les embrassant.

Dans son discours, le pape a fait preuve de compréhension et de sympathie à l'égard de la presse, précisant que ce premier contact « serait suivi d'autres réflexions. D'ores et déjà il a souhaité que « les artisans de l'information religieuse puissent toujours trouver l'aide dont ils ont besoin auprès d'initiés et de sympathisants ». Il a souligné que « les journalistes de l'Eglise qualifiés, celles-ci devant leurs convictions et de leur profession, leur devoir d'objectivité, mais aussi leur responsabilité chrétienne qui situe les faits dans leur véritable signification pour l'Eglise et pour l'humanité ».

Remerciant la presse de ce qu'elle avait fait ces derniers temps, Jean Paul II a noté qu'un certain progrès semble se dessi-

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une manifestation a réuni, vendredi 20 octobre, au Havre, environ deux mille cinq cents personnes qui protestaient contre l'impossibilité où se sont trouvés sept élèves de terminale P 8 (section médico-sociale) de s'inscrire, mardi soir 20 octobre, sur le site de la ville. Ces élèves avaient pourtant été admis à redoubler. Une grève d'enseignants a eu lieu dans les lycées de la ville.

D'autres manifestations ont eu lieu vendredi 20 octobre dans plusieurs villes des Alpes-Maritimes : Cannes, Nice et Antibes. La fédération Cornée avait appelé les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

Des grèves et des manifestations ont eu lieu également au lycée agricole de Morlaix (Finistère), à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) et à Aragnol (Val-de-Marne).

Ce sont des lycéens venus de plusieurs établissements de la Seine-Saint-Denis qui ont pénétré, vendredi, sur le plateau de Larzac, dans cette enquête.

LES NÉGOCIATIONS SALT

M. Vance se rend à Moscou dans l'espoir de conclure un accord

Genève (A.F.P.). — Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a déclaré, vendredi 20 octobre, qu'il se rendra à Moscou, où il doit avoir de nouvelles négociations avec M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, sur la limitation des armements nucléaires.

M. Vance, venant d'Afrique du Sud, était arrivé à Genève jeudi pour se préparer à partir pour Moscou. Les négociations de Genève, qui doivent en principe durer jusqu'au lundi 23 octobre et qui pourraient se conclure par un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT II), entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'U.D.F. DEMANDE QUE LA FRANCE NE RENONCE PAS AUX RECHERCHES SUR LA BOMBE A NEUTRONS

Dans sa Lettre d'information quotidienne, l'U.D.F. écrit, dans son édition consacrée à M. Carter et à la bombe à neutrons (Le Monde du 20 octobre), que « la France est au cœur du débat ».

« Tout en appartenant à l' Alliance atlantique et en acceptant de ce fait d'acquiescer à la stratégie de l'arme nucléaire stratégique en cas de conflit mettant en cause son indépendance et sa survie. Peut-elle pour autant renoncer par avance à disposer d'une panoplie complète d'armes, y compris tactiques, propres à lui assurer la liberté de choix ? »

« La réponse est bien sûr négative », conclut la Lettre quotidienne de l'U.D.F.

Dans l'humanité de ce samedi 21 octobre, M. Louis Ballot, ancien député et responsable de la commission de la défense nationale du P.C.F., écrit de son côté : « C'est la confirmation du choix stratégique de l'Elysée en faveur de la bombe à neutrons, qui occupe les efforts en faveur de la force nucléaire tactique comme arme du champ de bataille ». L'objectif assigné à la bombe à neutrons n'est-il pas, tout en détruisant les hommes sans nuire au matériel, de favoriser une et montée en puissance en vue d'une nouvelle guerre ? Les résolutions récentes du député R.P.R. Crestador, rapporteur du budget de la défense nationale, allaient dans ce sens.

« C'est la confirmation du renoncement dans la pratique à la stratégie de dissuasion tous armements. L'annonce de la décision de principe de construire un système sous-marin nucléaire apparaît plus encore comme une manœuvre politicienne », conclut M. Ballot.

Dans une interview accordée à l'A.F.P., le ministre de la défense, M. Jean Bougues, a déclaré : « La bombe à neutrons est une arme nucléaire à caractéristiques particulières. Les études que nous poursuivons nous permettent d'acquiescer des connaissances qui relèvent de ce type d'arme, mais nous n'envisageons pas, dans nos programmes d'armement, d'en réaliser la politique française de dissuasion étant d'ordre stratégique ».

NOUVELLES BRÈVES

● Le vice-président égyptien reçu à l'Elysée. — M. Hosni Moubarak, vice-président de la République égyptienne, est entré en contact avec le président Giscard d'Estaing vendredi après-midi 20 octobre, pendant environ quarante-cinq minutes et lui a remis un message du président Sadate.

M. Moubarak a déclaré, en sortant de l'Elysée, avoir « mis au courant le président de la République de ce qui s'était passé à Camp David, et la situation qui a précédé ensuite et du processus de paix en cours ».

Le Liban, a-t-il dit, a été évacué, mais n'a fait l'objet que d'un échange de vues. M. Moubarak s'est rendu ensuite à Londres, d'où il repartira pour Bonn et l'Allemagne pour remettre des messages du président Sadate aux chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays.

● L'Association républicaine des anciens combattants et militaires de guerre (ARAC) réunit, les 21 et 22 octobre à Noisy-le-Grand, une conférence nationale qui dressera le bilan de la pétition nationale que cette organisation a fait circuler. Cette pétition, qui porte sur diverses revendications non satisfaites du monde combattant, sera remise lundi 23 octobre à M. Maurice Pliant, secrétaire d'Etat, par une délégation de l'ARAC.

● Les boulangers des Alpes-Maritimes ont décidé de fermer leurs boutiques à partir de samedi 21 octobre. Un protocole d'accord en ce sens devrait être signé d'ici peu avec les syndicats. Cette mesure, qui concerne environ mille dix boulangers dans le département, sera accompagnée d'une hausse du prix du pain de 10 à 20 centimes pour compenser l'accroissement de la charge salariale qui en découle.

M. Belliard, président départemental de la boulangerie, a déclaré que « le boulangier est un artisan qui ne peut pas travailler dans des conditions de vie plus humaines aux salariés de cette branche ; plus personne ne veut faire du boulangier et se soumettre à des horaires « démentiels ». — (Corresp.)

● La cour d'assises de la Somme a condamné vendredi 20 octobre, à la réclusion criminelle à perpétuité, Didier Delrie, et à vingt ans de la même peine, Fernand Adel. Aujourd'hui âgés de vingt ans, les deux jeunes gens étaient accusés d'avoir assassiné, le 4 novembre 1976, une femme âgée de soixante-neuf ans, Mme Pécam, seule dans sa maison de Facholles-les-Quennoy, près d'Abbeville, pour lui voler ses économies (6 000 francs). L'avocat général avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité pour les deux hommes. — (Corresp.)

● Cours traqués. — Les deux experts médicaux commis par M. Raymond Cazán-Vilar, juge d'instruction à Grasse, après les déclarations de M. Paul Nival, inculpé d'escroquerie et d'intrusion dans la législation des jeux, à l'occasion d'un rapport sur les faits de brutalités de la part de la police au cours de son interrogatoire (Le Monde daté 15-16 octobre), ont remis, vendredi 20 octobre, leur rapport au magistrat. Les deux médecins affirment avoir constaté la présence d'ecchymoses « de formation récente » sur le torse, le cou, les bras et la face interne des cuisses de M. Paul Nival.

Journal de 1978